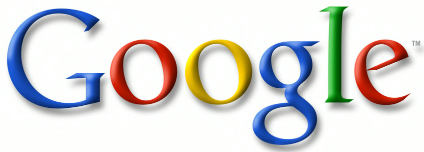


JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

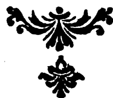
Dédié à Son Altesse Royale

MONSIEUR,
FRERE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. CIC. *de Natur. Deor.*

JANVIER 1780.

TOME LIII.



A PARIS.

Chez la V. THIBOUST, Imprimeur, place de Cambrai.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



AVANT-PROPOS.

AUSSI-TÔT que nous fûmes chargés de la rédaction du *journal de médecine*, nous nous occupâmes des moyens de mériter, comme nos prédécesseurs dans ce travail, les suffrages du public. Nous l'instruisîmes du plan que nous voulions suivre ; on le trouve dans un *avant-propos* placé à la tête du cahier d'octobre 1776.

Des obstacles & des difficultés de tout genre, que nous éprouvâmes durant la premiere année, ne nous permirent point de remplir, avec autant d'exactitude que nous le desirions, l'étendue de nos vues. Nous fîmes connoître nos regrets dans l'*avant-propos* du premier janvier 1778, en renouvellant les assurances de notre zele & de notre attention à publier tout ce qui pourroit être utile à l'art, à ceux qui le professent ou l'étudient, & à l'humanité.

En janvier 1779, nous rendîmes compte de ce que nous avions fait dans le cours des deux années précédentes, & nous

avons continué de parcourir la route que nous nous étions tracée.

Nos lecteurs sont en état de juger aujourd'hui, & de prononcer si l'objet de notre travail a été fidélement suivi. Plusieurs ont eu l'honnêteté de nous l'écrire. C'est pour nous un motif bien capable de soutenir notre zele, & de nous encourager à le porter beaucoup plus loin. En effet, plus la tâche, que nous nous sommes imposée, est pénible, plus il est flatteur de ne pas échouer.

Cependant, nous ne le dissimulerons pas, il est difficile de contenter tous les esprits. Comment plaire aux auteurs de certains ouvrages dont nous tâchons d'apprécier le mérite, & de fixer la valeur, avec impartialité, afin que les médecins éloignés de la capitale, ne courent pas les risques d'être trompés ou séduits par un titre imposant !

La vérité est dure à entendre ; l'amour-propre & la suffisance orgueilleuse se révoltent contr'elle. Les hommes de notre siécle ressemblent à ceux de tous les temps ; ce que disoit le poëte Térence est

encore vrai, & le ſera toujours : *Obſequium amicos, veritas odium parit.*

Nous avons eu le courage de la dire cette vérité ; nous ne la trahirons jamais. Nous dévoilerons la mal-adreſſe du compilateur, la ruſe cachée du plagiaire ignorant, la mauvaiſe foi de l'écrivain audacieux ; nous confondrons la hardieſſe dangereuſe des charlatans qui, comme dit Pline, *per mortes animas noſtras negociantur.*

La ſageſſe de nos rois, qui veille ſur la conſervation du peuple françois, a reconnu, il y a long-temps, la néceſſité d'éteindre ces peſtes fatales. Leurs loix les proſcrivirent dès avant l'an 1370. Il y en a une de Charles VI en 1395 ; deux de Charles VIII, la premiere en 1484, la ſeconde en 1496. Parmi les arrêts du parlement de Paris, contentons-nous de citer celui du 12 ſeptembre 1598. Il en rendit pluſieurs autres depuis ; mais l'édit de Louis XIV, de 1707, fait loi dans le royaume : il confirme les réglemens antérieurs.

L'article XXVI porte : « Nul ne pourra, » ſous quelque prétexte que ce ſoit, exer» cer la médecine, ni *donner aucun re-*

» *mede, même gratuitement*, dans les villes
» & bourgs de notre royaume, s'il n'a
» obtenu le degré de licencié, &c.... »

Telle est la volonté toujours subsistante du législateur. Comment donc arrive-t-il que la troupe de ces hommes nuisibles à la société, soit devenue si nombreuse ? c'est que l'intérêt, la cupidité, l'intrigue, la souplesse, les a rendus ingénieux à trouver les moyens d'éluder la loi, de s'y soustraire, & d'obtenir même des permissions en trompant la religion des ministres & des magistrats.

L'ignorance est leur appanage, la faim les a fait sortir de la fange ou d'un attelier poudreux, la prévention les favorise, l'iniquité les soutient, la crédulité les appelle : combien de fois, nous le disons en frémissant d'horreur, le crime ne les a-t-il pas invoqués !

Il est de notre devoir d'empêcher l'humanité d'être la victime de leurs promesses trompeuses. Nous l'avons fait, nous ne cesserons de le faire, & d'éclairer leurs démarches & leurs manéges.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JANVIER 1780.

EXTRAIT.

SÉANCE publique, tenue par la faculté de médecine en l'université de Paris, dans les écoles extérieures de la Sorbonne, le 5 novembre 1778. A Paris, chez Quillau, *imprimeur-libraire de la faculté de médecine, rue du Fouare, près la place Maubert.* 1779. (in-4°.).

En donnant, dans le journal du mois de décembre 1778, la notice de cette séance, nous avons promis de rendre compte des mémoires qui y furent lus,

aussi-tôt qu'ils seroient imprimés. La faculté vient d'en publier le recueil, & nous nous hâtons de tenir notre parole.

Ce récueil, de 122 pages *in*-4°, contient, 1°. le discours prononcé à l'ouverture de la séance, par m. *Desessartz* alors doyen; 2°. la proclamation des deux prix qui furent adjugés, l'un à m. *Strack*, professeur célebre de Mayence, & l'autre partagé également entre mm. *Goubelly*, docteur-régent de la faculté de Paris, & *Gastellier*, médecin à Montargis; 3°. les éloges des docteurs morts dans le cours de l'année, faits par mm. *Desessartz* & *le Preux*; 4°. enfin les mémoires. Quelqu'imparfaite que soit l'idée que nous avons donnée, l'année derniere, de ces discours & de ces éloges, nous ne nous permettrons pas d'en faire l'extrait. Nous craindrions, avec raison, de leur faire perdre trop de leur prix en les morcelant: ils ont été généralement applaudis lors de la lecture, & si le jugement public doit faire loi, ils méritent encore les mêmes applaudissemens.

Le premier des mémoires est de m. *Majault*, l'un des anciens de la faculté, & médecin de l'Hôtel-dieu; il a pour titre; *Réflexions sur quelques préparations chymiques appliquées à l'usage de la médecine.* M. *Majault*, praticien, observateur

exact des effets de la maladie & des remedes, amateur de la chymie (1) qu'il a cultivée avec autant de sagesse que de succès, a été vivement alarmé des maux que fait journellement & que peut faire par la suite l'application des découvertes & des opérations chymiques dans la pratique de la médecine. Ce motif seul l'a engagé à combattre, sous les yeux du public, des erreurs que l'on s'efforce de répandre, d'accréditer, & dont ce même public ne peut qu'être la victime. Parmi un grand nombre, il a choisi celles qui sont plus récentes. Telles sont les propriétés attribuées depuis quelques années à l'alkali volatil fluor, que l'on a annoncé, avec un ton d'assurance & un entour de protection bien capables de séduire, comme un remede infaillible, & tout à la fois innocent dans l'apoplexie, l'asphyxie, &c... (2).

« Que le médecin, dit m. *Majault*, se » garde bien de s'en reposer sur les pro» priétés vantées de ce médicament; car » si l'apoplexie est sanguine, il perdra un

(1) *Voyez* journal de médecine, *tom.* V, VI, VII, X....

(2) *Voyez* le compte que nous avons rendu de cette brochure, *journal* de février 1778; & *journal* d'avril même année.

» temps court & précieux, où des saignées
» faites promptement porteroient un se-
» cours plus certain que des stimulans,
» dont l'effet ne sera pas de s'opposer aux
» accidens fâcheux que la pléthore san-
» guine occasionne, & où tout ce qui peut
» accélérer le mouvement du sang, de-
» vient meurtrier dans ces premiers in-
» stans. Si l'apoplexie est humorale, en
» donnant toute sa confiance à cette va-
» peur irritante, on laissera s'écouler des
» momens que l'on auroit employés à
» évacuer le malade par le vomissement,
» par des purgatifs, à le stimuler par des
» vésicatoires, dont l'action soutenue se-
» roit injustement dégradée, en la com-
» parant avec celle du volatil fluor qui n'a
» qu'un effet momentané ».

Ainsi, suivant la doctrine de m. *Majault*, qui est celle de tous les vrais médecins, & est à la portée de tout homme raisonnable, dans l'apoplexie humorale, l'alkali fluor laisse subsister la cause de la maladie dans toute sa force, & par conséquent la maladie; &, dans l'apoplexie sanguine, le même alkali donne plus d'intensité à la cause, & aggrave ses effets. Quel remede !

C'est avec une force de raisonnement non moins victorieuse, que notre chymiste médecin, combat la prétendue efficacité de

cette liqueur volatile contre l'asphyxie. On se rappelle que l'inventeur des nouvelles vertus de l'alkali fluor donne, pour cause de l'asphyxie, l'action d'un acide méphitique, qui interdit à la glotte & aux poumons des fonctions sans lesquelles l'animal ne peut vivre. *Neutralisez cet acide*, dit-il, *& vous ressusciterez le malade. On qui peut opérer cette neutralisation plus promptement, plus sûrement que mon alkali fluor?* Mais, pour produire cet effet, il faut, lui répond m. *Majault*, que l'alkali joigne l'acide.....

« Or, ou l'asphixié respire, ou il ne » respire pas. Dans le premier cas, en lui » faisant respirer de l'air de l'atmosphere, » le poumon sera bientôt débarrassé de » celui qui est méphitique; & alors le spé» cifique devient inutile.... Dans le se» cond cas, comment introduire de l'air » chargé d'alkali volatil fluor dans un pou» mon qui n'inspire pas? » Mais si l'alkali ne joint pas l'acide méphitique qui a pénétré dans le poumon, il n'y aura point de neutralisation. Le remede est donc alors inutile, & même impossible : il y a plus, il sera dangereux, si, « au moment » où l'animal respire, on charge l'air at» mosphérique de la quantité d'alkali vo» latil nécessaire pour neutraliser l'acide » méphitique que le poumon contient, »

» l'animal ne périra pas asphyxié, mais » suffoqué ».

Quelqu'accablantes que soient ces vérités, m. *Majault* ne se flatte pas de convertir l'auteur des propriétés imaginaires de l'alkali fluor, & de lui faire abandonner une doctrine meurtriere, sans doute, contre son attente; mais il espere prémunir ceux de ses confreres qui n'auroient pas assez réfléchi, & le public, contre des erreurs qui ont déjà coûté la vie à beaucoup de citoyens: ces malheurs se multiplient chaque jour.

C'est dans le même esprit qu'il démontre combien il seroit dangereux de mettre sa confiance à un autre remede annoncé par un autre chymiste, dans le *journal de Paris*, du 29 mai 1778. Ce remede est la dissolution de savon proposée comme un spécifique pour détruire les effets fâcheux que peut occasionner l'eau-forte, prise intérieurement. Si l'on jette de cette dissolution sur de l'eau-forte, il est hors de doute qu'il se formera un sel neutre combiné de l'acide nitreux & de l'alkali qui entre dans la composition du savon, & dès-lors l'acide nitreux est hors d'état de nuire. Mais, dit m. *Majault*, l'acide nitreux ne passe pas impunément dans la bouche, dans l'œsophage, & ne reste pas sans action dans

l'eſtomac; il corrode, il enflamme toutes les parties qu'il touche : or certainement la diſſolution de ſavon ne remédiera pas à cette corroſion, à cette inflammation. Si, deſcendue dans l'eſtomac, elle neutraliſe quelque portion d'acide, elle augmente la douleur, & irrite les membranes enflammées; ces vérités ſont prouvées par des faits pratiques ſimples, & qui ne permettent aucun doute. De ces faits il réſulte que les promeſſes d'une neutraliſation, qui prévienne ou arrête les effets des cauſtiques, ſont illuſoires, & que les mucilagineux ſous différentes formes, &, entr'autres, un looch compoſé avec un jaune d'œuf, la gomme arabique, une forte doſe de terre abſorbante, & ſucré avec le ſyrop de guimauve, réuſſiſſent complétement dans ces cas malheureux. Les médecins en ſentiront aiſément la raiſon que m. *Majault* expoſe avec une clarté qui a frappé les moins connoiſſeurs en chymie.

Le troiſieme objet, qui a attiré l'attention de notre auteur, eſt le conſeil donné dans un ouvrage ſur les contrepoiſons de l'arſenic, du ſublimé corroſif, du verd-de-gris, & du plomb, qui a été rendu public en 1777 (1). Tous les *hépars*, à en croire

(1) *Voyez* le compte que nous en avons rendu, & le jugement que nous en avons porté, *journal de méd.* août 1778.

le chymiste, d'ailleurs recommandable, auteur de cet ouvrage, sont les contre-poisons assurés de ces substances minérales vénéneuses. M. *Majault* a pris pour exemple ce qui est dit de l'effet de cet *hépar* sur l'arsenic: *De cet effet résultent*, dit l'auteur des contrepoisons, *des especes d'orpimens ou de réalgars, mais si surchargés de soufre, & tellement adoucis par la maniere intime dont l'arsenic y est combiné, qu'ils sont hors d'état de nuire.* Une connoissance exacte de l'orpiment, rouge ou jaune, le récit de ses effets meurtriers, lorsqu'on a eu le malheur d'en avaler, sont les armes dont se sert m. *Majault* pour détruire une assertion aussi erronée, & d'une conséquence aussi pernicieuse. Mais il ne suffit pas au médecin ami de l'humanité, d'arracher des mains de ses concitoyens un remede perfide, il leur doit des moyens plus sûrs de guérison. Des succès heureux ont fourni à m. *Majault* la connoissance certaine des bons effets d'un looch dans lequel on fait entrer vingt gouttes d'huile essentielle d'anis; il tenoit ce remede de feu m. *Payen*, son confrere dans la faculté & à l'hôtel-dieu, & lui-même a guéri des malades évidemment empoisonnés avec l'arsenic: il le propose avec assurance: & qui mieux que lui mérite d'être cru!

Puissent ses réflexions, que nous desirerions copier toutes entieres, parce qu'il n'est aucune phrase qui ne soit un trait de lumiere, mettre un frein à la fureur avec laquelle certains chymistes de nos jours, subjugués par le charme des affinités, & le prestige de quelques découvertes, veulent assujettir le corps des malades aux opérations chymiques ! C'est le vœu de l'auteur, & c'est celui de tous les médecins instruits qui aiment plus l'humanité que la gloire d'être novateurs.

Le second mémoire est de m. *Salin*, docteur-régent, professeur désigné des écoles, & médecin du roi, au Châtelet. L'objet en est neuf, & des plus intéressans. Le titre est : *Réflexions sur les effets de quelques poisons, &c.*

L'ouverture du cadavre du fils infortuné de la dame *Lamotte*, présente à m. *Salin* & aux chirurgiens du Châtelet, « l'estomac excessivement distendu, à l'ex» térieur, ses membranes enflammées lé» gérement & par place, mais décidé» ment vers le *pylore* & le *duodénum*... » Dans l'intérieur, quelques cuillerées d'une » matiere brun-rougeâtre, de la consi» stance d'une bouillie très claire, la mem» brane veloutée, noire par ondes, brûlée, » détruite & dissoute, s'enlevant avec le » doigt comme une mucosité qui auroit » été appliquée sur sa membrane nerveuse,

» qui, à raiſon de ſa blancheur, parut
» ſaine, pour la plus grande partie; les
» membranes du petit cul-de-ſac fort en-
» flammées & tachetées de gangrene, &
» le *pylore* rétréci... Les membranes ve-
» loutées du *duodénum* & du *jéjunum* diſ-
» ſoutes & détruites, mais moins que
» celles de l'eſtomac, & enduites de la
» même ſubſtance brun-rougeâtre, mais
» plus gluante & plus tenace». (Ces phé-
nomènes avoient moins d'intenſité à me-
ſure qu'ils s'éloignoient de l'eſtomac...).
« La rate gorgée de ſang, & près du
» double de ſon volume; le foie très vo-
» lumineux, gorgé de ſang, ſon paren-
» chyme ayant ſa couleur & ſa conſiſtance
» naturelles; mais la membrane qui cou-
» vre ſa partie convexe, & la portion du
» diaphragme qui les revêt, gangrenées
» & ſans adhérence... Les poumons gor-
» gés de ſang, la baſe du lobe inférieur
» du poumon droit enflammée, adhérente
» & gangrenée par parties; le cœur flétri,
» ridé & vuide de ſang; l'œſophage lé-
» gérement phlogoſé à la face interne de
» ſa partie inférieure.... Le méſentere,
» les reins, la capſule de *Gliſſon*, à-peu-
» près dans leur état naturel». (1).

---

(1) Copié du procès-verbal dépoſé au greffe du Châtelet.

Ces

Ces désordres étoient-ils l'effet d'une maladie violente survenue naturellement, ou du poison ? Tel est le premier problême que se propose m. *Salin*, & que sa qualité de médecin du Châtelet, de conseil & lumiere de la justice, l'obligeoit de résoudre. Pour y parvenir, il parcourt les différentes maladies qui laissent après elles des traces à-peu-près semblables, suivant ses propres observations, & celles des médecins les plus célebres qui ont interrogé les cadavres, & décrit le plus fidélement ce qu'ils avoient vu : ces maladies sont celles du cœur, du foie, du diaphragme & du poumon; aucune ne produit cette chaîne particuliere d'accidens trouvés dans le cadavre de *Lamotte* le fils. Les affections seules de l'estomac les produisent, par la correspondance que ce viscere a constamment avec le cœur, avec la membrane qui recouvre la partie convexe du foie, le diaphragme, & avec la base du lobe inférieur du poumon droit. Cette correspondance est établie par les nerfs qui forment la membrane veloutée de l'estomac, dont m. *Salin* décrit la naissance, les prolongemens, les communications & anastomoses. Il nous est impossible de suivre notre auteur dans le développement de sa doctrine, par un simple extrait; il faudroit copier son mé-

moire en entier. C'eſt une eſpece de démonſtration géométrique, dont l'anatomie & l'obſervation médicale fourniſſent les données, & dont la concluſion eſt que la membrane veloutée de l'eſtomac étoit le foyer des déſordres obſervés dans ce cadavre; que les délabremens des autres viſceres n'étoient que ſymptomatiques, & une ſuite de leur dépendance nerveuſe directe avec l'eſtomac. De cette concluſion, & de l'examen des maladies des autres viſceres, naît ce corollaire, que la nature ne pouvant jamais occaſionner par aucun de ſes écarts l'eſpece de deſtruction décrite dans le procès-verbal, elle eſt néceſſairement l'effet d'une ſubſtance étrangere & corroſive.

Mais quelle étoit cette ſubſtance, quel étoit ce poiſon ? c'eſt l'objet de la ſeconde partie de ce mémoire, & du travail de m. *Salin*, qui, connoiſſant toute l'importance de ſes fonctions, dans une circonſtance auſſi difficile, ne vouloit rien laiſſer à deſirer aux juges. Appliqué depuis long-temps à recueillir tout ce que les auteurs ont dit des effets des différentes eſpeces de poiſons, & à comparer leurs obſervations avec les faits que lui a préſentés ſa pratique, il ſe borne, dans la diſcuſſion préſente, aux poiſons qui ſont tels de leur nature; &, dans cette claſſe,

à ceux que l'on fait produire des ravages analogues aux désordres reconnus sur le corps du sieur *Lamotte*. Il passe donc en revue successivement les effets de l'arsenic, des *ranunculi*, de la mandragore, de l'opium, de la belladona, de la ciguë, du sublimé corrosif, des acides minéraux, de la pierre à cautere, des substances cornées; & il force de conclure, avec lui, que le sublimé corrosif seul a pu produire ces désordres.

Ces réflexions sont terminées par un grand nombre de notes remplies d'érudition, & de faits confirmatifs de la doctrine qu'elles contiennent. Nous sommes forcés d'y renvoyer nos lecteurs, en les exhortant à méditer ce mémoire important. Ils sauront certainement gré à l'auteur d'y avoir ajouté ses observations sur la maladie épidémique de 1771.

Troisieme mémoire par m. *Solier de la Romilais*, docteur-régent & médecin de l'Hôtel-dieu, sous ce titre : *Compte rendu à la faculté de médecine de Paris, des effets des pilules de verd-de-gris .... dans le traitement du cancer.*

« La faculté de médecine de Paris, attentive à tout ce qui peut contribuer à » la santé des citoyens, est toujours prête » à accueillir les remedes nouveaux, s'ils

» peuvent être utiles. Instruite des efforts
» que faisoit m. *Gerbier* (l'un des méde-
» cins de MONSIEUR, servant par quar-
» tier) pour accréditer un remede contre
» les cancers, & dont le verd-de-gris étoit
» la base ; & sachant d'ailleurs que plu-
» sieurs médecins célebres avoient em-
» ployé différentes préparations de cuivre
» à l'intérieur, sans danger, & quelquefois
» avec succès, dans d'autres maladies très
» graves, elle desira connoître quel parti
» on pourroit tirer de l'application de cette
» substance au traitement des maladies can-
» céreuses. Elle m'engagea en conséquence
» à administrer, dans l'hôpital de Saint-
» Louis, à quelques malades affligés de
» cancers, le remede de m. *Gerbier*, dont
» j'avois la composition, absolument sem-
» blable à celle que ce médecin a publiée
» depuis : elle me chargea en même temps
» de lui rendre compte de ses effets ».

« Il ne me falloit rien moins que cette
» espece d'autorisation, jointe à l'exem-
» ple des anciens qui se sont servis de re-
» medes internes tirés de ce métal...,
» pour me déterminer à donner une sub-
» stance, justement réputée dangereuse,
» sur-tout à des pauvres....; je ne me
» suis pas même permis de le faire sans
» en conférer avec un de messieurs les

» administrateurs, qui s'en reposa sur ma
» prudence; & sans annoncer aux malades
» eux-mêmes que le remede que j'allois
» leur donner, pourroit avoir de funestes
» effets, qu'il étoit fort incertain qu'il en
» eût de bons; qu'enfin c'étoit du verd-
» de-gris que je me proposois de leur faire
» prendre, espece de poison dont ils
» étoient maîtres de ne pas essayer les
» douteuses vertus.... Malgré tout ce que
» cet avis, que je leur devois, pouvoit avoir
» d'effrayant, un grand nombre de cancé-
» reux se présenta avec confiance. Je n'en
» choisis que six (quatre hommes & deux
» femmes) qui furent mis, le 7 juin 1777,
» à l'usage du remede, qui fut préparé à
» l'Hôtel-dieu par m. *Vassou*, premier
» apothicaire ». Un septieme malade se
joignit dans la suite aux six premiers.

Nous n'avons pas cru pouvoir donner une idée plus vraie des motifs & du zele de m. *de la Romillais*, qu'en transcrivant cette introduction qui précede le compte rendu.

Ce compte présente l'état des malades, décrit avec l'exactitude la plus scrupuleuse, l'histoire de leur traitement jour par jour, & l'exposé fidele de tout ce qu'ils ont éprouvé. Il n'est pas possible de rien retrancher de ce tableau, il faut le voir en

entier, & le ſuivre dans tous ſes détails, afin d'en apprécier le réſumé, qui eſt, 1°. qu'un ſeul malade a paru guéri; 2°. deux paroiſſent en avoir reçu quelque bien, mais il s'en faut beaucoup qu'ils ſoient guéris; 3°. un quatrieme, chez lequel il y avoit complication de ſcorbut, s'en eſt trouvé plus mal; cette derniere maladie, quoique très légere d'abord, s'étant développée, & étant devenue plus grave rapidement, ſans que le mal cancéreux ait été adouci; 4°. deux autres ſont morts, l'un peu de temps, l'autre cinq mois après avoir fait uſage de ce remede, ſans qu'il ſoit poſſible de dire qu'il en ait été en aucune maniere la cauſe; 5°. enfin une des malades a paru être la victime de ſon courage à prendre un remede qui n'a opéré chez elle que de triſtes effets.

D'après ce réſumé, m. *de la Romillais* apprécie le cas que l'on doit faire du verd-de-gris contre le cancer. Il eſt porté à croire qu'on pourroit en obtenir quelques bons effets dans le traitement de certaines maladies cancéreuſes, en le maniant avec toute la prudence qu'un pareil remede exige, & ſur tout en émouſſant ſa qualité émétique, qui fatigue infiniment les malades, à l'exemple des anciens médecins dont il a rapporté pluſieurs formules.

Il eſt bien à deſirer que ce travail de m. *de la Romillais* ſerve de modele, dans les épreuves auxquelles le bien de l'humanité veut que l'on ſoumette tous les remedes annoncés comme nouveaux, ou donnés pour des ſecrets, avant d'expoſer le public à leur uſage. Il ſeroit à ſouhaiter que tous ces merveilleux ſpécifiques, vantés avec tant d'enthouſiaſme, fuſſent renvoyés pardevant un tribunal auſſi éclairé & auſſi impartial, on compteroit moins de victimes de la crédulité.

L'extrait, fort abrégé, que nous venons de donner des trois mémoires lus à la ſéance publique de la faculté, excitera ſans doute chez nos lecteurs les mêmes vœux que nous formons, pour que cette compagnie puiſſe enfin rendre publics tous ceux qu'elle a annoncés.



OBSERVATION

Qui prouve que l'usage des sangsues, appliquées sur la partie malade, est, dans certaines occasions, de la plus grande utilité...; par m. DUSAUX, *médecin à Dax.*

Le 11 juin 1779, à huit heures du soir, je fus prié de voir une demoiselle, âgée d'environ 35 ans, sujette, depuis 12, à des douleurs de rhumatisme, & à des attaques fréquentes de vapeurs. Elle souffroit dans ce moment des douleurs vives dans l'articulation du bras avec l'épaule, sans tension apparente, sans enflure ni rougeur; elle se plaignoit sans cesse, & ses plaintes redoubloient dès qu'on portoit le doigt sur la tête de l'*humérus*, & qu'on lui faisoit faire le moindre mouvement du bras ou de la main; le pouls étoit fréquent, dur & élevé. Je proposai la saignée, la malade étoit fortement prévenue contre celle du bras : il fallut la saigner du pied. On lui avoit appliqué, sur la partie souffrante, de l'onguent d'althæa, dont l'odeur fatiguoit la malade, sans la soulager; je le fis ôter, & lui substituai des compresses doubles trempées dans l'eau-de-vie, le

camphre & l'huile de noix muſcade. Après quoi, je lui fis avaler quelques gouttes anodynes dans un verre d'eau : elle paſſa la nuit aſſez tranquillement. Mais, dès le point du jour, les douleurs ſe renouvellerent avec plus de violence, & la malade ſe plaignit de pulſations très ſenſibles dans l'articulation. Je craignis une ſuppuration des parties intérieures, ſur tout vers la tête de l'humérus ; je ſentois que ce ſeroit le comble du malheur ; & , ce qui redoubloit ma crainte , c'eſt que j'avois encore préſente la cataſtrophe funeſte d'un homme en place, généralement eſtimé, que j'avois vu périr des ſuites d'une pareille douleur.

Ce monſieur étoit, depuis fort longtemps, tourmenté de la goutte, dont les accès fréquens étoient le plus ſouvent irréguliers & très ſérieux. Il vint à nos bains chercher du ſecours contre une douleur très vive, qui occupoit toute la partie de la hanche gauche , & l'articulation de la cuiſſe. Un jeune médecin , homme d'eſprit, s'étoit perſuadé que ces bains lui ſeroient ſalutaires. Il le perſuada au malade , & l'y conduiſit. Avant que d'en commencer l'uſage, le malade me conſulta : je ne fus pas de l'avis de ſon médecin. Je trouvai le pouls plein , dur & fréquent ; j'annonçai que les bains irriteroient la

mal, & augmenteroient la fievre : mais le médecin ordinaire, trompé par le baigneur qui, craignant de perdre une bonne aubaine, lui citoit des cas prétendus semblables, où les bains avoient fait merveilles, persista dans son opinion, & le malade fut baigné. Il éprouva bientôt la justesse de mon prognostic ; les douleurs s'aigrirent, ainsi que la fievre ; il fallut y renoncer. Le malade, qui n'auroit pu que très difficilement se retirer, se détermina à demeurer dans cette ville avec son médecin, & me pria cependant de le voir. Ce médecin, ne se doutant point de la nature du mal, le fatigua de remedes de toute espece ; lui appliqua même, à plusieurs reprises, de vastes véficatoires sur la partie malade, où il excita & entretint long-temps un ulcere, dans la vue, disoit-il, de détourner & d'évacuer l'humeur peccante qui avoit résisté aux purgatifs, ajoutant ainsi sans cesse de nouveaux tourmens à ceux que causoit la maladie.

On sera vraisemblablement surpris que le malade, homme de bon sens & très judicieux, & d'ailleurs d'un âge avancé, mais d'une constitution forte & robuste, se soit prêté avec tant de constance à des promesses illusoires ; mais ces promesses faisoient envisager une cure radicale, & je croyois ne pouvoir offrir que du soulagement.

Je fis en particulier tous mes efforts pour désabuser le médecin, & le convaincre de son erreur; tout fut inutile. Voulant d'ailleurs éviter toute sorte de contestation publique, qui n'aboutit ordinairement qu'à rendre les médecins ridicules, & la médecine méprisable, je me bornois à dire mon avis. Le malade, à la vérité, réclamoit souvent les calmans que je lui proposois; mais il se livroit néanmoins toujours aux espérances chimériques dont on le berçoit, à quoi ses parens, qui desiroient ardemment sa guérison, contribuoient efficacement.

Malheureusement le malade succomba au milieu des plus flatteuses espérances, & on trouva à l'ouverture de la partie malade, que je sollicitai, la plus grande partie de l'os ischion, de celui des iles, la tête du *fémur* cariées, & les chairs voisines abscédées.

Pour prévenir un pareil malheur, dont je voyois ma malade violemment menacée, le lendemain 18 j'exigeai qu'elle fût saignée du bras malade; elle le fut, malgré sa répugnance; mais difficilement, parce qu'on ne pouvoit manier le bras sans redoubler les douleurs. A peine avoit-on tiré douze onces de sang, qu'elle s'évanouit. Elle revint cependant bientôt de cet évanouissement; mais elle fut si foible,

pendant toute la journée, qu'elle avoit peine à se faire entendre; la douleur cependant étoit plus supportable, les pulsations moins sensibles, & les plaintes suspendues. Elle passa la nuit dans cet état; le matin tout changea : les douleurs furent très vives, les pulsations plus fréquentes, plus fortes, les cris continuels. Je conseillai d'appliquer dix sangsues sur la partie malade, ou aux environs; une heure après on vint m'annoncer qu'on n'avoit pu, par aucun moyen, parvenir à les faire prendre : j'en fus mortifié, parce que je ne voyois point d'autre moyen praticable de prévenir la suppuration que je craignois. Je me rendis tout de suite chez la malade, & ayant observé la partie avec attention, je reconnus qu'elle étoit encore imbue de l'onguent d'althæa, que j'en avois fait ôter l'avant-veille, lequel révoltoit ces petites bêtes. Je fis laver la partie avec de l'eau chaude & du savon, & ensuite avec de l'eau pure; après quoi j'y fis présenter les sangsues qui prirent sans difficulté (1). Alors je recommandai

(1) Ce détail ne paroîtra pas trop minutieux aux médecins zélés, qui sont persuadés qu'ils ne doivent rien négliger de ce qui peut intéresser le salut des malades qui leur ont confié le soin de leur santé.

de nouveau, qu'après qu'elles auroient lâché prise, on entourât le bras & l'épaule de serviettes usées, pour recevoir le sang qu'on laisseroit couler, des piqûres, pendant quatre heures. Le sang coula effectivement, mais lentement. Au bout des quatre heures on appliqua sur les piquures de la charpie rapée, qui modéra beaucoup l'écoulement, lequel ne cessa cependant tout-à-fait que vers les dix heures du soir.

Je n'eus pas peu de peine, pendant la journée, à calmer les inquiétudes des parens, qui craignoient qu'elle ne perdît la vie avec le sang; mais la malade, qui se sentoit soulagée à mesure qu'il couloit, m'aida beaucoup à les tranquilliser.

Dès-lors les pulsations, qui m'avoient alarmé, cesserent totalement; les douleurs furent supportables, & au moyen de compresses imbibées d'une décoction de feuilles de morelle & de solanum, avec des fleurs de mélilot, qu'on tint continuellement sur la partie, elles cesserent aussi bientôt: il n'y eut que le mouvement du bras qui resta long-temps gêné, & pour lequel elle fût aux bains de Tercis, qui le rendirent plus aisé.

On pourroit peut-être trouver étrange que je n'eusse pas proposé, en faveur du malade dont j'ai rapporté l'histoire, le

même moyen de prévenir la suppuration, qui a si bien réussi sur la malade qui fait le sujet de cette observation. Mais lorsque ce malade arriva dans cette ville pour y prendre les bains, le mal avoit déjà fait trop de progrès; il n'étoit plus possible de prévenir la perte de cet honnête-homme, ni par l'application des sangsues, ni par aucun autre moyen quelconque. Les os, & les chairs voisines, étoient abscédés, rongés & cariés depuis long-temps, & la profondeur des chairs, qui recouvroient ces parties, ne permettoit pas de les visiter, moins encore d'y porter remede.

Je n'entreprendrai point d'expliquer comment la saignée faite par les sangsues a calmé aussi promptement une douleur aussi vive, & les accidens qui l'accompagnoient; je conclurai seulement de cet effet, que nous devons être un peu plus hardis dans l'emploi de ce moyen; & que dans le cas où la saignée est indiquée par une pléthore locale, & qu'en même temps on est autorisé à craindre, pour d'autres parties, les suites de cette saignée, il faut avoir recours aux sangsues appliquées sur & proche le siége de la pléthore; qu'on peut en appliquer plusieurs à la fois, & qu'on ne doit pas craindre l'évacuation qu'elles procurent, 1°. parce qu'elle est toujours moindre qu'elle ne paroît; car

une petite quantité de ſang ſuffit pour teindre une grande quantité de linge; 2°. parce que les évacuations & les autres changemens, qui ſurviennent dans la machine humaine, l'affectent d'autant moins qu'ils ſe font plus lentement.

Une femme qui dans une perte, un homme qui dans une plaie du poumon, ne ſupporteroient pas, ſans périr, une évacuation ſuivie de 3 livres de ſang, en ſupporteront une de 8 à 10 livres, qui ne ſe fera que lentement, dans l'eſpace de 3 ou 4 jours; d'ailleurs le médecin eſt toujours le maître d'en modérer la quantité.

MANIERE d'embaumer les cadavres; par LOUIS DE BILS.

VERS le milieu du dernier ſiécle *Louis de Bils*, hollandois, ſeigneur de Coppenſdam & de Bonem, ſe rendit célebre à Herzogenbuſch en embaumant les cadavres d'une maniere particuliere dont il fut l'inventeur. Il en fit un ſecret à ſes contemporains, dans l'eſpérance de le vendre chérement. Beaucoup de médecins s'occuperent alors de ſa découverte; pluſieurs ſe vanterent de l'avoir pénétrée, & d'avoir atteint la même perfection. Ces prétentions donnerent lieu à des écrits & à des querelles ſanglantes. *Jean van Horn*,

Thomas Bartholin, *Barbette*, *Pauli*, *Clauder*, *Allich*, tous, ſans nier les faits avancés par *Bils*, blâmerent ſa manipulation, & ſoutinrent contre lui la bonté de leur méthode, à laquelle ils donnerent la préférence. *Bils* cependant ne manquoit pas de partiſans; parmi ceux-ci on diſtinguoit *Thomas Andrée*, *Denſing*, *Burchard*, *Vitterberg*. Le premier ſeul eut ſon ſecret; les autres, ainſi que ſes détracteurs, l'imiterent ſeulement d'une maniere imparfaite. La méthode de *Bils* étoit à un tel degré de perfection, que non-ſeulement il parvenoit à changer en mumies incorruptibles les cadavres récens, mais qu'il les préparoit avec un égal ſuccès lorſqu'ils commençoient à ſe corrompre, & les rendoit ainſi propres à ſervir aux démonſtrations anatomiques pendant des mois entiers, même en été, ſans qu'ils perdiſſent leur flexibilité, ni qu'ils répandiſſent aucune odeur déſagréable; ni enfin que les démonſtrateurs fuſſent gênés par l'épanchement du ſang. Ces faits ſont conſtatés par pluſieurs écrivains de ſon temps; mais on trouve encore dans les cabinets & les amphithéâtres de Hollande des préparations de *Bils*, qui dépoſent en faveur de ſa méthode.

Bils, n'ayant pu trouver l'occaſion de tirer un prix convenable de ſa découverte,

la

la laissa par écrit à ses héritiers, comme un patrimoine précieux; il l'écrivit en hollandois, & la fit légaliser & sceller par le magistrat, après sa mort qui arriva en 1669. Ce secret passa enfin entre les mains de *Corradi*, médecin de Leyde, qui ouvrit le paquet; celui-ci la remit à m. *Pallas* en original, avec toutes les pieces justificatives au soutien, & m. *Pallas* s'est fait un devoir de communiquer au public cette maniere d'embaumer, & de la tirer de l'oubli, dans le dessein de faire une chose agréable non-seulement aux anatomistes, mais même aux grands qui desirent de préserver les cadavres de la corruption, & voudroient passer en cela les Egyptiens.

Lors donc qu'on veut embaumer un cadavre, on doit avoir d'abord l'attention de n'en séparer aucune partie. Cependant, afin de pénétrer plus facilement dans les parties molles, on ouvre les parties contenantes de l'abdomen par une incision cruciale, & l'on pratique de même une ouverture suffisante au diaphragme, pour donner un libre accès à la liqueur antiputride; on fait une autre incision cruciale à l'occiput, & on emporte une piece de l'os sans cependant rien déranger dans l'intérieur du crâne; on peut encore, dans le dessein de donner plus d'activité aux

liqueurs, injecter de l'excellente eau-de-vie dans les intestins, les nettoyer ainsi; & enfin on enferme le cadavre dans une toile fine qu'on lie au-dessus de la tête & des pieds, avec des cordons de soie.

On a préparé une caisse d'étain, sans couvercle, longue de huit pieds, large de deux, & haute de trois; elle se renferme dans une de bois de chêne bien sain, dont les jointures sont bien assurées par des bandes de fer; on a soin qu'elle ferme exactement, & avec un fort couvercle. Avant de placer le cadavre dans la caisse d'étain, on y jette soixante livres d'écorce de chêne, réduite en poudre grossiere, cinquante livres d'alun de Rome, autant de poivre, le tout également en poudre, & cent livres de sel gemme; & l'on jette enfin sur ces divers ingrédiens 200 *stoof*, ou à-peu-près 1600 livres d'excellente eau-de-vie, avec environ moitié de bon vinaigre.

Après avoir bien agité le mélange avec une spatule de bois, on applique le couvercle, & on laisse reposer environ une heure; ensuite on y plonge le cadavre, & on le suspend dans la liqueur en attachant les cordons de soie qui sont à la tête & aux pieds à un bâtis de bois, de maniere qu'il y ait à-peu-près deux pieds de liqueur qui le surnagent; on couvre ensuite

la caiſſe d'étain avec des couvertures de laine bien épaiſſes, on poſe le couvercle de bois, & l'on ferme exactement les jointures avec de la cire.

Le cadavre reſte en cet état pendant trente jours, ſi ce n'eſt qu'on l'ôte de la liqueur le troiſieme jour, & enſuite tous les autres vingt-ſept jours; on le place alors ſur le ventre pour faire écouler ce qui y eſt contenu, & on en lave la cavité avec de l'eau-de-vie; après avoir enſuite agité la compoſition, on le replace dans la même ſituation; en le maniant de la ſorte, il faut avoir attention de n'en détacher ni les cheveux, ni les ongles, ni l'épiderme qui tiennent alors fort peu.

Après les trente jours on place le cadavre dans une caiſſe ſemblable à la premiere, & dans un mélange abſolument le même en quantité & en qualité; on l'y tient 30 autres jours, en ſuivant en tout le même procédé; après ce temps, le cadavre acquiert de la fermeté, & peut être manié plus hardiment. Alors on nettoie la peau avec des éponges fines, on peigne les cheveux *qui ont crû*, & on peut expoſer le cadavre à l'air pluſieurs jours, & même l'habiller.

Alors on nettoie la premiere caiſſe avec le plus grand ſoin; on y verſe la même quantité d'eau-de-vie & de vinaigre; on

y ajoute 44 livres d'aloës, & autant de myrrhe, 20 livres de mastic, autant de noix muscade, de cloux & de canelle; le cadavre reste dans ce mélange pendant deux mois sans qu'on y touche. Les sels, qui d'abord l'avoient pénétré, en sont alors extraits, & à leur place les parties résineuses & balsamiques s'y introduisent & le disposent à l'exsiccation.

Ce temps expiré, on ôte le cadavre, on le lave avec la partie liquide du mélange, on replace les parties dérangées dans la capacité du ventre, & on met le cadavre à sécher; on desséche également les féces, qui sont déposées du mélange, à un feu doux, & elles servent de premier lit dans le cercueil destiné à recevoir le corps: cela suffit pour le conserver dans une tombe séche & aërée; mais si on veut en faire une momie incorruptible, il faut le dessécher. On forme, pour cet effet, un petit cabinet muré bien fermé, avec deux fourneaux extérieurs disposés de maniere à y entretenir continuellement une chaleur égale & considérable. Il faut de plus brûler tous les jours, dans cet endroit, au moins deux livres d'encens & de mastic; on a en outre le soin de retourner souvent le cadavre, & d'en essuyer toute l'humidité; le desséchement, qui n'altere d'ailleurs en rien la momie, étant au degré

néceſſaire, on l'embaume avec une composition de ſix onces d'ambre-gris, huit onces de baume du Pérou, & quatre onces d'huile eſſentielle de canelle. Après enfin l'avoir habillé comme on le juge à propos, on le place dans une caiſſe d'étain renfermée dans une ſeconde de plomb.

RÉFLEXIONS

SUR un article du diſcours préliminaire de la traduction d'un ouvrage de m. THEDEN, *un des principaux chirurgiens généraux du roi de Pruſſe, par m.* CHAYROU, *chirurgien-major du régiment de Neuſtrie : par m.* HOIN, *docteur en médecine, maître en chirurgie à Dijon, & premier chirurgien en ſurvivance de l'hôpital général de la même ville.*

C'EST un peu tard que l'ouvrage de m. *Theden*, traduit par m. *Chayrou*, m'eſt parvenu. Le diſcours préliminaire eſt rempli de détails intéreſſans ; mais il me ſemble que le jugement porté par le traducteur, contre l'uſage du forceps & contre leurs illuſtres correcteurs, mm. *Levret* & *Smellie*, eſt d'autant plus ſévère qu'il eſt

moins mérité, & que les raiſons qui l'ont déterminé à proſcrire cet utile inſtrument, de la pratique des accouchemens, n'ont pas toute la ſolidité qu'elles devroient avoir pour opérer une réforme qui lui paroît ſi néceſſaire : j'eſpere donc que les réflexions ſuivantes, dictées par la théorie, & ſur tout par la pratique, ſeul & vrai guide de tout chirurgien pénétré de l'importance de ſon art, & par conſéquent bien éloigné d'être partial (1), ne déplairont point à l'auteur qui les a fait naître.

Il commence d'abord par la revue du ſac de l'accoucheur, où l'inſpection des crochets inſpire à m. *Chayrou* une juſte horreur; mais dont la chirurgie moderne a ſu reſtreindre l'uſage à quelques cas ſeulement, après les avoir réformés dans leur figure, & y avoir ajouté des gaînes qui les empêche de nuire à la mere. Viennent enſuite les forceps qui, ſelon notre

---

(1) Eleve de l'illuſtre m. *Levret*, on pourroit me ſoupçonner de prévention; mais l'intérêt de la vérité & de l'humanité, eſt le ſeul motif qui m'a déterminé à défendre la doctrine de mon maître, & à démontrer que loin d'être préjudiciable, comme m. *Chayrou* a voulu le perſuader, elle eſt de la plus grande utilité, & eſt fondée ſur la théorie la plus lumineuſe, & la pratique la plus brillante & la plus étendue, puiſqu'elle eſt celle de toute l'Europe.

auteur, ne méritent guere plus d'être conservés; & en voici la raison :

1°. *Ils sont dangereux en ce que, abstraction faite de leurs avantages ou désavantages, ils ne peuvent être maniés sans risques, que par celui auquel un exercice suffisant aura donné complétement l'habitude de s'en servir.* Il paroît que voulant démontrer les dangers qui accompagnent l'usage du forceps, il n'y a eu aucune *abstraction faite de leurs désavantages;* ce sont eux sans doute qui ont forcé à prononcer l'arrêt de leur bannissement de l'arsenal du chirurgien accoucheur : mais faut-il mettre sur le compte de cet instrument, les accidens qui peuvent résulter du mauvais emploi qu'en auront fait des chirurgiens non exercés, & n'ayant aucune connoissance des parties qui sont intéressées dans l'accouchement, non plus que du manuel des instrumens dont ils se servoient. Quel instrument, même le *levier de Roonhuyssen*, (qui est le seul instrument que m. *Chayrou* conserve dans les accouchemens) ne produira pas les accidens les plus funestes dans les mêmes circonstances? Tout homme qui s'ingere à manier un instrument dont il ne connoît pas le méchanisme, ou qui du moins par ses connoissances théoriques n'est pas en

état de réparer le défaut d'exercice, ne mérite pas le nom de chirurgien.

2°. *Entre les mains les plus exercées, le forceps est inutile.* Prouver cette assertion n'est pas facile. Ce que dit m. *Chayrou* sur la connoissance des dimensions respectives du bassin & des parties du fœtus, du rapport de ces parties entr'elles, est de la plus grande justesse. Mais ensuite lorsqu'il avance que, dans le cas où le bassin est si vicié que le passage de l'enfant est impossible, *il faut, quand il est mort, le couper par morceaux*, ne me paroît pas aussi juste. 1°. Existe-t-il des signes assez certains de la mort de l'enfant, pour se déterminer à le dépecer ainsi, sur tout lorsque la tête ou aucune des parties de l'enfant n'ont pu s'engager. L'observation 336e, rapportée par *la Motte*, où ce célebre accoucheur ouvrit le crâne à un enfant dont la tête étoit enclavée depuis quatre jours, & qu'il avoit cru mort, ainsi que m. *des Rosiers* son confrere, qui cependant vint encore vivant, est bien faite pour interdire à jamais un moyen aussi cruel. 2°. La manœuvre à employer pour couper par parties un enfant renfermé dans la matrice à travers un bassin assez difforme pour rendre impossible l'accouchement, n'est facile que dans le cabinet.

L'introduction d'instrumens tranchans dans l'utérus, les efforts qu'il faut nécessairement faire pour parvenir à diviser les parties de l'enfant, ne peuvent s'effectuer qu'avec la plus grande difficulté, & le plus grand danger pour la matrice, & conséquemment pour la mere.

Si au contraire la charpente osseuse jouit de ses dimensions légitimes, la délivrance est démontrée possible, & ne peut être retardée que par des causes accessoires propres ou à la mere, ou à l'enfant, ou à tous les deux à la fois, &c. Les conséquences tirées de tous les cas apportés en preuves de cette vérité, sont très justes; mais si m. *Chayrou* eût fait usage de ses connoissances sur le méchanisme de l'accouchement naturel, c'est-à-dire, sur l'entrée de la tête de l'enfant dans le détroit supérieur du petit bassin, sur les changemens qu'elle éprouve en traversant sa capacité, ainsi qu'en franchissant le détroit inférieur de ce petit bassin, il auroit distingué les cas où *la patience, les positions appropriées, les petites manœuvres & quantité de choses de détail dont il faut posséder la science*, suffisent pour terminer heureusement l'accouchement, en faisant cesser les causes de retardement, de tant d'autres occasions qui ne se présentent que trop dans la pratique, où l'on est forcé, mal-

gré soi, d'en venir à des moyens plus énergiques, à moins qu'on ne veuille voir périr les femmes & les enfans, après avoir hâté leur perte par des manœuvres insuffisantes & souvent inconsidérées. A la tête de ces occasions je placerai les différentes especes d'*enclavemens*. Que ne peut-on, avec m. *Chayrou*, bannir ce terme de la nomenclature des accouchemens, aussi-bien que les *forceps* qui ont été inventés & perfectionnés si heureusement pour remédier à ces états contre-nature! mais je me vois forcé de croire à la réalité des uns, & à l'utilité des autres, jusqu'à ce qu'on m'ait démontré que cet accident n'a jamais existé que dans l'imagination des plus célebres accoucheurs de tous les temps, qui ont eu la bonhommie d'y croire d'après leur grande pratique, & que j'ai déja eu le malheur de rencontrer plusieurs fois dans la mienne.

D'après cela, le reproche fait à mm. Levret & Smellie, *d'avoir donné la plus grande vogue aux forceps; d'avoir passé la plus grande partie de leur vie & employé toute leur science à les perfectionner & à leur prêter des avantages qu'ils n'ont pas, au lieu de parcourir plus scrupuleusement toutes les difficultés dont les accouchemens sont susceptibles, &c.* est-il bien fondé? car d'après quoi seroient-ils donc

partis pour adapter les forceps à chaque cas où ils ont cru voir clairement démontré que, malgré tout le génie & la dextérité de l'artiste, toute autre ressource étoit impraticable, si l'*enclavement* étoit une chimere, ce qui, malheureusement pour l'humanité, n'est pas ? & c'est ce en quoi *ils ont plus fait pour l'art, & mieux mérité des hommes.* Aussi, pour fruit de leur travail, ont-ils la douce satisfaction de voir toute la grande chirurgie de l'Europe adopter leur doctrine théorique & pratique, au grand avantage des meres & des enfans, dont un très grand nombre a été sauvé par cet heureux moyen.

L'illustre m. *Levret* a démontré, dans un article particulier sur le *levier de Roonhuyssen*, que cet instrument n'étoit & ne pouvoit être utile que dans un seul cas; savoir, celui où la tête se présentant obliquement à l'entrée du détroit supérieur du petit bassin, s'engage dans cette situation, & se trouve arrêté dans sa marche par l'épine de l'un ou l'autre ischion : alors on redresse, à l'aide de ce levier, peu à peu la tête, & on la ramene à son état naturel. Ne faut-il pas une prévention bien grande contre le forceps, pour faire adopter un instrument aussi défectueux à l'exclusion de tous autres ?

La plûpart des accouchemens ne sont

difficiles, *ou ne le deviennent*, *que parce que la tête s'avance dans une position oblique*, *& s'engage par un diametre plus ou moins grand*, *dans une dimension plus ou moins étroite du bassin*, *&c*. M. *Chayrou* demande ensuite *comment opere*, *dans ce cas*, *le forceps? Corrige-t-il le vice des positions? diminue-t-il le diametre du corps à extraire? étend-il les dimensions du passage? rien de tout cela*, conclut-il. Raisonnons d'après ces paroles, & voyons si la conclusion n'est pas contraire dans tous ses points, à la saine doctrine, & principalement à ce qui se rencontre dans la pratique.

1°. *Qu'est-ce qu'une tête engagée par un diametre plus ou moins grand*, *dans une dimension plus ou moins étroite du bassin*, si ce n'est, comme l'ont cru jusqu'à ce moment tous les accoucheurs, une tête *enclavée*? Définition à laquelle il faut ajouter ces paroles remarquables de la Motte, *autant en avant qu'elle le peut par les continuelles & violentes douleurs que la femme souffre*, *lesquelles agissent sur cet enfant dont la tête s'alonge & s'applatit d'une telle maniere pour s'ajuster au moule de ce passage*, *que le cuir chevelu en devient si tuméfié*, *qu'il y fait paroître comme une seconde tête ou une double*, *qui néanmoins demeure enclavée entre les os*, *sans*

pouvoir en ſortir, & qui s'y engage même d'autant plus, qu'elle avance; mais venant à s'élargir à meſure qu'elle avance, & l'ouverture qu'elle eſt obligée de forcer diminuant de plus en plus, fait que la tête y reſte enclavée, juſqu'à ce qu'un accoucheur inſtruit ait, au moyen du forceps, favoriſé le déclavement.

M. *Chayrou* admet déjà le faux enclavement, mais ſous un autre nom; il ne lui reſtoit qu'un pas à faire pour admettre les vrais, dont je viens de donner la définition générale, d'abord d'après lui-même, & enſuite d'après *la Motte*. La diſtinction que je fais de pluſieurs eſpeces d'enclavemens, naît de la différence des diametres du petit baſſin, & des diverſes dimenſions de la tête de l'enfant. Un coup-d'œil ſur ce qui ſe paſſe dans l'accouchement naturel, & ce qui arrive dans l'enclavement, démontrera ſi les *la Motte*, les *Mauriceau*, les *Levret*, les *Smellie*, & tout ce qu'il y a d'accoucheurs inſtruits, ſont tombés dans l'erreur en annonçant cet état contre-nature, que leur longue pratique ne leur avoit que trop appris à connoître.

Le petit baſſin ſe diviſe en détroit ſupérieur, en cavité & en détroit inférieur. Chacune de ces parties a ſes différens diametres: le détroit ſupérieur en a trois;

un grand qui s'étend d'un iléum à l'autre, un petit de la saillie du sacrum au pubis, & enfin un moyen croisant les deux premiers, d'une échancrure ischiatique à la cavité cotyloïde du côté opposé. La cavité du petit bassin a deux dimensions différentes, une grande de devant en arriere, une plus petite d'un ischion à l'autre. Pour le détroit inférieur, quoiqu'au premier coup-d'œil ses différens diametres paroissent égaux, cependant au moment de l'accouchement le coccyx se reculant augmente celui d'arriere en-devant d'environ un pouce. On trouve également différens diametres à la tête de l'enfant ; un grand s'étendant du sommet de la tête au menton, un moyen qui va du front à l'occipital, un petit se mesurant d'une oreille à l'autre.

Pour que l'accouchement soit naturel, il faut que les dimensions de la tête de l'enfant répondent à celles du détroit supérieur. Aussi l'enfant se présente-t-il le plus ordinairement par la suture lambdoïde, une oreille au pubis, & l'autre au sacrum, ou au moins obliquement ; la tête avance successivement dans cette position, & quand l'oreille est parvenue vis-à-vis la concavité du sacrum, la partie postérieure supérieure des pariétaux & l'occipital commençant à être gênés par les ischions, la

tête fait ſpontanément un quart de tour pour ſe metre plus à l'aiſe ; c'eſt-à-dire, que les oreilles ſe placent latéralement au baſſin, tandis que le front ſe loge dans le vuide du ſacrum. Les contractions utérines continuent, la tête ſe plonge de plus en plus dans le petit baſſin, toujours en ſe relevant pour ſe modéler à la pointe du ſacrum & du coccyx : alors l'occipital s'arc-boute ſous l'arcade du pubis qui lui ſert de poulie, & facilite le dégagement de la face, qui, appuyant fortement ſur le coccyx, l'oblige de reculer & de livrer paſſage au plus grand diametre de la tête de l'enfant.

Telle eſt la marche de l'accouchement naturel ; mais ſi, 1°. la tête de l'enfant ſe préſentant bien, dans un baſſin bien conformé, au lieu de ſe contourner pour préſenter les deux oreilles latéralement, eſt chaſſée trop promptement entre les deux iſchions ; que les contractions utérines venant à ſe continuer vivement, l'engagent de plus en plus dans cette ſituation, juſqu'au point de ne plus avancer malgré la violence des douleurs ; qu'alors il ſe forme ſur la tête une tumeur qui va toujours en augmentant, ſi l'enfant eſt vivant, accident accompagné du gonflement de la vulve & de l'intérieur du vagin, la tête

ne pouvant avancer ni reculer, malgré les efforts de l'accoucheur, ne reconnoîtra-t-on pas alors, avec tous les gens de l'art, un véritable *enclavement*, qui est un des plus fréquens?

2°. Si la tête, au lieu de se présenter latéralement ou obliquement au petit bassin, vient à s'y engager la face par derriere & l'occipital en-devant, quoique ce soit toujours la suture lambdoïde qui soit située à l'orifice, les contractions utérines se soutenant avec vigueur, le front se trouve arrêté par la saillie de l'os sacrum, tandis que l'occipital descend pendant un certain temps, & s'arrête enfin. La nature fait alors de vains efforts, la tumeur sur la tête se forme & augmente seccessivement; le casque osseux arrêté ne peut avancer ni reculer, malgré les secours les mieux entendus: on ne peut méconnoître ici une seconde espece d'*enclavement*.

3°. Si, au lieu de la suture lambdoïde, c'est la fontanelle ou bregma antérieur qui se présente à l'entrée du petit bassin, & que l'accoucheur ne puisse pas de bonne heure corriger cette mauvaise situation, soit qu'il ne l'ait pas reconnue d'abord, ou qu'il ait été appellé trop tard, & qu'ainsi la tête s'engage dans cet état, ce sera également un *enclavement*; de même que

si

si c'est l'un ou l'autre pariétal qui se présente. Ces différentes especes d'*enclavemens*, & plusieurs autres dont il seroit trop long de faire mention, sont ceux qu'on nomme *vrais*, parce que ce n'est qu'à l'aide du forceps qu'on parvient à les faire cesser, quand ils sont formés, & que tous autres moyens seroient insuffisans. Il y en a de faux qui dépendent, 1°. de l'obliquité plus ou moins grande de la tête, mais ne répondant point aux situations que je viens de décrire, & c'est le seul que m. *Chayrou* semble admettre; 2°. de la tête bien située, mais volumineuse, & les ischions un peu plus rapprochés que dans l'état naturel, ce qui apporte souvent un retardement assez considérable à l'accouchement; 3°. enfin lorsque le coccyx, soudé chez une femme déja un peu âgée, empêche pendant un certain temps le dévelopement de la face. C'est dans ce cas-ci que *les petites manœuvres*, *les situations appropriées*, & *le levier de Roonhuysen*, & sur tout beaucoup de patience de la part de l'accoucheur, réussiront presque toujours.

(*La suite au journal prochain*).

ESSAI

Sur la causticité des sels & des précipités métalliques (1) ; *par m.* BERTHOLET, *médecin de Paris.*

PREMIERE PARTIE.

RIEN n'est peut-être plus capable de faire sentir la puissance qu'exerce la nature dans les plus petites parties de la matiere, que la propriété que possédent certaines substances de déchirer & de décomposer d'autres substances par le seul contact.

Il étoit naturel que la physique, si jeune encore, attribuât ce phénomène à un être doué d'une prodigieuse activité, au principe du feu. L'explication étoit conforme à l'impression des sens, & elle pouvoit être décorée d'un extérieur scientifique.

Je vais présenter des faits qui me paroissent prouver que c'est à l'absence du feu qu'est dûe la causticité des substances métalliques.

Je ne parle ici que de la causticité des

(1) Ce mémoire a été lu à l'académie des sciences, le premier décembre 1779.

sels & des précipités métalliques ; car celle des alkalis purs & des terres calcaires pures, me paroît dépendre d'une cause différente : j'ai tâché de prouver, dans le *journal de médecine*, que la causticité de ces dernieres substances s'exerce sur un principe qui est analogue aux acides, & qui se trouve abondamment dans les substances animales (1).

Personne ne me paroît avoir si bien développé que m. *Macquer*, le principe de l'action des caustiques ; c'est un effort qu'ils font pour se combiner, une tendance, une suite de leurs affinités, & je lui fais hommage de mes idées, si elles ont quelque chose de lumineux : mais cet illustre chymiste s'est contenté d'indiquer, sur cet objet, la marche de la nature, & je m'éloignerai de lui dans l'application qu'il fait des principes qu'il a établis.

Le mercure se présente d'abord à moi : d'une inaction absolue dans son état naturel, il devient le plus caustique des poisons dans le sublimé corrosif ; il est caustique encore dans ses précipités ; il exerce

(1) *Voyez* le journal de médecine du mois de *juin* 1779. J'ai conjecturé, dans la lettre qui s'y trouve, que le principe colorant du bleu de Prusse étoit un acide ; mais m. *de Morveau* a eu cette idée long-temps avant moi.

une action très modérée dans le mercure doux; plus modérée encore dans le calomélas & la panacée. Quelle peut être la chaîne de ces différentes propriétés?

J'ai exposé dans une cornue, au feu de la distillation, un mélange de sublimé corrosif & d'huile; une petite portion du sublimé s'est élevée dans le commencement, mais la plus grande partie, au lieu de continuer à se sublimer, a soutenu un degré de feu beaucoup plus considérable, & a fini par se révivifier en mercure coulant; il s'est dégagé, pendant l'opération, une grande quantité de vapeurs blanches qui paroissoient dûes à l'acide marin déguisé par l'odeur empyreumatique de l'huile brûlée; il n'a passé qu'une petite partie d'huile noire & très empyreumatique, & le charbon a été beaucoup plus abondant & plus compact qu'il n'auroit été si l'on avoit distillé l'huile seule. Cette expérience commence à prouver que le sublimé corrosif exerce une réaction puissante sur le principe inflammable; l'acide marin, qui est privé lui-même de phlogistique dans le sublimé corrosif, cherche à se combiner avec ce principe: mais l'action est sans doute beaucoup plus vive de la part de la chaux mercurielle.

J'ai mis un morceau de chair dans une solution aqueuse de sublimé corrosif; j'ai

vu bientôt un précipité abondant se former; après quoi la liqueur a un peu rougi le syrop de violettes, quoique le sublimé corrosif ait la propriété de verdir ce syrop, comme l'a déjà observé m. *Rouelle* l'aîné; la chair a perdu la cohésion de ses parties, elle est devenue friable, presque pulvérulente, & le précipité m'a présenté les propriétés du mercure doux, propriétés que je vais examiner.

La plûpart des chymistes pensent que le mercure doux ne differe du sublimé corrosif que par une plus grande proportion de mercure, & qu'il n'est plus corrosif, parce que l'acide marin est saturé. M. *Macquer* donne une explication différente & ingénieuse; il pense que la causticité du sublimé corrosif dépend de ce que l'aggrégation des parties du mercure étant rompue, elles exercent leur tendance à la combinaison, sur les corps qui leur sont offerts, & que cette causticité cesse dans le mercure doux, parce que *les parties du mercure se pressant de plus en plus auprès de celles de l'acide, se réunissent aussi de plus en plus entr'elles, & se rapprochent de l'état d'aggrégation dans lequel le mercure ne peut plus avoir aucune causticité.*

J'observe d'abord que dans le sublimé corrosif, le mercure est privé d'une bonne

partie de son phlogistique, & que pour faire le mercure doux on combine le sublimé corrosif avec du mercure coulant, c'est-à-dire, pourvu de son phlogistique. Il paroît donc qu'il y a dans le mercure doux de la chaux de mercure, du mercure métallique, & de l'acide marin. On sait que l'acide nitreux enleve le phlogistique aux substances métalliques, & que, combiné avec le phlogistique, il forme un gas qui, en cédant ce principe à l'air, donne des vapeurs rouges qui sont un témoignage incontestable de la présence du phlogistique. Cet acide attaquera-t-il la portion métallique du mercure doux ?

J'ai mis sur un bain de sable, dans un petit matras, du mercure doux & de l'acide nitreux; l'acide nitreux a paru d'abord n'avoir point d'action sur le mercure doux : mais lorsqu'il a été près du degré de l'ébullition, il s'est fait une vive effervescence; il s'est dégagé une grande quantité de vapeurs rouges, &, après cela, le calme est revenu, la dissolution s'est trouvée claire, il n'a plus paru de vapeurs rouges. J'ai continué l'évaporation jusqu'à un certain point; j'ai mis reposer alors la dissolution : le lendemain j'ai trouvé de beaux crystaux de sublimé corrosif; je les ai séparés, & je les ai mis dans un autre matras sur le bain de sable : ils ont pré-

ſenté, dans leur ſublimation, toutes les propriétés du ſublimé corroſif.

J'ai fait évaporer la liqueur dont j'avois ſéparé le ſublimé corroſif; lorſque le réſidu eut atteint l'état de deſſiccation, il s'en eſt encore élevé un peu de ſublimé corroſif, & il s'eſt dégagé beaucoup de vapeurs rouges; j'ai trouvé au fond du matras un véritable précipité rouge : de ſorte que le mercure doux a été réduit, dans cette opération, en ſublimé corroſif, & en précipité rouge. Lors donc que le ſublimé corroſif s'unit au mercure coulant pour former du mercure doux, ſa tendance à la combinaiſon s'exerce ſur le phlogiſtique du mercure; mais comme l'affinité de ce mercure avec le principe inflammable ſe trouve égale, & que d'un autre côté l'acide marin ne ſe trouve pas ſaturé autant qu'il peut l'être, & qu'il cherche lui-même à s'unir avec le phlogiſtique, il ne ſe fait aucune ſéparation : mais ces quatre parties, ſavoir, d'un côté la chaux mercurielle & l'acide marin; & de l'autre, la chaux mercurielle & le phlogiſtique forment un tout dont la tendance à la combinaiſon eſt preſque ſatisfaite, & qui par conſéquent n'a preſque plus de cauſticité. L'on verra, dans la ſuite de ce mémoire, que ſi l'acide marin n'eſt combiné qu'avec la chaux de mercure, quoiqu'il ſoit dans

un état de ſaturation, le ſel qui en réſulte eſt très cauſtique.

L'acide nitreux attaque le phlogiſtique de la portion de mercure qui en eſt pourvue; lorſqu'il l'en a dépouillée, l'affinité qu'il a avec elle ſuffit pour la détacher du ſublimé corroſif: c'eſt ainſi que cet acide enleve au tartre vitriolé une partie de ſa baſe, & qu'il forme du nitre en réduiſant le tartre vitriolé en ſel avec excès d'acide.

Si l'on ſe ſervoit d'un métal qui eût moins d'attraction pour le phlogiſtique que le mercure, il l'abandonneroit pour le laiſſer à la chaux mercurielle qui lui donneroit à ſon tour l'acide marin. C'eſt ce qui arrive lorſqu'on met une ſubſtance métallique, par exemple une lame de cuivre, dans une ſolution de ſublimé, ou lorſqu'on diſtille avec le ſublimé une ſubſtance métallique qui en chaſſe le mercure en lui cédant ſon phlogiſtique. Je rappelle ici des choſes connues pour mieux faire ſentir l'enchaînement des phénomènes.

Il ſuit de-là que lorſque les ſubſtances animales décompoſent le ſublimé corroſif, & qu'elles en précipitent une portion ſous la forme du mercure doux, elles lui cédent une portion de phlogiſtique, elles éprouvent une eſpece de combuſtion, non parce que le ſublimé corroſif contient des parties ignées, mais parce qu'il en eſt

privé, & qu'il les arrache, pour ainsi parler : en est-il pourvu, il cesse d'être corrosif. Sa qualité corrosive est donc due à la privation de ce principe.

Le mercure ayant moins d'affinité avec l'acide nitreux qu'avec l'acide marin, sa dissolution nitreuse doit se décomposer très facilement par l'attraction du phlogistique : aussi, comme m. *Pott* l'a observé (*dissert. chym. sur l'esprit de sel vineux*, sect. 8.), le mercure de cette dissolution se révivifie-t-il par le mélange de l'esprit-de-vin ; mais ce n'est point pour la raison indiquée par ce chymiste qui croit que l'acide nitreux étant dulcifié par l'esprit-de-vin, ne peut tenir le mercure en dissolution, car quoique l'acide nitreux tende de son côté à agir sur l'esprit-de-vin, l'attraction du mercure avec le phlogistique de l'esprit-de-vin est au moins de moitié dans ce phénomène, comme le prouve incontestablement la forme métallique du précipité ; l'éther révivifie aussi le mercure de la dissolution nitreuse (1) par le même principe.

Ces observations me feroient soupçonner que ce n'est point sans raison que quelques médecins ont cherché à adoucir

(1) Je dois cette observation à m. *Lambert* qui s'occupe de chymie avec moi.

les ſubſtances métalliques cauſtiques par le moyen des liqueurs ſpiritueuſes ; quoique les chymiſtes, rarement aſſez ſages pour conſulter l'obſervation dans les choſes qui paroiſſent contraires aux lumieres exiſtantes, aient décidé que ce mélange étoit au moins inutile.

Les expériences de m. *Bayen* ont jeté beaucoup de jour ſur les précipités mercuriels ; mais elles laiſſent encore beaucoup de recherches à faire. Cet habile chymiſte a découvert que les précipités du ſublimé corroſif ſe réduiſent en partie en mercure coulant, & qu'une partie plus ou moins grande ſe ſublime ſous la forme d'une eſpece de ſel mercuriel qu'il appelle *mercure doux*, ſans prétendre cependant que ce ſoit un véritable mercure doux. Il promet même de faire des recherches ſur la différence qui peut ſe trouver entre ces deux êtres ; je n'héſite pas cependant de publier mes obſervations, car comme elles ſuppoſent l'exiſtence du phlogiſtique, à laquelle m. *Bayen* ne croit pas, nous ne devons pas nous rencontrer.

Je me ſuis dit, après m'être convaincu par les expériences rapportées ci-devant de l'exiſtence du phlogiſtique dans le mercure doux : le ſel mercuriel de m. *Bayen* doit différer du mercure doux ; car il étoit dans l'état de chaux avant d'être préci-

pité du ſublimé corroſif ; l'acide auquel il étoit uni étoit lui-même privé de phlogiſtique, & il n'a pas dû en recevoir des alkalis ou des terres qui l'ont précipité.

J'ai pris le précipité du ſublimé corroſif par l'alkali volatil, je l'ai exposé à la ſublimation, & j'en ai retiré le ſel de m. *Bayen*, que j'appellerai *ſel*, avec le moins d'acide ; mais je l'ai retiré en plus grande proportion. Il dit qu'une once de précipité lui a donné *6* gros 50 grains de ſublimé, & un gros de mercure révivifié : je puis à peine évaluer à un demi-gros le mercure révivifié qu'une pareille quantité de précipité m'a donnée.

Le ſel, avec le moins d'acide, eſt d'une blancheur plus parfaite que le mercure doux ; il a une ſaveur très piquante, & qui approche beaucoup de la cauſticité du ſublimé corroſif : il ne m'a pas paru avoir plus de ſolubilité dans l'eau que le mercure doux. L'un & l'autre ſe diſſolvent en très petite quantité ; leur diſſolution n'eſt point troublée par les alkalis & l'eau de chaux, mais elle ſe trouble par le refroidiſſement & le repos ; la plus grande partie de ce qui étoit diſſous ſe précipite (1) : cependant la diſſolution du ſel

(1) M. *Rouelle* a éprouvé qu'il falloit 1151 parties d'eau pour en diſſoudre une de mercure

avec le moins d'acide, laiſſe appercevoir une âcreté aſſez remarquable, & celle du mercure doux ne m'a rien préſenté de ſenſible au goût.

J'ai ſoupçonné que la ſublimation pouvoit altérer les qualités naturelles du ſel avec le moins d'acide; pour m'en aſſurer, je l'ai comparé au précipité qui lui-même peut être pris, ſans difficulté, pour le ſel avec le moins d'acide, puiſqu'il contient ſi peu de véritable chaux mercurielle, & qu'il eſt preſqu'entiérement formé de ce ſel.

J'ai mis du précipité dans un matras avec de l'acide nitreux, & du ſel ſublimé dans un autre; le précipité s'eſt diſſous par le moyen de la chaleur, ſans effervefcence & ſans donner la moindre vapeur rouge. Cette diſſolution eſt claire: en la faiſant évaporer juſqu'à la deſſiccation, il s'en éleve du ſublimé corroſif, & l'acide nitreux agiſſant alors ſur la partie du mercure qu'il a ſéparée de l'acide marin, il la déphlogiſtique encore; il donne, en la quittant, des vapeurs rouges, &

---

doux; m. *Bergmann* dit que l'alkali fixe trouble cette diſſolution; que l'alkali volatil lui donne une couleur d'opale, & la précipitation demande beaucoup de temps à ſe faire. Il m'a paru que cette précipitation ſe feroit également ſans l'influence des alkalis.

cette portion du mercure se trouve alors réduite en précipité rouge. Le sel avec le moins d'acide (1) présente donc les mêmes phénomènes que le mercure doux; si ce n'est qu'il est privé de la portion de phlogistique qui empêchoit celui-ci de se dissoudre avant de s'en être débarrassé. Je ne m'arrête pas aux conséquences qui se tirent si naturellement en faveur de la cause à laquelle j'attribue la causticité.

Le sel avec le moins d'acide, qui avoit subi une sublimation, a perdu la propriété de se dissoudre avant d'avoir donné des vapeurs rouges; mais en beaucoup plus petite quantité que le mercure doux.

Si ce sel n'a pas été sublimé, il se dissout facilement & en quantité dans l'acide marin; cette dissolution ne crystalise pas: je l'ai exposée au feu de sublimation, il ne s'est pas formé du sublimé corrosif, mais le sel qui s'est élevé retenoit une portion d'acide marin; de sorte qu'il attiroit l'humidité de l'air, & qu'il se dissolvoit facilement dans l'eau. Cette disso-

(1) M. *Macquer* a cherché un nom plus propre à ce sel métallique: il m'a proposé de l'appeller *aquila alba corrosif.* Ce nom me paroît mieux le distinguer, & je m'en servirai dans d'autres occasions.

lution eſt précipitée en blanc par l'alkali fixe. La raiſon pour laquelle ce ſel ne forme pas dans cette occaſion du ſublimé corroſif, eſt que l'acide marin eſt naturellement uni à une portion de phlogiſtique, dont il doit être privé pour contracter, avec la chaux mercurielle, l'eſpece d'union qui conſtitue le ſublimé corroſif.

Je ne doute pas que ce ſel ne formât du vrai ſublimé corroſif avec l'acide marin déphlogiſtiqué : l'on verra un fait très analogue dans le mémoire qui doit ſuivre celui-ci.

Après une ſeule ſublimation, le ſel avec le moins d'acide devient incapable de ſe diſſoudre dans l'acide marin ; mais il paroît qu'il lui enleve de ſon phlogiſtique : car il s'exhale des vapeurs pénétrantes ſemblables à celles de l'acide marin déphlogiſtiqué.

Le mercure doux ne blanchit pas l'or : le ſel avec le moins d'acide, même après une ſublimation, le blanchit parfaitement ; après la ſeconde ſublimation, il le blanchit très peu. Il ne m'a point paru le blanchir après une troiſieme ſublimation : il préſente alors, dans toutes les expériences, le caractere du mercure doux ; il a cependant un peu plus d'âcreté, & il a beſoin d'un plus grand nombre de ſublimations

pour être parfaitement, à cet égard, dans l'état du mercure doux (1).

Ces obſervations me paroiſſent prouver d'une façon non douteuſe, que le ſel avec le moins d'acide reprend du phlogiſtique en ſe ſublimant, & qu'il s'adoucit dans la proportion de la quantité qu'il en reprend dans chaque ſublimation. C'eſt ſans doute ce qui fait la différence du mercure doux, du calomélas & de la panacée mercurielle. Car quoiqu'aient pu dire quelques chymiſtes, l'obſervation conſtante des médecins prouve qu'il y a une grande différence entre les préparations.

M. *Macquer* que je cite, non pas pour avoir le plaiſir de le combattre, mais parce que ſes opinions ſont pour moi d'un grand poids, ne les confond pas; il penſe que la panacée eſt du mercure preſque pur uni avec la quantité d'acide marin néceſſaire pour lui conſerver ſeulement l'apparence d'une matiere ſaline, & que, priſe intérieurement, elle ne produit plus que les effets du mercure bien diviſé.

J'ai traité la panacée avec l'acide nitreux; après l'efferveſcence, une grande quantité de vapeurs rouges, & l'évaporation de la diſſolution, il s'eſt élevé une

(1) Il n'eſt pas hors de propos de rappeller que le ſublimé corroſif ne blanchit pas l'or.

bonne quantité de ſublimé corroſif, & il eſt reſté du précipité rouge : la panacée n'eſt donc pas privée d'âcreté, parce qu'elle eſt privée d'acide marin. J'ai comparé la quantité de ſublimé corroſif & de précipité rouge qu'on peut obtenir d'une même quantité de mercure doux & de panacée; mais je n'ai pas eu de réſultats aſſez précis pour les donner à préſent. Je pourrai comparer encore la quantité de phlogiſtique que ces deux ſubſtances contiennent par la quantité de gas nitreux qu'on en peut retirer pendant qu'elles ſe diſſolvent.

Le ſel ammoniac ne diſſout, par le moyen de l'ébullition avec l'eau, qu'une petite quantité de mercure doux (1); mais il diſſout beaucoup de ſel avec le moins d'acide, & la combinaiſon qui en réſulte eſt très ſoluble dans l'eau.

Ce fait peut ſervir à faire appercevoir la raiſon pour laquelle le ſel ammoniac s'unit avec le ſublimé corroſif, le turbith minéral, le tartre émétique, & leur donne tant de ſolubilité; mais il ne faut pas courir aux conſéquences avant d'avoir aſſez multiplié les obſervations.

---

(1) M. *Baumé* ayant fait bouillir deux gros de ſel ammoniac avec deux gros de mercure doux, dans 4 onces d'eau, il ne s'eſt diſſous que ſix grains de mercure doux.

J'ai

J'ai pareillement traité avec l'acide nitreux les précipités du sublimé corrosif par la chaux, l'alkali fixe caustique, l'alkali fixe effervescent, & l'alkali volatil caustique; ils se sont tous dissous sans effervescence & sans vapeurs rouges; ils ont tous donné, dans des proportions différentes, du sublimé corrosif, & du précipité rouge.

Les précipités par la chaux & les alkalis caustiques, soumis à ces épreuves, ne m'ont rien présenté qui les distinguât des précipités faits par le moyen des alkalis effervescens, & cette observation me paroît prouver d'une maniere décisive, que la chaux & les alkalis caustiques ne donnent point de phlogistique aux précipités qu'ils font des dissolutions métalliques, opinion spécieuse, qui a encore des défenseurs. Je n'en conclus cependant pas que les alkalis caustiques & la chaux ne prennent aucuns principes en échange de l'acide crayeux; mais, en indiquant ces objets, je laisse une discussion qui me meneroit trop loin, & qui a sans doute besoin d'un plus grand nombre d'observations.

Ceux de ces précipités dont il se révivifie une quantité un peu considérable de mercure, c'est-à-dire les précipités faits par le moyen de la chaux & par le moyen des alkalis fixe, caustique & non causti-

que, présentent une différence remarquable dans la sublimation; la premiere portion qui s'éleve est du sel avec le moins d'acide, tel que celui que donnent les précipités faits par l'alkali volatil; mais le reste demande un plus grand feu, & se sublime dans l'état de mercure doux: cela dépend de ce que la partie du précipité qui est en chaux métallique entre en fusion, ainsi que le sel avec le moins d'acide; &, dans cet état, elle retient celui-ci qui est naturellement beaucoup plus volatil, & qui étant obligé de soutenir un plus grand degré de chaleur, saisit une plus grande quantité de phlogistique.

Dans les expériences, auxquelles j'ai soumis les précipités mercuriels, je n'ai pas négligé les gas, je les ai envisagés sous ce point de vue; mais, malgré un nombre assez grand d'expériences, je n'ai pas encore des résultats assez satisfaisans pour les présenter, & je crois qu'il est dangereux d'augmenter, sur tout sur cet objet, le nombre des expériences vagues qui jettent des nuages sur les idées reçues, sans conduire à quelque vérité.

Je remarque que les précipités du sublimé sont d'autant plus rouges qu'ils contiennent une plus petite quantité du sel avec le moins d'acide; ainsi les précipités par l'alkali volatil, qui en contiennent une

très grande quantité, prennent seulement une teinte jaunâtre par la dessiccation : mais quand le sel avec le moins d'acide, qui se sublime facilement, s'est élevé, la partie qui doit se révivifier, & qui reste dans la cornue, si l'on ne fait pas trop de feu, est très rouge; le précipité par l'alkali fixe caustique, qui après ceux-là contient le plus de ce sel, est plutôt olivâtre que rouge; le précipité du mélange de sel ammoniac & de sublimé corrosif, quoique fait par l'alkali fixe, est très blanc, parce qu'il est alors tout formé du sel avec le moins d'acide.

Cette observation doit probablement s'appliquer aux précipités mercuriels de la dissolution nitreuse; mais on n'a pas le moyen de séparer, le sel avec le moins d'acide qui doit y exister, de la partie qui est en état de chaux; parce que dans la sublimation la portion d'acide nitreux, que retient le sel avec le moins d'acide, se décompose & se réduit en gas; de sorte que tout le précipité se révivifie comme il est arrivé dans les expériences de m. *Bayen*, sans qu'on puisse distinguer la partie qui, avant l'opération, étoit dans l'état de chaux, de celle qui étoit dans l'état salin.

Je m'arrête avant de passer à d'autres observations; il me paroît que celles que

je viens de rapporter présentent un accord qui me permet de conclure que les chaux métalliques ont, dans le systême des choses, des propriétés bien plus actives, une énergie beaucoup plus vive que les métaux ; elles exercent sur les substances qui contiennent le principe du feu, la même puissance que celle par laquelle le soleil retient les planétes dans leurs orbites.

C'est à ces chaux que les sels métalliques doivent sur tout leur qualité caustique, ou leur acrimonie, & cette causticité est en raison directe de la force avec laquelle la chaux métallique, de même que l'acide auquel elle est unie, attire le principe du feu, & en raison inverse de l'adhésion de l'acide avec la chaux métallique ; mais l'action de l'acide sur le phlogistique est un foible élément de la causticité, puisque les sels métalliques qui sont formés par une chaux qui a peu d'action sur le phlogistique, ont peu de causticité ; tels sont les sels à base de fer, de plomb, de zinc, tandis que les sels formés par une chaux qui a beaucoup d'affinité avec le phlogistique, ont eux-mêmes beaucoup de causticité, tels que les sels à base de mercure & à base d'argent.

M. *de Morveau* a prétendu que les préparations mercurielles guérissoient, dans

la maladie dont elles ſont le ſpécifique, en abſorbant le phlogiſtique qu'il ſuppoſe être le principe de cette maladie ; pour moi, je crois que la ſeule cauſticité de ces préparations dépend de l'attraction du phlogiſtique : car je ſais que dans les fumigations, par exemple, le mercure, qui jouit de toute ſa propriété ſpécifique, ne pénétre que ſous ſa forme métallique, & ne peut pas par conſéquent neutraliſer *le phlogiſtique ſurabondant*, ſelon l'expérience du ſavant que je viens de citer, & dont je reſpecte également les lumieres & le zele.



EXTRAITS des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 3 & 19 novembre 1779.*

LA petite-vérole continue à régner dans tous les quartiers de cette ville ; mais elle n'a pas été également bénigne pour tous ceux qui en ont été attaqués. Une expérience malheureuse a prouvé que, quoique discrete & fort douce en apparence, elle devenoit l'occasion d'accidens très difficiles, ou même mortels, chez ceux qui portoient dans leur sang des principes de maladies, & sur tout de dissolution. On a vu le sang se faire jour par l'ouverture d'une saignée faite quelques jours avant, par les selles, les urines, & causer des hémorrhagies toujours funestes. C'est ordinairement du 6 au 7, à dater de l'éruption, que ces malades succombent. Ceux en qui la dissolution n'étoit pas encore parvenue à ce degré, se sont bien trouvés des boissons, des potions chargées d'acides minéraux, à dose assez forte, avec l'in-

fusion ou l'eau distillée de scordium ; l'elixir de *Mynsicht* convenoit, lorsqu'il y avoit dissolution & foiblesse tout-à-la-fois : c'étoit le cordial le plus approprié. Quoique l'accablement & la stupeur parussent indiquer les vésicatoires, ils n'ont point été avantageux ; les plaies ne rendoient point de pus, & elles devenoient bientôt gangreneuses. Le quinquina & l'oxymel scillitique, ce dernier à dose modérée, donnés dans le temps de la suppuration, ont paru la rendre de meilleure qualité, plus complette & moins traînante.

Un grand nombre de faits rapportés dans ces deux assemblées, & que nous regrettons de ne pouvoir publier dans cet extrait, ont présenté des observations précieuses, soit nouvelles, soit confirmatives de celles que les auteurs nous ont transmises. Par exemple, sur le danger des saignées qui, trop abondantes, affoiblissent la nature, donnent lieu à la stagnation & à la putréfaction des humeurs, d'où naît une seconde maladie, qui souvent ne dérange pas la marche de la petite-vérole, mais exige son traitement particulier ; sur

l'avantage des purgatifs dans le milieu & dans d'autres temps de la petite-vérole; sur les cas où le médecin doit s'élever au-dessus du préjugé, &, n'écoutant qu'une indication pressante, faire saigner du pied une femme grosse attaquée de cette maladie; sur les ressources de la nature, qui supplée au gonflement du visage & des mains, par des évacuations modérées, sur-tout chez les enfans; sur le prognostic fâcheux que l'on doit porter lorsque la petite-vérole se déclare chez un scorbutique écrouelleux, une personne attaquée du charbon, quelque douce que soit son invasion.

Les dévoiemens & les dysenteries (cette derniere maladie moins commune que la premiere) n'ont pas présenté des caractères différens, ni des accidens plus dangereux que dans le mois dernier; ils ont été opiniâtres. Lorsque les déjections étoient précédées & accompagnées de coliques vives, s'il n'y avoit point de fievre, il falloit insister sur les émolliens mucilagineux en boisson & en lavemens, même en fomentations. L'ipécacuanha continué

à petite dose, les purgatifs minoratifs, & quelques prises de diascordium ont suffi. Mais il a été observé qu'il falloit insister sur ces remedes, & ce régime, vu la longueur de la maladie & la facilité des récidives. La saignée a été nécessaire, quand la fievre s'est allumée. Cette nécessité a sur tout eu lieu pour quelques personnes qui sont revenues, attaquées de cette maladie, des provinces où elle a fait tant de ravages. En général elle a été fort douce dans cette ville, & on a vu des enfans continuer leurs jeux, garder leur vivacité & leur appétit, quoiqu'ils rendissent des matieres glaireuses & sanguinolentes plusieurs fois dans le jour & dans la nuit.

On a eu à traiter beaucoup de fievres putrides & même malignes. La fievre étoit d'abord légere, quelquefois si obscure, que les pulsations ne la désignoient que par leur irrégularité en force & en nombre; mais elle étoit violente dans les redoublemens qui n'observoient point de marche certaine; la langue étoit nette, le ventre souvent libre, les évacuations bilieuses; les urines peu colorées ou d'un

rouge foncé ; le délire étoit presque continuel, & tout le corps dans une tension spasmodique ; les yeux étoient chargés, & la surdité survenoit promptement. Comme l'accroissement étoit fort lent, l'état a duré long-temps ; les saignées ont dû être ménagées, généralement parlant ; les vésicatoires ont agacé, loin de produire les bons effets qu'on a coutume d'en retirer. Le petit-lait, les apozêmes avec les plantes nitreuses, chicoracées, le nitre, le camphre, les émulsions légeres ont eu les meilleurs succès. Chez quelques-uns la crise s'est faite par des sueurs, & lorsqu'elle a été complette, tous les symptômes ont cessé en même temps ; chez d'autres, elle s'est faite par les selles répétées.

Les catarrhes, fluxions, rhumatismes, ont cédé aux remedes ordinaires. On a encore observé que le quinquina avoit peu réussi dans les fievres intermittentes.

MM. *de l'Epine*, *Majault*, *Guillotin*, *Bosquillon*, *Solier*, *Desbois*, ont communiqué des observations sur des maladies particulieres. M. *Mallet* a lu l'analyse chymique du quinquina de la Martinique &

de la Guadeloupe, faite par m. *de la Planche*, & l'histoire de ses effets sur plusieurs malades tourmentés depuis long-temps de fievres intermittentes. M. *Salin* a fait le rapport de l'ouverture du cadavre d'un homme dont la pie-mere étoit parsemée de poireaux vénériens. M. *Desessartz* a confirmé par des faits le succès du safran administré suivant la méthode de m. *de l'Epine* (1), contre les maux de gorge dans la petite-vérole, & les bons effets de la liqueur anodyne nitreuse de m. *Majault*, comme diurétique.

(1) *Voyez* journal du mois de novembre dernier, *pag.* 459.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
NOVEMBRE 1779.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.		Thermometre. A 2 h. du soir.		Thermometre. A 9 h. du soir.		Barometre. Au matin.		Barometre. A midi.		Barometre. Au soir.	
	Deg.		Deg.		Deg.		Pou.	Lig.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.
1	8,	5	14,	2	8,	5	28	2,10	28	2, 2	28	1, [illegible]
2	6,	0	9,	5	9,	5	28	1, 4	28	1, 2	28	1, 4
3	8,	6	12,	0	9,	3	28	1, 8	28	1, 8	28	2, 0
4	6,	5	11,	0	10,	0	28	1, 8	28	1, 6	28	2, 0
5	9,	0	10,	5	10,	0	28	2, 0	28	1, 8	28	1, 8
6	9,	0	11,	5	8,	3	28	2, 1	28	2, 4	28	2, 4
7	8,	0	12,	1	9,	0	28	2, 2	28	1, 9	28	1, 9
8	8,	7	11,	7	10,	0	28	2, 1	28	2, 4	28	2, 6
9	9,	0	10,	8	6,	5	28	2,10	28	3, 6	28	3,10
10	6,	8	7,	8	4,	1	28	2, 2	28	1, 0	28	1, 2
11	3,	7	7,	2	5,	0	28	0, 4	27	11, 2	27	11, 2
12	4,	5	7,	0	6,	7	27	10, 9	27	10, 0	27	7,10
13	5,	0	6,	7	5,	0	27	6, 7	27	5,10	27	4, 9
14	3,	1	4,	8	2,	0	27	1,10	27	2,10	27	4, 0
15	1,	6	5,	0	4,	8	27	3, 7	27	3, 4	27	2, 8
16	2,	9	6,	0	3,	0	27	5, 2	27	6, 2	27	6, 7
17	2,	3	5,	5	3,	1	27	6,10	27	7, 2	27	7, 5
18	1,	7	4,	0	1,	0	27	7, 2	27	6, 6	27	6, 6
19	—0,	0	0,	6	1,	0	27	7, 6	27	7, 9	27	7, 7
20	—0,	0	0,	9	1,	5	27	6, 4	27	5, 4	27	3,10
21	0,	9	3,	7	1,	5	27	1, 3	27	1, 6	27	2, 4
22	1,	5	2,	7	1,	2	27	2,10	27	3, 6	27	3,10
23	1,	0	2,	0	1,	0	27	3, 5	27	2, 6	27	2,10
24	0,	4	2,	4	1,	9	27	5, 8	27	6, 2	27	6, 9
25	3,	0	7,	4	7,	1	27	4, 7	27	3, 6	27	2, 1
26	6,	5	7,	8	3,	4	26	11, 9	27	1, 5	27	3, 6
27	3,	0	8,	0	9,	9	27	2, 0	27	0,10	27	2, 4
28	9,	0	10,	8	9,	8	27	1,10	27	2, 4	27	1, 4
29	8,	0	4,	2	4,	7	26	9, 8	27	2, 9	27	6, 6
30	4,	7	7,	5	5,	3	27	3, 7	27	5, 6	27	6, 8

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-O. beau, doux.	N-E. beau, doux.	E. beau.
2	S. couv. brouill.	S. couv. brouill.	S-O. couvert.
3	N-O. & S-O. *id.*	N. & S-O. c. dou.	N. *idem.* doux.
4	N. & N-E. *id.*	N. *idem.*	N. *idem.*
5	O. couvert.	O. couv. vent.	O. couvert, vent.
6	N-O. *idem.*	N-O. nua. doux.	N-O. beau.
7	O. *idem.*	N-O. couvert.	N-O. nuages.
8	N. couv. brouill.	N. *idem.* doux.	N. couv. doux.
9	N-O. *id.* bruine.	N. beau, froid.	N. couv. *aur. bor.*
10	N-O. couv. pl.	N. nua. v. froid.	N. nuages, froid.
11	N-O. couv. froi.	N-O. couv. pl.	N. couvert.
12	N. couvert.	N-O. & O. *id.*	O. *idem.* pluie.
13	N. *idem.*	N-O. couvert.	O. nua *aur. bor.*
14	N. *idem.* pluie, vent froid.	N-O. & O. *idem.* pl. grêle, neige.	N-O. couvert, grand vent.
15	S-O couv. vent.	S-O. c. pl. temp.	S-O. couv. temp.
16	S-O. *idem.*	S-O. nuages.	S-O. couvert.
17	O. couvert.	O. *idem.*	O. nuages.
18	S. *id.* froid, neige.	E. beau.	N-E. beau, froid.
19	N. couv. brouill. froid.	O. couv. brouill. froid.	O. couvert, froid.
20	S-O. couv. neige.	S-O. couv. neig.	S-O. couvert.
21	O. couv. pluie.	O. *idem.*	O. beau, froid.
22	N-O. cou. brouil.	N-O, & O. nua.	O. couv. brouill.
23	S-O. couv. neig.	S-O. couvert.	S-O. couvert.
24	S-O. & N-O. couv. froid.	O. *idem.* pluie, vent.	O. *idem.*
25	S. couv, pl. vent.	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. *id.* gr. vent.
26	S-O. nuag. gr. v.	S-O. nua. gr. v.	O. beau, froid.
27	E. couvert, pluie.	S. c. pl. v. *tonn.*	S. couvert.
28	E. nuages, doux.	S. couvert, doux.	S. *idem.*
29	S. couv. pl. temp.	N-O. c. gr. v. fr.	N-O. beau, v. fr.
30	N-O. *idem.*	S-O. *id. tonn. au loin.*	S-O. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand dègré de chaleur	14, 2 deg.	le 1er
Moindre degré de chaleur	−0, 0	les 19 & 20
Chaleur moyenne	6,3 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	pou. lig. 28, 3, 10	le 9
Moindre élévat. du Mercure	26, 9, 8	le 29
Elévation moyenne	27 p. 8, 8	
Nombre de jours de Beau	1	
de Couvert	24	
de Nuages	5	
de Vent	11	
de Tonnerre	2	
de Brouillard	7	
de Pluie	11	
de Neige	5	
Quantité de Pluie	29, 9 lignes.	
D'Evaporation	11, 0	
Différence	18, 9	
Le vent a soufflé du N.	5 fois.	
N.-E.	1	
N.-O.	6	
S.	3	
S.-E.	0	
S.-O.	8	
E.	1	
O.	7	

TEMPÉRATURE : Variable, froide & humide, grande variation du barometre, sur tout à la fin du mois, qui a été très orageuse. Le froid a arrêté les bleds qui étoient trop avancés.

MALADIES : Jaunisse ici, fievres quotidiennes dans nos environs.

COTTE Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er décembre 1779.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de novembre 1779, par m. Boucher, *médecin.*

Le temps a été, ce mois, conforme aux desirs du cultivateur, & au vœu général. Il a beaucoup plu, & il n'y a pas eu de gelée : seulement la liqueur du thermometre a été observée, pendant trois jours, à la fin du mois, au terme de la congélation.

Le vent a varié du premier au 15, après quoi il a toujours été au sud.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, du premier au 10 du mois, au-dessus du terme de 28 pouces, & le reste du mois il s'est tenu constamment au-dessous de ce terme. La nuit du 25 au 26 le mercure est descendu au terme de 27 pouces précis : il en a été de même de la nuit du 28 au 29 : le vent, ces deux nuits-là, a été impétueux.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 18 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de $\frac{1}{2}$ degré au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 11 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces précis. La différence entre ces deux termes est de 1 pouce 2 lignes.

Le vent a soufflé	3 fois du nord.	3 fois du sud vers l'ouest.
	2 fois du nord vers l'est.	9 fois de l'ouest.
	2 fois du sud vers l'est.	5 fois du nord vers l'ouest.
	10 fois de l'est.	

Il y a eu 25 jours de temps couvert ou nuageux.

24 jours de pluie. | 2 jours de grêle.
3 jours de neige. |

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de novembre 1779.

LA maladie aiguë dominante de ce mois, a été une fievre continue, qui se présentoit d'abord sous deux faces différentes, comme celle dont nous avons fait mention dans le journal de juin de cette année. Aux uns la maladie commençoit par les symptômes de l'engorgement inflammatoire de la tête, douleurs vives & lancinantes dans cette partie, rougeur des yeux & du visage, battemens sensibles des carotides, un pouls dur & tendu, &c. Dans les autres, elle se présentoit avec le caractere de la fievre continue-rémittente. Ce n'étoit que dans le progrès de la maladie qu'on s'appercevoit que l'une & l'autre participoient de la putridité, & assez souvent de la malignité. Plusieurs malades, même des adultes, ont rendu des vers. Il étoit essentiel, dans la cure de la premiere espece, d'arrêter d'abord le progrès de l'inflammation par d'amples & promptes saignées, par des lavemens émolliens & par des boissons copieuses appropriées à cet état, sans quoi les malades périssoient au septieme ou au neuvieme jour, dans le coma ou la léthargie; (j'ai vu périr deux personnes dans cet état) ou bien ils tomboient dans un délire fâcheux & opiniâtre. La maladie, dans un sujet confié à mes soins, s'est terminée par une double parotide, qui néanmoins n'a pas abscédé. Après les saignées requises, on lui avoit appliqué aux

aux temples des sangsues qui avoient fait un grand effet dans la fievre continue-rémittente. Il étoit rare que les exacerbations fussent régulieres. Il s'est fait, dans quelques sujets, au plus fort & même au déclin de la maladie, des métastases dangereuses dans le poumon. Cette double espece de fievre, qui a été presque bornée au bas peuple, n'a pas été répandue.

Il y a eu encore, pendant ce mois, des rhumes & des fluxions de poitrine, maladies communes dans cette saison, de même que la fievre tierce & la double tierce.

Nous avons vu aussi quelques personnes dans le cas de la fievre quotidienne, dont les accès de chaque jour correspondoient, pour le temps de l'invasion, à ceux de la veille comme de l'avant-veille; ce qui n'est pas commun.

Pendant le regne des épidémies, les secours ne sauroient être trop multipliés. Quoique le médecin ne puisse pas être par tout en même temps, il doit porter son attention sur tout, & donner des instructions capables de diriger les malades dans la premiere invasion. C'est tout-à-la-fois inspirer la confiance des familles, empêcher le désespoir & le découragement, s'opposer aux progrès du mal, préparer aux malades une guérison assurée. Ces heureux effets ont été pro-

duits par les instructions qui ont été répandues en Bretagne, dans ce temps de calamité : elles ont été imprimées *in*-4°. Nous croyons devoir les insérer ici.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Dans le traitement de la dysenterie qui regne, indiquées pour la campagne & les cantonnemens des troupes ; par m. DAIGNAN*, premier médecin de l'armée de m. le comte* DE VAUX*, pour la division de Saint-Malo.*

LES coliques qui précedent la dysenterie, les tranchées & les épreintes qui l'accompagnent, avec des selles sanguinolentes, écumeuses ou glaireuses, & un pouls dur & serré, sans fievre ou avec une fievre très légere, sont des signes qui indiquent assez clairement une irritation dans les intestins, qu'il faut attribuer à l'acrimonie de la bile, & à l'abondance des humeurs, bien plus qu'à leur corruption : cet état caractérise la dysenterie humorale & bilieuse. Si quelquefois elle paroît inflammatoire, vermineuse ou putride, cela dépend de la constitution & de l'état particulier des sujets, ou des accidens qui surviennent dans le cours de la maladie, puisque ceux qui rendent des vers ne sont pas plus malades dans les premiers temps que les autres, & que les déjections, même des mourans, ne sont que très peu ou point fétides.

Dans tous les cas, il faut se tenir en gard

contre la saignée; elle ne convient qu'aux sujets jeunes, robustes & fort sanguins, lorsque la fievre est vive & bien développée seulement : hors cette circonstance, le traitement doit, en général, être dirigé dans l'ordre qui suit.

Le premier jour, il faut donner abondamment, pour boisson & pour toute nourriture, l'eau de veau (*a*), & deux lavemens *émolliens* (*b*), un le matin, l'autre le soir : interdisant absolument le bouillon, jusqu'à ce que les accidens aient disparu.

Le second jour, il faut faire vomir avec l'*ipécacuanha* (*c*); après l'opération de ce remede, donner un lavement de bouillon de tripes (*d*), le soir un julep anodyn (*e*); l'eau de veau toujours pour boisson & pour nourriture, ou tout au plus un bouillon à la reine (*f*).

Le troisieme jour, il faut purger avec deux onces de manne, fondue dans quatre onces d'infusion de rhubarbe (*g*); le soir, donner un lavement de bouillon de tripes : toujours même boisson & même nourriture, à moins que les tranchées ne soient calmées, & qu'il ne paroisse plus de sang.

Dans ce cas, on peut donner indifféremment pour boisson, l'eau de riz, l'eau de gruau, la décoction blanche, & les bouillons à la reine pour nourriture.

Le quatrieme jour, on laissera reposer le malade, s'il ne souffre plus, & si les selles ne sont plus sanguinolentes; on lui donnera seulement un demi-gros de diascordium le soir; on le nourrira avec un peu de soupe ou de la panade (*h*), & on le purgera le cinquieme jour avec deux onces de manne & une once de catholicum double, dans quatre onces d'infusion de rhubarbe, le regardant alors comme guéri; en conséquence, on augmentera insensiblement sa nourriture, en commençant

d'abord par la crême de riz (*i*), des œufs mollets, & un peu de vin bien trempé.

Si au contraire il souffre, & si les selles sont encore sanguinolentes, on lui donnera, le quatrieme jour, six grains d'ipécacuanha, enveloppés dans demi-gros de thériaque; le soir un lavement de bouillon de tripes, dans lequel on délayera un jaune d'œuf.

Le cinquieme jour, on répétera les six grains d'ipécacuanha, avec le demi-gros de thériaque, le lavement de bouillon de tripes avec le jaune d'œuf sur le soir, & quelques heures après on donnera un demi-gros de diascordium.

Le sixieme jour, si le mal est au même point, on purgera de nouveau avec deux onces de manne, dans quatre onces d'infusion de rhubarbe; le soir, on donnera un lavement de bouillon de tripes, avec le jaune d'œuf, & dans la nuit, demi-gros de diascordium, qu'on continuera de six en six heures jusqu'à trois ou quatre fois, observant de nourrir le malade alternativement avec la décoction blanche (*k*); l'eau de gruau, l'eau de riz, dans laquelle on délayera un gros de gomme arabique sur une bouteille, & on y ajoutera une ou deux onces de syrop de guimauve, en la faisant plus légere, pour servir de boisson: à cette époque, on commencera à donner, si les forces l'exigent, quelques cuillerées de cordial domestique (*l*).

Dans le courant du septieme jour, pour peu que l'état du malade soit inquiétant, il ne faut rien faire sans le secours des gens de l'art, mais en attendant que ce secours arrive, si les selles sont très fréquentes & accompagnées de tranchées, de difficulté d'aller à la selle, ou d'une grande douleur au fondement, on donnera de six en six heures, un lavement avec l'infusion de camomille romaine, dans laquelle on délayera deux jaunes d'œufs, & deux onces de suif de mouton ou une

chandelle, & même dix grains de *camphre* si le malade a les extrémités froides. Il faut observer qu'à cette époque, les lavemens gras sont trop relâchans : si on s'en sert, il faut les couper avec la décoction de *camomille* romaine, ou de petite absynthe, & n'en donner que la moitié de la seringue.

Les accidens ne paroissent guere que vers le cinquieme jour ; si alors on apperçoit quelque signe de putridité, il faut donner le petit-lait, fait avec le vinaigre, pour boisson & en lavement au lieu d'eau de veau & de bouillon de tripes. On peut donner aussi pour boisson & pour nourriture l'eau de riz, l'eau de gruau ou la décoction blanche, mais il faut les aciduler avec de très bon vinaigre de vin ; & au lieu de se servir de l'infusion de *rhubarbe* pour faire la base des purgatifs, on employera la décoction de tamarins ; enfin si la foiblesse exige quelque cordial, on donnera de préférence celui que nous appellons domestique, désigné par la lettre (*l*), ou bien on ajoutera de l'eau de canelle orgée, à la boisson ordinaire ; deux cuilleres à bouche sur deux livres de boisson, suffisent dans les cas ordinaires.

Si au contraire les malades rendent beaucoup de vers, il faut ajouter aux purgatifs la coralline & le semen-contra, & même quelques grains de mercure doux, dans le commencement ; & au lieu d'eau commune, se servir de l'infusion de coralline, de semen-contra, de camomille romaine, & de petite absynthe pour faire les boissons. Il faut aussi ajouter ces deux dernieres plantes aux lavemens : mais tout cela doit être dirigé par les conseils de quelqu'un de l'art.

Comme le vomissement & le hocquet sont des accidens graves de cette maladie, qui souvent ont lieu dès le commencement, on peut y employer en tout temps la potion indiquée par la lettre (*m*) ;

on peut aussi employer en tout temps, & avec la même sûreté, celle indiquée par la lettre (*n*), lorsqu'il y a des vers, ou qu'on les soupçonne. Ces potions se prennent de temps en temps par cuillerées.

Notes.

(*a*) L'eau de veau se fait en faisant bouillir à gros bouillons environ une livre de maigre de veau sur un pot d'eau, dans un vaisseau de terre.

(*b*) Les lavemens émolliens se font avec la décoction de feuilles de mauve, guimauve, seneçon, poirée, &c. & la graine de lin enfermée dans un nouet.

(*c*) La dose de l'ipécacuanha est de 15 à 20 grains, qu'on partage en deux ou trois doses, & qu'on délaye dans une tasse d'eau tiéde: on fait boire aussi de l'eau tiéde pour aider à vomir.

(*d*) Le bouillon de tripes est l'eau dans laquelle on a fait cuire les intestins des animaux: on peut employer à leur place la tête d'un mouton avec sa peau.

(*e*) Le julep anodyn se fait avec trois onces d'eau de pavot rouge, de laitue ou de pourpier, & deux gros de syrop diacode.

(*f*) Le bouillon à la reine se fait en délayant un jaune d'œuf dans une écuelle d'eau chaude, avec un peu de sucre.

(*g*) L'infusion de rhubarbe se fait en jettant un gros de rhubarbe concassée sur un gobelet d'eau chaude.

(*h*) La panade se fait en faisant bouillir & mitonner, dans de l'eau, de la mie de pain, avec un peu de beurre frais.

(*i*) La crême de riz se fait en réduisant en pulpe très légere le riz parfaitement cuit; on mêle cette crême en petite quantité avec le bouillon.

(*k*) La décoction blanche se fait avec demi-

once de corne de cerf calcinée, deux onces de mie de pain, qu'on fait bouillir dans six pintes d'eau, jusqu'à ce que le pain soit bien délayé; on passe cette liqueur : on y ajoute deux onces de sucre, & deux gros d'eau de fleurs d'orange ou de canelle orgée.

(*l*) Le cordial domestique se fait en faisant bouillir un petit bâton de canelle fine & du sucre dans un gobelet d'eau, auquel on ajoute un quart, un tiers, ou moitié de vin rouge ou blanc, selon qu'on veut faire le cordial fort.

(*m*) Sel d'absynthe, demi-gros; mêlez-y du suc de citron, jusqu'à ce que le sel ne fermente plus; ajoutez alors quatre onces d'eau de menthe, 20 gouttes de liqueur minérale d'*Hoffmann*, six ou huit gouttes de laudanum liquide de *Sydenham*, & une once de syrop d'œillet ou de limon.

(*n*) Eau de pourpier, & infusion de racines de fougere, de chaque trois onces, syrop de chicorée composé, huile d'olive fine, de chaque une once, semen-contra, coralline en poudre, thériaque, de chaque un gros, suc de citron, quelques gouttes.

Cette potion convient sur tout pour les enfans, qu'il faut faire vomir, en leur donnant par cuillerées de l'infusion d'un demi-gros d'ipécacuanha, sur huit onces d'eau, & les purger ensuite avec le syrop de fleurs de pêcher ou de chicorée composé, en y ajoutant quelques grains d'ipécacuanha en poudre, & sur la fin, avec le syrop magistral.

Il faut remarquer que les doses des remedes qu'on indique sont pour les adultes, qu'il faut les diminuer en proportion pour les enfans & les personnes délicates, quoiqu'ils soient tous fort doux, & qu'ils conviennent pour combattre les cours de ventre comme la dysenterie. DAIGNAN.

A Saint-Malo, le 28 septembre 1779.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Conamen mappæ generalis medicamentorum simplicium secundum affinitates virium naturalium novâ methodo geographicâ dispositorum ; autore GEO. CHRISTOPH. WURTZ, M. D. cum tabulâ aëneâ. Argentorati 1778, sumptibus sociorum Bauer & Treuttel, bibliop. (*Grand* in-8°. *de* 221 *pages*).

Nous n'apprécierons point l'utilité de cet ouvrage, elle est annoncée par son titre. Ce travail a demandé beaucoup de soins à l'auteur ; la partie typographique est bien exécutée, & la *mappe*, de 21 pouces de large sur 20 pouces de haut, est aussi très proprement gravée.

Traité des remedes domestiques, pour faire suite au traité de la petite-vérole ; par m. GROSSIN DUHAUME, *docteur-régent, ancien professeur des instituts de médecine en l'université de Paris, & médecin de l'Hôtel-dieu.*

Pauperi & afflicto.

A Paris, M. DCC. LXXIX. (*in-12 de* 172 *pages*).

Dans le journal du mois d'octobre 1776, nous avons annoncé le traité de la petite-vérole avec les éloges qu'il méritoit, & qu'il a constamment obtenus. Quoique le traité des remedes domestiques ne paroisse pas si important, il étoit néan-

moins avantageux de l'offrir au public. M. *Duhaume* imite *Fred. Hoffmann* qui a fait une dissertation *de præstantia remediorum domesticorum*. « J'ai voulu suivre, dit m. *Duhaume*, un » aussi bel exemple; mais j'ai cru devoir ajouter » quelques nouveaux articles à cette premiere es- » quisse; j'ai cru, d'un autre côté, devoir en éla- » guer tout ce qui pourroit paroître inutile ou » superflu au public, & j'ai sur tout regardé comme » essentiel d'indiquer les précautions nécessaires » pour éviter les abus qui peuvent naître de l'ap- » plication inconsidérée des meilleurs remedes, » abus qui se renouvellent constamment avec les » nouvelles découvertes en fait de médicamens, » abus si préjudiciables à l'humanité, qu'ils for- » cent les médecins à gémir sur l'abondance & » la profusion qui regnent dans la matiere médi- » cale. J'ai dû en conséquence me borner dans ce » travail, & chercher plutôt à me resserrer qu'à » m'étendre; aussi n'ai-je ajouté qu'un très petit » nombre d'articles pour remplacer tous ceux que » j'ai cru devoir supprimer du tableau original. » Les nouveaux articles seront marqués par une » étoile, &c. ».

Dissertation contre l'usage des bouillons de viande dans les maladies fébriles; par m. PAUL-CHARLES DE LAUDUN, *docteur en médecine de Montpellier, méd. à Tarascon en Provence.*

> Lædunt namque febrientes, quia caro, ova, pisces & jusculа facilè tum cadaverantur, ac minimè nutriunt.
>
> HELMONT, *de febr.* cap. iij, pag. 772. 4.

A Paris, chez Dessain junior, *quai des*

Augustins; & Méquignon l'aîné, *rue des Cordeliers*, 1779, *in*-12 *de* 263 *pag.*

M. *de Laudun* fait un raisonnement qui se fait à tous momens, & qui reçoit toujours l'approbation des auditeurs: « J'appuierai ce raisonnement » par un autre, jeunes ou vieux, continue m. *de* » *Laudun*, sains ou malades, ordinairement cependant, plus imparfaitement que les animaux, » nous avons un instinct, présent de la nature, » qui nous porte presque toujours vers ce qui » nous est bon, & qui nous rend rebutant ce qui » nous est nuisible. Cet instinct ne nous trompe » presque jamais, au moins pour ce qui concerne » les alimens. L'Etre suprême nous a accordé à » cet égard un riche fonds de médecine naturelle. » Quoique accoutumés, en état de santé, à nous » nourrir de soupe & de viandes bouillies dans » l'eau, auxquelles nous sommes habitués, & que » nous trouvons alors très bonnes, nous avons » presque toujours, dans l'état fébrile, le plus » grand rebut pour les bouillons de viande, qu'on » s'empresse aussi-tôt de nous présenter, tandis » que nous desirons & que nous prenons, avec » goût & avidité, les choses acidules ». Après avoir fait ce raisonnement, m. *de Laudun* auroit pu mettre fin à son livre, s'il n'avoit eu en vue de faire une dissertation en forme, & de l'enrichir d'un précis historique & chronologique de quelques auteurs. Le lecteur impartial trouvera des articles curieux.

Dissertatio medica circà tres quæstiones ab academiâ divionensi propositas; scilicet, 1°. *Quibus in morbis activa medicina?* 2°. *In quibus expectativa præferenda?* 3°. *Quibusnam signis cognoscat medicus an agendum ei sit, vel expectatorem gerere se debeat*, donec

opportunum collocandis remediis tempus occurrerit ? Quæ judicio ejusdem academiæ proximè accessit ad præmium, anno 1776, auctore NICOLAO-ANTONIO JAUBERT, medico.

Nihil forsan novum, saltem novo ordine digestum.

Avenione, apud *Ludovic. Chambeau*, typographum & bibliopolam. M. DCC. LXVIII. (*in*-12. *pag.* 70).

Cette dissertation est jointe à la traduction que m. *Jaubert* a faite des deux ouvrages du docteur *Sims*, desquels nous rendîmes compte au mois d'août 1779, *pag.* 97; & au mois de novembre suivant, *pag.* 385.

Deux dissertations sur le même sujet ont partagé le prix de l'académie de Dijon : l'une est de m. *Voullonne*, nous en avons donné l'extrait en décemb. 1777, *p.* 481; la seconde est de m. *Planchon*; on en trouve une notice en septemb. 1778, *pag.* 282.

M. *Jaubert* a partagé son mémoire en quatre chapitres. Il indique, dans le *premier*, les raisons qui empêchent de donner une solution complete des questions proposées par l'académie de Dijon; il explique ce qu'il entend par médecine expectante, & par médecine active. La premiere est cette méthode de traiter les maladies par laquelle le médecin n'emploie point de remedes qui combattent directement la maladie, & se contente de prescrire un régime de vivre (ou l'usage convenable de l'air, des alimens & des boissons, du mouvement ou du repos, du sommeil ou de la veille, des passions de l'ame, &c...) dirigé de maniere que non-seulement il ne nuise point aux efforts de la nature, mais les favorise. La seconde, ou active, est cette méthode par laquelle le mé-

decin, sans se borner à prescrire un régime approprié, met en usage des remedes qui attaquent directement le mal, & qui sont capables d'exciter dans l'économie animale des changemens ou révolutions avantageuses. L'auteur marque, dans le *second chapitre*, quelles sont les maladies où la médecine expectante est préférable à la médecine active : ce sont les maladies que la nature peut guérir par elle-même & sans le secours de l'art, & les maladies dans lesquelles l'observation & l'expérience montrent que l'art a souvent été infructueux, & même quelquefois nuisible. Il fait, dans le *troisieme*, l'énumération des maladies pour lesquelles la médecine active l'emporte sur la médecine expectante. Comme l'une & l'autre médecine peuvent se prêter un secours mutuel, m. *Jaubert* énonce, dans le *quatrieme chapitre*, les signes par lesquels le médecin peut reconnoître quand il doit agir, & quand il doit être seulement spectateur, jusqu'à ce qu'il trouve le mouvement favorable d'employer les remedes.

Conjectures sur le temps où ont vécu plusieurs anciens médecins ; par un membre de la société patriotique de Hesse-Hombourg. (in-12 *de* 83 *pages*).

Cette dissertation, qui est de m. GOULIN, se trouve dans ses *mémoires littéraires*, in-4°. année 1775, *pag*, 223. Cet auteur, qui fait profession d'aimer sincérement la vérité, énonce ainsi les raisons pour lesquelles il a souhaité que ces *conjectures* fussent réimprimées.

« Je ne dois pas rougir d'avouer (*dit-il*) que » j'ai débuté (en 1775) par une méprise que j'aurois pu éviter. Je la reconnois volontiers. La » vérité doit l'emporter sur l'amour-propre ; c'est » un léger sacrifice qui ne doit point coûter à un

» homme raisonnable, lors sur tout qu'une erreur » peut se perpétuer. La mienne en effet a été co» piée dans l'*état de médecine* pour l'année 1776, » in-12, *pag.* 19, *lign.* 11, où on lit : *Asclé-* » *piades qui étoit né vers l'an du monde* 3864 » (140 ans avant J. C.) ...., *mourut* 60 *ans* » *avant l'ère chrétienne.*

» Comme il est possible que ces fausses dates » soient encore adoptées, soit en les voyant dans » ma dissertation, soit en les prenant dans l'*état* » *de médecine*, j'ai cru, pour la vérité de l'hi» stoire, qu'il falloit montrer & détruire l'erreur. » Elle consiste dans l'usage que j'ai fait d'un pas» sage de Cicéron, tiré du livre *de oratore*; quoi» que je n'ignorasse pas que l'orateur romain fit » parler Crassus, je me suis cependant servi de ce » passage, comme si c'étoit Cicéron qui parlât lui» même; & j'ai fait dire à ce dernier : *Asclépia-* » *des qui fut mon médecin & mon ami*, au lieu » que ce discours est celui de l'orateur Crassus ; » ce qui est très différent.

» D'ailleurs ces dates étant produites, comme » un point d'où part une chaine d'époques, on » ne tient plus rien dès que ce point est mal placé ; » il falloit donc le fixer autrement : c'est ce que » j'ai fait dans cette dissertation qui par-là devient » nouvelle ».

L'auteur, au lieu de placer, comme il l'avoit fait d'abord, la naissance d'*Asclépiades de Pruse* vers l'an du monde 3864, 140 ans avant l'ère chrétienne, la recule de 38 ans, & la fixe vers l'an 3826, de Rome 576, avant l'ère chrétienne 178. Par-là l'époque de la mort de ce médecin célèbre tombe vers l'an du monde 3906, de Rome 656, avant l'ère chrétienne 98.

Ces dates ainsi rectifiées, la dissertation a été insérée dans un ouvrage qui parut en 1778, sous le titre de *bibliothèque du nord*; on en a tiré des

exemplaires séparés, que l'auteur s'est fait un plaisir de distribuer aux personnes qu'il savoit avoir été souscripteurs de ses *mémoires.*

PROSPECTUS.

ÉLÉMENS de chymie, rédigés d'après les découvertes modernes, ou *précis des leçons publiques de la société royale des sciences & des arts de Metz; par m.* MICHEL DU TENNETAR, *conseiller & médecin ordinaire du roi, professeur royal de la faculté de médecine en l'université de Nancy, agrégé d'honneur au collége des médecins de la même ville, de celle des sciences & des arts de Metz, &c.*

L'ACADÉMIE de Metz, convaincue de l'utilité générale de la chymie, a arrêté qu'il en seroit donné, à ses frais, des leçons publiques & gratuites, dans une de ses salles, par un de ses membres.

Ce projet a été favorablement accueilli; mais on a desiré d'avoir sous les yeux un précis de ces leçons, qui en présentât le plan, l'ordre & les généralités, & qui pût aider la mémoire de ceux qui les suivent.

Cet ouvrage est rédigé & prêt à être imprimé. L'auteur ne demande, pour le donner au public, que de ne pas faire l'avance des frais: il le propose donc par souscription à ceux qui ont le projet de suivre ses leçons. Dès qu'il y aura cent souscripteurs, on livrera la premiere partie.

Tout l'ouvrage sera divisé en trois parties: la premiere comprendra le regne minéral; la seconde, le regne végétal; & la troisieme, le regne animal. Il sera du même format que le *prospectus*.

Le prix de la souscription est de quatre livres. On paiera trois livres, en recevant la premiere

partie, vingt sols en recevant la seconde, & l'on ne paiera rien pour la troisieme.

On souscrit à Metz, chez GERLACHE, libraire, rue Fournirue.

LES feuilles périodiques qui paroissent en Allemagne, s'étendent sur toutes les branches de la littérature; il n'y en a aucune qui s'occupe en particulier de la médecine & de la chirurgie. Pour remédier à ce défaut, il paroîtra dès le commencement de l'année 1780, un *Journal de Médecine & de Chirurgie*, sous le titre allemand: *Medicinisches Wochenblatt*. M. Reichard, docteur en médecine à Francfort-sur-le-Mein, en aura la direction. On y trouvera l'annonce raisonnée de tous les nouveaux ouvrages dans ce genre, principalement de ceux du Nord; discours & prix académiques; cas extraordinaires & remarquables; découvertes nouvelles, &c. Ceux qui veulent bien contribuer à la rédaction dudit *journal*, sont priés d'envoyer leurs pieces ou manuscrits, francs de port, à l'adresse du Directeur ci-dessus nommé. Les amateurs pourront s'adresser au Bureau des postes.

Le prix de l'abonnement est de 7 liv. pour l'année, pris sur la place. Il paroîtra une feuille imprimée de 16 pages chaque semaine.

On trouve des *prospectus* allemands chez madame la veuve THIBOUST, imprimeur du roi, place de Cambrai, à Paris.

ERRATA.

Journ. de décemb. 1779, *pag.* 559, *lig.* 15, *on lit*, à la distance du sol; *il faut*, à la différence du sol.

Page 69 *du journal de ce mois.*, lig. 11, l'expérience, *lisez* l'expression.

TABLE

DU MOIS DE JANVIER 1780.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de janvier 1780. A Paris, ce 15 janvier 1780.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL
DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1780.

EXTRAITS.

Effets de la tisane caraïbe, proposée pour la guérison des maladies vénériennes, d'après le rapport de mm. de Saint-Léger, de Horne, Bacher,

& Rousset de Vauzésme, commissaires nommés par m. le Lieutenant-général de Police. *A Paris*, M. DCC. LXXIX. (*in*-8°.).

Il faut souvent plusieurs années avant que le public soit détrompé sur les promesses des gens à secret, & ce n'est presque jamais avant qu'ils aient immolé de nombreuses victimes à leur cupidité. Malheureusement les avis les plus salutaires, les efforts les plus généreux ne peuvent tout au plus qu'en diminuer le nombre, lorsque des personnages puissans protégent ces hommes pernicieux, lorsque des médecins même osent les produire, les prôner; &, s'il faut tout dire, lorsque des médecins se flattent encore d'exercer un brigandage impuni sous le voile d'un prête-nom. Les maladies vénériennes ont présenté le champ le plus vaste aux jongleurs de tout étage, & nous avons fait mention des principaux, en rendant compte de *la nouvelle méthode d'employer les dragées de Keyser*, & du *rapport sur l'analyse du rob anti-syphillitique* (1). Nos lecteurs se rappellent que le sieur *Laffecteur* se dit propriétaire de ce rob; que d'après une délibération de la société de méde-

(1) *Voyez* le journal de juillet 1779.

cine, il a obtenu un arrêt du conseil, dans lequel il annonce que ce rob est préférable à tous autres remedes anti-vénériens, & qu'il ne contient pas de mercure. Néanmoins la même société de médecine a nommé quelques autres commissaires; mais en attendant qu'elle délibere de nouveau sur l'essence & sur l'excellence de ce rob, le sieur *Laffecteur* & ses ayans-causes continuent à le vendre en vertu de la premiere délibération de la société de médecine, & c'est à présent tout ce que nous avons à dire de cet arcane qui cause tant de rumeur.

Il ne faut pas toujours un temps si long pour savoir à quoi s'en tenir sur la nature & les effets d'un remede, & jusqu'à ce qu'enfin on adopte un plan qui ne laisse plus subsister aucun prétexte plausible de garder le secret sur des *spécifiques*, (ou pour dire vrai, sur des drogues qu'on vante sous ce nom;) la conservation des sujets du Roi, fait desirer qu'on suive l'exemple des commissaires nommés pour prendre connoissance des effets de la *tisane caraïbe*. Ces médecins ont parfaitement rempli les vues du magistrat éclairé & bienfaisant, qui pour veiller à tous égards à la sûreté de la capitale, n'est pas moins attentif à proscrire les remedes dangereux, qu'à accueillir les découvertes utiles.

M. *Lenoir* ne s'est déterminé à permettre les essais de la *tisane caraïbe*, « qu'en obligeant l'auteur de ce remede » à déposer, dans les deux maisons de santé, » les especes qui formoient la base de sa » tisane, & en en confiant la composition » & l'administration totale aux chirurgiens » de ces maisons, où on avoit conduit » les malades choisis à Bicêtre pour être » soumis à ces essais. Ces sages précau- » tions ne permettoient donc aux com- » missaires de soupçonner aucune fraude » que celle qui auroit pu résulter du mé- » lange de quelques préparations de mer- » cure soluble, que l'auteur auroit pu se » permettre d'y introduire par la voie de » *l'irroration* & de la dessiccation subsé- » quente. Pour se convaincre en effet s'il » en existoit de cette espece, lesdits com- » missaires ont cru devoir faire préalable- » ment l'expérience suivante. Ils ont fait » infuser d'abord trois livres d'especes ca- » raïbes dans suffisante quantité d'eau; &, » après une heure d'ébullition, ils ont » filtré cette décoction : elle étoit d'un » brun foncé, nauséabonde, & d'un goût » amer assez désagréable. Evaporée jus- » qu'à consistance syrupeuse, il ne s'en » est déposé aucun sel; mais il est resté » sur le filtre une substance en partie ter- » reuse, & en partie de la nature de la

» fécule qui, desséchée, éprouvoit une lé-
» gere effervescence avec l'acide nitreux.
» L'infusion & le dépôt des especes ca-
» raïbes n'ont point blanchi l'or.
» L'alkali fixe troubloit cette décoction,
» & au bout de quelques heures on y ap-
» percevoit un précipité assez abondant
» qui fait effervescence avec les acides,
» mais qui n'occasionne aucun change-
» ment à la couleur de l'or. Les com-
» missaires n'ont pas cru devoir pousser
» plus loin leurs expériences, ni soumettre
» cette poudre à une analyse plus com-
» plette, ce qu'ils viennent de rapporter
» suffisant pour prouver que ces especes
» caraïbes ne contiennent aucune partie
» mercurielle soluble, celles qui sont in-
» solubles n'étant point susceptibles d'être
» administrées sous cette forme. Rassurés
» sur cet article intéressant, ils ont voulu
» encore se convaincre, par l'inspection,
» de la nature des végétaux qui entroient
» dans la composition de la tisane du sieur
» *de Mondragon*; & malgré la précaution
» de les réduire en poudre grossiere, ce
» qui pouvoit les rendre méconnoissables,
» ils y ont apperçu, avec une bonne loupe,
» des fragmens très remarquables & en
» très grande quantité de feuilles de séné,
» quelques feuilles de thymælea, mêlées
» avec celles de marube, de fumeterre,

» de mauve, guimauve, pariétaire, scabieuse des bois, mercuriale, mélisse, ciguë, & avec de la racine de gentiane & du gaïac. Sans garantir les autres végétaux qu'ils n'ont pu y appercevoir, ils se sont convaincus sur tout que le séné & le gaïac y dominoient, & que les autres plantes y sont moins abondantes, & ne paroissent y avoir été ajoutées que pour masquer les purgatifs, ou leur servir de correctifs : mais comme elles sont souvent insuffisantes pour produire ce dernier effet, on a été obligé, de l'aveu même du sieur *de Mondragon*, d'y ajouter encore de la tête de pavot qui remplit beaucoup mieux cet objet.

» Les especes de la tisane caraïbe, réduites en poudre grossiere, portent au nez & à la gorge une impression très âcre, très stimulante ; la tisane elle-même est âcre & amere. Comme lesdits commissaires ne sont point tenus au secret sur tout ce qui concerne le remede du sieur *de Mondragon*, puisque la recette ne leur en a jamais été confiée, & qu'ils ne doivent qu'à eux seuls la connoissance de tous ces faits, ils n'hésitent point à les rendre publics, d'autant plus que cette tisane leur paroît être un remède très dangereux ; qu'elle n'a eu, entre leurs mains, aucun

» succès ; qu'elle a au contraire produit
» des accidens qui les ont obligés d'abord
» à en diminuer la dose, à l'interrompre
» ensuite pendant quelque temps, & à
» l'abandonner enfin totalement. Ils n'ont
» jamais manqué d'appeller le sieur *de*
» *Mondragon* à chaeune de leurs visites
» générales qui se répétoient tous les huit
» jours ; il en a signé les résultats avec
» eux & avec les chirurgiens des maisons
» de santé ; & c'est presque toujours à sa
» réquisition qu'ils ont prononcé sur la né-
» cessité de la diminution de la dose, ou
» de l'interruption de la tisane. Il est vrai
» qu'ils n'ont pas pris son avis quand il a
» été question de l'abandonner tout-à-fait ;
» l'intérêt des malades a dû prévaloir en
» ce cas sur les motifs qu'il auroit pu al-
» léguer, pour qu'on y revînt encore ;
» mais ils ont eu l'attention d'appeller à
» cette derniere visite m. *Brun*, chirur-
» gien-major de l'Hôpital-général, &
» m. *Fraguer*, gagnant maîtrise de Bicê-
» tre, qui avoient certifié le premier pro-
» cès-verbal de reconnoissance des mala-
» des, fait à Bicêtre le 5 juillet dernier,
» dans lequel étoient détaillés tous les
» symptômes de leurs maladies. Ces deux
» chirurgiens n'y ont trouvé presqu'aucun
» changement avantageux, & ils l'ont dé-
» claré positivement, en signant égale-

» ment cette derniere visite le 20 août
» suivant : la santé de plusieurs de ces ma-
» lades leur a paru au contraire très alté-
» rée de l'effet de ce remede (1). Cette
» derniere précaution ne peut être regar-
» dée comme indifférente ou superflue ;
» elle prouve au contraire de la maniere
» la moins équivoque que, dans l'examen
» du remede du sieur *de Mondragon* &
» de ses effets, le désintéressement &
» l'impartialité ont été portés jusqu'au
» scrupule ».

Les observations ne contiennent absolument que les détails essentiels sur les effets de la *tisane caraïbe*, & nous ne pouvons en rendre compte qu'en rapportant en partie la récapitulation qui les suit.

« Les moyens proposés & employés jus-
» qu'à présent par les empiriques, pour
» traiter la maladie vénérienne sans mer-
» cure, peuvent se réduire aux sudorifi-
» ques, & aux purgatifs ; car les prétendus
» dépuratifs du sang se rapportent pres-
» que tous à l'une ou l'autre classe de ces
» remedes ».

Les commissaires, après avoir exposé

(1) Il entre une once d'especes végétales dans une pinte de tisane caraïbe simple, & deux onces des mêmes especes dans une pinte de tisane caraïbe double.

les inconvéniens & le danger des sudorifiques & des purgatifs, administrés comme agens uniques ou principaux pour détruire le virus vénérien, terminent ainsi leur rapport : « Les sudorifiques ne peuvent » donc jamais être regardés que comme » un remede secondaire & accessoire à la » guérison des maladies vénériennes, qui » peut en faciliter, il est vrai, en assurer » même la terminaison, quand il est donné » conjointement avec le mercure, mais » qui est insuffisant pour l'opérer seul, » sur tout dans nos climats. Les purgatifs, » loin d'avoir cet avantage, & de coopé- » rer à la guérison, diminuent au contraire » l'action du mercure, peuvent même la » rendre nulle, quand on les associe à ce » minéral ; c'est en effet un moyen connu » d'en modérer la trop grande activité, » & de détruire les impressions trop vi- » ves & trop profondes qui résultent de » son administration mal combinée. Mais » quand on donne des purgatifs seuls » comme un remede qu'on croit suffisant » pour détruire le virus, on est obligé » d'employer les plus actifs, les plus dra- » stiques, les plus forts, pour établir un » point d'irritation permanent dans le ca- » nal intestinal ; & c'est au moyen de cette » irritation continuée, qu'on prétend dé- » terminer toutes les humeurs à s'y rendre,

» pour en opérer peu à peu la dépuration.
» Tel est le système des empiriques (supposé toutefois qu'ils en aient un) qui ont adopté ce moyen de guérison. Mais le principal inconvénient de ce remede n'est pas seulement son insuffisance, démontrée par l'expérience, & pressentie par le raisonnement; le danger de se soumettre à une épreuve aussi longue que cruelle, doit sans doute prévaloir chez les personnes honnêtes & instruites, pour l'exclure à jamais de la médecine, dans cette circonstance sur tout.
» Comment en effet concevoir sans quelque crainte une opération qui exige & suppose une irritation aussi constante; comment ne pas trembler quand on est obligé d'employer tous les jours des agens stimulans, âcres, peut-être même un peu caustiques pour la produire, & forcer les glandes des intestins à exprimer les sucs bienfaisans qu'ils contiennent, qui sont toujours si nécessaires quand ils ne sont pas dégénérés, qui sont la base & le véhicule des sécrétions, qui concourent à lubréfier le canal intestinal, & à assurer la liberté & la sûreté de la circulation? Mais quand on croiroit pouvoir renouveller impunément tous les jours cette prétendue dépuration du sang & des humeurs, &

» qu'on seroit certain de parer, aux incon» véniens présentés, par une bonne nour» riture qui remplaceroit les sucs évacués » & fortifieroit les visceres, comment se » tranquilliser sur la phlogose & l'inflam» mation que des remedes aussi irritans » ne pourroient manquer de produire, si » l'on n'étoit averti, par les douleurs, du » temps où il faut les tempérer, en di» minuer la dose, ou même les abandon» ner totalement ?

» Voilà cependant les remedes qu'on » propose pour remplacer le mercure, dont » on exagere ou dont on feint de redou» ter les effets ; & la tisane caraïbe est un » exemple qui peut suffire pour porter » un jugement certain de tous les autres, » qui lui ressemblent presque tous, mal» gré les sucs mielleux dont on a eu l'a» dresse d'envelopper quelques-uns, & les » noms plus doucereux qu'on a donnés aux » autres.

» L'auteur de cette tisane est sans doute » moins blâmable que ses confreres, pour » n'avoir pas défiguré comme eux son re» mede, & être convenu, en signant les » procès-verbaux, des effets qu'il avoit » produits, & de la nécessité où l'on étoit » de le suspendre assez fréquemment. S'il » n'a pas été jusqu'à souscrire à son aban» don total, c'est qu'on se condamne dif-

» ficilement soi-même, & que l'amour-
» propre ne fait pas aisément le sacrifice
» d'une opinion favorite & utile ».

Observations sommaires sur tous les traitemens des maladies vénériennes, particuliérement avec les végétaux, pour servir de suite à l'ætiologie de la salivation du même auteur; par m. Jean-Stanislas Mittié, *docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris, membre de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Nancy, &c.* Premiere partie. *A Montpellier, & se trouve à Paris, chez* Didot le jeune, *quai des Augustins*, 1779. (in-8°. *de* 44 *pag.*).

Cette brochure est bien écrite, ainsi que celle sur l'ætiologie de la salivation, dont nous avons rendu compte dans le *journal de méd.* du mois de novembre 1777, *pag.* 385; mais les raisonnemens de l'auteur nous paroissent peu concluans.

Dans la préface, m. *Mittié* dit: « Si je
» me hâte à mettre au jour, plutôt que
» je n'aurois voulu, ce précis de mes idées
» & de mon travail, avant l'ouvrage en-
» tier, c'est parce que j'ai craint d'être
» prévenu par quelques-uns de ceux à
» qui j'ai communiqué mon manuscrit ».

Et plus loin : « Donner ses découvertes & » publier les leçons de ses expériences, » est, en médecine, le principal des de» voirs, il en est un autre non moins utile, » c'est de mettre plus d'application à les » perfectionner qu'à les contredire, c'est » de savoir gré même au citoyen zélé des » efforts qu'il fait pour les progrès de son » art, & pour la conservation de ses sem» blables ». Il est d'autres devoirs, disons-nous à m. *Mittié*, plus dignes d'un médecin, parce qu'ils sont plus utiles au public : 1°. un médecin doit se hâter de publier sans restriction ses découvertes & ses recettes, dès qu'il est aussi sûr de leurs effets que l'est m. *Mittié*; 2°. un médecin doit se méfier des promesses de tout homme, seroit-il même son confrere, quand celui-ci affecte de décrier les méthodes reçues, & de se vanter soi-même avec une hardiesse démesurée.

Nous ne suivrons point m. *Mittié* pour réfuter ce que son livre contient de faux & de captieux, nous lui demanderons seulement pourquoi il exalte (vers le milieu de la page 30) de *nouvelles préparations mercurielles, fruit de son travail*, après avoir dit (vers le milieu de la page 29), « le mercure, loin d'avoir la prééminence » & de mériter la préférence sur tous les » autres minéraux pour la guérison des

» maladies vénériennes, est de beaucoup » inférieur à plusieurs. En général, le » mercure & ses préparations sont le plus » mauvais, le moins universel & *le seul* » *dangereux* de tous les moyens que la » nature fournit, & que la médecine puisse » employer pour la guérison des maladies » vénériennes ». Ces deux passages paroissent contradictoires ; aussi m. *Mittié* assure-t-il être le *seul* qui avec le mercure ait su faire un anti-vénérien sûr ; c'est-à-dire, *de nouvelles préparations, fruit de son travail*, qu'il a *employé avec le plus grand succès*. Nous félicitons m. *Mittié* d'avoir fait de si belles découvertes ; pourquoi cependant, lui qui invoque les droits de l'humanité, qui assigne les devoirs du médecin, se plaît-il à se glorifier tout seul, & à laisser l'humanité souffrante dans l'embarras, par une réticence qui, selon lui-même, doit être funeste ? Mais ne faisons plus des questions superflues, nous appercevons (*page* 26) la justification de m. *Mittié*, « d'autres enthousiasmés, par des cures faites avec des simples, » les regardent comme nouvelles & extraordinaires, & les attribuent à l'effet de » quelques plantes privilégiées (1), tandis

(1) Le lecteur se ressouvient que la société de médecine n'a pas pu, il y a un an, prononcer dé-

» que ces cures très fréquentes s'operent
» avec les végétaux les plus communs, que
» l'on voit & que l'on foule aux pieds, ſans
» qu'il ſoit beſoin, pour guérir, d'en faire
» venir du nouveau-monde » : & m. *Mittié*, pour prouver ce qu'il avance, rapporte les noms d'un très grand nombre de plantes qui guériſſent la vérole ; mais nous nous ſouvenons que ſes expériences ont manqué à l'hôpital des gardes-françoiſes, & cela eſt aſſurément fâcheux pour les obſervations ſommaires ; car ſi m. *Mittié* prétend toujours être en droit de tenir à ſon ſyſtême, le public peut auſſi en exiger des garants, c'eſt-à-dire des obſervations non ſommaires, mais bien conſtatées ; & m. *Mittié* doit en produire de telles, ſans quoi il expoſe ſes *obſervations ſommaires* à être confondues avec les affiches des *Laffecteur*, des *Lafond*, des *Velnot*, des *Agironi*, des *Nicole*, &c.

Forcés de nous expliquer ſur des livres, des brochures & des affiches qui ne ſemblent être faits que par des motifs répréhenſibles, nous éprouvons un vrai plaiſir quand nous pouvons annoncer un ou-

finitivement ſur le rob, elle attendoit des plantes que ſes commiſſaires ont cherché inutilement dans Paris ; c'eſt au ſieur *Laffecteur* d'avoir une explication avec m. *Mittié* à cet égard.

vrage qui fasse estimer son auteur, qui contribue au soulagement des malades, & à l'honneur de l'art. Telles sont les

NOUVELLES OBSERVATIONS sur les maladies vénériennes, par m. FABRE, *membre du college de chirurgie, professeur royal des écoles, commissaire pour les extraits de l'académie, &c.; pour servir de supplément à son traité des mêmes maladies, avec une table analytique. A* Paris, *chez* Didot le jeune, *quai des Augustins*, M. DCC. LXXIX. (*in-8°. de* 120 *p.*). *Prix* 1 *liv.* 4 *s. broch.*

En 1758, m. *Fabre* a fait paroître ses *essais sur les maladies vénériennes.* Depuis ce temps, il a acquis des connoissances qui l'ont mis à même de donner un *traité* dont la derniere édition parut en 1773. Les choses neuves & utiles que l'auteur y exposoit, l'ont fait accueillir; & ces nouvelles observations ne méritent pas moins d'être recherchées; elles forment plusieurs articles qui ont rapport à la gonorrhée des hommes, à la strangurie vénérienne, à la gonorrhée des femmes, au diagnostic de la vérole dans les cas douteux, au traitement de la vérole, aux symptômes vénériens qui subsistent après le

le traitement le plus régulier, & enfin aux cas où la vérole réſiſte au mercure.

Pour donner une idée de ce nouvel écrit de m. *Fabre*, nous en citerons quelques remarques & obſervations.

« La ſociété royale de médecine vient » de propoſer pour ſujet d'un prix, *de* » *faire connoître le moyen le plus prompt,* » *le moins diſpendieux, & en même temps* » *le plus sûr pour guérir la gonorrhée vi-* » *rulente, & pour prévenir les accidens* » *qui en ſont ordinairement les ſuites*. Ce » prix, de trois cens livres, eſt dû à la » bienfaiſance de m. le marquis *de Cre-* » *nolle*, brigadier des armées du roi. Il » étoit clair que le motif de ce militaire » généreux, étoit la connoiſſance qu'il a » des déſordres que la gonorrhée cauſe » parmi les ſoldats qu'on ne traite qu'avec » les remedes mercuriels. Je n'ignore point » qu'il ſeroit avantageux, pour le ſervice » du roi, de trouver un moyen propre à » guérir la gonorrhée des ſoldats, ſans les » ſouſtraire à leurs fonctions & à leur » genre de vie ordinaire; mais cette ma- » ladie eſt d'une nature qui ne permet » point d'y compter. Je me ſouviens que » du temps que j'étois chez feu m. *Petit*, » un chirurgien de réputation faiſoit diſ- » paroître une chaude-piſſe très prompte- » ment. Après avoir ſaigné le malade, &

» lui avoir donné quelques boissons rafraîchissantes, il faisoit des injections, dans le canal de l'urethre, avec une liqueur dont il faisoit un mystere, & qui arrêtoit l'écoulement dans l'espace de dix ou douze jours; mais il donnoit nécessairement la vérole, car m. *Petit* a traité, dans ce temps-là, une infinité de malades qui ne la tenoient que de cette méthode. Que ceux donc qui aspireront au prix proposé, ne s'abusent point en cherchant un spécifique contre la gonorrhée récente, dans les frictions, dans les préparations mercurielles, dans les purgatifs, dans les sudorifiques, &c. Je suis intimement convaincu par l'expérience, que cette maladie doit être abandonnée à la nature, qui n'a besoin de l'art, dans cette circonstance, que pour écarter tout ce qui pourroit la déranger dans sa marche ».

OBSERVATION III.

Sur les causes qui rendent la gonorrhée opiniâtre.

« Un homme avoit une gonorrhée depuis huit mois, la couleur de la matiere étoit fort chargée; il avoit pris, sans succès, les remedes de plusieurs charlatans; &, ennuyé du régime, il s'étoit

» livré depuis long-temps à son train de
» vie ordinaire. Je me contentai de lui
» prescrire plus de repos qu'il n'obser-
» voit, un régime plus sobre & moins
» échauffant, & l'usage des bains domesti-
» ques, dans chacun desquels il devoit pren-
» dre un bouillon rafraîchissant. L'écou-
» lement, après avoir diminué par grada-
» tion & être devenu plus blanc, cessa
» entiérement par le moyen de quelques
» prises de baume de *Copahu*.

» Un autre homme vint me consulter
» pour une gonorrhée qu'il avoit depuis
» plus d'un an, malgré une infinité de re-
» medes qu'on lui avoit donnés pour le
» guérir. Sans cesse occupé, depuis le com-
» mencement de sa maladie, de la crainte
» des événemens fâcheux auxquels elle
» pouvoit donner lieu, il étoit devenu très
» mélancolique; il ne s'étoit jamais écarté
» du régime le plus exact. Entre divers
» symptômes dont il se plaignoit, il me
» dit sentir un embarras vers le fondement,
» & une sorte de difficulté d'uriner, quoi-
» que le jet de ses urines ne fût point
» diminué. Je lui passai une bougie dans
» le canal de l'urethre, où je ne trouvai
» aucun obstacle; j'eus seulement de la
» peine à franchir le col de la vessie, d'où
» je jugeai que la prostate étoit un peu
» gonflée. Je déterminai ce malade à passer

» par les remedes; dans le traitement, » l'écoulement diminua beaucoup, & il » cessa entiérement quelque temps après.

» Voilà deux gonorrhées opiniâtres dans » lesquelles j'ai employé deux traitemens » différens pour les terminer. Je me suis » contenté des remedes généraux dans la » premiere, parce que je devois penser » que le défaut de régime, l'exercice con- » tinuel, & les remedes des charlatans, » avoient été capables d'entretenir pen- » dant huit mois l'écoulement. Mais, dans » le second cas, je n'avois pas les mêmes » raisons pour me borner aux remedes » généraux, parce que le malade ne s'é- » tant jamais écarté du régime le plus » exact, n'avoit jamais donné lieu, de ce » côté-là, à l'opiniâtreté de son écoule- » ment : il falloit donc qu'il y eût une » autre cause de cette opiniâtreté; c'étoit » le gonflement de la glande prostate : & » comme j'ai éprouvé que ce gonflement » élude toujours l'action des remedes gé- » néraux, je conseillai au malade de passer » par les remedes pour le guérir radica- » lement.

» C'est une distinction de gonorrhées » opiniâtres, que j'ai faite depuis l'impres- » sion de mon traité. Lorsque l'opiniâ- » treté de la maladie ne dépend que du » défaut de régime, ou de l'abus des pré-

» parations mercurielles, des purgatifs, » des aſtringens, &c., on en vient facile- » ment à bout par les remedes contraires, » c'eſt-à-dire, les rafraîchiſſans & les cal- » mans; mais ces mêmes remedes ſont in- » ſuffiſans lorſque la glande proſtate eſt » affectée, il faut alors en venir aux » frictions.

» Il eſt encore d'autres complications » qui peuvent rendre la gonorrhée re- » belle; il eſt poſſible, par exemple, qu'une » humeur dartreuſe ou éryſipélateuſe, ſoit » attirée ſur le canal de l'urethre dans le » temps qu'il eſt irrité par l'action du virus » vénérien, & que cette humeur hétéro- » gene, fixée dans cette partie, rende l'é- » coulement de la gonorrhée rebelle à » tous les remedes. Enfin, il peut y avoir » encore d'autres cauſes inconnues, qui » font que la maladie réſiſte aux moyens » les plus efficaces qu'on emploie pour la » terminer; mais je crois que l'affection » de la glande proſtate eſt la plus com- » mune de ces cauſes ».

OBSERVATION IX.

Sur une ſtrangurie guérie par la réſolution du gonflement de la proſtate.

« Un homme âgé de 58 ans, revenu » des Indes orientales depuis pluſieurs an- » nées, avoit apporté de ce pays-là une

» ſtrangurie avec laquelle il vivoit dou-
» cement; la ſobriété, l'aiſance, la tran-
» quillité, lui évitoient les accidens fâ-
» cheux de cette maladie. Cependant il
» crut un jour devoir s'en délivrer, dans
» la crainte qu'elle ne devînt plus dange-
» reuſe dans la ſuite. Comme il habitoit,
» pendant l'été, une maiſon de campagne
» aux environs de Paris, voiſine de celle
» d'un charlatan, il prit de lui des reme-
» des & des bougies; mais, loin d'en re-
» cevoir du ſoulagement, il lui ſurvint une
» cruelle rétention d'urine, avec la fievre
» & des douleurs très vives. Je fus appellé
» dans cette circonſtance; je fis ſaigner
» deux fois le malade, & lui preſcrivis les
» bains : les urines, qui n'avoient coulé
» que par regorgement depuis quelques
» jours, commencerent à ſortir avec plus
» de facilité. Lorſque tous les accidens fu-
» rent appaiſés, j'introduiſis une bougie
» dans l'urethre pour connoître la nature
» de l'obſtacle; je ſentis que c'étoit le gon-
» flement de la proſtate : le malade eut
» aſſez de confiance en moi pour ſuivre le
» conſeil que je lui donnai de paſſer par
» les remedes, il n'eut pas lieu de s'en
» repentir; le traitement fut régulier &
» très doux, & la tumeur de la proſtate
» ſe trouva fondue ſans le ſecours d'au-
» cune bougie.

» Je n'ai jamais traité tant de ſtrangu-
» ries vénériennes, cauſées par le gonfle-
» ment de la proſtate, que depuis quel-
» ques années. J'ai obſervé depuis long-
» temps qu'il y avoit ainſi certains ſym-
» ptômes de vérole plus communs dans
» des années que dans d'autres : qu'un au-
» tre explique, s'il peut, la cauſe de ce
» phénomene. Depuis donc que le traite-
» ment de cette eſpece de ſtrangurie m'eſt
» devenu plus familier, j'ai éprouvé &
» j'ai conçu en même temps, que l'uſage
» des bougies n'y eſt d'aucune utilité; ce
» qui doit être ſuivant la diſpoſition des
» parties : car quel effet une bougie in-
» troduite dans le canal de l'urethre, juſ-
» que même dans la veſſie, quel effet,
» dis-je, cette bougie peut-elle opérer ſur
» la proſtate gonflée ? Aucun, puiſqu'il y
» a un corps intermédiaire entr'elle & la
» glande, c'eſt-à-dire, le col de la veſſie :
» tout ce qu'elle peut faire, c'eſt de fa-
» voriſer momentanément la ſortie des
» urines, en comprimant un peu la glande;
» mais pour peu qu'on ceſſe l'uſage des
» bougies, la rétention d'urine doit ſe re-
» nouveller, parce que la proſtate n'étant
» plus comprimée journellement, elle re-
» vient dans ſon premier état de tumé-
» faction : mais il n'en eſt pas de même
» lorſque la ſtrangurie dépend d'un obſta-

» cle placé dans le canal de l'urethre, parce
» que la bougie exerce une action immé-
» diate sur cet obstacle, & qu'elle peut,
» par ce moyen, y produire un change-
» ment favorable & permanent.

» Si les malades connoïssoient le danger
» auquel ils sont exposés lorsqu'ils ont une
» strangurie causée par le gonflement de
» la prostate, ils n'attendroient pas la der-
» niere extrémité pour passer par les re-
» medes, ils éviteroient pas-là bien des
» souffrances, & le risqne de perdre la
» vie. Je crois qu'on peut prévenir de loin
» tout danger, car les gonorrhées opi-
» niâtres dont j'ai parlé, dans lesquelles
» les malades sentent un embarras du côté
» du fondement, & une sorte de difficulté
» de rendre les urines, sans cependant
» que le jet en soit diminué, ces gonor-
» rhées, dis-je, sont vraisemblablement le
» germe de ces sortes de stranguries, qui
» se déclarent ensuite dans plus ou moins
» de temps, suivant que le malade se li-
» vre plus ou moins à ses goûts & à ses
» passions. Mais, quoi qu'il en soit, si du
» moins on prenoit le parti qui convient,
» après les premieres attaques de rétention
» d'urine, on se mettroit encore à l'abri
» de tout accident fâcheux. Dans les ob-
» servations que je viens de rapporter, la
» nature a favorisé les malades en faisant

» percer l'abſcès formé dans la proſtate,
» du côté de l'urethre, par lequel la ma-
» tiere purulente a trouvé une iſſue fa-
» cile; mais l'événement n'eſt pas tou-
» jours auſſi heureux, car en liſant les ob-
» ſervations ſuivantes, on frémira des ra-
» vages que ces ſortes d'abſcès ſont ca-
» pables de produire ».

OBSERVATION XXV.

Sur une fievre quarte qui dépendoit du virus vénérien.

« Il y a douze ou treize ans qu'un
» homme avoit pris une gonorrhée, qui
» fut traitée de diverſes manieres; on lui
» donna d'abord des rafraîchiſſans, enſuite
» des frictions, des purgatifs, des aſtrin-
» gens : peut-être qu'il n'obſervoit pas
» aſſez le régime convenable pour con-
» tribuer de ſon côté à ſa guériſon; mais,
» quoi qu'il en ſoit, au bout de ſix mois
» d'uſage de ces remedes, il n'étoit guere
» plus avancé que le premier jour, aux
» douleurs près, qui étoient diſſipées de-
» puis long-temps. On eut recours alors
» aux dragées de *Keyſer*, il en prit une
» quantité prodigieuſe : quelquefois ſa go-
» norrhée s'arrêtoit, & puis elle reparoiſ-
» ſoit. Enfin l'écoulement ne ceſſa entié-

» rement qu'au bout d'un an, par l'uſage
» du petit-lait, & de quelques priſes de
» baume de *Copahu.*

» Cinq ou ſix ans après, le malade prit
» une ſeconde gonorrhée : il y a apparence
» que le traitement de celle-ci ne
» fut pas plus méthodique que celui de la
» premiere, puiſqu'elle tomba dans les
» bourſes, & que l'écoulement ne reparut
» plus.

» Trois ou quatre ans après, le malade
» eut une fievre putride; il fut traité par
» un des médecins le plus employés dans
» Paris. Cette fievre parut terminée au
» bout de trois ſemaines : les principaux
» ſymptômes qui la caractériſoient, étoient
» diſſipés ; mais on s'apperçut bientôt
» qu'elle n'étoit que dégénérée en fievre
» quarte, accompagnée d'une toux con-
» vulſive. Le médecin ſe tourna de toutes
» les manieres pour venir à bout de la
» fievre & de la toux, mais en vain; le
» mal avoit déjà réſiſté plus de deux mois,
» & le malade étoit dans l'état le plus fâ-
» cheux, lorſqu'il s'aviſa de lui faire l'hi-
» ſtoire de ſes gonorrhées, & de lui ex-
» poſer l'état de ſa femme, qui avoit un
» écoulement fort abondant, & de mau-
» vaiſe qualité, qui ſouffroit des douleurs
« en différentes parties du corps, & qui

» étoit dans un état de dépériſſement très
» marqué. Ce médecin conçut que le virus
» vénérien pouvoit bien entrer pour quel-
» que choſe dans la cauſe d'une fievre auſſi
» opiniâtre : en conſéquence je fus appellé.
» Etant du même avis, j'adminiſtrai les
» frictions au malade, en les proportion-
» nant à ſon état. Nous ne fûmes pas long-
» temps ſans nous appercevoir de l'effi-
» cacité du ſpécifique : après la quatrieme
» friction, la fievre manqua, la toux ceſſa,
» le malade reprit des forces avant la fin
» du traitement, & il fut bientôt rétabli.
» Je paſſai également la femme par les re-
» medes, qui diſſiperent tous les accidens
» qui l'avoient réduite dans un état dé-
» plorable ».

D'après les obſervations XXXV & XXXVI, que rapporte notre auteur, il n'eſt pas éloigné de croire que le ſyrop de *Velnos* n'ait produit des effets avantageux chez deux vénériens que le mercure n'avoit pas pu guérir ; mais il a ſoin d'ajouter à ces obſervations des remarques auſſi judicieuſes que néceſſaires. Voici la derniere : « Enfin, ſuppoſons pour un
» moment ces deux malades parfaitement
» guéris par le ſyrop anti-vénérien, peut-
» on conclure de-là que ce remede con-
» vient dans toutes les maladies véné-
» riennes en général ? Pour réſoudre cette

» question, il suffit de jetter un coup-
» d'œil sur l'histoire de tous les remedes
» des empiriques, qu'on a préconisés de-
» puis vingt ans, tels que le syrop de *Vel-*
» *nos* (1), la tisane de *Fels*, les remedes
» de *Nicole*, d'*Agironi*, les dragées de
» *Keyser*, & tant d'autres que l'on cou-
» vre du voile du secret, il n'est aucun
» de ces remedes qui n'ait opéré des es-
» peces de prodige dans quelques cas par-
» ticuliers, tels que ceux dont je viens
» de parler : mais quand on a voulu les
» appliquer aux cas ordinaires, on a re-
» connu leur insuffisance, & souvent le
» danger qu'il y avoit d'en faire usage ».

SUITE des observations sur une nouvelle édition grecque & latine des aphorismes d'Hippocrate ; par m. GOULIN.

Quoi, parce qu'ἐυπετέως se trouve dans quelques traités d'Hippocrate, on prétendroit que ce mot doit être constamment dans les occasions où il auroit fort bien pu être employé, quoi que l'auteur

---

(1) Ce syrop, celui dont je viens de parler, & le rob anti-syphillitique qu'on distribue à présent dans le public en vertu d'un arrêt du conseil d'état du roi, ont, par la maniere de s'en servir & leur maniere d'agir, un air de ressemblance qui frappe.

n'ait pas voulu s'en servir ! Quoi ! l'on concluroit de-là que ce terme a été changé en celui d'εὐφόρως dans les aphorismes ; & par qui ? par Galien qui certainement en est très innocent. En voici une preuve bien complete. Dans son commentaire sur le ij^e^ livre des épidémiques, Galien s'exprime ainsi : εἴωθε γὰρ λέγειν, τὸ ἐπιπόνως φέρειν, ὡς ἐναντίον τοῦ ῥηθέντος ἐν τοῖς ἀφορισμοῖς, ΕΥ'ΦΟ'ΡΩΣ ΦΕ'ΡΕΙΝ, καὶ ὅμοιον τῷ ἐν τῷ πρώτῳ τῶν ἐπιδημιῶν, δυσφόρως φέρειν. . . . « Hippocrate a coutume de » se servir de ces expressions, ἐπιπόνως φέ- » ρειν, comme il se sert de celles-ci dans » les aphorismes, ΕΥ'ΦΟ'ΡΩΣ ΦΕ'ΡΕΙΝ : » il emploie de même ces termes, δυσφό- » ρως φέρειν dans le premier livre des épi- » démiques ». Est-il rien de plus formel ?

Galien pouvoit ajouter que l'on trouve trois ou quatre fois le mot ἐπιπόνως dans le premier livre des épidémiques, tandis que le terme εὐφόρως s'y voit six ou sept fois ; & qu'on y lit aussi le mot δυσφόρως. Il pouvoit remarquer encore que dans le iij^e^ liv. des épidémiques, sect. ij, en parlant du xij^e^ malade, Hippocrate emploie trois fois le mot ἐπιπόνως, & une fois celui de δυσφόρως ; & qu'en donnant l'histoire du xij^e^ malade, dans la section iij^e^, il se sert d'εὐφόρως, après avoir mis d'abord ἐπιπόνως.

On trouve plus rarement le mot εὐφόρως dans les autres livres des épidémiques, parce qu'on n'y décrit point l'état des malades avec autant de soin. Cependant cette expression s'y rencontre. Je ne citerai qu'un seul endroit : πέπειροι αἱ ἐπὶ τῇσι νούσοισι ἀποςάσιες, εἰ κρινοῦσι σημεῖον· ἢν, πυρώδεα ἐόντα, μὴ πυρεταίνωσι· καὶ, δύσφορα ἔοντα, εὐφόρως φέρωσιν.

Maturos in morbis abscessus verè judicatorios esse dignoscitur, si (ægrotantes), existente calore, non febricitant; si, existente molestiâ, facilè ferunt.

Vid. ed. Foës, sect. vij. p. 225. G. H.

Bien qu'il ne doive plus y avoir aucun doute qu'εὐφόρως soit une expression employée par Hippocrate, il faut encore faire voir qu'elle convient mieux dans ce 2e aphorisme, que le mot εὐπετέως qu'on a introduit en sa place.

Galien, dans son traité περὶ ἀρίςης αἱρέσεως, *de optimâ sectâ*, fait mention de cet aphorisme 2e. Voici ce passage : « Hippocrate s'est expliqué (a prononcé) sur » l'*euphorie* & la *dysphorie*, περὶ τὴν εὐφορίαν καὶ δυσφορίαν, lorsqu'il a dit : ἢ οἷα δεῖ καθαίρεσθαι, καθαίρονται, ξυμφέρει τε καὶ εὐφόρως φέρουσι. GALEN, edit. Basil. 1538 tom. j. pag. 28. (1).

(1) J'ai copié ce texte tel qu'il se trouve dans

On voit dans le livre d'Hippocrate περὶ χυμῶν, *de humoribus*, les mots εὐφορίην, & δυσφορίην, très voisins l'un de l'autre. *Vid.* Hipp. Foes, sect. ij. pag. 15. lin. 16. & 17. Et dans le vj[e] livre des épidémiques, il est recommandé d'être attentif à l'*euphorie* & à la *dysphorie* : (σκεπτέον) τὸ εὔφορον, τὸ δύσφορον.

Le passage de Galien prouve & démontre, sans replique, que dans l'aphorisme 2[e] la véritable leçon est εὐφόρως φέρειν, qui s'est trouvée constamment dans tous les manuscrits d'Hippocrate & de Galien, & qu'on voit dans tous les imprimés depuis 240 ans. Peut-on même douter qu'εὐφόρως ne soit un mot reçu, adopté par tous les dogmatiques ; enfin le mot propre & consacré ?

Une partie de ce même aphorisme se trouve dans le texte du vj[e] livre des épidémiques d'Hippocrate. Le style de ce vj[e] livre, remarque Galien, est différent du style dans lequel sont écrits le 1[er] & le 3[e] livre. Il rapporte qu'on disoit que ce vj[e] livre avoit été rédigé par Hippocrate, qu'il fut retouché & mis au jour

l'édition de Basle, 1538, où l'on a mis ἢ au lieu d'ἂν, & καθαιρονται pour καθαίρωνται. Ce sont deux fautes qui ne sont pas sur le compte de Galien, & dont les éditeurs auroient dû s'appercevoir.

par Theſſalus ſon fils, qui y a fait des additions, & d'autres après lui. Galien n'embraſſe point de parti ; mais il déclare que la pluſpart des commentateurs de ce vj^e livre l'ont défiguré, corrompu, & qu'ils ont même changé la phraſe, la diction de l'auteur. Il nous apprend enſuite qu'il s'eſt vu forcé par cette raiſon de rechercher les plus anciens manuſcrits de ce livre, & les auteurs qui l'ont commenté les premiers ; tels ſont : Zeuxis de Tarente, Erythræus Heraclides, Bacchius, & Glaucias. Après quoi il ajoute qu'il a conſervé le texte ancien. Or voici comment eſt préſentée, ſuivant ce texte ancien, la ſentence qui reſſemble à cette partie du 2e aphoriſme de la premiere ſection, mais ſur tout au 25e de cette même ſection : ἢν οἷα δεῖ καθαίρεσθαι, καθαίρωνται, καὶ εὐφόρως φέρουσι. Les uns, dit Galien, en commentant cette ſentence des épidémiques (1), vouloient que l'on

(1) Le traducteur latin, HERMANN. CRUSERIUS, n'a pas entendu ces mots κατὰ τοὺς ἀφορισμούς. Galien s'exprime ainſi : ἔνιοι μὲν ἄνευ τοῦ ΚΑΙ συνδέσμου γράφουσι τὴν ῥῆσιν ὡσαύτως τῇ κατὰ τοὺς ἀφορισμούς· οἱ πλεῖστοι δὲ μετὰ τοῦ ΚΑΙ, βουλόμενοι τὸ μὲν ὅτι ΣΥΜΦΕΡΕΙ προσυπακούειν ἡμᾶς, ὅπερ ἄντικρυς εἴρηται κατὰ τὴν ἐν τοῖς ἀφορισμοῖς ῥῆσιν ἔχουσαν οὕτως.... La verſion

ſupprimât

supprimât la conjonction καὶ ; d'autres prétendoient qu'elle devoit y être, & qu'il falloit sous-entendre le verbe ξυμφέρει, exprimé dans le livre des aphorismes, aphorisme 25[e], que Galien copie de suite. GALEN. *oper. gr. tom.* V. *p.* 498. *lin.* 16 *& sqq.*

---

latine, quoique revue par Augustin Gadaldini, est conçue ainsi : *Nonnulli sine conjunctione* ET *hæc verba scribunt*, *quemadmodùm* & in libro aphorismorum ; *plurimi verò conjunctionem* ET *interponunt*, *volentes quidem hoc verbum* CONFERT *nos subintelligere quod expressè in verbis*, *in aphorismis scriptis habetur* ; *ea verò itâ scribuntur*, &c. . . . . (GALEN. edit. Juntar. 1565. class. iij, fol. 183. B. *sentent.* 12).

La premiere phrase de cette version dit ce qui est faux, savoir, que la conjonction καὶ n'est pas dans le livre des aphorismes ; elle s'y trouve, après le mot ξυμφέρει. Mais outre qu'on n'a point entendu les mots que j'ai rapporté d'abord, on n'a pas rendu τῇ (*hic loci*) qui les précede. Voici la pensée de Galien : « *Quelques-uns écrivent cette phrase*, *sans la conjonction* καὶ, (&), *comme elle est écrite ici*, *dans ces aphorismes de ce* vj[e] *livre des épidémiques*, (& non pas *dans le livre des* APHORISMES ». Ce qui fait voir que Galien avoit omis καὶ, que les éditeurs de Basle ont laissé dans le texte, qu'ils n'ont pas mieux entendu que les traducteurs ; ils n'ont pas pris garde d'ailleurs qu'au lieu de συμφέρει, il falloit écrire ξυμφέρει. On n'a rien changé à cette version dans l'édition de Chartier, où se trouve aussi συμφέρει. Tome ix. pag. 489. F. & 490 A.

Après tant de preuves victorieuses que j'aurois pu multiplier beaucoup plus, qui refuseroit de regarder, en cet endroit, ἐυφόρως, comme la véritable leçon? Le nouvel éditeur lui-même pourroit-il ne pas se rendre à l'évidence, lors sur tout qu'il voit plusieurs fois cette expression dans le vj^e livre des épidémiques, qu'il est assez porté à croire l'ouvrage d'Hippocrate, au moins en plusieurs choses? (*Vid. præf. nov. edit. aphor.* pag. xviij.).

(*f*) ΚΕΝΕΑΓΓΗΙΗ. Le nouvel éditeur ne nous apprend point sur quelle autorité il écrit κενεαγγηΐη, au lieu de κενεαγγείη qui se trouve constamment dans toutes les éditions completes d'Hippocrate, & dans les éditions séparées des aphorismes. Il est vrai qu'en écrivant κενεαγγηΐη, il suit le dialecte ionien. C'est ainsi que l'on trouve dans Hérodote βασιληΐη, *regnum*; δουληΐη, *servitus*; ἀνθρωπηΐη βιωτὴ, *humana vita*; ἀληθηΐη, *veritas*; ὑγιηΐη, *sanitas* au lieu de βασιλεια, δουλεια, ανθρωπεια, αληθεια, ὑγεια.

Le nouvel éditeur ne sauroit guere produire en sa faveur que la raison du dialecte ionien. Henri Etienne n'ignoroit pas que la phrase d'Hérodote, dont il donnoit l'édition, s'écartoit souvent de ce dialecte; mais il suivit les ma-

nuſcrits ſur leſquels il imprimoit. Il regrette en effet le peu d'uniformité qui regne dans l'orthographe des mots ; mais il n'oſe, lui qui étoit fort en état de le faire, rapporter tout à l'ionien. Le nouvel éditeur ne devoit-il pas être auſſi circonſpect ?

(*g*) ΟΙΑ. Les imprimés portent οἷη. Le nouvel éditeur, qui ne les ſuit point, en donne la raiſon en ces termes : *Servavi οἷα ſingulariter cum omnibus antiquis.* Il eſt vrai que dans les trois éditions de ſon *errata*, il avertit qu'il faut οἷη. C'eſt reconnoître que tous les anciens manuſcrits qu'il a conſultés ſont fautifs, puiſqu'ils portent οἷα. Mais ne le ſeroient-ils qu'à l'égard de ce mot ?

(*h*) Le mot εὐπετέως reparoît parce qu'il faut être conſéquent. Quoique j'aie démontré, il n'y a qu'un moment, que ce terme ne doive point reſter ici, je dirai cependant encore qu'εὐφόρως eſt employé par Hippocrate, περὶ χυμῶν, *de humoribus* ; Foes, *ſect.* ij. *pag.* 16. *lin.* 24. τὰ χωρέοντα, μὴ τῷ πλήθει τεκμαίρεσθαι, ἀλλ' ἕως ἂν χωρέῃ, οἷα δεῖ, καὶ φέρῃ εὐφόρως. « On ne doit point porter ſon jugement » (ſon prognoſtic) d'après la quantité » des évacuations (en général), mais

» (attendré) que ces évacuations soient » telles qu'il le faut, & que le malade » se trouve bien (en soit soulagé) «.

Un peu auparavant (pag. 15. lin. 30.) il se sert de l'expression τὸ εὔφορον ; & (lin. 40.) on voit encore εὐφόρως.

Hippocrate ne dit-il pas encore? πολλοὶ εἰσιν οἱ εὐφόρως φέρουσιν, *multi sunt qui facilè ferunt*. Foes, sect. iv. p. 58. lin. 16. *de vict. rat. in morb. acut.*.... Ne répete-t-il pas dans la même page ces expressions? εὐφορώτερον φέρουσι.... εὐφορώτερον ἐνέγκοιεν..... Ne s'en sert-il pas encore à la page suivante, ligne premiere? εὐφόρως φέρουσι.

Très certainement ce mot convient dans tous ces endroits, & est le terme propre; il ne l'est pas moins dans le 2e aphorisme : il faut donc effacer εὐπετέως qui, mal-à-propos, occupe la place d'εὐφόρως dans la nouvelle édition.

(*i*) Tous les exemplaires imprimés portent οὖν, *igitur*. Le nouv. éditeur met ὦν, ainsi que le font les Ioniens & les Doriens; mais il ne nous dit point qu'il ait vu ce mot écrit de la sorte dans un manuscrit ancien. C'est un changement qu'il se permet de faire; mais il est peu considérable. On eût desiré pourtant qu'on eût vu ὦν dans quelques anciens

manuſcrits d'Hippocrate. Il eſt vrai que les Ioniens ne varioient guere ſur l'orthographe de ce mot, & qu'Hérodote écrit conſtamment ὦν. Il eſt poſſible cependant qu'Hippocrate ait écrit οὖν.

Après le mot ὦν on trouve dans les imprimés δεῖ, que le nouvel éditeur a fait diſparoître du texte; ce ne ſauroit être d'après l'autorité des manuſcrits, puiſqu'on n'en avertit point. On s'eſt contenté d'obſerver en général qu'en pluſieurs endroits ce mot (ainſi que ξυμφέρει) ne ſe trouve point dans les manuſcrits anciens toutes les fois qu'Hippocrate emploie l'infinitif dans le ſens impératif. Comment donc arrive-t-il que ces mots ſe voient mille fois dans les imprimés? Seroient-ce les premiers éditeurs qui les auroient ajoutés? Rien de moins vraiſemblable. Pourquoi donc n'auroient-ils pas retranché auſſi χρὴ, qui eſt cent fois dans les *prénotions*? Quoi qu'il en ſoit, on convient que dans les livres imprimés d'Hippocrate, ces trois mots n'accompagnent pas toujours l'infinitif. Mais ils portoient δεῖ en cet endroit; il falloit l'y laiſſer. Corinthos le grammairien, cité *not. crit. pag.* 11, obſerve à la vérité que les Ioniens mettent l'infinitif pour l'impératif; mais il

n'ajoute pas qu'ils le fassent constamment. Au reste, dire que dans ces occasions l'infinitif est mis pour l'impératif, c'est mal s'exprimer suivant les meilleurs grammairiens; c'est une ellipse, puisque pour expliquer la phrase, il faut nécessairement sous-entendre les mots χρὴ, δεῖ, &c.....

(k) C'est avec raison qu'on écrit ici νόσος; ce mot devroit l'être constamment de la sorte dans les traités composés par Hippocrate, dans lesquels néanmoins, par inadvertence ou par négligence, on rencontre trop souvent νοσους, νοσος, νοσῳ : il en faut dire autant de νοσημα, νοσημαλος, νοσημαλα qui se sont également glissés au lieu de νουσημα, νουσημαλος, νουσημαλα. C'est ainsi que ces mots se voient écrits dans Hérodote, & de temps en temps dans les livres imprimés d'Hippocrate.

Il est donc démontré que le nouveau texte qu'on nous présente du 2e aphorisme ne sauroit subsister, puisqu'il est de la composition du nouvel éditeur. Il n'y aura certainement qu'une voix pour conserver l'ancien, & pour lire avec Galien :

Ἐν τῇσι ταραχῇσι τῆς κοιλίης, καὶ

τοῖσιν ἐμέτοισι τοῖσιν αὐτομάτως γινομένοισιν, ἢν μὲν, οἷα δεῖ καθαίρεσθαι, καθαίρωνται, ξυμφέρει τε καὶ εὐφόρως φέρουσιν· ἢν δὲ μὴ, τοὐναντίον. Οὕτω δὲ καὶ κενεαγγείη, ἢν μὲν, οἵη δεῖ γίγνεσθαι, γίγνηται, ξυμφέρει τε καὶ εὐφόρως φέρουσιν· ἢν δὲ μὴ, τοὐναντίον. Ἐπιβλέπειν οὖν δεῖ καὶ χώρην, καὶ ὥρην, καὶ ἡλικίην, καὶ νούσους, ἐν ᾗσι δεῖ, ἢ οὔ.

En effet, cet ancien texte eſt clair, précis, exact; il èſt reconnu fidéle & légitime par Galien (dont l'autorité, on ne ſauroit trop le répéter, doit être aujourd'hui d'un grand poids, comme éditeur & comme commentateur au moins, mais autorité que le nouvel éditeur a intérêt de rejeter, & qu'en conſéquence il s'acharne à décrier, à flétrir, à proſcrire même; pour devenir lui-même AUTORITÉ); il n'eſt point contredit par les médecins grecs venus après le 2e ſiécle; le dialecte ionien y eſt ſcrupuleuſement conſervé : on ne voit d'ailleurs dans les différens manuſcrits aucune variante qui faſſe naître le plus léger doute ſur les mots par leſquels ce 2e aphoriſme

est exprimé ; le nouvel éditeur même, en nous apprenant qu'il a conféré un grand nombre de manuscrits, ne dit point avoir vu d'autre leçon que la leçon vulgaire. Ce silence forme encore contre le nouveau texte un puissant témoignage.

Rien n'autorise donc à admettre les changemens qu'on a pris la liberté de faire.

Mais qui prononcera sur cet objet ? je le répete ; ce sera le tribunal à jamais existant des Asclépiades, auquel je continue d'en appeller : tribunal naturellement composé de toutes les facultés de médecine de l'Europe, & de l'universalité des médecins qui, sortis de ces écoles savantes, ont un droit légitime & acquis de donner leurs voix. Si ce respectable tribunal prononce en faveur des nouveaux aphorismes ; s'il déclare que l'éditeur, en changeant les termes dans lesquels ils sont conçus, depuis qu'on les lit, a véritablement restitué la phrase d'Hippocrate, altérée (comme le nouvel éditeur le prétend, comme il l'affirme), & par l'ineptie, & par l'infidélité réfléchie, & par la coupable ambition de Galien, je déférerai sans répugnance & sans peine à son arrêt. Je n'ai point ce sot orgueil, cette assurance présomptueuse, cette arrogance folle, cette suffisance ri-

dicule de prétendre que les lumieres de ce tribunal doivent céder aux miennes. Que peut une étincelle en comparaiſon du feu continu d'une fournaiſe ardente? Je me garderois donc bien de dire avec le nouvel éditeur : TOUTES LES FACULTÉS DE L'EUROPE NE ME FEROIENT PAS CHANGER D'AVIS (1). On n'a rien à répondre, il faut en convenir, à un homme qui penſe ainſi, & qui a plus que le courage de le publier & de l'écrire.

Cependant ſi le ſens de cet aphoriſme deuxieme eût été défectueux; ſi la phraſe eût été viciée, corrompue; ſi quelques termes défigurés ou omis euſſent rendu la ſentence, ou inconſéquente, ou contradictoire, ou abſurde, le nouvel éditeur eût pu, ſans doute, après avoir rapporté le texte d'Hippocrate tel qu'il nous eſt parvenu, propoſer ſes conjectures ſur la maniere la plus probable de rétablir la penſée du divin vieillard, en ſe pénétrant de ſon eſprit; il auroit pu, dans ce cas, démontrer la néceſſité des corre-

---

(1) C'eſt ce qu'on lit *pag.* 46, *lig.* 32, d'une lettre publiée au commencement du mois de novembre 1779, avouée de lui, mais écrite à la Scaliger, bien qu'elle porte le titre impoſteur de LETTRE TRÈS HONNÊTE.

ctions : la fonction d'un éditeur ne s'étend pas plus loin. Il auroit par-là prouvé sa sagacité : peut-être auroit-il eu le plaisir de voir les médecins & les savans applaudir à ses conjectures, & convenir qu'elles sont également heureuses & ingénieuses, & qu'avec leur secours on comprendra facilement ce qu'auparavant on trouvoit inintelligible.

Mais il ne falloit pas abuser de ses vastes connoissances dans la langue grecque, par esprit de systême : le nouvel éditeur qui déclare la posséder supérieurement, & qui semble persuadé n'avoir point d'égal, pouvoit faire de ses riches & superbes talens un meilleur usage ; les traités d'Hippocrate, qui ont souffert des injures du temps, de l'ignorance & de la précipitation des copistes, en offrent des occasions fréquentes. Mais, quand, dans un ouvrage qui existe depuis vingt siécles ; dans un ouvrage qui forme un code médical ; dans un ouvrage universellement répandu, lu, consulté, estimé, les choses & les mots sont bien de l'aveu de tout le monde, c'est assurément gâter, c'est corrompre, c'est falsifier même, que de corriger.

En parlant ainsi, nous avons pour nous les plus habiles critiques, & nous nous flattons que le nouvel éditeur, s'il peut

imposer silence, à toute espece de suggestion, ne pensera pas différemment.

Il conviendra que le mot ἐμίφσι ne se trouvant en cet endroit dans aucun manuscrit, il n'avoit pas le droit de l'adopter. Quoique l'auteur du glossaire nous apprenne qu'ἐμιαι soit un mot dont s'est servi Hippocrate, quelle preuve a-t-on qu'il soit *visiblement pris du second aphorisme ?* Mais tout démontre le contraire, J'aurai occasion d'indiquer d'autres endroits où le premier membre de cet aphorisme se trouve tout entier. En attendant, je vais ajouter que la premiere partie de l'aphorisme se trouve dans un écrit dont Galien n'est pas l'auteur, & qui paroît avoir existé avant lui. C'est dans une de ces lettres faussement attribuées à Hippocrate.

On le suppose écrire à Démocrite, auquel il dit en finissant sa lettre : *Je vous ai envoyé un traité sur l'usage de l'ellebore* (1).

---

(1) Il est bon d'observer en passant, que le fragment, dans lequel on lit cette sentence, n'est pas celui que le nouvel éditeur, dans sa préface (*pag.* xviij), annonce comme étant le sixieme ouvrage, par lui reconnu pour être de la main d'Hippocrate ; ce qu'il fait en ces termes : *Fragmentum de pharmaco in Heurnio.*

Si je disois, comme quelqu'un l'a déjà dit, que le nouvel éditeur veut parler *probablement* de ce

Ceci est suivi non d'un traité, mais de

---

fragment recueilli en grec, en latin, & commenté par Heurnius, fragment qui est intitulé *de purgatoriis remediis*, je serois peut-être renvoyé à la réponse faite en ces termes :

« Je remarque d'abord, (dit le nouvel éditeur) » une réflexion peu critique au sujet du fragment » *de pharmaco*. Le critique ignore qu'il s'agissoit » dans ce traité de la préparation de l'ellebore, & » de son usage, non des purgatifs en général, » comme sa réflexion le donne à entendre ». *Journal de méd.* août 1779, *pag.* 132.

Ce n'est pas là dissiper une incertitude, qui n'avoit en elle-même rien d'offensant. Pourquoi donc se fâcher au lieu de donner un éclaircissement qu'on demande sans humeur ? Etoit-il si déraisonnable de vouloir être instruit sur cet objet, 1°. lorsqu'après avoir ouvert les œuvres de Heurnius, on ne voit aucun fragment (d'Hippocrate) intitulé *de pharmaco*, mais bien un fragment qui porte pour titre, *de purgatoriis remediis*, & qui se trouve *pag.* 226, *tom.* ij, *oper.* HEURNII, *edit. Lugd.* 1658, *in-fol.* 2°. lorsqu'après avoir lu ce fragment, on est convaincu qu'il y est seulement question des purgatifs en général.

Mais Heurnius croit que ce fragment est le commencement d'un traité d'Hippocrate sur l'usage de l'ellebore, traité qui, dit-il, s'est perdu. D'où Heurnius sait-il si positivement qu'Hippocrate a composé ce traité ? C'est de cette fausse lettre, adressée à Démocrite, à la fin de laquelle on lit : *Je vous ai envoyé un traité sur l'usage de l'ellebore*, ϖερὶ τῦ ἐλλεβορισμοῦ. De quelle autorité peut donc être une piece évidemment supposée ?

Erotien & Galien ne parlent ni d'un traité composé par Hippocrate *sur l'ellebore*, ni de ce fragment qui, dans Heurnius, est intitulé *Hippocratis*

quelques remarques ou d'un fragment sur

---

de purgatoriis remediis. C'est ainsi qu'il rend ces mots Ιπποκρατυς περὶ φαρμάκων, leçon qui se trouve par tout ; mais que le nouvel éditeur a mieux aimé exprimer au singulier par ces mots (*Hippocratis*) *de pharmaco*.

Un savant historien de la médecine, Daniel Le Clerc, en parle ainsi : « Le petit livret *des purgatifs* contient les précautions requises pour se servir utilement de ce remede. Il y a plus d'apparence que c'est un recueil des préceptes donnés par Hippocrate, sur ce sujet (*les purgatifs*), que le propre ouvrage de cet ancien médecin ». *Hist. de la méd.* édit. de 1729, *in*-4°. *pag.* 248.

Grunner pense aussi que ce fragment n'est point d'Hippocrate.

Au reste ce fragment *de purgatoriis remediis* (& non pas *de pharmaco*, ce qui est très différent) fut d'abord imprimé en grec à Basle en 1544, *in*-4°. avec quelques opuscules de Galien. Il fut ensuite traduit en latin par Junius Paulus Crassus. Mercuriali, dans son édition des œuvres d'Hippocrate, n'inséra que la version latine de ce morceau. Foës, n'en auroit-il pas eu connoissance ? ce qui est certain, c'est qu'on ne le voit ni en grec, ni en latin dans l'édition d'Hippocrate qu'il donna en 1595 ; mais on le trouve dans la derniere édition faite sur le texte autrefois revu par Foës. Ce fragment fut commenté par Leon. Bauschius en 1594. Ferdin. à Mena le fit imprimer en 1568, avec sa *methodus febrium*, &c.... Il a été inséré, par *van der Linden*, dans l'édition grecque & latine qu'il a donnée des œuvres d'Hippocrate, *tom.* j. *pag.* 607 ; dans celle de Chartier, *tom.* x. *pag.* 460 ; dans l'édition latine d'Hippocrate, *Venet.* 1737, *in-fol.*

cette substance comme purgatif; on y lit: ἐν ταῖς ταραχαῖς τῆς κοιλίης, καὶ τοῖσι ΕʼΜΕʼΤΟΙΣ τοῖς αὐτομάτοις γινομένοισιν, ἢν μὲν οἷα δεῖ καθαίρεσθαι, καθαίρωνται, ξυμφέρει τε καὶ ΕʼΥΦΟʹΡΩΣ φέρουσιν. . . . . FOES, *sect.* viij, *pag.* 20. *lin.* 48. (1).

Le dialecte ionien n'est pas conservé, à la vérité, mais on y voit non ἐμίησι, mais ἐμέτοις; on y voit non εὐπέτεως, mais εὐφόρως. Puisque cette leçon existoit avant Galien, puisque celui-ci l'a conservée, n'est-il pas certain qu'elle ne devoit pas être changée?

Néanmoins le nouvel éditeur prétend que le mot ἔμιαι, n'est pas un mot attique. Le glossateur ancien a dit cependant, ἔμιαι, ἔμετοι, ἀττικὸν τὸ ὄνομα. C'est-à-dire, ἔμιαι qui a la même signification qu'ἔμετοι, est un mot attique. C'est tout le contraire, dit le nouvel éditeur; ἔμετοι est un mot attique, mais ἔμιαι est un vieux mot qui n'est pas attique.

Cela étant, poursuivons. On lit dans

---

(1) Je n'ai rien voulu changer à la maniere dont ce passage est présenté; j'avertirai seulement qu'on le trouve ainsi imprimé dans l'édition de Mercuriali. . . . *Vid. epist. Hippocr. pag.* 78. D.

le même glossaire ἀρμίως, παραχρῆμα, Δώριος δὲ ἡ λέξις, c'est-à-dire, ἀρμίως, qui a la signification de παραχρῆμα, est un terme dorien; d'après l'observation du nouvel éditeur, ce doit être παραχρῆμα qui est dorien.

Le glossateur écrit encore: ἴκθαρ, ἐγγὺς, παρὰ γοῦν τοῖς Ἀττικοῖς, παρὰ δὲ τῷ Ἱπποκράτει. . . τὸ τῆς γυναικὸς αἰδοῖον. C'est-à-dire, ἴκθαρ, signifie, selon les Attiques, ἐγγὺς *proche*; mais dans Hippocrate, il signifie la partie naturelle de la femme. Le glossateur observe ici que ἴκθαρ est un mot employé par les Attiques: rien de moins douteux. Cependant, pour être conséquent, il faudra que le nouvel éditeur dise que la remarque du glossateur tombe sur ἔγγυς; ce qui seroit insoutenable.

Autre article du glossateur: ποταίνια, τὰ πρόσφατα, οἱ Δωριεῖς. C'est-à-dire, ποταίνια est un mot dont se servent les Doriens pour exprimer la même chose que τὰ πρόσφατα. Or le premier mot étant formé de ποτὶ, ποτὶν, qui sont des mots doriens, il est clair, comme le jour, que l'observation du glossateur tombe sur ποταίνια.

C'est donc sur le premier mot que tombe constamment l'observation du glossateur, lorsqu'il marque à quel dialecte

un mot appartient, & non pas sur le second mot. Voilà des preuves qui équivalent à une démonstration.

Le nouvel éditeur s'écriera peut-être que ceci est encore une preuve d'*ignorance*, d'*ineptie*, de *bêtise*. UT LUBET.

(*La suite au journal d'avril prochain*).

OBSERVATION

SUR une amputation du bras, dans laquelle on n'a pas employé la ligature; par le P. EDME BROCOT, religieux chirurgien de l'hôpital de la Charité de Charenton.

D'APRÈS l'amputation d'une jambe, faite à notre hôpital de la Charité de Paris, par le P. *Potentien*, mon confrere, en présence des chirurgiens consultans de la maison, & dans laquelle la poudre du sieur *Fowler* a eu le succès le plus entier, je me suis décidé à employer la même poudre dont l'auteur a déposé la composition dans les archives de la faculté de Paris.

Cette compagnie, respectable par son ancienneté, honorable par ses travaux, & célebre par le mérite distingué de la plûpart

part de ses membres dans tous les temps, m'enhardissoit par l'approbation qu'elle a donnée à ce topique; son doyen, m. *Des-essartz*, que j'avois vu au dernier concours de l'école vétérinaire, m'avoit assuré qu'il regardoit comme un présent fait à l'humanité ce remede dont on pouvoit faire usage avec la plus grande sécurité, puisque non-seulement son effet étoit sûr, mais les ingrédiens de la composition de nature à ne permettre aucune crainte de son application.

Le 8 décembre 1779, à huit heures du soir, on m'avertit que le nommé *Laurent le Normand*, meunier du moulin de Gravelles situé à Charenton-saint-Maurice, venoit d'avoir le bras fracassé, & presque arraché. M. *Rouvé*, maître en chirurgie & éleve de notre hôpital, alla sur le champ visiter le blessé; je l'avois prié de prendre les arrangemens convenables pour le faire transporter, nous préparions en attendant son lit; mais ses parens le détournerent du projet de quitter sa maison. M. *Rouvé* se réduisit donc à mettre le bras en situation, & fit une saignée.

Le lendemain 9, nous nous rendîmes ensemble au moulin; j'appris alors la cause & les détails du malheur arrivé la veille. Le blessé avoit eu le petit doigt de la main gauche saisi sous le cordage de la

machine à monter les sacs : la main, l'avant-bras, le bras jusqu'à l'épaule, avoient été entraînés, le corps soulevé, la tête portée contre la muraille, & la poitrine comprimée contre le cylindre. Sans la célérité avec laquelle le garde-moulin arrêta le mouvement de cette machine, le bras auroit été nécessairement arraché.

Nous trouvâmes le malade dans une petite chambre faisant partie du moulin. La moindre incommodité de ce lieu étoit l'impossibilité d'y faire du feu ; car le cliquetis du blutoir, le bruit & l'ébranlement du bâtiment, occasionnés par le mouvement des roues & des meules, n'y permettoient aucun repos. Le malade avoit beaucoup de fievre, beaucoup de moiteur, & la respiration très gênée. Je découvris une plaie à la partie moyenne & supéri eure du coronal.

Nous levâmes l'appareil qui consistoit en un bandage à dix-huit chefs, plusieurs compresses & faux fanons. Je trouvai un gonflement considérable tant à l'avant-bras qu'au bras & aux parties antérieures & postérieures de l'épaule, une petite plaie à la partie moyenne inférieure & interne de l'avant-bras, & une autre transversale de 4 pouces de long à la partie moyenne interne du bras ; les muscles brachiaux, divisés & déchirés, sortoient de la plaie ;

on y appercevoit un mouvement de frémissement dans les fibres ; la main étoit du volume & de la couleur ordinaire, mais sans chaleur & sans nulle apparence de pouls à l'artere radiale. Toutes mes tentatives & mes recherches, à cet égard, furent infructueuses.

Cet examen achevé, nous convînmes de réitérer la saignée, & d'appliquer des émolliens & des détersifs.

Le 10, je ne vis pas le malade ; le 11, le gonflement étoit considérablement augmenté ; la gangrene commençoit à l'avant-bras ; la main étoit restée froide & sans aucune action : le blessé avoit été saigné quatre fois. J'assemblai la famille, & j'annonçai que je ne voyois d'autre moyen de sauver les jours de leur parent, que de prendre le parti de faire l'amputation du bras, & que le lieu où nous étions ne convenoit pas pour subir une pareille opération. On se décida en conséquence, & le malade fut transporté le même jour, à cinq heures du soir, à notre hôpital avec toutes les précautions possibles.

Le lendemain 12, à dix heures du matin, en présence de m. *Thierry*, médecin, & des chirurgiens consultans de notre maison de Paris, & sous les yeux du P. Prieur de notre hôpital de Charenton, démonstrateur d'anatomie pour les religieux éle-

ves en chirurgie à Paris; le malade mis en situation pour subir l'opération, tomba en syncope; ce qui me fit différer de quelques minutes. Ensuite la section fut faite un travers de doigt au-dessus de la plaie, à la partie moyenne & supérieure du bras; après la séparation, je posai les plumaceaux, saupoudrés de la poudre du sieur *Fowler*, sur l'artere brachiale & sur les différens rameaux qui pouvoient donner, & je les fis soutenir par un aide. Deux minutes écoulées, je fis lâcher un demi-tour du tourniquet, le sang ne donna point. Après deux autres minutes on desserra encore d'un demi-pas de vis, le sang coula un peu. Le tourniquet fut resserré, & le sang arrêté; je le fis desserrer d'un tour & demi au bout de quelque temps, le sang donna encore assez pour me déterminer à resserrer de nouveau, à ôter les premiers plumaceaux, & à en substituer d'autres plus épais, arrondis, chargés de poudre, posés de maniere à faire une compression directe & plus exacte sur l'orifice des vaisseaux: je couvris alors de simple charpie le reste de la plaie. Le tourniquet fut ensuite desserré de distance en distance, il l'étoit entiérement en moins de dix-sept minutes; cependant il ne coula plus de sang: je garnis alors le moignon d'une quantité suffisante de charpie. J'ap-

pliquai sur le trajet de l'artere des compresses graduées, j'assujettis le tout par une bande circulaire en faisant une légere compression; le tourniquet resta en place, mais absolument sans action; le reste de l'appareil fut fait à l'ordinaire. Le malade couché, je plaçai près de lui des éleves qui examinerent & continrent l'appareil pendant vingt-quatre heures; il n'y eut aucune hémorrhagie.

L'examen de la partie séparée nous montra à l'avant-bras une fracture complette avec plusieurs esquilles, que les os étoient de plus luxés, & que la portion supérieure des intestins faisoit compression sur l'artere. L'humérus étoit cassé obliquement dans sa partie moyenne, & les muscles divisés & mâchés.

Le 13, le blessé eut beaucoup de chaleur & d'altération, la langue séche, la respiration très embarrassée. Je lui prescrivis l'usage d'une tisane adoucissante & légérement acidulée : la nuit suivante fut assez tranquille.

Le 14, il y eut de l'expectoration, la respiration devint plus libre, la chaleur & la soif diminuerent. A six heures après midi, je levai le premier appareil; je dégageai le moignon sans rien mettre à découvert, & n'apperçus qu'une humidité sanieuse. Le malade dormit la plus grande partie de la nuit.

Le 15 ; la suppuration étoit abondante à la partie interne, postérieure & inférieure du moignon, mais il étoit très gonflé ; & les parties antérieures & postérieures de l'épaule, annonçoient un dépôt ; j'apperçus des points gangreneux, & je fis le pansement avec un digestif animé.

Le 16, les différentes petites escharres commencerent à s'humecter & à se détacher. Il s'étoit formé un dépôt cutané qui m'obligea de faire trois incisions, une à la partie interne & moyenne du moignon, une autre répondant à la partie moyenne de la clavicule, & la troisieme enfin à la partie externe & supérieure du moignon. J'employai les injections détersives & les pansemens méthodiques. Depuis ce temps jusqu'aujourd'hui 9 janvier, le malade a toujours été de mieux en mieux. La cicatrice avance à vue d'œil, & la parfaite guérison du blessé n'est pas douteuse.

Quant à la poudre du sieur *Fowler*, & son efficacité, je me félicite de l'avoir employée. C'est un topique aussi doux & facile à appliquer, que sûr dans son effet ; Je ne doute pas que l'expérience ne prouve l'utilité, la nécessité même de le préférer à tout autre moyen d'arrêter les hémorrhagies.

M. MARET qui, après avoir suivi la dyssenterie épidémique dans la Bourgogne, & l'avoir traitée avec succès, en a donné une histoire bien détaillée, & le traitement qu'il a employé dans toutes les périodes de la maladie.

Il a rapproché, dans son ouvrage, le traitement de l'historique; c'est-à-dire, que la description de la maladie se trouve sur une colonne, & le traitement sur l'autre dans la même page. Cette méthode, qui place sans embarras sous les yeux tout ce qui a rapport à la maladie, nous semble bien capable de fixer les idées, & paroît mériter d'être adoptée pour l'instruction de ceux qui se dévouent au service des malades dans ces tristes circonstances.

C'est ce qui nous a déterminés de consigner ce petit traité dans notre journal, & d'autant plus qu'il sera utile dens les lieux où la dysenterie regne encore. D'ail-

leurs tout ouvrage, quoiqu'important, mais peu volumineux, est souvent difficile à recouvrer quelques années après qu'il a été publié. Celui de m. MARET *étant mis dans un dépôt que l'on peut ouvrir suivant le besoin, ne sera point exposé à cet inconvénient.*

Le format de notre journal ne permettant pas d'imprimer à deux colonnes, nous avons mis (pour conserver la forme primitive de l'original) l'histoire de la maladie sur le verso *du premier feuillet, & le traitement sur le* recto *du feuillet suivant.*



MALADIE DYSENTÉRIQUE,

Observée à Noyers en octobre 1779; par M. Maret, docteur en médecine de l'université de Montpellier, aggrégé au college des médecins de Dijon, secrétaire perpétuel de l'acad. des sciences, arts & belles-lettres de la même ville, &c.

La maladie, qui regne à Noyers, est une dysenterie du genre des putrides, dont les accidens, très graves pour la plûpart, donneroient lieu à des événemens funestes, si un traitement approprié, en s'opposant aux progrès de l'altération putride, & prévenant ou modérant les irritations, ne parvenoit pas à empêcher les suites qu'elle pourroit avoir.

Cette maladie attaque plus particuliérement les femmes que les hommes, les gens très âgés & les enfans, que les personnes d'un âge fait ou adultes : elle est chez tous les malades absolument la même, & n'a de différences dans les accidens, que relativement à l'état plus ou moins sain, à la vigueur & aux dispositions de ceux qui l'essuient ; aussi la décrirai-je comme étant une : mais, en traçant l'histoire de ses différentes périodes, je présenterai toutes les variétés que les circonstances occasionnent dans les accidens.

PREMIERE PÉRIODE.

HISTOIRE.

1. La maladie débute le plus souvent sans être annoncée à l'avance : les malades éprouvent un mal-aise léger, ont du dégoût, des nausées, des douleurs d'estomac, la bouche très mauvaise, & quelquefois des vomissemens.

2. La langue est toujours humide.

3. Mais quelquefois presque naturelle.

4. Quelquefois légérement enduite d'un mucus blanc.

5. Souvent couverte d'un enduit d'un blanc sale.

6. Le pouls est presque toujours un peu fiévreux.

7. Souvent peu différent du naturel.

8. Et quelquefois fort plein, très vif.

9. Le visage ne differe pas de l'état naturel.

La respiration est libre.

10. Le ventre est souple, & point élevé.

Rarement sensible au toucher.

11. Il y a des douleurs de ventre peu vives & peu fréquentes.

12. Des déjections verdâtres & jaunâtres un peu épaisses.

13. Quelquefois, dès le début, les déjections sont sanguinolentes, & même souvent d'un sang clair, dans lequel nagent quelques matieres brunes concrettes.

14. Quoique la plûpart des malades n'éprou-

PREMIERE PÉRIODE.

Traitement.

I. Tous les accidens de cette période annoncent la putridité ; mais que la matiere putride a son siége dans les premieres voies, & notamment dans l'estomac.

II. Les indications qui se présentent à remplir, sont de favoriser promptement l'évacuation de cette matiere par un vomitif, & l'on doit en choisir un qui, en passant plus difficilement dans les intestins, opere plus sûrement cette évacuation ; aussi doit-on donner, par préférence, le vomitif A.

III. Mais, quelque indiqué que soit ce remede, il ne faudroit pas le donner d'emblée, si le pouls avoit le caractere décrit n°. 8.

Comme il annonceroit une complication d'inflammation, si sur tout à cet état étoient joints les accidens du n°. 24, il faudroit faire une saignée, & même deux, si le sang étoit couenneux, avant de placer le vomitif.

IV. Les mêmes motifs qui décident à faire usage du vomitif, doivent engager à le réitérer le lendemain, s'il n'a pas produit l'effet qu'on attendoit ; &, s'il l'a produit, on placera un minoratif B, à moins que le premier vomitif n'ait poussé par le bas de maniere à déterminer une évacuation considérable ; car alors il faudra nécessairement mettre un jour d'intervalle entre l'administration de ces deux remedes.

V. Si, soit par la cause de la maladie, soit par l'effet irritant des remedes, il y avoit des tranchées, des déjections fréquentes (11), on donneroit aux malades des demi-lavemens presque froids, & composés de la maniere C.

On donneroit le soir une potion D.

VI. Le caractere putride étant bien évident par les symptômes 2, 4, 5, 6, 12 & 13, & la na-

vent que des nausées, il en est qui sont exposés à des vomissemens violens & très fréquens.

15. Ces deux derniers accidens appartiennent plus particuliérement à la seconde période qu'à la premiere; & lorsqu'on les observe, c'est que la premiere période, qui dure ordinairement trois jours, a quelquefois si peu de durée, qu'elle est insensible, & que les malades passent rapidement de la premiere à la seconde.

SECONDE PÉRIODE.

HISTOIRE.

16. C'EST du moment où le sang paroît dans les déjections, que commence cette période; le visage & la respiration restent les mêmes.

17. La langue y conserve quelquefois sa couleur naturelle, ou se couvre seulement d'une légere mucosité blanchâtre, semée par-ci, par-là, & quelquefois elle est très rouge.

18. Le plus souvent cependant elle est enduite d'un mucus d'un blanc cendré, & presque toujours humide.

19. Quelquefois il n'y a point de soif.

20. Souvent la soif est très vive.

21. La bouche devient de plus en plus mauvaise, les nausées se soutiennent; il y a des hoquets, quelquefois des vomissemens.

22. Le pouls continue à être presque naturel & très peu fiévreux.

23. La peau est ou naturelle, tant relativement à sa séchéresse qu'à sa chaleur, ou plus séche qu'humide, & plus froide que chaude.

24. Le ventre se boursouffle; devient un peu sensible au toucher.

Traitement.

ture acrimonieuse des matieres démontrée par ceux 13 & 14, il faut craindre tout ce qui pourroit augmenter la putridité, & faire la plus légere irritation; dès lors il faut que le régime soit opposé à la putridité & adoucissant, & que les boissons soient mucilagineuses & tendent également à combattre la putridité D; l'on mettra les malades au régime E, & leur boisson habituelle consistera dans la tisane F.

SECONDE PÉRIODE.

Traitement.

VII. La putridité se manifeste encore plus dans cette période que dans la premiere; &, par l'observation des accidens (24, 25, 26, 30), l'on y peut suivre la marche de l'âcre, qui passe bientôt de l'estomac dans les intestins.

VIII. Aussi les indications à suivre sont-elles les mêmes que dans la premiere; & le régime, les boissons, les lavemens & les potions désignés (V & VI), sont ici indispensables.

IX. Si l'on a perdû les premiers momens, faute d'avoir été appellé assez tôt, ou si la premiere période a été si courte qu'elle n'a pas pu être saisie, & qu'enfin l'on n'ait pas placé le vomitif avant l'apparition du sang dans les selles, il faut y recourir, pourvu qu'on se trouve dans les premiers jours de celle-ci, & que le ventre ne soit pas tel qu'il est décrit (24).

X. Il faut aussi, dans les mêmes circonstances (IX) rapprocher du vomitif un minoratif B, en observant, relativement aux contre-indications, tout ce qui a été dit (IV).

XI. Comme les intestins paroissent principalement le siége de l'âcre dysentérique; il faut, pour en favoriser l'évacuation, se borner, sur la fin de

HISTOIRE.

25. Les déjections sont très fréquentes, & quelquefois au point, que les malades vont à la selle à tout quart d'heure.

26. Elles sont précédées de tranchées vives, accompagnées de douleurs de tenesme, & quelquefois de difficultés d'uriner.

27. Les matieres sont souvent très différentes.

Les unes sont jaunes mêlangées de sang.

28. Dans d'autres, on voit un mélange de matieres jaunes ensanglantées, & d'un feuilletis verdâtre.

29. D'autres sont d'un sang pur, telles que celles du n°. 13.

30. D'autres enfin ressemblent à de la chair blanchâtre hachée, nageant dans une sérosité rougeâtre.

31. L'insomnie est absolue, & les malades la supportent avec peine.

32. C'est sur la fin de cette seconde période, & à l'approche de la troisieme, que se montrent principalement les accidens (24, 25, 26, 30 & 31), & cette période se confond avec la troisieme; de maniere qu'en m'arrêtant à cette division de la maladie, je ne le fais que pour distinguer, autant qu'il est possible, les temps qui présentent quelques différences dans les indications à suivre.

TROISIEME PÉRIODE.

HISTOIRE.

33. CETTE période-ci est très longue, & d'autant plus, que l'on n'a pas été à portée de placer les remedes, ou de suivre les malades avec exactitude.

TRAITEMENT.

cette seconde période, à quelques demi-lavemens.

La crainte de produire de trop fortes évacuations & d'affoiblir les malades, oblige à se borner à ces moyens, encore faut-il être très discret dans leur usage, & ne les jamais donner qu'à mi-seringue au plus.

XII. La même crainte de trop affoiblir les malades, doit engager à chercher à diminuer le nombre des selles par les potions G, qu'on distribue par cuillerées, sur tout quand le ventre est un peu sensible au toucher & élevé ; s'il étoit insensible & applati, on pourroit donner une prise de diascordium H.

XIII. Lorsque le ventre se distend & est sensible au toucher, il faut le frotter souvent avec de l'huile d'olives ou de noix, ou même de navettes si elle est fraîche, & laisser sur le ventre un morceau d'étoffe de laine imbibée de l'une de ces huiles.

XIV. Une attention importante à faire, c'est d'entretenir les malades dans un état de chaleur douce qui puisse favoriser la transpiration ; & quoiqu'on ne doive point forcer la sueur, comme il est à desirer qu'elle s'établisse modérément, il faut prendre à ce sujet les précautions les plus grandes. Il faut,

Premiérement, que les malades soient, autant qu'il est possible, très bien couverts dans leurs lits.

Secondement, qu'ils ne sortent jamais dans les cours ou les jardins pour pousser leurs selles.

TROISIEME PÉRIODE.

TRAITEMENT.

XV. COMME les forces des malades s'affoiblissent par la durée des évacuations, on ne doit, dans cette période, que travailler à les modérer par le régime, les boissons & les potions. Ce n'est

HISTOIRE.

On y observe tous les symptômes observés dans la seconde, sur tout sur la fin. Tous se soutiennent quelque temps sur le même pied; mais suivant la maniere dont la maladie doit se terminer, on les voit sur la fin, ou diminuer, ou augmenter de vivacité, & former, par cette diminution ou augmentation, le passage à la guérison facile des malades, ou à une guérison très difficile, & souvent annoncer l'incurabilité.

34. C'est la qualité des déjections qui caractérise les progrès en bien ou en mal; si elles deviennent jaunâtres & mélangées de glaires blanches, & que le sang n'y paroisse que rarement, on peut se flatter que le commencement de la quatrieme période n'est pas éloigné, & que la terminaison sera heureuse.

35. Mais tant que les déjections conservent le caractere de celles (30), ce terme est éloigné; mais lorsqu'elles persistent, se colorent en brun, deviennent fétides & sanieuses; le passage de la troisieme periode à la quatrieme s'opere, & l'on a tout à craindre de la terminaison de la maladie.

Traitement.

pas le cas de tenter d'autres évacuations que celles que produit la maladie; il faut au contraire les modérer.

XVI. Mais c'eſt le moment de ſe rendre attentif à la qualité des matieres, afin de diriger ſa conduite ſur le changement qu'on y apperçoit.

XVII. Si elles reſtent ſemblables à des chairs pourries blanches, peu fétides, il faut s'abſtenir de toute ſorte d'évacuans, & ſe borner au traitement décrit (XI & XII).

XVIII. Il faut s'en abſtenir encore, ſi les malades ne rendent que des glaires enſanglantées, du volume d'un crachat ordinaire, & rejettées avec teneſme, & ſe conduire alors avec les précautions déſignées (XI & XII).

XIX. Il ſeroit encore dangereux de ſe décider à donner des évacuans, quand les déjections deviennent très fétides, noirâtres, ſanieuſes; on donnera alors, par cuillerées très rapprochées, la potion I.

XX. Les ſeules circonſtances où l'on doive employer à cette époque des évacuans, ſont celles où les matieres ont changé de caractere, & ſont devenues bilieuſes, épaiſſes comme de la poirée, quoique mêlées d'un peu de ſang.

XXI. Celles où ces matieres ſont mêlées à des gleires blanchâtres qui dominent ſur la totalité par leur qualité; alors il faut donner le purgatif K: & dans le cas déſigné (XX), on purgera avec le purgatif L.

Le régime, ſur la fin de cette période, peut être rendu un peu plus fortifiant: on donnera, dans les cas déſignés (XIX, XX & XXI), quelques cuillerées de vin; dans la circonſtance (XX & XXI), quelques bouillons & ſoupes graſſes.

QUATRIEME PÉRIODE.

COMME celle-ci est différente suivant la terminaison que la maladie doit avoir, je la diviserai en deux sections, relativement à la nature de l'issue de cette maladie, & je décrirai successivement les phénomenes qui amenent & accompagnent la terminaison heureuse, & ceux qui s'observent quand la terminaison doit être difficile ou funeste.

TERMINAISON HEUREUSE.

HISTOIRE.

36. Les déjections prennent le caractere désigné (54), & successivement elles deviennent de plus en plus épaisses, & de moins en moins fréquentes.

Les malades ne vont plus à la selle la nuit, & ne souffrent que très peu en y allant.

37. Mais quelquefois les déjections restent glaireuses; & les glaires qui sont fondues avec les matieres, leur donnent l'apparence d'un mucus jaunâtre.

38. Souvent à cette époque la bouffissure s'établit; mais elle est légere, & les urines coulent abondamment.

39. La langue se couvre d'un mucus d'un blanc tirant sur le jaune, est humide, & se dépouille facilement de son enduit.

40. L'appétit se rétablit, le sommeil se soutient; il n'y a qu'un peu de foiblesse qui peu à peu fait place à une augmentation de forces, présage assuré de la convalescence.

TERMINAISON FACHEUSE.

41. Cette terminaison est fâcheuse, ou par l'exfoliation & la suppuration des tuniques de l'intestin, ou par les effets du progrès de la putridité.

TERMINAISON HEUREUSE.

Traitement.

XXII. Si les déjections ont le caractere (36), il faut placer le purgatif K, & le réitérer deux ou trois fois, suivant la force des maladies.

La tisane D peut être remplacée par une tisane simple, au goût des malades; & on leur donne, à leurs repas, quelques gouttes de vin.

Au régime E succede celui qui est décrit sous la lettre M.

XXIII. Mais dans le cas où les déjections sont de l'espece désignée (27), c'est au purgatif L qu'on doit avoir recours, & que l'on réitere de même deux à trois fois, suivant les forces des malades.

Dans les jours libres, on fait prendre trois verrées par jour de l'infusion N, & l'on continue jusqu'à ce que plusieurs jours se soient écoulés depuis la cessation entiere des déjections muqueuses.

XXIV. A cette époque, les malades feront bien de se tenir un peu levés, & même de se promener, pourvu qu'ils ne sortent point pendant l'humidité ni le froid.

TERMINAISON FACHEUSE.

XXV. Dans le cas de la suppuration & de l'exfoliation des membranes de l'intestin, les principales indications à suivre, sont de faciliter l'expul-

HISTOIRE.

42. Dans le premier cas, les douleurs persistent, le ventre reste sensible au toucher.

Les déjections, tantôt jaunâtres, tantôt séreuses, & quelquefois encore sanguinolentes, sont successivement mêlées de matieres purulentes blanchâtres, peu fétides; on y apperçoit quelques débris des membranes internes de l'intestin, détachées par l'exfoliation.

43. Le pouls est toujours fébrile; il y a même quelquefois des redoublemens par de petits frissons.

44. La peau est chaude, ordinairement séche, &, par intervalle, humectée par une sueur grasse.

45. Les urines coulent assez facilement, mais sont orangées, quelquefois couvertes d'une pellicule gorge de pigeon, & l'on y voit ou un nuage plus ou moins épais suspendu, ou un dépôt rougeâtre & briqueté.

46. L'appétit se rétablit, & quelquefois même est très grand.

47. Le sommeil est souvent peu tranquille, & les douleurs de ventre causent l'insomnie.

48. Souvent à tous ces accidens se réunit la bouffissure universelle.

49. Souvent il y a quelques hoquets.

50. Dans le second cas, la langue tremblotte quand on exige des malades qu'ils la tirent hors de la bouche, elle se noircit, se desséche, & successivement se couvre d'aphtes blanchâtres; & lorsque le mieux s'établit, elle s'humecte, & les aphtes s'exfolient.

51. Le voile du palais, la gorge, & la membrane qui tapisse la voûte du palais, se couvrent également d'aphtes, noircissent, se dessèchent, puis s'humectent & s'exfolient de même que la langue, s'il survient du mieux.

52. Les dents se dessèchent, & l'enduit qui les

TRAITEMENT.

fion du pus, & d'empêcher qu'en passant dans le sang, il n'en altere la qualité.

XXVI. Pour remplir la premiere, il faut continuer l'usage des tisanes gommées, & faire prendre au malade, de quatre en quatre heures dans la journée, le mélange O; donner pour alimens, des purées d'haricots, & les associer aux crèmes de riz; continuer ces remedes jusqu'à la cessation des évacuations purulentes, & donner, tous les trois ou quatre jours, trois petits bols P, à quatre heures de distance les uns des autres.

XXVII. L'altération de la masse humorale se manifeste par l'état du pouls (43), par celui de la peau (44), & des urines (45), & par la bouffissure (48), soit que ces signes se trouvent tous réunis, ou qu'il n'y en ait que deux ou trois; alors, si les forces du malade le permettent, il faut placer un purgatif K, & le lendemain faire commencer l'usage des sucs d'herbes Q, dont on donnera une verrée de six en six heures, associée à pareille quantité de tisane.

XXVIII. Le régime sera celui qu'on décrira sous la lettre R.

XXIX. L'épuisement des forces & la spoliation de la partie rouge du sang, occasionnent ici l'altération de la masse humorale; & comme tous les signes de (50 à 58), montrent que cette altération est à son comble, il faut avoir recours aux anti-septiques les plus puissans, & les choisir parmi ceux qui sont cordiaux, & ne peuvent point augmenter les évacuations.

Il faut en même temps s'occuper des accidens particuliers, tels que ceux des (50 à 53, & 60 à 61),

XXX. Les anti-septiques qu'on choisira, seront la potion S, les tisanes T, les lavemens V.

Histoire.

recouvre brunit. Cet enduit s'humecte lorsque le mieux se décide.

53. Il y a des nausées assez fréquentes, un hoquet qui devient souvent très fatigant par sa fréquence & son étendue.

54. Le pouls est fréquent, intermittent, irrégulier & petit; quelquefois convulsif, & l'on sent des soubresauts dans les tendons.

55. Les déjections sont fréquentes, involontaires, noires ou tres brunes & très fétides; souvent séreuses, souvent mêlées de caillots de sang noir, de matieres grumelées noirâtres ou vertes: les malades éprouvent une chaleur interne fatigante, mais qui ne les porte pas à boire.

56. Le ventre, d'abord boursoufflé, & d'où il s'échappe beaucoup de vents fétides, se tend, puis s'applatit; & si cet affaissement se fait sans que les symptômes (54 & 55) cessent, la mort est proche.

57. Le visage est effilé, les narines s'affaissent & s'obliterent presque entiérement, sa couleur est d'un pâle livide.

58. Le nez, les extrémités, & même le corps, se refroidissent; & au bout d'un temps plus ou moins long, il s'établit une moiteur grasse & peu chaude, présage certain d'une mort prochaine.

59. La respiration devient sur la fin très difficile, & le râlement vient autoriser le plus fâcheux prognostic, & annoncer la mort.

60. Souvent la situation des malades sur leur dos, ainsi que l'action des matieres qui leur échappent, donnent lieu à des escarres gangreneuses plus ou moins étendues.

61. Souvent une leucophlegmatie, & même l'ascite & l'hydropisie de poitrine sont l'effet de l'altération putride portée fort loin dans un corps fort & robuste.

TRAITEMENT.

On diſtribuera la potion à cuillerées plus ou moins rapprochées, ſuivant la force ou la foibleſſe des malades : la tiſane ſe donnera par verrées, de deux en deux heures au plus tard, & d'heure en heure au moins, ſi les malades ont ſoif.

On placera deux lavemens par jour, toujours à demi-ſeringue ; mais pourvu que les forces du malade permettent de le remuer.

XXXI. Pour arrêter les progrès de la putridité de la bouche & de la gorge, on emploiera le gargariſme U ; & lorſque les aphtes commenceront à s'exfolier, on les touchera légérement avec un pinceau de linge effilé, trempé dans le mélange X.

XXXII. On panſera les ulcérations qui ne ſeront pas encore gangrenées, avec des emplâtres de ſtyrax ; & lorſque la gangrène ſe déclarera, on trempera les emplâtres dans l'eau-de-vie camphrée, & ou ſaupoudrera les eſcarres avec de la poudre de quinquina.

XXXIII. L'anazarque ſera combattue par les apozêmes Y, dont on fera boire une verrée de quatre en quatre heures, par-deſſus un bol Z.

XXXIV. Mais avant que l'hydropiſie ne ſe ſoit portée par tout, l'aſcite eſt démontrée par le flot aqueux, que l'on ſent en frappant le ventre avec les mains, il ſera plus prudent d'en venir à l'opération de la ponction ; on la fera ſuivre de l'uſage des hydragogues déſignés (XXXIII), qui alors guériront plus ſûrement l'hydropiſie, parce qu'on n'aura qu'à parer à de nouveaux épanchemens.

XXXV. Dans l'état expoſé du (50 à 61), le régime doit être celui décrit ſous la lettre R, & il faut engager les malades à mâcher ſouvent de la canelle concaſſée.

HISTOIRE.

On n'y obſerve alors aucun des accidens décrits de (53 à 58) ceux dont il eſt fait mention de (50 à 52), n'y ont pas la même intenſité; mais ſi les moyens employés pour corriger la cauſe de cette leucophlegmatie, & diſſiper cette maladie ſecondaire, n'ont pas le ſuccès deſiré, la mort n'eſt que retardée, & elle eſt précédée par les ſignes qui l'annoncent ordinairement.

CONVALESCENCE.

62. Les malades reſtent très foibles pendant très long-temps, & quelquefois pluſieurs mois.

63. Leurs pieds, & ſouvent leurs jambes, ſont enflés.

64. Ils marchent avec peine.

65. Il leur ſurvient alternativement de temps à autre, des conſtipations & de petits dévoiemens; la plus légere humidité des pieds, la plus légere impreſſion du froid, ſuffiſent pour ramener le dévoiement.

TRAITEMENT.

Mais, dans le cas de la leucophlegmatie, on mettra les malades à celui qu'indique la lettre &; pourvu toutefois que les malades ne soient pas tourmentés par la soif; car alors il faut les satisfaire, & leur donner de la tisane simple.

CONVALESCENCE.

XXXVI. Tous les accidens qui accompagnent la convalescence, sont une suite de l'épuisement, de la foiblesse des organes de la digestion, & de la tendance que l'humeur de la transpiration a à prendre la voie des intestins.

Il faut donc, premiérement, employer un régime fortifiant.

Secondement, ne point surcharger l'estomac de trop de nourriture.

Troisiémement, le fortifier par quelques cuillerées de ratafia pour tout le peuple, & par du café à l'eau pour les gens aisés.

Quatriémement, revenir, de temps à autre, à un léger purgatif K.

Cinquiémement, obliger les malades à s'habiller bien chaudement, à se bien chauffer pour éviter le froid aux pieds, & à ne point s'exposer au froid ni à l'humidité.

Sixiémement, à se frotter tout le corps avec des linges roux ou des brosses, pour rappeller l'humeur de la transpiration à la peau.

REMARQUES

Relatives à la complication vermineuse.

Histoire.

Plusieurs malades ont rendu des vers ; ils ne doivent être regardés que comme une complication accidentelle, & point essentielle à la maladie : c'est principalement par la sortie de ces insectes qu'on en est instruit, & souvent on peut en reconnoître l'existence par la rougeur de la pointe de la langue ; mais en général ils ne changent point le caractere de la maladie.

Traitement.

Cette complication ne change rien au traitement général ; elle exige seulement que dans les premiere & seconde périodes on associe aux purgatifs & aux potions D, une dose de coralline de Corse, à la dose désignée dans l'instruction particuliere, donnée au sujet de ce remede.

Elle exige encore que dans la convalescence on substitue ce remede à la rhubarbe.

FORMULES.

Vomitif A.

Prenez ipécacuanha en poudre, 18 grains.

Partagez-les en trois prises égales, que vous distribuerez d'heure en heure, suivant l'effet.

On peut porter cette dose jusqu'à 24 grains, & même plus pour les gens robustes, & la réduire à 12 en trois prises pour les enfans.

La meilleure maniere de donner cette poudre, est de l'incorporer dans un peu de confitures ou de miel.

PURGATIF MINORATIF B.

Prenez tamarin, une once.

Faites bouillir dans assez d'eau pour deux verrées, & au coulé faites dissoudre

Manne, trois onces.

On se contentera d'un de ces apozêmes pour les enfans de dix à douze ans, & un peu au-dessous.

On donnera aux enfans de cinq ans & au-dessous,

Syrop de chicorée, composé de fleurs de pêchers. } de chaque une once.

LAVEMENT C.

Dans suffisante quantité d'eau bouillante, faites infuser

Graines de lin concassées, 2 gros.

Ajoutez un peu de beurre frais, laissez refroidir le lavement, & donnez-le à mi-seringue, & presque froid.

POTION D.

Dans une verrée d'eau bouillante, faites infuser

Graine de lin concassée, un gros.

Au coulé, délayez syrop de diacode, demi-once.

RÉGIME E.

On donnera aux malades, de deux en deux heures, une petite cuillerée de crême de riz, faite de la maniere suivante :

Prenez deux onces de riz, lavez-le & faites-le cuire dans trois bouteilles d'eau, réduites à deux; sur la fin de la cuisson, ajoutez

Beurre frais, une once;

Sel ou sucre, suivant le goût du malade, quantité suffisante.

TISANE F.

Sur une bouteille d'eau, faites dissoudre

Gomme arabique, une once.

On pourroit aussi, au lieu de cette tisane, en faire une avec deux onces de mie de pain blanc,

Une once de rapure de corne de cerf,
Trois bouteilles d'eau, & un peu de sucre ou de réglisse.

Potion G.

Prenez simarouba rapé, un gros.
Faites infuser dans s. q d'eau, & au coulé, délayez
Syrop de diacode, une once;
Dissolvez gomme adragant, un scrupule.

Diascordium H.

La prise de diascordium sera de demi-gros pour les adultes, & on la réduira aux deux tiers ou à un tiers suivant l'âge; de même qu'on l'augmentera, si l'usage continué en diminue l'effet.

Potion I.

Prenez fleurs de roses de Provins, une forte pincée.
Faites infuser dans assez d'eau pour une verrée d'infusion; au coulé, délayez, à l'aide d'un peu de jaune d'œuf, camphre, 24 grains;
Ajoutez syrop d'œillets, une once.
de diacode, six gros.
Liqueur minérale anodyne d'*Hoffman*, quarante-huit gouttes.

Purgatif K.

Dans l'infusion de rhubarbe concassée, un gros,
Faites dissoudre manne, deux onces & demie pour une seule verrée.

Purgatif L.

Dans l'infusion de simarouba, un gros,
Faites dissoudre manne, deux onces & demie.
On diminuera les doses des drogues dans ces deux purgatifs, pour les personnes au-dessous de

quinze ans. On donnera aux enfans du premier âge, le mélange des syrops purgatifs, au lieu du premier; & l'on remplacera le second, en ajoutant une once de syrop de chicorée à l'infusion du simarouba.

RÉGIME M.

Le fond du régime est le même que celui E; on y ajoute seulement quelques panades au beurre, quelques œufs délayés dans de l'eau.

Les malades pourront manger quelques petits morceaux de pain, quelques fruits mûrs, & boire quelques gouttes de vin.

INFUSION N.

Dans assez d'eau pour trois verrées d'infusion, faites infuser simarouba rapé, 2 gros.

On peut, pour en ôter le mauvais goût, y ajouter du sucre ou du syrop capillaire.

MÉLANGE O.

Faites de l'eau de chaux en faisant dissoudre dans trois bouteilles d'eau, une livre de chaux; décantez & filtrez cette eau après fusion parfaite de la chaux.

Mêlez une verrée de cette eau à deux verrées de lait modérément échauffé.

BOIS P.

Prenez ipécacuanha en poudre, 2 grains;
Incorporez-les dans un peu de conserve de roses.

SUCS D'HERBES Q.

Prenez Cresson, Bécabunga, Orties grieches; } de chaque espece parties égales.

Ecrasez-les dans un mortier de pierre ou de bois, tirez-en le suc par une forte expression à travers un linge, laissez déposer, décantez ce qui est clair, & conservez pour l'usage.

RÉGIME R.

Ce régime est le même que celui désigné par la lettre M ; mais qu'on rendra plus fortifiant & dépurant, en donnant des potages aux herbes ou aux oignons, & quelques œufs frais à la coque.

POTION S.

Prenez la même infusion de la potion I ; mettez-y la même dose de camphre, de syrop d'œillets, & de la liqueur minérale anodyne d'*Hoffmann* ; mais supprimez-en le syrop de diacode, & ajoutez-y
Esprit de soufre, 15 gouttes.

TISANE T.

Prenez fleurs de camomille romaine, demi-poignée ; faites infuser dans suffisante quantité d'eau pour deux bouteilles ; & au coulé, délayez esprit de soufre, 2 gros ; & faites dissoudre un peu de sucre.

LAVEMENT V.

Dans assez d'eau faites bouillir
Quinquina concassé, une once ;
Au coulé, mettez vinaigre, une verrée.

GARGARISME U.

Prenez orge en grains entiers, 2 onces ;
Faites bouillir dans trois livres & demie d'eau ; après la cuisson, passez à travers un linge ; au coulé, délayez
Miel, 3 onces.
Vinaigre, 3 onces.

MÉLANGE X.

Prenez miel rosat, une once.
Extrait de Saturne, demi-gros.

Apozêmes Y.

Prenez ſimarouba, demi-once;
Faites infuſer dans aſſez d'eau pour quatre verrées d'infuſion; & faites diſſoudre ſur le tout,
Sel ammoniac, un gros & 24 grains.

Bol Z.

Prenez ſcille en poudre, 6 grains.
Nitre purifié, 12 grains.
Faites un bol avec un peu de conſerve de roſes, & préparez ſéparément tous les bols de cette eſpece-ci.

Régime &.

Ce régime-ci ne différera de celui de la lettre R, qu'en ce que l'on permettra au malade un peu de viande rôtie, & qu'il aura ſoin de prendre les crêmes de riz plus épaiſſies, les potages ſans beaucoup de bouillons, & de ne point boire de lait-de-poule: en général, il boira très peu.



CONFORMATION MONSTRUEUSE.

Par m. BAILLET, chirurgien de l'Hôtel-dieu de Saint-Vallery-sur-Somme.

LE 4 du présent mois (août 1779), sur les cinq heures du matin, je fus appellé pour secourir la femme du sieur *Caille*, brigadier des fermes du roi, demeurant à Laleu, paroisse de Lancheres, à deux lieues environ de chez moi. Cette femme, âgée de 36 ans, d'un fort tempérament, souffroit, depuis quarante-huit heures environ, des douleurs pour accoucher. Comme c'étoit son cinquieme enfant, elle dit à la sage-femme du village qu'il falloit que son enfant fût mal placé, puisqu'elle ne pouvoit accoucher, & qu'il lui falloit nécessairement du secours. En conséquence elle m'envoya chercher. Pendant le temps que l'on mit pour venir chez moi, & celui que je mis pour voler au secours de cette femme, elle accoucha. L'enfant présentoit les fesses, & est venu dans cette situation, sur le récit de la sage-femme. On me dit, en arrivant, la femme est accouchée, & l'enfant est mort : il n'a fait qu'un cri, me dit-on, rien de plus.

Il

Il a reçu le baptême, c'eſt fort heureux; car il n'auroit pu vivre. J'en demande la raiſon, on me répond : *Il n'étoit perforé ni par-devant, ni par-derriere.* Cet enfant étoit enſéveli. Je demandai au pere la permiſſion de l'examiner, il y conſentit; & voici ce que j'ai vu à l'extérieur : l'enfant étoit très gras, & parfaitement bien portant, les cuiſſes ſinguliérement évaſées, & le ventre d'un volume plus conſidérable qu'à l'ordinaire; le cordon ombilical prenoit ſon inſertion à un pouce de diſtance du pubis; & où devoient ſe trouver les organes de la génération & l'anus, il ne s'y trouvoit qu'une peau comme ſur le ventre & ſur le dos, & ſous cette peau un pouce & demi de graiſſe; on voyoit un petit trou à la peau, à l'endroit du pubis, pour y paſſer un ſtilet. A l'inſpection extérieure, je crus & j'avois d'abord aſſuré aux perſonnes préſentes, que c'étoit une fille imperforée : je fis l'ouverture de cet enfant, la poitrine ne m'offrit rien de particulier. Voici ce que je remarquai dans le bas-ventre : après l'œſophage, au lieu d'un ventricule étoient les gros inteſtins, enſuite les inteſtins grêles, & l'eſtomac ſe trouvoit à la place du rectum, & attaché par l'orifice que l'on nomme *cardia*, au coccyx. Je portai mes recherches vers les organes de la géné-

ration ; ma surprise fut extrême quand je vis attachées à la vessie & au pubis les parties de la génération du sexe masculin ; tous les spectateurs ne purent méconnoître cet organe qui venoit se terminer au petit trou situé au pubis dont je viens de parler. Je me contente de rendre le fait tel qu'il est ; je ferai part seulement de la réflexion de la mere de cet enfant : C'est une punition de Dieu, me dit-elle, mon mari vouloit un garçon, moi une fille, il ne nous a envoyé ni l'un ni l'autre.

EXTRAIT du prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenu le premier décembre* 1779.

L'ÉTAT froid, humide & très variable de l'atmosphere ayant duré tout le mois de novembre, le tableau des maladies, dont le rapport a été fait dans cette assemblée, ne differe que par des nuances très légeres de celui que nous avons présenté dans le journal dernier. Il paroît seulement que les petites-véroles ont été moins nombreuses, mais plusieurs ont été traversées par les mêmes complications.

Les observations communiquées ont confirmé le traitement que l'on avoit déjà reconnu très salutaire dans les dévoiemens,

les dysenteries & les fievres putrides & malignes.

Les rhumatismes ont été fort communs; on a été obligé d'employer la saignée, & même de la répéter, lorsque les douleurs étoient aiguës & persévérantes avec fievre. Chez quelques-uns l'humeur s'est portée tout-à-coup sur les intestins, & a occasionné des douleurs vives & des déjections sanguinolentes. La guérison a été prompte, lorsque la détente produite par la saignée, a été suivie de sueurs modérées, mais soutenues par des boissons légérement incisives diaphorétiques.

Il y a eu quelques fievres rouges & quelques fievres intermittentes : les premieres ont exigé plus d'attention pour préserver les malades des impressions de l'air, parce que, sans ces précautions, l'éruption disparoissoit promptement, & causoit des accidens qui ont été mortels pour quelques-uns. Ces accidens étoient une inflammation rapide de l'un des poumons, & même de deux, ou de l'estomac & des intestins. Les vésicatoires & des boissons légérement diaphorétiques & un peu chaudes, ont été très efficaces.

Tous les médecins savent combien il est dangereux de dessécher des suintemens dartreux ou autres, de supprimer des évacuations, de fermer des émonctoires qui

la nature s'étoit ménagés. Le transport de l'humeur morbifique sur un viscere se fait quelquefois avec une promptitude surprenante.

M. *Leclerc* a rapporté l'histoire d'une phthisie pulmonaire, parvenue presque à son dernier degré, quoique la toux n'eût commencé que depuis quinze jours, époque de la disparution & répercussion d'une dartre. Plusieurs docteurs ont cité des exemples semblables. Heureux les malades si le médecin est consulté à temps pour rappeller l'humeur à la peau par le moyen des vésicatoires ou autres stimulans, ou pour rétablir l'évacuation supprimée.

M. *Duchanoy* avoit, dans une des assemblées précédentes, fait part d'une observation tendante à prouver que l'ipécacuanha n'a pas seulement la vertu vomitive purgative, mais qu'il possede encore une vertu astringente. En effet, il avoit remarqué chez un malade qui avoit un flux de sang, que le sang s'arrêtoit les jours qu'il prenoit de l'ipécacuanha, & recommençoit à couler les jours qu'il ne prenoit point de cette poudre, & que la persévérance dans l'usage de ce remede, de deux jours l'un, diminua petit à petit, & fit totalement disparoître le sang des selles. M. *Majault* a dit avoir observé la même chose sur un enfant de dix ans, &

qu'il avoit donné une diſſolution gommeuſe dans laquelle il avoit mêlé de l'ipécacuanha, pour arrêter des évacuations ſanguinolentes. Ayant ceſſé un jour, parce qu'il ne paroiſſoit plus de ſang, l'évacuation devint ſanguinolente comme avant.

M. *Saillant* a fait le tableau de la conſtitution du printemps & de l'automne de 1779, & celui des maladies qui ont régné pendant ces deux ſaiſons. Il a lu pluſieurs obſervations de maladies particulieres.

M. *Bourdois de la Motte* a lu l'hiſtoire de pluſieurs infortunés qui ont été les victimes des pilules du ſieur *Keyſer*, adminiſtrées ſuivant une nouvelle méthode.

Un des médecins de l'Hôtel-dieu a rappellé que dès le temps de la premiere célébrité donnée à ces pilules, on voyoit ſouvent arriver dans l'hôpital des phthiſiques qui n'étoient tombés dans cet état qu'après en avoir pris une grande quantité, que cependant on prétendoit innocente.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
DÉCEMBRE 1779.

Jo. du M.	Thermometre.			Barometre.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	6, 1	6, 3	10, 0	27 7,10	27 7, 3	27 7,11
2	10, 6	11, 3	11, 3	27 7, 8	27 7, 8	27 7, 6
3	12, 1	13, 6	11, 0	27 7, 2	27 8, 0	27 7,11
4	9, 0	7, 5	5, 0	27 8, 6	27 10, 8	28 0, 0
5	4, 0	5, 5	1, 7	28 0, 4	28 1, 4	28 2, [illegible]
6	0, 5	4, 0	1, 7	28 2,10	28 3, 0	28 2, 8
7	1, 4	4, 3	6, 6	27 10, 8	27 8, 4	27 7, 7
8	7, 0	6, 0	1, 5	27 6, 9	27 8, 0	27 11, 0
9	1, 4	2, 7	5, 0	28 0, 2	27 11, 2	27 9, 6
10	8, 0	9, 3	9, 2	27 10, 2	27 10, 6	27 11, 0
11	7, 5	9, 0	8, 0	27 10, 6	27 10, 0	27 10, 4
12	6, 3	6, 8	7, 0	27 9, 0	27 7,11	27 6, 8
13	6, 0	7, 6	7, 5	27 5, 6	27 4, 8	27 1, 7
14	5, 3	5, 7	3, 0	27 6, 6	27 7,10	27 9, 9
15	2, 0	2, 8	3, 0	27 11, 6	27 11, 0	27 9, 4
16	8, 3	9, 5	7, 0	27 9,11	27 9, 9	27 9, 4
17	7, 8	10, 0	9, 2	27 9, 0	27 9, 0	27 9, 4
18	7, 0	9, 8	8, 4	27 9, 4	27 9, 1	27 8, 5
19	8, 0	10, 8	9, 6	27 8, 4	27 8, 0	27 7, 2
20	10, 0	9, 6	8, 0	27 2, 0	27 1, 7	27 1, 5
21	7, 0	8, 0	8, 0	27 2, 7	27 1, 4	26 9, 9
22	5, 0	3, 0	-0, c	26 8, 2	27 2, 3	27 4,10
23	-0, 4	2, 5	1, 0	27 6, 6	27 6, 8	27 7, 2
24	0, 5	2, 0	0, 7	27 7, 4	27 7, 0	27 7, 6
25	-0, 0	0, 4	-2, 0	27 7,10	27 8, 6	27 9,11
26	-1, 5	1, 5	-0, 0	27 11, 0	27 11, 0	27 10,11
27	-0, 7	1, 0	-0, 0	27 9, 5	27 8, 6	27 8, 6
28	-0, 0	1, 6	1, 0	27 8,10	27 9, 4	27 11, 0
29	1, 0	3, 0	1, 0	28 0, 6	28 1, 3	28 2, 0
30	-0, 5	0, 4	-0, 4	28 2, 2	28 1, 6	28 1, 9
31	-2, 6	1, 0	-2, 0	28 1, 9	28 1, 4	28 1, 8

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9h.*
1	S-O. c. gr. v. br.	S. couv. pl. vent.	S. couv. doux.
2	S. couv. gr. vent.	S-O. *idem.*	S-O. *id.* pl. gr. v.
3	S-O. *id.* chaud.	S-O. couv. pluie.	S-O. couv. pluie.
4	N-O. c. pl. *temp.*	O. couv. v. froid.	O. couvert.
5	O. nu. *grêle*, froi.	N. beau.	N. b. fr. *aur. bor.*
6	N. beau, *gel. bl.*	N. *idem.*	N. beau.
7	S. couvert, froid.	S. couv. pl. fr.	S. couvert.
8	S. couvert, pluie.	N. couvert.	N-E. beau, froid.
9	S-O. couv. *gelée blanche*, *neige.*	S-O. *idem.* pluie, vent.	S-O. couv. pluie, vent.
10	S-O. c. v. doux.	S-O. c. doux, br.	S-O. couv. doux.
11	S.O. couvert.	S-O. couvert.	S-O. couvert.
12	S. *idem.*	S. *idem.* doux.	S. *idem*, doux.
13	S-O. *id.* pl. gr. v.	S-O. couv. pl. v.	S-O. couv. *temp.*
14	O. nu. pl. *temp.*	N-O. nua. v. fr.	O. nuages, froid.
15	N-O. couvert.	S-O. couv. pluie.	S. couvert, pluie.
16	S-O. *idem.* vent.	S-O. nuages.	S-O. beau.
17	S-O. couv. pluie.	S-O. couv. doux.	S-O. couv. doux.
18	S. couv. brouill.	S-O. c. brouil. br.	S-O. couvert.
19	S-O n. v. doux.	S. couv. bruine.	S-O. *idem.*
20	S-O. couv. pluie, *tempête.*	S-O. couvert.	S-O. *idem.*
21	S-O. couv. vent.	S-O. *idem.* pluie.	S-E. *idem.* vent.
22	N-O. couv. pluie, *tempête.*	O. beau, froid.	N-O. beau, froid.
23	S-O. beau, froid.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
24	S-O. couv. neige.	N, & S. couv. fr.	N-E. couv. froid.
25	N. *idem.*	N. beau, froid.	N. beau, froid.
26	N. nuages.	N. couv. froid.	N. couv. neige.
27	N. couv. neige.	N. *idem.*	N. couv. froid.
28	N. couv. brouil.	N. couvert.	N. *idem.*
29	N. couvert.	N-E. nua. dégel.	N-E. beau.
30	N-E. nuages.	N-E. nua. froid.	N-E. couv. froid.
31	E. beau, froid.	E. beau.	E. beau, froid.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur....	13, 6 deg. le 3
Moindre degré de chaleur......	–2, 6 le 31
Chaleur moyenne.......	5, 4 deg.
Plus grande élévation du Mercure.................	*pou. lig.* 28, 3, 0 le 6
Moindre élévat. du Mercure....	26, 8, 2 le 22
Elévation moyenne.....	27 p. 8, 10
Nombre de jours de Beau......	3
de Couvert...	23
de Nuages....	5
de Vent....	13
de Tonnerre...	0
de Brouillard...	3
de Pluie....	16
de Neige......	5
Quantité de Pluie..........	22, 9 lignes.
D'Evaporation...........	16, 0
Différence............	6, 9
Le vent a soufflé du N.........	7 fois.
N.-E........	2
N.-O........	1
S...........	4
S.-E........	0
S.-O........	13
E..........	1
O..........	2

TEMPÉRATURE : Froide, humide, orageuse & très désagréable.

MALADIES : Aucune; quelques morts subites.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er *janvier* 1780.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de décembre 1779, par m. BOUCHER, *médecin.*

LES pluies ont persisté jusques vers la fin du mois : elles ont même été copieuses jusqu'au 22 : il pleuvoit de tous les vents. Le mercure, dans le barometre, s'est néanmoins maintenu jusqu'au 20 à la hauteur de 27 pouces 7 à 8 lignes. Ce jour, il est descendu au terme de 27 pouces 2 lignes ; & le 21, au terme précis de 27 pouces : le 22 au matin il étoit à 26 pouces 11 ½ lignes.

Il a gelé les huit derniers jours du mois. Le thermometre néanmoins n'est guere descendu plus bas que le terme de 1 degré au-dessous de celui de la congélation, sinon le 31, qu'il est descendu à 2 ½ degrés sous ce dernier terme.

Il y a eu des variations dans les vents du premier au 24, après quoi le vent a été *nord-est.*

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 10 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 ½ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement a été de 26 pouces 11 ½ lignes. La différence entre ces deux termes est de 1 pouce 3 ½ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du nord.
5 fois du nord vers l'est.
2 fois de l'est.
7 fois du sud.
10 fois du sud vers l'ouest.
6 fois de l'ouest.
7 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 26 jours de temps couvert ou nuageux.
18 jours de pluie.
3 jours de neige.
2 jours de vent froid.

Les hygrometres ont marqué une très grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de décembre 1779.

LES rhumes ont été épidémiques pendant ce mois, ainſi que le précédent : il y en a eu de différens degrés & de différentes eſpeces, aux uns avec fievre, & ſans fievre dans la plûpart. Beaucoup étoient accompagnés de mal de gorge, mais qui étoit rarement inflammatoire ; la toux avoit lieu preſque généralement : elle étoit ſéche dans les uns, & dans les autres avec des crachats pituiteux. La maladie a été, dans nombre de perſonnes, une fluxion de poitrine marquée, dont pluſieurs ont été la victime pour avoir négligé les moyens de curation convenables.

Les fluxions de poitrine ont été, dans le peuple, preſque auſſi répandues que les rhumes ſimples ; le dépôt s'enſuivoit bientôt lorſqu'on ne le prévenoit point par des ſaignées ſuffiſantes, mais qui devoient être ménagées ſelon les forces des ſujets : la dépreſſion & la concentration du pouls en ont ſouvent impoſé aux miniſtres de la ſanté, qui en conſéquence ont craint & négligé la ſaignée. L'expérience a fait voir néanmoins que c'étoit ſouvent le moyen le plus propre à dégager le pouls & à prévenir les ſuites fâcheuſes. Très ſouvent il s'eſt rencontré une complication de ſaburre dans les premieres voies, qu'il a été important d'évacuer après avoir ſuffiſamment déſempli les vaiſſeaux ſanguins. Il y a eu auſſi, dans le peuple ſur tout, des pleuropneumonies qui ont dû être traitées par la méthode anti-phlogiſtique, & dont la criſe ſe faiſoit par les ſueurs & par une expectoration purulente.

Les fievres intermittentes ont encore été très répandues, & il n'étoit pas aiſé de les déraciner.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le citoyen dentiſte, ou l'art de ſeconder la nature pour ſe conſerver les dents, & les entretenir propres. Ouvrage moderne, à la portée de tout le monde. Par m. HEBERT, *chirurgien dentiſte, reçu au college royal de chirurgie de Paris, dentiſte penſionné de la ville.*

Heureux celui qui, en conſacrant ſes veilles,
devient utile à ſes ſemblables.

A Lyon, chez Louis Roſſet, *libraire, grande rue Merciere; & chez l'*Auteur, *place des Terreaux, maiſon Allemand.* M. DCC. LXXVIII. *avec approbation.* (in-12 *de* 95 *pag.*). *On en trouve des exemplaires à Paris, chez* Didot le jeune, *libraire, quai des Auguſtins.*

Ce petit ouvrage, qui eſt dédié à meſſieurs les prévôt des marchands & échevins de la ville de Lyon, eſt la production d'un homme qui depuis trente ans épie la nature dans le travail des dents, & qui paroît être parvenu à découvrir le véritable méchaniſme de leur développement, de leur accroiſſement, de leur ſortie & de leur chûte. Nous l'avons lu avec plaiſir, & nous croyons qu'il remplit l'objet que l'auteur s'eſt propoſé en l'écrivant, l'utilité.

Ce que m. *Hébert* nous dit de la germination des dents, de leur développement, &c. . . . n'eſt cependant qu'un extrait d'un corps de doctrine complet qu'il ſe propoſe de publier inceſſamment. L'eſſai que nous annonçons eſt un heureux préjugé en ſa faveur. Nous l'invitons à tenir bientôt la parole qu'il nous donne.

On a joint à la ſuite du *citoyen dentiſte* un

écrit sans nom d'auteur; mais qui nous paroît être de la main de m. *Hébert*. Il est intitulé: « *Réfutation d'un nouveau traité d'odontalgie. A Geneve, M. DCC. LXXIII.* (in-12 *de* 59 *p.*) ».

C'est la critique bien faite d'un ouvrage qu'on a imprimé sous ce titre: « *Traité d'odontalgie où l'on présente un systême nouveau sur l'origine & la formation des dents, une description des différentes maladies qui affectent la bouche, & les moyens de les guérir. Par* PIERRE AUZÉBI, *chirurgien dentiste à Lyon*, 1771 ». (in-8°. *de* 167 *pages*).

La fortune de ce traité n'a pas été brillante. Outre les erreurs qu'il renferme, il semble n'avoir été composé que pour annoncer que l'auteur possédoit des eaux & opiats pour les dents. L'imposture, la jactance, l'effronterie, sont le cortége avec lequel se montre le charlatanisme; on le sait, on le voit: cependant on écoute sa voix perfide, & l'on n'apperçoit le piége adroit qu'il tend, que lorsqu'on y est tombé, & qu'on va périr sa victime.

PRIX de médecine, de la valeur de 300 ₶.

LA faculté de médecine de Paris avoit proposé pour sujet du prix de l'année 1779, la question suivante: *Quels sont les avantages dans l'alaitement des enfans par leurs meres, dans l'ordre physique, politique & moral?* Dans son assemblée publique, tenue le 9 décembre dernier dans les écoles extérieures de Sorbonne, elle le décerna au mémoire de m. LANDAIS, docteur en médecine aux Essarts en bas Poitou, & annonça que le sujet du prix de cette année 1780, étoit la question que voici:

1°. *Y a-t-il des signes certains de la présence des vers, soit dans l'estomac, soit dans le canal intestinal?*

2°. *Quels en sont les signes?*

3°. *Quand la présence de ces insectes est-elle dangereuse ?*

Enfin : *Quels sont les moyens curatifs dans les différentes circonstances ?*

Toutes les personnes, tant étrangeres que regnicoles, seront admises à concourir, excepté les docteurs, & même les bacheliers de la faculté de médecine de Paris. On observera les conditions suivantes :

1°. Les mémoires seront écrits en françois ou en latin, indifféremment ; seront envoyés avant le premier août de cette année 1780, passé lequel temps ils ne seront point reçus : ils seront adressés par la poste, à m. le Doyen, francs de port, ou lui seront remis en main propre.

2°. Les auteurs éviteront de se faire connoître, &, pour cela, ils auront soin de ne point se nommer. Ils écriront la devise qu'ils mettront à la tète de leur ouvrage, leurs noms & surnoms, leur qualité & leur adresse précise, sur une feuille séparée, attachée au mémoire, & qui sera pliée & cachetée. Au défaut de ces conditions, les ouvrages seront rejettés.

De tous les cachets, on ne levera que ceux des deux auteurs dont les mémoires auront remporté le prix & l'*accessit*. Les autres seront brûlés, à moins que la faculté n'ait une permission expresse des auteurs d'en user autrement.

Pour éviter les méprises, m. le Doyen ne remettra le prix qu'à l'auteur même de l'ouvrage couronné, ou à quelqu'un chargé par lui d'une procuration en forme, & se fera représenter une double copie de l'ouvrage. Le prix sera remis en especes, ou en jetons portant l'empreinte du Doyen en charge.

Ce prix enfin sera proclamé dans la séance publique de la faculté au mois de novembre prochain.

Donné à Paris, ce 24 janvier 1780.

THOM. LEVACHER DE LA FEUTRIE, *doyen.*

HOTEL SALUTAIRE, MAISON DE SANTÉ.

Ou infirmerie générale, rue du petit Vaugirard, vis-à-vis la rue Bagneux, fauxbourg S. Germain, en bon air & belle vue, ci-devant rue des Brodeurs, & barriere de Seve, tenu par le sieur de CAUBOTTE, *ancien chirurgien directeur de deux maisons de santé, établies par le gouvernement, & chirurgien des écuries de* S. A. R. *Madame.*

CETTE maison subsiste depuis plusieurs années. Cet établissement consiste à prendre des malades en hommes & en femmes pour toutes sortes de maladies, à raison de quatre livres par jour en commun, ou de six livres dans des chambres particulieres. Le prix de ceux qui voudront avoir un appartement complet, sera suivant ce qu'ils exigeront. Les soins du médecin, du chirurgien, les médicamens, la nourriture, le bois, la lumiere, les gardes, & généralement tout ce qui est nécessaire aux malades, est compris dans ce prix.

Il y a des appartemens où l'on peut avoir son domestique & sa femme de chambre, & un corps de bâtiment séparé pour les personnes de distinction.

On prend aussi des femmes en couche, & chaque femme a la liberté d'y appeller son accoucheur, si elle veut.

Les femmes ont des appartemens séparés, & sont servies par des femmes.

On est libre d'y faire appeller tout autre mé-

decin ou chirurgien que ceux de la maiſon, mais à ſes propres dépens.

Il y a un joli jardin pour la promenade des convaleſcens, ainſi qu'une chapelle où ſe dit la meſſe les fêtes & Dimanches.

Les malades ſont viſités pluſieurs fois par jour, & même la nuit, s'il eſt néceſſaire, par le médecin ou chirurgien qui réſide dans la maiſon.

On y reçoit des abonnemens pour les grandes maiſons qui deſireroient un ou pluſieurs lits fondés, moyennant 800 livres par an pour chaque lit; & pour ce prix, les maîtres des maiſons peuvent les faire occuper toute l'année par leurs gens, s'ils ſe trouvent malades, ou bien moyennant une ſomme convenue par année, à proportion du nombre des domeſtiques, ſoit qu'il y ait peu ou beaucoup de malades, comme différens princes & ſeigneurs l'ont déjà fait, pour fixer l'ordre de dépenſe à ce ſujet, & pour le bien de leurs gens.

On prend auſſi des infirmes ou incurables, moyennant 800 livres par an, pour tous frais.

Le gouvernement, qui a reconnu l'utilité & l'avantage de cet établiſſement, lui accorde toute ſa protection.

On trouve dans cette maiſon tous les ſecours poſſibles, & même une machine électrique pour ceux à qui ce ſecours peut convenir, tels que les paralytiques, &c.

On y donnera auſſi tous les lundis matin de chaque ſemaine des conſultations gratuites aux pauvres, ainſi que les panſemens, & autres ſoins analogues à leurs maladies.

L'abondance des matieres ne nous a point permis d'inſérer dans ce journal la ſuite des obſervations de m. HOIN; *nous l'avons renvoyée au journal de mars prochain.*

TABLE
DU MOIS DE FÉVIER 1780.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de février 1780. A Paris, ce 24 janvier 1780.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MARS 1780.

EXTRAIT.

Recherches sur la cause des affections hypocondriaques, appellées communément vapeurs; ou lettres d'un médecin sur ces affections. On y a joint un journal de l'état du corps, en raison de la perfection de la transpiration & de la température de l'air. Par m. CLAUDE REVILLON, *docteur en médecine, de l'acad. des sciences de Dijon, à Mâcon.*

Si quanta & qualis oportet quotidiè fieret additio eorum quæ deficiunt, & ablatio eorum quæ excedunt, sanitas amissa recuperaretur, & præsens semper conservaretur.

SANCTOR. *aphorism. prim.*

A Paris, chez la veuve Hérissant, *rue*

Neuve Notre-Dame, à la croix d'or, M. DCC. LXXIX. *avec approbation & privilege du roi.* (in-8°. *de* 121 *pages*).

LA lecture de ces lettres tente souvent de faire des objections à l'auteur; cependant il les a écrites principalement pour les vaporeux, & c'étoit, sans doute, une raison de plus pour communiquer ses idées d'une maniere claire & méthodique; mais si m. *Revillon* s'écarte des regles d'une logique stricte, s'il avance des propositions trop générales, il nous transmet au moins le résultat de sa propre expérience, & des sensations qu'il a éprouvées lui-même. Il faut convenir qu'à cet égard son travail est intéressant; il présente une histoire ingénieuse & succincte des phénomènes que le défaut de transpiration peut produire chez les vaporeux, & il annonce certainement un médecin instruit, sensible & prudent. Après cet aveu sincere, il voudra bien nous permettre quelques remarques critiques.

Nous commencerons par citer un passage de la *page* viij de l'avant-propos: » Je n'ai pas dit le premier, que le défaut de transpiration contribuoit à déterminer l'*hystérie* & l'*hypocondriacisme*; mais je crois avoir annoncé le premier la dépendance de cette sécrétion avec les

accidens nerveux, & avoir porté la conviction dans tous les esprits impartiaux ; *Avoir enfin prouvé que si ce n'est pas la seule cause des accidens nerveux, elle y joue le principal rôle, & que c'est toujours la transpiration qu'il faut s'occuper à rétablir par un traitement bien entendu* ».

La premiere partie de ce passage nous semble obscure, mais la seconde donne une idée juste du systême que notre auteur a rendu bien séduisant.

« Il est très aisé, dit-il, de prouver que la préoccupation de l'esprit ne joue aucun rôle dans cette maladie (appellée communément *vapeurs*) ; que si les passions, les excès de travail ou de volupté peuvent la faire contracter, ce n'est qu'en viciant les digestions, & dérangeant la transpiration ; elle peut aussi être causée par la nature des alimens dont on fait usage, par la constitution du climat que l'on habite. Tout le monde sait que les Anglois y sont plus exposés que les autres, & que la consomption, maladie endémique à leur pays (laquelle n'est que le dernier degré de cette affection), n'est dûe en partie qu'à la constitution humide de leur climat. L'on a même observé qu'il est des mois où, pendant le regne des vents d'ouest, les suicides y sont plus fréquens.

Qui pourroit se refuser à croire que la cause physique prépare tout dans ces instans malheureux, où, comme dit m. l'abbé *Richard* dans son excellente histoire de l'air, les forces motrices de la machine sont sans action, & se lassent d'elles-mêmes : la vie devient à charge... Le poids de la vie le plus insupportable de tous, quand il se fait sentir, est pour celui qui l'éprouve le comble des maux, dont la mort (1) seule peut le délivrer ». (*Tom.* IV, *pag.* 411, 420).

« Je sentois, reprend m. *R.* (pag. 15), que mon corps donnoit le ton à mon esprit ; qu'un temps pluvieux, nébuleux, de mauvaises digestions, me rendoient le corps lourd, & l'esprit moins susceptible d'application ; que cet état de mal-être s'affoiblissoit ou disparoissoit en raison de la pureté de l'air & de mon exactitude à suivre le régime, qu'une bonne digestion me faisoit appercevoir les objets tels qu'ils

(1) Ce prognostic de m. l'abbé *Richard* est bien affligeant, mais heureusement l'expérience ne le justifie point. Les médecins connoissent un grand nombre d'hommes auxquels l'hypochondriacisme avoit rendu la vie odieuse, insupportable, & qui actuellement en jouissent fort agréablement.

étoient. Je comprîs alors qu'une cause matérielle agissoit sur moi, & que cette cause, qui augmentoit ou diminuoit à raison du bon ou du mauvais temps, & du choix des alimens, n'étoit pas inhérente à mon individu. Tandis que je raisonnois sur ce qui pouvoit déterminer les maux de nerfs, un événement singulier m'éclaira sur le principe de cette maladie. J'étois accablé d'hypochondriacisme quand au mois d'octobre 1774, je fus attaqué d'une fievre qui se présenta dans l'invasion comme continue. Après les premiers secours elle se régla en quotidienne; chaque accès étoit terminé par une légere moiteur: je n'en fus délivré, malgré tous les remedes, qu'au mois de mars 1775. Pendant tout le cours de cette fievre je n'eus aucun paroxysme vaporeux. Je crus être affranchi de cette affreuse indisposition, & je me réjouissois d'avoir gardé la fievre pendant six mois. Ma joie ne dura pas long-temps: quinze jours après la disparition de la fievre, les vapeurs revinrent comme auparavant. Me rappellant ce que j'avois éprouvé précédemment, & ce qui s'étoit passé pendant le cours de ma maladie, je ne doutois plus que je ne dusse l'évanouissement de la maladie nerveuse à la moiteur générale qui termi-

noit chaque accès, & que la vraie cause des maladies nerveuses ne fût une transpiration viciée ». Et plus loin (*pag.* 27): *Mais puisqu'en toutes circonstances le dérangement de la transpiration donne lieu aux accidens vaporeux, je suis dans le cas de les attribuer exclusivement à la diminution notable de cette évacuation;* mais ce n'est-là qu'une conjecture, l'expérience doit venir l'appuyer, & c'est d'après elle que je vais parler ».

Notre auteur invoque sa propre expérience, & elle prouve que la diminution de la transpiration a constamment fait reparoître chez lui les accidens vaporeux, & qu'elle les a augmentés lorsqu'ils existoient déjà; & au contraire qu'il se trouvoit mieux lorsqu'il excitoit la transpiration par quelques remedes, & par la sévérité du régime. «Au moment, dit-il, où j'ai eu l'esprit le plus libre, l'estomac bien disposé, & où il sembloit ne me rester que le souvenir de mon indisposition, j'ai pu, en diminuant la transpiration, me procurer des vents & la perte de l'appétit, les inquiétudes & tous les mal-aises que donnent les vapeurs. Parvenu à la rétablir, j'ai recouvert le bien-être comme par enchantement; il m'est arrivé une fois de la ralentir de demi-once

par heure; l'agitation du corps & de l'esprit fut affreuse ce jour-là, *pag.* 31.».

Tels sont les faits & les principaux argumens qui déterminent m. *Revillon* d'attribuer les accidens vaporeux (exclusivement) à la diminution notable de la transpiration. Mais ne voit-on pas dans le temps le plus serein, le plus favorable à la transpiration, des personnes, sans avoir commis aucune imprudence, éprouver subitement de violens accès vaporeux? Ces accès, quelquefois, précedent l'éruption des regles. Certainement ici ils ne dépendent point d'un défaut de transpiration, mais ils occasionnent au contraire eux-mêmes le dérangement de la transpiration, par le grand échauffement des liqueurs, & la tension des vaisseaux. Les regles enfin paroissent, l'effort cesse, les convulsions diminuent, & la transpiration se rétablit. On pourroit citer un grand nombre d'autres exemples, où le dérangement de la transpiration n'est que la suite même des vapeurs. Cependant m. *Revillon*, non content d'attribuer les vapeurs exclusivement à la diminution notable de la transpiration, ajoute qu'*en toutes circonstances le dérangement de la transpiration donne lieu aux accidens vaporeux*, pag. 27.

L'expérience journaliere ne permet point d'adopter cette proposition. N'y a-t-il

point des circonſtances malheureuſement trop multipliées, où le dérangement de la tranſpiration donne lieu aux fluxions, aux rhumatiſmes, aux pleuréſies, aux dyſenteries, aux œdêmes, &c. Peut-on même diſconvenir qu'il y ait une ſeule maladie grave où, dans une certaine période, la tranſpiration ne ſoit dérangée; une ſeule maladie dont un accès, & même la rechûte, ne puiſſent être provoqués par le dérangement de la tranſpiration?

Selon notre auteur, *il eſt très aiſé de prouver, que la préoccupation de l'eſprit ne joue aucun rôle dans cette maladie; que ſi les paſſions, les excès de travail ou de volupté, peuvent la faire contracter, ce n'eſt qu'en viciant les digeſtions & dérangeant la tranſpiration.* Ne pourroit-on pas répliquer, que cette préoccupation de l'eſprit joue un rôle bien remarquable dans les accidens vaporeux: de fâcheuſes nouvelles n'ont-elles pas excité mille fois les accidens les plus caractériſtiques des vapeurs? Un amoureux mélancolique, qui invoque la mort dans l'excès de ſon tourment & de ſon maraſme, ne guérit-il point à vue d'œil quand un hymen enchanteur couronne ſes vœux?

Il eſt ſans doute très probable que la mélancolie, la conſomption des Anglois dépendent de leur atmoſphère. Mais que

doit-on en conclure, si ce n'est qu'en Angleterre le climat est une des principales causes de leurs vapeurs? En France, & sur tout à Paris, les vapeurs tiennent ordinairement & heureusement à d'autres causes qu'au défaut de transpiration.

Notre auteur ne doute point qu'il ne dût l'évanouissement de sa maladie nerveuse à la moiteur générale qui terminoit chaque accès de fievre. Mais la doctrine d'Hippocrate ne nous autoriseroit-elle pas aussi à présumer au moins que notre auteur devoit la rémission de ses vapeurs à la fievre même?

Quibuscunque sanis de repentè dolores fiunt in capite, & statim voce interceptâ jacent, ac stertunt; in septem diebus pereunt, si non febris apprehendat. APH. sect. vj. § 1.

Lippienti, febre superveniente, solutio. COAC. PRÆNOT.

Convulsiones & tetanicas distensiones febris accedens solvit. IBID.

Convulsiones solvit febris superveniens acuta, quæ priùs non fuit. IBID.

Et en effet les médecins praticiens ont souvent occasion de voir des changemens salutaires opérés par la fievre, & sur tout dans les affections nerveuses.

Enfin on pourroit, d'après la logique de notre auteur, ôter le principal rôle à la

transpiration pour le donner à la digestion : rien ne seroit plus facile. « Je n'ai pas dit le premier que le défaut de la digestion/transpiration contribuoit à déterminer l'hystérie & l'hypochondriacisme, mais je crois avoir annoncé le premier la dépendance de cette fonction/sécrétion avec les accidens nerveux, & avoir porté la conviction dans tous les esprits impartiaux ; avoir enfin prouvé que si ce n'est pas la seule cause des accidens nerveux, elle y joue le principal rôle, & que c'est toujours la digestion/transpiration qu'il faut s'occuper à rétablir par un traitement bien entendu ».

Cette variante est d'autant plus admissible, qu'elle ne change rien au traitement que notre auteur prescrit, & qui est absolument dirigé à rétablir les fonctions de l'estomac. Au surplus, il l'avoue lui-même, toutes les fois qu'entraîné par les circonstances, il a pris plus d'alimens qu'à l'ordinaire, il a eu pendant le reste du jour le corps lourd, il a éprouvé un ennui inconcevable.... Il est persuadé, & avec raison, que l'homme le plus robuste, en s'exposant plusieurs jours de suite à une intempérance de cette espece, se rendroit vaporeux. (Cette réflexion servira sans doute à faire deviner la cause la plus commune de l'hypochondriacisme en Al-

lemagne.) Auſſi m. *Revillon* convient-il qu'il y a un cercle vicieux qui aggrâve les maux des vaporeux, *puiſque la diminution de la tranſpiration altere la digeſtion, & que l'imperfection de cette fonction rend la tranſpiration imparfaite.*

La lettre XIe & les ſuivantes, ſont deſtinées à indiquer les moyens curatifs; l'auteur dit que dans l'inſtant des paroxyſmes, il emploie les antiſpaſmodiques connus; enſuite il regle le régime; il fait un choix bien entendu des alimens; il conſeille l'uſage des bouillons préparés avec la racine de patience, de chicorée amere, avec les feuilles de fumeterre, de bourache. Ces bouillons, dit-il, ont une vertu ſtomachique bien marquée; ils donnent de l'activité à la bile; ils corrigent la diſpoſition aux aigreurs; ils augmentent l'action de l'eſtomac, & facilitent ſinguliérement les digeſtions; il y aſſocie des pilules ſtomachiques, & il prétend que leurs bons effets pourroient l'autoriſer à les regarder comme ſpécifiques de l'état nerveux. Elles ſont compoſées avec l'extrait de caſcarille, de genepi, la poudre de caſtorum, le ſuccin préparé, la réſine de kina. L'auteur recommande l'exercice & l'uſage d'un minoratif, lorſque les ſignes de ſabure en annoncent le beſoin, mais il faut être très réſervé ſur

ce ſecours. Enfin, il fait un grand éloge de l'infuſion théiforme du genepi, ou petite abſynthe des Alpes, dans les digeſtions laborieuſes, pour remédier aux malaiſes, aux gonflemens.

Notre auteur (*pag.* 82) déſaprouve l'uſage des légumes, des poiſſons, des fruits cruds, du petit-lait, du café, des liqueurs, du chocolat; il conſeille un peu de bon vin: mais cependant, afin que ceux qui ont été guéris des vapeurs par le petit-lait & par les fruits, n'élevent point leur voix contre m. *Revillon*, nous allons rapporter ce qu'il a dit, (*pag.* 49(après avoir diviſé les maladies vaporeuſes en deux claſſes générales, en chaudes & en froides. Dans le dernier cas, « la peau eſt plus ſouvent froide que chaude, ſéche, mais molle, les chaires ſont flaſques, le pouls eſt mou & ſerré, irrégulier; les digeſtions ſont laborieuſes & tournent à l'aigre; la bouche eſt pâteuſe; à l'inſtant du réveil la langue eſt blanchâtre; les digeſtions ſont ſouvent glaireuſes & délayées, quoique ſouvent le ventre ſoit reſſerré; les urines ſont pâles & toujours abondantes; le moindre exercice fatigue; le malade conſerve de l'embonpoint & a beaucoup de diſpoſition au ſommeil: tout annonce, dans cet état, un relâchement vicieux, une vapidité de ſucs; tout in-

dique les fortifians, les atténuans, tandis que dans l'autre tout prouve la sécheresse, la rigidité, la tension, l'âcreté de la masse humorale, & demande des relâchans, des délayans, des édulcorans. Qu'aux malades de cette derniere espece, on prescrive les délayans & les bains, on agit conformément à leurs besoins; mais si, comme on a coutume de le faire, on emploie pour les autres le régime relâchant, on augmente nécessairement tous les accidens. Le petit-lait, les bouillons de poulet, l'eau de veau, les bains relâchent l'estomac, en énervent les sucs digestifs... on diminue de plus en plus la transpiration, sous le spécieux prétexte d'adoucir une lymphe âcre, de diminuer la sécheresse des nerfs, & d'emporter des obstructions, que l'on regarde comme le principe de cette maladie, &c. » Cette lettre contient des réflexions très judicieuses. Nous y renvoyons les personnes des deux sexes attaquées de vapeurs, elles y trouveront des remarques essentielles, & notamment sur le systême de m. *Pome*, & sur les effets nuisibles de l'abus des bains.

M. *R.* a terminé ses recherches par un extrait du journal qu'il a tenu de l'état du corps, à raison de la transpiration & de la température de l'air, commencé le 30 mars 1776, & fini le 17 juin suivant.

D'après le compte que nous venons de rendre du travail de m. *Revillon*, on voit que s'il n'est pas assez exact & trop affirmatif dans sa théorie, il est, en revanche, prudent dans la pratique. Il est aussi bien éloigné d'usurper cette sorte de réputation, que tout médecin pourroit bien facilement acquérir, en faisant de ces livres, où l'on traite *grosso modo* tous les objets de médecine, pour donner des avis aux personnes de tout état, de la cour, de la ville & de la campagne. Quoique ces especes de médecins ne répetent que ce qui a été dit, & qu'ils le répetent souvent mal, ils sont cependant toujours sûrs du succès, car ils s'adressent à des juges qui en savent encore moins qu'eux. Mais comme cette sorte de livres produit de dangereux effets, m. *Revillon* a eu une attention particuliere de ne communiquer à la classe des malades, pour lesquels il a écrit, que cette portion de connoissance médecinale, qui peut leur devenir utile sans les compromettre. « J'ai voulu éviter, dit-il, l'abus où l'on tombe depuis quelque temps de répandre des traités dans lesquels on s'efforce d'applanir les difficultés, & de faire croire au public qu'il peut, à l'aide de ce secours, entreprendre toute sorte de traitemens, saisir toutes les indications, tandis qu'il en est

qui embarrassent très souvent le médecin consommé, qui joint les connoissances d'une pratique étendue à une théorie lumineuse. La seconde est, que j'ai été trop souvent témoin des malheurs qu'occasionnent ces ouvrages éphémeres tant vantés, pour ne pas sauver les regrets que doivent donner ces productions à leurs auteurs ».

SUITE ET FIN

Des réflexions de m. HOIN, *sur le forceps de m.* LEVRET, *&c....*

APRÈS cette digression, qui m'a paru nécessaire, je reviens au texte de m. *Chayrou*, & vais tâcher de répondre à ses questions : 2°. Le forceps *corrige-t-il le vice des positions ?* Si lorsque la tête est oblique, & qu'on se sert, suivant cet auteur, du levier de *Roonhuysen*, ou, ce qui vaut beaucoup mieux à mon avis, d'une des branches du forceps courbe de m. *Levret*, ne parvient-on pas à *corriger le vice des positions ?* & cela doucement, facilement, sans blesser ni déchirer, ni contondre ; il faut ajouter que la branche du forceps a cet avantage sur le levier tant préconisé, qu'elle a non-seulement une courbure qui l'adapte parfaitement à

la configuration du petit baſſin; mais encore qu'embraſſant une partie plus étendue de la tête de l'enfant, elle en facilite davantage le dégagement : d'ailleurs le levier qu'elle forme étant plus long, il en acquiert plus de force en en exigeant beaucoup moins de la part de celui qui le manie, ſans même avoir beſoin d'être arcbouté contre les parties latérales de la femme, comme le fait le levier en raiſon de ſon peu de longueur.

3°. Le forceps *diminue-t-il le diametre du corps à extraire ?* C'eſt une vérité dont on ne ſauroit douter. Je dirai de plus, que quand cet inſtrument eſt bien manié, il le fait doucement, également, & ſans inconvéniens pour l'enfant. Perſonne n'ignore que la tête, à moins qu'elle ne ſoit très petite, & le baſſin très large, éprouve une diminution dans ſon moyen diametre, & même dans ſon petit, par ſa compreſſion entre les os de ce même petit baſſin; & même dans les accouchemens les plus naturels. Son inſpection immédiatement après ſa ſortie, démontre cette vérité : on la trouve toujours allongée en forme de pain de ſucre; forme qui n'eſt pas même ignorée des ſages-femmes les moins inſtruites, & des femmes du peuple, qui ont l'imprudence de chercher à la faire changer, en pêtriſſant, pour ainſi dire,

dire, entre leurs mains; & c'est ce qu'elles appellent refaire la tête. Si les contractions réitérées de la matrice suffisent pour effectuer cet allongement de la tête à mesure qu'elle s'engage & qu'elle est serrée dans le détroit supérieur du petit bassin, (ce à quoi elle est disposée naturellement par l'état membraneux des sutures, qui permet aux os du crâne de se rapprocher, & même de se croiser les uns sur les autres), pourquoi refuseroit-on au forceps, employé avec tous les ménagemens convenables, la même propriété, & par conséquent de *diminuer le volume du corps à extraire ?*

4°. Le forceps *étend-il les dimensions du passage ?* Jamais les accoucheurs qui l'ont inventé, perfectionné & employé, n'en ont attendu cet effet, si ce n'est relativement; soit qu'en allongeant le corps à extraire, ils l'aient mieux proportionné à l'espace qui doit lui livrer passage (c'est ce que je viens de démontrer dans le paragraphe précédent); soit qu'en changeant la position vicieuse de l'enfant, ils le rétablissent dans sa véritable situation, comme dans la premiere espece d'enclavement, dans la 3e, la 4e; soit enfin que l'enfant présente la face ou autres parties latérales de la tête, déjà engagées dans le petit bassin.

5°. Quiconque a entendu les leçons, ou lu & médité les ouvrages de l'illuſtre m. *Levret*, ſait que dans les occaſions où il conſeille de ſe ſervir de ſon forceps, il eſt bien loin 1°. *de ſaiſir la tête* (de l'enfant) *dans quelque ſituation qu'elle puiſſe ſe trouver*, & qu'il varie le manuel de ſon inſtrument autant qu'il eſt néceſſaire, pour toujours la ſaiſir ſur ſes parties latérales, ou du moins la mettre à portée d'y être ſaiſie; 2°. *de l'extraire dans une mauvaiſe poſition avec des mouvemens biaiſés, d'employer des efforts redoublés; & s'ils ſont inſuffiſans, d'y ajouter ceux d'un ou même de deux aides.* Certainement ſi cet habile accoucheur agiſſoit de cette maniere, ainſi que tous ceux qui font uſage de ſon forceps, ce ſeroit bien *aux dépens de qui il écherroit*; mais ce genre de manœuvre eſt bien contraire à leur façon de penſer, d'agir, & à leur but. Il eſt très rare qu'avec cet excellent *inſtrument*, il arrive le moindre accident à la mere ou à l'enfant; & c'eſt l'avantage qu'on retire de la courbure que m. *Levret* a donnée à ſon forceps, & que *Smellie* a été obligé d'adapter au ſien, ayant quelquefois manqué ſon but avec ſon forceps droit.

Plus doux, *plus facile*, & ſur tout *plus varié dans ſes ſecours* que le levier de

Roonhuyſen, le forceps *ne bleſſe, ne déchire, ni ne meurtrit; il ne prévient point la nature* (principalement ſi après avoir dégagé la tête de l'obſtacle qui s'oppoſoit à ſon progrès dans le petit baſſin, ou changé ſa poſition, on a ſoin d'abandonner aux contractions utérines l'expulſion de l'enfant amené, juſqu'à faire saillie au périnée (1)); *il ne la violente pas; il la ſert; il la ſeconde*, il lui ſupplée lorſqu'elle eſt inactive; *il s'accommode aux difficultés preſque ſans efforts & ſans riſque; il change toutes les poſitions qui forment l'obſtacle; il les rectifie, & diſpoſe ainſi l'accouchement.* Quoique *la conſtruction de cet inſtrument* ne ſoit pas auſſi *ſimple* que celle du levier, elle n'eſt

---

(1) Je dois cette importante remarque à m. *Enaux* qui a ſoin de la mettre en uſage dans ſa pratique depuis une douzaine d'années, temps auquel m. *Piet*, accoucheur de Paris, n'avoit pas encore donné le jour à la même remarque : j'avoue même que j'ignorois juſqu'à ce moment, ainſi que m. *Enaux*, qu'il l'eût faite. On évite, par ce moyen, le trop prompt reculement du coccyx, le déchirement du périnée, ſur tout à un premier accouchement. Les ſeuls cas où il eſt abſolument néceſſaire de s'écarter de cette regle, ſont les pertes, les convulſions qui arrivent au moment de l'accouchement, l'enfant préſentant la tête & le cordon ombilical, parce qu'ils exigent la plus grande célérité.

pas assez composée pour en gêner l'usage, quand on s'est bien assuré de la véritable position de l'enfant, & de l'état des parties de la femme.

Je ne conviendrai pas avec m. *Chayrou* de la solidité du reproche essentiel qu'il fait aux instrumens, *d'éteindre le génie dans l'artiste qui s'en sert, de détruire en lui tout esprit de ressource, & de borner ainsi les progrès de l'art.* Loin de borner les progrès de l'art, ils ont agrandi sa sphere, ses ressources; ressources vraiment utiles, puisqu'elles ont le double avantage de sauver la mere & l'enfant. A quoi serviront *la patience, les positions appropriées, les petites manœuvres, & quantité de choses de détail, dont il faut posséder la science, si l'on veut réussir constamment dans ce genre pénible de pratique*, non-seulement dans les différentes especes d'enclavemens, dont j'ai démontré la trop malheureuse réalité, mais encore dans les cas les plus pressans, tels que la perte violente, les convulsions qui surviennent au milieu ou à la fin du travail, le cordon ombilical se présentant avec la tête déjà trop engagée dans le petit bassin pour pouvoir ramener l'enfant par les pieds, &c. & où le forceps promptement & sagement employé, sauve du péril le plus éminent deux êtres inté-

ressans, qui, sans ce secours, auroient péri l'un ou l'autre, & souvent tous les deux.

Pour démontrer la solidité des principes, que m. *Chayrou* voudroit établir, il les appuie d'une seule observation; mais qui destinée à détruire chez les accoucheurs toutes les idées dogmatiques & pratiques reçues, devoit être concluante: cependant que de choses à y desirer & à y reprendre. 1°. La sortie vive faite contre un professeur d'accouchement, *fils & successeur d'un homme célebre, auquel des succès éclàtans & une expérience consommée, avoient acquis le surnom flatteur de Mauriceau d'Allemagne*; j'ajoute éleve de m. *Levret*, auteur d'élémens sur l'art des accouchemens, qu'il a publiés en Allemagne en 1769, calqués sur ceux de son dernier & illustre maître, & qui sont entre les mains des jeunes accoucheurs qui viennent s'instruire à Strasbourg, n'est-elle pas au moins déplacée? Le titre de *grand instrumentaire* qu'on lui donne, n'est-il pas une injure, & devoit-on s'en permettre?

2°. Dans l'exposé de l'observation, il n'est pas fait mention du terme de la grossesse de la malade qui en fait le sujet. Ce fait étoit cependant assez important pour en dire un mot : car que de

différences n'apporte pas dans les accouchemens, & dans leur manuel, l'entier développement de l'enfant, & celui du col de la matrice, comme ils le sont à la fin du terme, & l'état où ils se trouvent à sept ou huit mois, comme l'étoit la femme de Strasbourg.

3°. Il n'est pas plus parlé de l'orifice uterin. Le sentoit-on encore? Etoit-il effacé & reculé sur la partie postérieure de la tête de l'enfant? on sentira bientôt l'importance de cette remarque.

4°. Quelle étoit la véritable position de l'enfant? De quel côté étoit la face? Il est dit généralement; *la tête étoit dans dans une situation oblique, la main droite de l'enfant appliquée sur le front, & pressée entre la tête & les os du bassin*; mais quels os du bassin? *La tête*, est-il dit plus haut, *n'avoit encore pu franchir le détroit*. Est-ce le supérieur ou l'inférieur? Cependant toutes ces choses influoient trop sur le manuel de l'accouchement, pour devoir être passées sous silence.

5°. *La reconnoissance de la position de l'enfant faite, l'accoucheur change la position de la malade; il abaisse la tête; il éleve le bassin; & mettant à profit l'inertie de la matrice fatiguée par de longs efforts, par quatre jours de douleurs les plus vraies, mais entierement cessées alors,*

il repousse sans peine, vers le fond, la tête obliquement engagée; & la ramene doucement à sa position naturelle. La main se retire d'elle-même; la femme dort ensuite: après 2 heures, de légeres douleurs surviennent, augmentent, & la femme accouche naturellement d'un enfant vivant. Tout accoucheur auroit exécuté cette manœuvre; & il n'y a pas de doute que le professeur ne l'eût au moins tentée avant d'en venir au moyen qu'on veut lui faire mettre en usage, à la différence près, qu'il n'auroit pas cru, non plus que d'autres, se donner plus d'aisance *en abaissant la tête, & élevant le bassin de la femme*, parce qu'il n'entrera pas dans l'imagination d'un accoucheur de comparer la matrice à un sac mol & flasque, où sa main range & dérange les parties de l'enfant à sa volonté. Son expérience journaliere ne lui apprend que trop combien ce viscere a de réaction sur lui-même, & avec quelle force il embrasse les parties de l'enfant qu'il contient; réaction d'autant plus vive, qu'il y a plus longtemps que les eaux sont écoulées (chose dont il n'est pas parlé dans l'observation). Les contractions utérines ont beau avoir cessé, le genre d'inertie qui subsiste alors, n'est que relatif, c'est-à-dire, que quoique depuis plusieurs heures la matrice

n'ait plus de contractions alternatives, elle n'en est pas moins resserrée sur elle-même & sur l'enfant, & elle n'en jouit pas moins de toute sa force de réaction.

Je n'insiste si fort ici sur cette situation *abaissée de la tête, & élevée du bassin*, conseillée par m. *Chayrou*, que parce que 1°. je sais que c'est le principal moyen sur lequel il établit tout le succès de ses *manœuvres* dans les accouchemens devenus laborieux; je ne dirai pas par l'enclavement de la tête, puisqu'il n'y croit pas, mais par *ses positions défavorables*. Il faudroit avoir perdu toute idée d'anatomie, & du méchanisme de la grossesse & de l'accouchement naturel, pour présumer que la situation prétendue si favorable, puisse être d'aucune utilité; 2°. en ce que, comme il vient d'être dit, la matrice pendant la grossesse étant dans un état passif, tend d'elle-même, par sa propre vertu contractile, à se resserrer, à reprendre sa forme, & à expulser le corps étranger qu'elle renferme, dès qu'une fois la puissance, qui l'en empêchoit, a cessé, sur tout après l'écoulement des eaux; son extension & son diametre étant alors diminués d'autant, ses fibres musculaires plus rapprochées, plus soutenues, en acquierent plus de force. C'est d'après cette connoissance de la contraction spontanée

de la matrice, après l'écoulement des eaux, que dans les cas de perte qui accompagne le travail de l'accouchement, sur tout lorsqu'elle est modérée, & que l'accouchement forcé n'est pas nécessité, on se contente de percer les membranes pour évacuer les eaux, ayant la précaution de soulever la tête de l'enfant dans l'intervalle de la contraction utérine, afin que l'évacuation soit plus complette. La force de réaction de la matrice sur elle-même est si vive, que la mort même ne la détruit pas; puisqu'il est de fait, que quelques femmes ont accouché naturellement après leur mort, & que dans celles à qui on fait alors l'opération césarienne pour administrer les secours spirituels, & même sauver la vie aux enfans, on voit leur matrice se contracter au point de ne pouvoir contenir en entier l'arriere-faix, quoiqu'on ait attendu, pour leur faire cette opération, qu'il n'y eût aucun signe de vie.

2°. De deux choses l'une, ou l'orifice utérin est effacé, ou il ne l'est pas : s'il l'est, je suppose la tête point enclavée, & par conséquent susceptible d'avancer ou de reculer; comment sera-t-il possible de la repousser du côté du fond de la matrice, puisqu'elle en est déjà sortie? ne seroit-ce pas s'exposer, en exécutant cette manœuvre, à déchirer la portion du va-

gin, qui embrasse le col de la matrice, ou y occasionner des tiraillemens qui ne peuvent produire que des accidens funestes à la mere, sans être d'aucune utilité à la réduction de la tête de l'enfant à une meilleure position? Mais la tête déjà en partie dans le vagin, & si fort enchâssée entre les os du bassin, que malgré les contractions violentes de la matrice, elle ne peut avancer, comme elle ne peut reculer, malgré les efforts les mieux entendus de la part de l'accoucheur, à quoi servira alors *d'abaisser la tête de la femme, & de lui élever le bassin.* Si au contraire l'orifice utérin est au-devant de la tête de l'enfant, on peut pour lors tenter le redressement de cette tête, parce qu'elle n'est pas encore engagée dans le détroit supérieur du petit bassin; mais la nécessité du changement de position de la femme, n'en devient pas plus urgente: la pression du diaphragme, des muscles & des viscères abdominaux sur le fond & le corps de la matrice, augmentée par les cris redoublés de la femme dans le temps de l'introduction de la main dans le vagin, & pendant qu'elle exécute les différentes manœuvres à employer pour redresser la tête, réduit à zéro l'effet qu'on en attend.

Un seul cas cependant, & qui n'a pas été indiqué, pourroit admettre ce chan-

gement de position de la femme pendant le temps du travail ; c'est celui où le petit bassin trop large, permet à la tête de l'enfant, recouverte de la matrice, de s'y engager en grande partie, ce qui rend l'accouchement très long & très douloureux pour la femme, & où les accoucheurs n'ont d'autre ouvrage que de s'armer de beaucoup de patience, en soutenant celle de la malade : tout l'effet qu'on peut attendre de ce changement de position, c'est qu'à la cessation de la contraction utérine, la tête & la matrice peuvent remonter au-dessus du détroit supérieur du petit bassin, & s'y soutenir, parce que mit-on la tête tout-à-fait en bas, & les pieds en haut, si la femme pouvoit soutenir cette situation, chaque contraction n'engagera pas moins la tête au même point que si l'on tenoit la femme debout.

Personne ne doute qu'un vrai chirurgien ne soit sans cesse forcé de s'éloigner des routes battues, & de s'en frayer de nouvelles, suivant les circonstances critiques où il se trouve, & que, sans acception d'autorité, il marche droit au but par les seules forces de ce génie vraiment chirurgical, donné malheureusement à si peu d'hommes : mais faut-il en conclure avec m. *Chayrou* le bannissement du forceps,

de l'art des accouchemens, parce que mm. *Levret* & *Smellie*, ont applani, au moyen de cet instrument, des difficultés jusqu'alors insurmontables au génie des plus grands accoucheurs. Qu'attendre de *la patience, des positions appropriées, des petites manœuvres, quand la machine, luttant contre un embarras trop considérable, est prête à succomber sous ses propres efforts; quand l'activité, pervertie de ses forces, accroît rapidement le désordre & le danger; quand un tableau de symptômes effrayans annonce que tout est désespéré?* n'est-ce pas alors qu'il faut un homme qui, appréciant d'un coup-d'œil l'étendue du mal, choisit aussi-tôt le moyen propre, & le place à propos? Ne pourroit-on pas en apporter en preuve l'observation insérée dans le journal de médecine de novembre 1771, où m. *Enaux*, mon confrere à Dijon, ayant reconnu que la tête d'un second enfant descendu dans la cavité du petit bassin, opposoit un obstacle invincible à la sortie d'un premier enfant venu naturellement par les pieds, & dont la moitié du corps étoit déjà dehors, employa si habilement & si heureusement le forceps, qu'au moyen de cet instrument il accoucha la femme de son second enfant, & termina ensuite l'ex-

traction du premier sorti, avec la douce satisfaction de les avoir amenés tous les deux vivans.

Pour derniere preuve de la nécessité où se trouve le chirurgien de s'écarter des préceptes reçus pour suivre les impulsions de son génie dans les occasions graves & imprévues, m. *Chayrou* rapporte une observation de m. *la Peyre* le pere, où ce chirurgien ne vit d'autre ressource dans un accouchement où la femme souffroit depuis six jours, & où les grandes levres étoient gangrenées, la sensibilité du vagin exaltée à un point excessif, le ventre météorisé, à la suite des attouchemens fréquens, très multipliés d'une sage-femme & d'un chirurgien appellé le troisieme jour, & où l'enfant étoit bien certainement mort par l'odeur cadavéreuse qu'il répandoit, que de commencer par emporter les grandes levres, ensuite de percer le crâne, évacuer le cerveau, de saisir les os de la tête avec ses doigts en forme de crochets, & d'extraire l'enfant; ce qu'il termina heureusement, & non sans peine. Je ne me permettrai aucune réflexion sur cette observation; je me borne à mettre ici en parallele le manuel que j'ai employé dans un cas à-peu-près pareil.

Dans le mois de février 1778, je fus mandé par un chirurgien pour aller à qua-

tre lieues de Dijon délivrer une femme en travail depuis plus de quarante-huit heures. La tête de l'enfant s'étoit présentée sur le détroit supérieur du petit bassin, la face par-derriere, les oreilles parfaitement latérales. La sage-femme instruite, s'apperçut après quelques heures d'un travail bien soutenu, que la tête, après avoir franchi l'orifice utérin & s'être engagée dans le détroit supérieur du petit bassin, n'avançoit ni ne reculoit, que conséquemment elle *s'enclavoit*, demanda le secours d'un chirurgien qui, à son arrivée, trouvant les douleurs fortes & bien soutenues par une jeune femme grosse & à terme de son premier enfant, se détermina d'abord à confier à la nature un accouchement qui paroissoit devoir se terminer promptement. Cependant après un assez long intervalle de douleurs très vives, voyant, ainsi qu'un autre chirurgien qui avoit encore été appellé, que rien n'avançoit, qu'il se formoit sur la tête une tumeur allant toujours en grossissant (signe de l'*enclavement*); d'ailleurs peu accoutumés l'un & l'autre à voir de pareils accidens, ils se déterminerent à ouvrir cette tumeur, persuadés que c'étoit elle qui faisoit obstacle à l'accouchement. Cette tentative ne leur ayant pas réussi, ils ouvrirent le crâne, évacuerent le cer-

veau, croyant fermement que l'enfant devoit être mort. Ce fut encore en vain, malgré les efforts qu'ils firent en tirant sur les os de l'enfant; ils ne purent venir à bout de faire cesser l'enclavement, après huit heures d'un travail continu encore plus laborieux pour la femme que pour eux. Je trouvai la malade très foible, épuisée par la longueur de ses douleurs & la nature des secours qui lui avoient été donnés; les contractions utérines ne se faisoient plus sentir depuis quelques heures, ce qui avoit engagé le dernier chirurgien arrivé à proposer la section de la symphyse; ce à quoi s'opposerent heureusement la femme, les parens & l'autre chirurgien. Les grandes levres étoient excessivement gonflées & noires, suite des violentes contusions qu'elles avoient essuyées. Après m'être assuré de la véritable position de l'enfant, sondé la femme, j'appliquai le forceps courbe de m. *Levret* sur les parties latérales de la tête; mais cet instrument lâcha deux fois prises, vu l'évacuation du cerveau. L'ayant porté une troisieme fois jusqu'au-delà des apophyses mastoïdes, je *déclavai* la base du crâne qui seule faisoit obstacle, par de légers mouvemens & presque sans efforts, je l'amenai jusqu'à faire saillie au périnée. Alors, comme c'étoit un premier enfant, que les

parties étoient étonnamment tuméfiées ; que je craignois l'inertie de la matrice, qui arriva malgré ma précaution, mais très légérement, je dégageai le forceps, & laissai à la nature le soin d'achever cet accouchement ; ce qu'elle fit très promptement à l'aide de légeres douleurs qui survinrent à la malade, n'ayant d'autre soin que de veiller à ce que les pointes & aspérités des os du crâne ne déchirassent les parties de la femme ; ce à quoi je n'eus pas grande peine. Je n'ai pas besoin de dire que l'enfant étoit mort ; mais je me vois forcé d'ajouter, qu'il paroissoit avoir été tué par les mauvaises manœuvres des chirurgiens au secours desquels j'avois été appellé. La femme s'est si bien rétablie, qu'elle est accouchée de nouveau fort heureusement.

Je suis intimement persuadé que m. *Chayrou*, en proscrivant l'*enclavement* de la théorie des accouchemens, & les *forceps* de leur pratique, n'a eu en vue que la grande utilité qui pouvoit en résulter pour les femmes & les enfans ; qu'il n'a écrit que ce qu'il croyoit. Les mêmes motifs ont été les miens, avec cette différence que je crois avoir pour moi la vérité soutenue par l'expérience de tout ce qu'il y a eu & ce qu'il y a encore de grands accoucheurs. C'est ce qui m'a engagé à relever

lever

lever une erreur qui, si elle prenoit faveur, pourroit devenir très préjudiciable. Si m. *Chaybu* n'eût parlé que de l'abus que l'on fait quelquefois des instrumens, il n'y auroit eu que des remercîmens à lui faire; mais entre l'abus que l'on ne fait que trop souvent des meilleures choses, & la proscription totale, il est un juste milieu, que de grands accoucheurs, je l'avouerai, n'ont pas toujours tenus; entr'autres, le docteur *Smellie*. Il a employé trop souvent le forceps; mais comme il ne peut résulter aucun inconvénient de cet instrument bien manié, j'en préférerois encore l'abus à l'abandon, attendu que dans le premier cas, on ne fait que hâter l'ouvrage de la nature; & que dans le second, on sacrifie de gaieté de cœur la mere & l'enfant, ou tout au moins le dernier.



OBSERVATION

SUR un COMA SOMNOLENTUM; *par m.* BAUMES, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier, établi à Saint-Gilles en Languedoc.*

JE fus prié, le 14 d'août à sept heures du matin, d'aller voir la nommée *Courdelette*, veuve du sieur *Itier*. Je la trouvai assoupie, se plaignant de pesanteur & de mal de tête, balbutiant, lorsqu'on l'interrogeoit, quelques paroles, à peine assez haut pour être entendue; sa peau étoit séche; l'habitude de son corps jouissoit de sa température ordinaire; ses yeux étoient constamment fermés, mais elle les ouvroit bientôt pour les refermer tout de suite; le pouls étoit celui d'une personne de son âge [environ 60 ans] (1). Son mal n'avoit pas débuté par le frisson, il

(1) Le pouls est fréquent & mou dans l'enfance, il est lent & grand dans la vieillesse, large & véhément dans la jeunesse.... Les personnes âgées ont le sang épais & les fibres roides; c'est pourquoi leur pouls est dur, & se fait sentir fortement au toucher. JAMES, *dictionn. univ. de méd.* au mot PULSUS. Cet article est tiré de *Frédéric Hoffman.*

ne se déclara pas de chaleur, mais un léger mal-aise précéda un engourdissement général qui devint insensiblement, dans l'espace de quatre jours, une cataphore ou *coma somnolentum*. Sa mâchoire inférieure étoit un peu tirée du côté droit, on me répondit que c'étoit l'effet de quelques attaques momentanées de paralysie incomplete de la langue, qu'elle avoit eues dans le cours de sa vie; & qu'on croyoit fort qu'elle n'en ressentît actuellement une invasion. Je la questionnai; elle me répliqua, quoiqu'assez bas, qu'elle sentoit comme des fourmis marcher sur sa joue droite, & que sa langue se dégageoit: ce qui me fit juger que réellement son attaque de paralysie étoit sur sa fin; car *tremor*, dit Pison, *formicationis sensus, stupor in corpore sano est prodromus paralyseos, in paralytico sanitatis.* Je dis à ma malade de sortir sa langue, elle m'obéit assez promptement, & exécuta avec elle les mouvemens que je lui prescrivis; elle étoit toute recouverte d'une couche très épaisse d'un blanc mat, humide, n'exhalant aucune odeur septique pour les assistans, ni pour elle-même, quoiqu'elle eût constamment à la bouche comme le goût du fumier (c'étoient ses termes). Son estomac étoit soulevé par des nausées, & le diaphragme, agité à

grands intervalles par des mouvemens convulsifs, causoit un hoquet peu incommode.

L'examen attentif & combiné de tout ce qu'offroit l'inspection de cette malade, ne me montroit pas l'ensemble d'un nombre suffisant de symptômes pour caractériser une maladie aiguë. La permanence de l'assoupissement me faisant craindre ce que dit Boerhaave : *Si in facie hominis sani advertatur levis concussio circa labia & palpebras, balbuties quædam linguæ & tunc sequatur paralysis, ille homo morietur apoplecticus* (1). Le prognostic du premier membre de la phrase étoit accompli ; &, pour comble de maux, je lisois encore dans le même auteur : *Si paralysis oritur in alto corporis loco, præsagit & minitatur apoplexiam* (2). Il me sembloit conséquemment que cette cataphore devoit conduire la malade à une attaque d'apoplexie complette & mortelle.

D'un autre côté, l'état de la langue, les nausées, le hoquet (3), le rebut pour le

(1) *De morbis nervorum*, tom. II, pag. 707.

(2) *Loco citato.*

(3) Quoiqu'au rapport d'*Hoffman* le hoquet ne présage rien que de funeste dans les vieillards, on peut aisément juger, par les symptômes concomitans, que ce hoquet sympathique étoit une indice des viscosités, des crudités renfermées dans

bouillon de viande, en m'indiquant une cacochylie abondante dans les premieres voies, sembloient m'induire à penser que l'assoupissement pouvoit être sympathique, & céder aux évacuans & aux correctifs de l'humeur putride.

Si le pouls eût été concentré, & que la saignée eût été omise avant mon arrivée, j'aurois pu croire, malgré l'âge, que les forces suffoquées par la pléthore n'attendoient que l'ouverture de la veine pour allumer une fievre vive, semblable à celle qui parut après la saignée que le fameux *Sydenham*, peu allarmé par des apparences de froid & de syncope, fit faire dans un cas de suffocation des forces & de la fievre (1). Les vaisseaux étant suffisamment désemplis, je me contentai d'un dégorgement local, & fis appliquer des sangsues aux tempes & derriere les oreilles, avant d'administrer un emetico-cathartique en forme.

Combien de fois n'a-t-on pas, avec un vomitif, étouffé & enlevé des germes de maladie, & même des affections graves

---

les premieres voies ; & qu'ainsi, comme le dit le même auteur, il n'a rien alors de dangereux. HOFFMAN, *de singultu*. dans le diction. de *James*.

(1) *Schedula monitoria de novæ febris ingressu*, pag. 683.

commençantes ! Combien de fois avec un émétique, après les préliminaires indiqués, n'a-t-on pas prévenu des ſymptômes inquiétans & funeſtes ! *Sydenham*, *Glaſſ*, & tous les grands praticiens l'ont aſſez décidé. Mais outre le fruit de l'évacuation, ſi néceſſaire dans le cas actuel, j'attendois un autre avantage qui réſulte de l'adminiſtration méthodique des vomitifs ; il conſiſte à réveiller le ton engourdi du genre nerveux, ranimer l'action ſyſtaltique languiſſante dans le ſyſtême vaſculeux pour augmenter le mouvement progreſſif & inteſtin du ſang, faire couler la bile par les ſecouſſes qu'il occaſionne, débarraſſer les ſécrétoires de l'abdomen, & lever, avec les mauvais ſucs croupiſſans, une cauſe ſympathique des affections ſoporeuſes.

Guidé par de ſi juſtes indications, je donnai un emetico-catarthique : ſon opération fut heureuſe, l'évacuation très complette, mais l'aſſoupiſſement perſiſta quoiqu'à un moindre degré. La douleur gravative de la tête fut réduite à très peu de choſe. Je preſcrivis un régime végétal (1), & des boiſſons acidulo-ſavonneuſes.

---

(1) Mon plan ne fut pas ſuivi à cauſe de la funeſte habitude où l'on eſt de preſcrire des bouillons de viande de 4 en 4 heures. Je fais des vœux

L'affection comateuse n'ayant, pour ainsi dire, cédé nullement aux évacuations abondantes, je sentis bien que la cacochylie des premieres voies n'étoit qu'une complication (1), sans être une cause du mal, & que j'aurois besoin de remedes plus énergiques. En comparant l'âge de la malade, sa nourriture tirée d'alimens grossiers, la lenteur du pouls (2), avec l'absence des symptômes anomaux qui auroient pu m'indiquer une fievre maligne; je pensai que j'avois à combattre des humeurs épaisses, des fluides glutineux coulans à peine; je vis que je n'avois rien de mieux à faire que d'exciter graduellement une fievre un peu vive. Je dis graduellement, car on doit être très circonspect pour décider cette chaîne de mou-

---

sinceres pour l'abolition de cette bisarre & cruelle coutume. Quand verra-t-on les médecins plus écoutés dans le traitement des maladies!

(1) Cette complication n'étoit point d'un augure trop favorable; car plus les malades sont âgés, dit *Hoffman*, foibles & remplis de sucs impurs, plus le coma est dangereux.

(2) Le pouls lent dénote communément de la viscosité, de l'épaississement & de la langueur dans la circulation du sang, ainsi que dans les sécrétions... Le pouls lent & grand indique des forces suffisantes, mais un sang visqueux & tenace. Hoffman, dans le *dictionn. univers.* de *James*, au mot PULSUS.

vemens qui constitue la fievre, puisque le mal est sûr dans ce cas, tandis que le succès est incertain ; & l'on ne doit pas perdre de vue le précepte d'*Hippocrate*, que le bon sens avoit donné avant lui : *Medicus si juvare non potest, saltem non noceat*. Cependant le moyen de fondre cette glaire, cette pituite, dit m. *Lorry* (1), c'est d'augmenter les efforts de la nature. Dans les maladies soporeuses, dit m. *Lecamus* (2), songer à réveiller le ton affoibli du cerveau, c'est le grand point de la curation ; c'est imiter la nature qui termine les affections comateuses par la fievre, comme l'ont observé les plus excellens praticiens. *In syderatis*, écrit Hippocrate, *si febris accedat*, *solutio contingit* (3).

Sans entrer ici dans le détail des maladies dont la fievre est le remede, sans tenter de prouver comment la nature a souvent corrigé de constitutions foibles, & rétabli des malades que l'on croyoit comme perdus, par le moyen des affe-

---

(1) Essai sur l'usage des alimens, *tom.* 2, *pag.* 61. 141.

(2) Lecamus, *médecine pratique*, tom. 1, pag. 123.

(3) Hippocrate, *coac. prænot.* pag. 479.

ctions fébriles (1), il me suffit de faire sentir qu'elle ne pouvoit qu'être ici fort avantageuse. En effet, pour mettre en jeu tous les organes, briser les humeurs & procurer la liberté de la circulation, que ne devois-je pas attendre d'un secours aussi salutaire que la réaction des vaisseaux augmentée ; mais comment y réussir promptement ? *Hoc opus*, *hic labor.*

Si *Baglivi* nous eût donné le résultat des expériences qu'il avoit faites pour donner la fievre à des chiens, soit en leur injectant dans les veines des substances âcres, spiritueuses, échauffantes; soit en les leur faisant prendre avec des alimens, on éviteroit les tâtonnemens si désagréables aux médecins, & si périlleux pour les malades. Privé de cette ressource, & guidé par ce principe de Houlier : *Intra 7 dies moriuntur lethargici nisi febris supervenerit, aut pus ex faucibus, naribus vel auribus succedat, vel sternutatio frequens cum narium vel oculorum stillici-*

(1) Je me propose de traiter un jour cette matiere que m. *Raymond* n'a effleuré que très légérement dans son traité des maladies qu'il est dangereux de guérir avec toute l'étendue dont elle est susceptible ; c'est principalement à la nature de la fievre, comme remede, que je m'attacherai, quand j'aurai des matériaux nécessaires.

diis eveniat, aut abscessus post aures fiant. Je fis appliquer tout de suite un large véficatoire à la nuque, respirer des odeurs très volatiles, & exciter l'éternuement, servir des lavemens âcres; je recommandai des frictions aromatiques séches, des bains de vapeurs, d'exposer sans cesse la malade au grand jour, sans oublier sur tout la répétition des cathartiques relativement aux évacuations que je voulois produire, & à l'assoupissement qu'il falloit emporter: *Solvitur*, dit Klein, *diarrhœa serosa.*

Les cantharides mordirent bien, mais la suppuration ne s'établit pas assez abondamment; pour y remédier, je priai m. le chirurgien de panser avec l'onguent basilicum légérement saupoudré de ces mouches. Les purgatifs, ou les tisanes animées avec le syrop de *Glaubèr*, ou le tartre stibié, procuroient des selles nombreuses fétides; les autres secours étoient peu ou point employés, malgré mes fortes recommandations.

Tant que dura l'irritation causée par le véficatoire, la cataphore fut beaucoup moins forte, & le pouls légérement fébrile; mais cet état dura peu. A l'aide des évacuans la langue se nettoyoit, les nausées, le hoquet avoient disparu, le rebut du bouillon étoit moindre, & le mauvais

goût subséquent n'existoit presque plus.

La constance des signes sur lesquels j'avois dressé ma méthode de traitement, fit que je prescrivis, de deux en deux heures, l'anti-émétique de *Riviere*. Je délayois le sel d'absynthe dans une petite quantité d'eau, & je faisois avaler, immédiatement par-dessus, le suc de limon, afin que l'effervescence se fît dans l'estomac. Soit, comme le veut *Lind*, que ce remede occasionne des sueurs considérables; soit, comme le pense *White*, que l'air fixe qui se dégage de ce mélange forme un stimulant actif & extraordinaire qui agit sur les nerfs très sensibles de l'estomac; soit enfin, comme d'autres le prétendent, qu'il opere par une vertu anti-septique (1), je crus ce médicament parfaitement indiqué; & de la maniere dont je l'administrai, je ne craignois point de voir arriver ce que dit *Pringle* (2), qu'excepté les cas où le sel d'absynthe rassasié de jus de limon ou d'acide vitriolique relâche & par conséquent rafraîchit, il lui a remarqué très peu de vertus. Je cherchois au contraire des qualités toutes différentes; car mon but étoit d'échauffer

---

(1) White, *avis aux femmes enceintes & en couche*, pag. 229.

(2) Maladie des armées, *tom.* 1, *pag.* 372.

plutôt que de rafraîchir. Le sel d'absynthe est un alkali fixe très chaud, & la neutralisation, par le moyen de l'acide, s'opérant dans l'estomac; il résulte encore un degré de chaleur plus considérable pendant l'effervéscence (1); devenu sel neutre il devient pénétrant, apéritif, diaphorétique, diurétique, anti-septique (2) & laxatif.

Cette potion saline seconda mes vœux. Au bout de 24 heures la fievre se déclara; ce fut alors que j'eus besoin de m'armer contre la séduction de ceux qui vouloient m'engager à modérer ce mouvement fébrile, malgré que je ne cessasse de les assurer que le salut de la malade

---

(1) Ceci peut paroître un paradoxe pour bien des gens, sur tout en voyant que la sensation extérieure apparente ne vient point à l'appui de cette assertion, & que par conséquent on auroit lieu de ranger cette espece d'effervescence dans la classe des neutres, c'est-à-dire, de celles qui n'excitent ni froid, ni chaleur; mais je crois que sans s'en rapporter à l'autorité de *James* qui dit qu'au moyen de cette effervescence (les sels alkalis avec les acides) ils aiguillonnent les nerfs, agitent les esprits, &c. *diction. univ. de méd.* tom. 1. col. 616. je crois que le résultat des faits est seul capable de décider, sur tout en matiere médicale. En effet, le rapport des malades m'a constamment appris que la sensation de chaleur étoit augmentée lorsqu'ils avaloient le suc de limon.

(2) *James*, dictionn. univ. *tom.* 1, *col.* 616.

dépendoit absolument de la fievre. Le ventre étoit libre, les vésicatoires fluoient, le cours des urines étoit naturel, enfin l'assoupissement s'éclipsa peu à peu.

La conformité apparente d'une observation de *Baglivi* (1), d'après *Valesius*, *Rhodius* & *Baillou*, ne m'en imposa pas lorsque le pouls se développa. Cet auteur a remarqué que le pouls des léthargiques, qui étoit d'abord petit lors de l'attaque, commençoit à devenir plus fort à mesure qu'ils approchoient de l'état de la léthargie, & qu'ils mouroient plus tôt ou plus tard, selon que le pouls augmentoit plus ou moins rapidement. Chacun peut sentir l'inapplication de la remarque du médecin romain, au cas que je rapporte. Ma malade étoit parfaitement éveillée, soutenoit la conversation, & me reprochoit obligeamment le mal que je lui avois fait à la nuque. Heureuse! si ce calme prospere n'eût été pour elle le comble de l'infortune.

N'ayant rien de mieux à faire que de soutenir ce mouvement fébrile, je ne pensois qu'à le maintenir; mais on s'y opposa. *Me trouvant bien*, me disoit la malade, *& étant assez médicamentée, je ne veux pas m'épuiser totalement, puisque*

(1) Traité de pratique, article *de apoplexia*.

d'ailleurs ma maladie est terminée. Elle tint parole, tout remede fut rejetté aussi-tôt que proposé; elle mangea à mon insçu sans discrétion; une terrible rechûte fut le prix de son imprudence. Le pouls reprit sa premiere lenteur, l'assoupissement revint promptement, il finit par être apopléctique, & la mort termina, au bout de 48 heures, cet état d'insensibilité extrême.

Cette mort, pour ainsi dire inopinée, me fournit matiere à réflexions. Quoique je sache combien la même maladie peut avoir de différences prodigieuses dans les divers sujets, combien les indications doivent varier, je crois cependant qu'on peut, avec sagacité & justesse, appliquer les observations déja faites, plus ou moins analogues. Je comparai cette maladie avec la fievre maligne avec redoublemens soporeux, autrement la fievre maligne des vieillards de m. *Leroy* (1), je n'y apperçus aucune ressemblance. *Mortan*, *Torti*, *Werlof*, *Lauter*, *Senac*, me présenterent plusieurs histoires de fievres intermittentes ou rémittentes soporeuses malignes; mais ici devois-je reconnoître cette maladie sous la marche simulée de l'assou-

(1) Mémoires & observations de médecine, *pag.* 16.

pissement ? aucun signe ne m'engageoit à le croire.

Je regretterois fort de n'avoir pas employé le quina après les évacuans & les excitans nécessaires, ou combiné avec eux, si j'eusse pu découvrir la plus légere apparence de conformité du cas actuel avec les fievres intermittentes malignes, parce qu'il n'y a point de symptômes que n'affectent quelquefois ces fievres protéiformes. Le point est trop délicat pour ne pas exposer les raisons qui m'ôterent tout scrupule sur cela.

La sagacité de *Sydenham* ne fut point en défaut dans une constitution de fievres intermittentes masquées sous une véritable apoplexie, la couleur rouge foncée des urines & le sédiment briqueté le conduisirent à donner le quina, parce que telles sont les urines dans les fievres intermittentes (1); mais telle n'étoit point l'urine chez ma malade, car, autant que j'ai pu m'en assurer, cette liqueur étoit légérement citrine, claire, & ne déposoit rien.

La présence du sédiment briqueté des urines n'est cependant qu'un signe équivoque, puisque dans une épidémie de fievres intermittentes & rémittentes protéiformes, qui régna à Lachsendorf, *Lauter*

(1) Réponse à *Robert Brady*, art. 34.

vit, la premiere année, ce signe dans les urines, qui disparut l'année d'après, quoique le génie de la constitution fût toujours le même, il est donc nécessaire de recourir à d'autres marques. La correspondance périodique des accès comateux en est une des plus certaines, d'après *Lauter*, *Senac*, &c. Ma malade n'eut point de paroxysmes périodiques, pas même d'erratiques; mais sa cataphore fut continue, & augmenta jusqu'au 8[e] jour.

Enfin un troisieme signe très prépondérant pour les auteurs cités, c'est *la constitution épidémique* de ces fievres; or elles n'existoient ici ni épidémiquement, ni même sporadiquement, autant que j'ai pu m'en assurer, par conséquent l'analogie ne m'offrit aucun symptôme qui pût me faire regretter l'omission du quinquina. Ce fait est bien différent d'une observation que je fis l'année passée d'une femme mere d'une nombreuse famille, que j'allai voir environ deux heures avant sa mort : elle étoit dans le dernier degré de l'apoplexie. Je m'informai du passé, la réponse fut qu'on avoit cru que son mal n'étoit rien; qu'elle avoit eu deux accès de fievre tierce, pendant lesquels elle avoit dormi profondément; que dans les intervalles lucides elle avoit mangé, mais que dans ce troisieme accès, elle étoit assoupie

plus

plus que jamais. Cette fievre intermittente, maligne, soporeuse, qu'on regardoit comme singuliere, fut encore plus singuliérement traitée par un de ces médicastres, purgeurs automatiques, êtres plus destructeurs que la flamme, l'épée & la famine, qui, sans principes, sans talens, sans connoissances, & sans autre titre que celui de savoir captiver, par des bassesses, la faveur de la populace qui ne cesse d'en être la dupe, s'arrogent impunément le droit d'exercer l'art le plus noble, le plus beau, qui, sans eux, ne seroit pas dans le discrédit où il se trouve.

Je ne pus que déplorer le sort de cette femme, sans pouvoir rien faire pour elle que de regretter amèrement de n'avoir pas 24 heures pour la sauver à l'aide du spécifique, dont la juste application est un argument si fort pour la certitude de la médecine.

Je conclus, en finissant, qu'il est visible que la maladie de la veuve du sieur *Itier* étoit une vraie cataphore ou *coma somnolentum*; que sa mort fut dûe à une indigestion, qui fut d'autant plus promptement funeste, que la fievre n'avoit pas eu le temps de fondre toute la viscosité morbifique des humeurs; que les vaisseaux du cerveau n'avoient pas encore recouvré leur ton, & qu'il y avoit malheureuse-

ment dans ce sujet une tendance générale aux affections soporeuses & paralytiques (1), dont la fievre a été & sera toujours le meilleur remede.

25 octobre 1779.

(1) Il y a entre les paralysies & les assoupissemens encore plus d'affinité qu'on n'en établit communément. *Voyez* sur ce point le mémoire de m. *Voullonne*, couronné par l'académie de Dijon, sur la question relative à la médecine expectante ou agissante, *pag.* 168.

LETTRE de m. BOUCHER, *médecin à Lille, aux auteurs du journal de médecine.*

LE rhume épidémique, Messieurs, qui regne ici depuis environ trois mois, étant encore actuellement en vigueur, & un grand nombre de personnes de tous états, peu attentives sur leur santé, étant prévenues qu'elles n'en ont rien à craindre, malgré bien des exemples qui devroient les dissuader, j'ai cru devoir rendre à mes concitoyens le service de les détromper, en rendant public le mémoire ci-joint, qui me paroît propre à cet effet. Votre journal est le dépôt naturel de ces sortes de productions. J'ai l'honneur d'être, &c.

Lille, 20 janvier 1780.

MÉMOIRE

Sur le rhume épidémique qui regne en Flandres depuis l'automne derniere; par m. BOUCHER, *doyen du college de médecine de Lille, &c.*

A la diarrhée, qui a été épidémique pendant la plus grande partie de l'été, a succédé, vers le milieu de l'automne, un rhume qui a attaqué les citoyens de tous les états, avec plus ou moins d'intensité, & qui a persisté jusqu'à présent (15 de janvier). Notre ville n'est point la seule qui l'ait essuyé; les villes circonvoisines en étoient aussi infestées, & nous avons appris que cette maladie s'étoit étendue bien avant dans la Flandre maritime & dans l'autrichienne. Elle réunissoit les diverses especes de fluxions catarrheuses proprement dites, le *rheuma*, le *bronchus*, l'*épiphora*, le *coryza*. Elle commence, ainsi que les rhumes ordinaires, par une pesanteur de tout le corps, & spécialement de la tête, par une légere horripilation qui se fait ressentir sur tout dans le dos, &c. L'enchiffrénement & le *coryza* suivent bientôt, ainsi que la toux, qui tantôt est séche, & tantôt avec des crachats pituiteux & visqueux, & une dou-

leur dans le gosier avec plus ou moins de gonflement des parties qui entrent dans sa composition, mais qui n'empêche point la déglutition des liquides, & pas même des alimens solides, bien mâchés. La toux, dans plusieurs, est fâcheuse & par quintes assez violentes, pour provoquer le vomissement de matieres pituiteuses avec des stries de sang. Quand la fievre est de la partie, comme cela est arrivé à un grand nombre de personnes, on conçoit qu'elle aggrave la maladie; mais ordinairement elle n'est pas forte, & même elle est l'instrument d'une guérison prompte, lorsqu'elle est accompagnée de sueurs persistantes: c'est ce que nous avons observé dans quelques sujets. Assez souvent des douleurs rhumatismales se font sentir dans le col, dans les épaules, & au haut des bras. Dans la plus grande partie des malades il n'y avoit ni fievre, ni accablement considérable, ni oppression de poitrine: ceci doit s'entendre sur tout des premiers temps de l'épidémie; car la maladie étoit généralement plus grave dans le mois de décembre, & attaquoit plus particuliérement les poumons & leurs parties accessoires, de façon qu'alors, dans quantité de personnes & sur tout dans le peuple, c'étoit une fluxion de poitrine qu'on avoit à traiter.

Les ſueurs ont été la criſe la plus générale : elles emportoient le plus sûrement les douleurs rhumatiſmales, & elles préparoient les criſes conſécutives, différentes ſelon le ſiége de la maladie, l'expectoration de crachats cuits lorſqu'elle occupoit la trachée-artere & les bronches; &, dans le *coryza* & l'*épiphora*, l'excrétion d'une morve purulente.

Par cet expoſé on voit que le ſiége général de la maladie réſide dans une étendue plus ou moins conſidérable de la membrane pituiteuſe, tapiſſant l'intérieur du nez & les ſinus de la baſe du crâne, & dans ſa continuation qui revêt le fond de la bouche, le larynx & les bronches intérieurement. Elle eſt plus ou moins grave ſelon l'importance & la ſenſibilité de ces parties, ſelon l'eſpece des vaiſſeaux engorgés, & ſelon le degré de l'engorgement. Lorſqu'il eſt borné aux vaiſſeaux lymphatiques, & qu'il ne s'étend point juſqu'aux poumons, la maladie eſt de peu de conſéquence, & n'exige que peu de remedes.

C'eſt au contraſte de la grande ſécheresse, qui a eu lieu pendant tout l'été & une partie de l'automne, avec l'humidité froide & exceſſive qui l'a ſuivie, que nous attribuons la cauſe éloignée de cette épidémie.

Depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de décembre, il ne s'est presque point passé de jours sans pluie ; elle a été même continue pendant environ la moitié de cet espace de temps, de façon que nos canaux & rivieres, qui se trouvoient presque à sec au commencement du mois de novembre, débordoient à la fin de l'année, & formoient des inondations. Les vents d'est & de nord-est, qui ont soufflé le plus souvent pendant le temps de la sécheresse, avoient resserré le calibre des vaisseaux délicats de la membrane pituitaire dans les points exposés le plus aux impressions de l'air inspiré, en avoient oblitéré les capillaires, & avoient presque desséché la surface de cette membrane. De cette cause étoient provenus des maux de gorge qui avoient été très communs vers la fin de l'été. La même membrane, abreuvée ensuite & relâchée par un état opposé de l'atmosphere, a dû être plus susceptible de stases, de congestions & d'engorgemens dans les vaisseaux correspondans aux capillaires obstrués ou oblitérés. Dans la plûpart des sujets ces stases ont été bornées aux vaisseaux lymphatiques ; mais dans d'autres, elles ont été transmises jusqu'aux vaisseaux sanguins. La maladie a donc dû être plus ou moins grave selon la partie affectée

ſpécialement, ſelon le genre de vaiſſeaux engorgés ou obſtrués, & ſelon le degré de l'engorgement : celui qui eſt borné aux vaiſſeaux lymphatiques, dans quelqu'endroit que ce ſoit, n'eſt point ordinairement de grande conſéquence. La maladie exige néanmoins plus d'attention, lorſque ſon ſiége réſide dans l'intérieur du larynx, ou dans la diſtribution des bronches, à cauſe de la ſenſibilité exquiſe de la membrane qui revêt ces parties, & eu égard à la toux opiniâtre qui a lieu pour lors. C'eſt bien pis lorſque l'engorgement gagne les vaiſſeaux ſanguins : dans ce cas, la douleur & la chaleur de la partie alument la fievre ; ſi c'eſt dans le larynx, il en réſulte une angine alarmante ; dans les diſtributions des bronches, c'eſt une péripneumonie. Mais lorſque le mal gagne la ſubſtance des poumons, l'embarras ſe forme preſque toujours imperceptiblement ; dans ce cas, le pouls eſt plutôt lent & enfoncé, que fiévreux : c'eſt un engouement du poumon, qui conſtitue la fauſſe péripneumonie, vulgairement appellée *fluxion de poitrine*.

On voit, par cet expoſé, que la maladie en queſtion ne peut admettre un traitement général & uniforme, comme le vulgaire le penſe, mais qu'il doit être varié ſelon les circonſtances & les ſymptô-

mes ; qu'il eſt même des cas qui exigent dans la cure la plus grande circonſpection. Lorſque la maladie eſt bornée à de ſimples congeſtions lymphatiques dans la partie de la membrane pituitaire qui tapiſſe l'intérieur du nez & le fond de la bouche, & ſans aucune complication, des boiſſons émollientes, délayantes, anodynes & diaphorétiques, ſuffiſent preſque à la cure, en y joignant un régime convenable. Dans ce cas, on preſcrit aux malades une infuſion théiforme des fleurs émollientes, auxquelles on aſſocie les capillaires & les fleurs de ſûreau, des bouillons aux carotes & navets ; des laits de poule à l'eau d'orge, bus chauds le ſoir à l'heure du ſommeil, dans la vue de provoquer de la ſueur la nuit. S'il y a de la chaleur dans le goſier, on joint à de pareilles boiſſons de l'oxymel ſimple, le looch blanc, &c., les narines ſéches & bouchées doivent être humectées par la vapeur de l'eau chaude, reçue dans le nez par le moyen d'un cornet de papier. Un des moyens les plus efficaces pour appaiſer la toux, c'eſt du bouillon de veau aux choux rouges, pris par taſſes fréquemment répetées & entremêlées d'une infuſion théiforme de fleurs de coquelicot, édulcorée avec de bon ſyrop de capillaires, ou de celui d'althéa composé, ou bien d'eau de ſon miellée :

le looch blanc, & celui avec le jaune d'œuf, conviennent encore dans ce cas.

Dans la toux, accompagnée de crachats visqueux, les remedes suivans sont employés avec succès : une décoction de café crud miellée, ou de figues, édulcorée soit avec du miel, soit avec du syrop de capillaires ; le suc extrait des navets cuits sous la cendre, dans lequel on fait fondre du sucre candisé, du jus d'oignons cuits de même ; le looch de manne, aiguisé d'un peu d'oxymel scillitique ; enfin la manne à petites doses, fondue dans une infusion théiforme de fleurs pectorales-incisives.

Souvent il se rencontre dans l'un & l'autre cas une complication de saburre bilieuse dans les premieres voies. Si elle réside principalement dans l'estomac, on la reconnoît par un sentiment de pesanteur ou de gêne dans la région épigastrique moyenne, par une langue chargée d'une crasse brune ou jaunâtre, par une bouche mauvaise, des nausées, &c. Alors il faut donner un émétique doux, tel que l'ipécacuanha, soit seul, soit associé à de l'oxymel scillitique : on a même employé avec succès, en pareil cas, le syrop émétique. Les borborigmes, les tranchées passageres, des flatuosités renfermées dans les intestins indiquent de la saburre dans ces parties, qu'il faut évacuer par des

purgatifs du genre des minoratifs, entre lesquels la manne mérite la préférence; on ajoute, dans sa solution, un peu de vin & du jus de citron ou d'oranges, ce qui l'empêche de peser & la rend plus laxative.

Les alimens doivent faire partie de la cure, & être analogues aux moyens de curation que nous venons d'indiquer. Des crêmes de gruau, d'orge & de ris, au bouillon de veau & de volaille, ou préparées avec une partie d'eau & une partie de lait; des purées de navets, d'haricots, de lentilles, de pommes de terre, assaisonnées avec du beurre frais, ou délayées dans du bouillon gras, des œufs frais, de la volaille & du veau bouilli, lorsqu'il n'y a pas de fievre, des épinars, des racines, du poisson cuit à l'eau : voilà les especes d'alimens qui, en général, conviennent le mieux.

C'est à quoi se borne la cure des rhumes simples, sans fievre, sans oppression, & sans irritation considérable dans les organes de la respiration. On en a vu même avec de la fievre & un sentiment d'oppression, se terminer heureusement & en peu de temps, sans être obligés d'avoir recours à d'autres moyens, & cela par le secours des sueurs, provoquées & entretenues, pendant un certain temps, par un lavage abondant des boissons indiquées,

bues chaudement. Mais, en général, quand la fievre étoit un peu considérable, avec un pouls plein, la saignée étoit toujours indiquée, & faisoit l'effet souhaité : elle l'étoit encore plus lorsque l'une ou l'autre des circonstances suivantes s'y joignoient, une oppression considérable de la poitrine, la respiration gênée, une forte toux, la gorge enflammée, &c.; on étoit même souvent obligé, en pareil cas, de la réitérer, sur tout lorsque le sang tiré de la veine se trouvoit couenneux, ou d'un rouge brillant. Les autres moyens de curation indiqués sont les tempérans relâchans, & les fondans rafraîchissans, tels que les potions huileuses, acidulées avec du jus d'oranges douces, les décoctions de pommes de reinettes, une infusion de fleurs de coquelicot dans de l'oxymel, du jus de carotes, la pulpe de prunes domestiques, &c.; à quoi l'on doit joindre l'usage des lavemens simples. Si, dans l'état suprême de la maladie, il ne se fait point d'expectoration louable, ou s'il n'y est point suppléé par des sueurs ou par des urines troubles & abondantes, on doit s'attendre à un dépôt dans la poitrine, qu'on ne peut guere espérer d'évacuer qu'en attirant dans les jambes un écoulement purulent, procuré par l'application des vésicatoires, l'expérience nous appre-

nant que la nature débarrasse quelquefois la poitrine surchargée par des dépôts dans les extrémités inférieures.

Il arrive souvent que la maladie s'établit sourdement, & gagne imperceptiblement. Ce n'est d'abord que de la pesanteur dans tout le corps, avec ou sans toux, la respiration un peu gênée, un sentiment d'oppression & d'angoisses à la région de l'estomac, &c., tout cela joint à un pouls lent, enfoncé & même déprimé. Cet état est le plus dangereux, parce qu'il est insidieux : les malades ne prennent aucunes précautions, & les médecins même y sont souvent trompés. Cependant la maladie fait toujours des progrès, & l'on voit enfin avec surprise qu'elle va se terminer par un dépôt gangreneux qu'il n'est presque plus possible d'éviter : alors le médecin, s'il a été consulté à temps, a à se reprocher de n'avoir pas réfléchi d'abord que la lenteur & la dépression du pouls étoient l'effet de l'engouement du poumon ; auquel cas la saignée modérée & répétée à des intervalles convenables, eût été le moyen le plus efficace pour en arrêter les progrès, en y joignant l'emploi des boissons savonneuses, incisives & non irritantes, associées aux anodyns, tels qu'une décoction de café crud, celle de figues, des infusions théiformes des plantes vul-

néraires-pectorales, l'agrimoine, la véronique, le pas-d'âne, l'hysope avec le coquelicot, le tout édulcoré avec le meilleur miel, ou avec l'oxymel simple : on y joint les loochs aiguisés avec le kermès minéral. Ces remedes sont en même temps propres à faire expectorer, & à pousser légérement par les sueurs & par les urines. Nous avons éprouvé, spécialement dans nos hôpitaux, les bons effets de cette méthode curative, lorsque les malades y sont arrivés à temps; & nous avons aussi employé avec succès la décoction de quinquina, coupée avec les boissons mentionnées, dans le cas de menace d'atonie gangreneuse des poumons.

Nous saisissons avec empressement l'occasion du mémoire qu'on vient de lire, pour témoigner publiquement notre reconnoissance à m. BOUCHER. *Ce médecin donne, depuis très long-temps, des preuves de son zele pour l'avancement de l'art, & pour le bien de l'humanité. Observateur exact, praticien prudent, il rend compte chaque mois, & des maladies dont il est témoin & qu'il traite, & de la constitution de l'air; c'est notre journal qu'il a fait le dépositaire de ce travail si utile, qui remonte à l'année 1757. Il nous présente aujourd'hui l'histoire d'une épidémie*

qui se renouvelle de temps en temps en différens endroits, avec des accidens qui la rendent plus ou moins dangereuse, plus ou moins opiniâtre, & à laquelle on a donné des noms qu'on croit plaisans, & qui ne sont que ridicules. En effet, bien loin de désigner la maladie, ils en éloignent jusqu'à l'idée. Ce qui surprend c'est que quelques médecins se soient servis de ces bizarres dénominations qui embarrasseront un jour ceux qui les verront dans ces écrits. M. BOUCHER *plus sage, n'emploie que le terme propre; c'est qu'il sait que tout doit être grave & sérieux lorsqu'on parle de maladès & de maladies.*

OBSERVATION

SUR une obturation du rectum; par m. BONCERF, *docteur en médecine, &c.*

LA dame *Villemaire*, aubergiste à Etampes, est accouchée le 20 septembre 1779, d'une fille qui ne paroissoit avoir aucun vice de conformation; elle ne rendoit eependant aucun excrément par l'anus, quoique l'ouverture fût naturelle à l'extérieur. Les parens, inquiets de ne

trouver dans ses langes aucune déjection de matieres fécales, mais seulement de l'urine, quoiqu'ils eussent introduit des suppositoires, administré des lavemens & des médecines avec le syrop de chicorée composé, désespéroient de la sauver. Ces secours ne remplissoient pas leurs vues, leur enfant refusoit le tetton, & la nourrice étoit obligée de lui rayer du lait dans la bouche pour le faire subsister. Ce dégoût a persisté pendant huit jours, après lequel temps il a tetté & a bû; mais les boissons, ainsi que le lait, étoient presqu'entiérement rendus par la bouche, après avoir séjourné quelques momens. Une parente zélée, desirant conserver cet enfant, me l'apporta pour l'examiner & remédier au désordre qu'il épronvoit. Je présumai, après quelques questions, que l'obstacle étoit dans le rectum ou autre intestin, plûtôt qu'au pylore, attendu qu'il n'avoit pas même rendu le méconium: j'introduisis un petit navet en guise de sonde, qui ne pénétra qu'à un pouce & quelques lignes. Je m'assurai ensuite, par tous les moyens possibles, qu'il y avoit une membrane ou bride qui ne pouvoit être qu'une union des parois de cet intestin. Je déclarai que, pour guérir cet enfant, il falloit donner issue aux matieres en introduisant le trocar, & en agran-

diſſant enſuite cette voie par les bougies.
On porta en conſéquence l'enfant à leur chirurgien ordinaire, qui ſe contenta d'examiner ſeulement l'extérieur, & ſoutint que cette partie étoit bien conformée; qu'il falloit réitérer les remedes ci-deſſus: vingt jours s'étant écoulés, & le vomiſſement ſubſiſtant, ſans aucune ſelle depuis la naiſſance, le pere & la mere avoient lieu de penſer que le fruit de leurs amours ne pouvoit éviter le trépas; ils craignoient auſſi que cet enfant ne vécût avec une telle incommodité contre-nature: ils pleuroient ſur ſon ſort, quoique cette fille fût leur ſeptieme enfant vivant. Ils ſe rendirent chez moi le 10 octobre pour me prier de procurer quelques ſecours à cette petite malheureuſe, je leur répétai que le vrai moyen de guériſon étoit l'opération que j'avois propoſée; que ſi leur chirurgien s'opiniâtroit à refuſer de la faire, il falloit en voir un autre: enfin il a fait cette opération avec le trocar le 13 de ce mois, en ſuivant la direction de l'inteſtin, les matieres ont pris leur cours, ainſi que les vents qui ont fait exploſion. Le vomiſſement n'a pas reparu, & l'enfant ſe porte bien. Avant cette opération, le ventre étoit tendu & commençoit à prendre une teinte rouge pourprée. Il arrive quelquefois que les enfans refuſent de tetter,
&

& ne se vuident pas, sans qu'on fasse assez de recherches pour en découvrir la cause; ils deviennent la victime de cette négligence : je ne dis pas cependant qu'un pareil obstacle caché soit fréquent & en soit la seule cause. Mais comme il peut se rencontrer de nouveau, il doit réveiller l'attention des gens de l'art.

Ce récit, ne dût-il sauver qu'un citoyen, est précieux pour le genre humain, & mérite dès-lors d'être recueilli : il confirme qu'il passe de l'estomac dans le sang une partie des fluides qu'on avale, ainsi qu'un suc des alimens ou espece de chyle, & que le mésentere & les veines lactées ne sont pas les seules parties destinées à rafraîchir & à renouveller le sang; car cet enfant, après avoir refusé le tetton pendant huit jours, tettoit ensuite avec plaisir, & urinoit passablement : de plus, quoique tourmenté par des déjections contre nature, il n'a pas diminué d'embonpoint. Ne pourroit-on pas aussi en inférer que s'il arrive quelquefois dans les hernies que le malade résiste trois semaines & davantage avec les vomissemens, & manque de déjections par bas, cela ne provient que parce que l'étranglement n'est pas porté, dans les premiers momens, à un degré à attirer l'inflammation & la gangrène; mais cet accident survient le

plus souvent malgré un long rétard. Le cas présent n'auroit pas eu une autre issue sans l'opération qui a été faite.

Ce 24 octobre 1779.

OBSERVATION

Sur une métastase singuliere; par m. Berthelot, docteur en médecine de l'université de Montpellier, résidant à Bressuire en Bas-Poitou.

Le 30 septembre 1768, je fus appellé pour donner mes soins à m. *Richard de la Maison-neuve*, âgé pour lors d'environ soixante-dix-sept ans, d'un bon tempérament, qu'une vie active & laborieuse a encore beaucoup contribué à affermir.

Je le trouvai attaqué d'une fievre continue très violente. Il se plaignoit d'une douleur aiguë à la région ombilicale. La sensibilité de cette partie étoit telle, qu'il pouvoit à peine y souffrir le drap. Le ventre, par tout où il vouloit permettre qu'on le touchât, étoit très souple. Les urines étoient rouges, sans dépôt, & les déjections n'annonçoient rien de particulier. Le pouls étoit dur & très élevé.

Je craignis une inflammation, & prescrivis les remedes propres à la prévenir.

J'aurois pu me flatter d'y avoir réussi : l'aspect des symptômes qui s'offrirent peu après, auroient pu m'en imposer ; car vers le onzieme jour la fievre se calma, ainsi que les douleurs, la soif ardente, la sécheresse de la langue cesserent de tourmenter le malade. Le sommeil reparut, le pouls, quoiqu'un peu plus fréquent que dans l'état naturel, se soutenoit bien. Cependant il me restoit toujours quelque soupçon sur la parfaite guérison de ce malade, & la suite de la maladie me fit voir qu'il n'étoit que trop bien fondé, & que ce mieux apparent n'étoit qu'un calme trompeur. En effet les forces, loin de revenir, ne faisoient que diminuer de jour en jour ; l'appétit languissoit, le sommeil devenoit de plus en plus inquiet. Le malade ressentoit sur le soir un léger frisson, à la suite duquel le pouls s'élevoit un peu. Ce petit redoublement se calmoit le matin par une petite sueur & des urines troubles, sans sédiment : le malade dépérissoit à vue d'œil. Tout cela me confirma que l'inflammation s'étoit terminée par suppuration. Mon inquiétude étoit de reconnoître dans quelle partie positivement s'étoit faite la congestion. Le tact ne me découvrit rien. L'endroit qui avoit été douloureux étoit souple comme le reste de l'abdomen. Les selles n'annonçoient rien de

particulier. Il paſſa tout le mois d'octobre dans cet état de dépériſſement & de langueur, & il renonça à toute nourriture & à tout remede.

Dans les premiers jours de novembre, s'étant préſenté pour aller à la garderobe, le malade fut effrayé à la vue d'une quantité prodigieuſe de pus qu'il rendit mêlé avec ſes excrémens. Je jugeai de-là que le kyſte qui renfermoit une ſi grande quantité de pus s'étoit rompu, & qu'il ſeroit poſſible de parvenir à une cure radicale, à l'aide d'un bon régime & des remedes convenables. Mais il fut impoſſible de le déterminer ni à l'un, ni à l'autre. Il confia tout à la nature, il ſe reſtraignit à ne prendre que de l'eau pure pour boiſſon, pour aliment & pour tout remede.

Peu après il ſe déclara une diarrhée colliquative, la fievre lente continuoit, le pus ne ceſſoit de couler par les ſelles en abondance. Le malade étoit réduit au dernier degré du maraſme; les forces, tant vitales que muſculaires, étoient preſque totalement éteintes; enfin vers le 24 ou le 25 novembre, il éprouva des foibleſſes & des ſyncopes; peu après il fut tout-à-fait réduit à l'agonie. Le pus ceſſa de couler. Tous les ſymptômes d'une mort prochaine me donnoient lieu de craindre

qu'il ne paſſât pas la nuit. On ne l'entendoit plus parler ; le pouls étoit preſqu'entiérement éteint. Je le quittai le ſoir dans cette triſte ſituation, après lui avoir fait prendre quelques cuillerées d'une potion cordiale, animée avec quelques gouttes d'alkali volatil. L'extrême foibleſſe où il étoit réduit me laiſſoit à peine l'eſpoir qu'il pût ſoutenir une criſe, quand la nature en eût tenté une en ſa faveur.

Quel fut mon étonnement, lorſque le lendemain matin on me vint dire qu'il étoit beaucoup mieux ; que toute la nuit il avoit été ſans pouls & ſans mouvement, mais que vers les cinq heures du matin, il s'étoit réveillé comme d'une léthargie, & qu'il ſe plaignoit d'une douleur très vive à la partie moyenne & antérieure du bras droit. Je vais le voir ſur le champ ; je trouvai le pouls très bon. Les forces muſculaires avoient reparu au point qu'il ſe levoit ſans l'aide de perſonne : il fut naturellement à ſa garderobe, & on n'apperçut plus aucune trace de pus dans les déjections. La voix étoit forte.

M. *Dubourdieu* ſon chirurgien & moi, examinâmes avec attention le bras où il reſſentoit une douleur très vive, & qui lui faiſoit jetter des cris perçans. Nous n'y pûmes rien découvrir, ſinon beaucoup de chaleur. Nous y mîmes le cataplaſme

anodyn de mie de pain, avec le lait & le ſafran oriental. A notre viſite du ſoir, nous trouvâmes que la peau avoit beaucoup rougi, & s'étoit très élevée, & que la douleur lancinante étoit toujours très vive. Nous ne changeâmes rien au traitement.

Le lendemain matin le dépôt critique s'ouvrit de lui-même, & répandit une quantité prodigieuſe de pus de la meilleure qualité : l'ulcere fut panſé méthodiquement. Le ſoir, la ſuppuration ſe faiſoit à merveille, & nous regardions notre malade comme hors d'affaire; la langue étoit devenue très belle, & l'appétit avoit reparu : mais toute la tragédie n'étoit pas jouée.

Dans la nuit ſuivante la fievre reparoît avec violence, & le malade retombe dans le même état où nous l'avions vu deux jours auparavant. Nous examinons le bras, & nous ſommes ſurpris d'y trouver à peine la moindre trace du dépôt que nous y avions obſervé. Nous fûmes donc encore une fois réduits à attendre ſi la nature, qui nous avoit ſi bien ſervi quelques jours auparavant, ne trouveroit point encore une iſſue pour ſe débarraſſer. Nous craignions ſur tout qu'elle ne déposât l'humeur purulente ſur quelque viſcere; mais nous fûmes bientôt hors de peine. Le len-

demain matin nous trouvâmes que le pouls commençoit à prendre des forces. Peu après, le malade se plaignit d'une douleur des plus vives à l'occiput. Nous y fixâmes l'humeur à l'aide des cataplasmes maturatifs, & je fis ouvrir la tumeur si-tôt que la fluctuation s'y fit sentir. La suppuration s'établit parfaitement; mais nous craignions toujours la résorption de l'humeur purulente. En conséquence nous prîmes toutes les précautions possibles pour la fixer sur cette partie : nous en vînmes à bout par le moyen des tentes, des onguens & des cataplasmes suppuratifs. Cette méthode nous réussit, & nous eûmes la satisfaction de voir notre malade entiérement guéri le 2 janvier 1769.

Le malade jouit encore aujourd'hui de la meilleure santé, quoique d'un âge très avancé, sans être sujet à aucune des infirmités de la vieillesse. Il régit lui-même son bien, & continue son commerce qui est très pénible, & qui l'oblige à des voyages longs & assez fréquens.

Cette observation présente des faits dont sans doute il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'expliquer les causes & de suivre la marche; mais leur vérité nous avertit, 1°. que les efforts souvent salutaires de la nature doivent nous ten-

dre circonſpects dans notre prognoſtic ; 2°. qu'il eſt de notre devoir de ſeconder ces efforts dès qu'ils nous ſont connus, ſuivant cet axiome d'Hippocrate, *quò natura vergit, eò ducendum;* & que par conſéquent nous ne devons rien négliger pour fixer à l'extérieur une humeur critique qui s'y eſt dépoſée, parce que ſans cette précaution, le malade pourroît être livré à un nouveau travail, auquel la nature ne ſuffiroit peut-être pas auſſi heureuſement qu'au premier.

OBSERVATION

SUR les bons effets du vin adminiſtré intérieurement dans un maraſme à la ſuite d'une ſuppuration longue, & les plaies étant gangrenées; par m. SCHUELER, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin du grand hôpital, & membre du conſeil de la république de Freybourg.*

MON frere, curé d'une paroiſſe de ce canton, portoit depuis pluſieurs années une loupe au genou droit : il l'irrita, en ſe mettant à genoux, toutes les fois que

les fonctions de son ministere l'y obligeoient. Cette loupe abcéda en 1771 : il étoit alors âgé de 61 ans.

La situation que les douleurs le forçoient de donner à sa jambe malade, fit que le pus se porta par son propre poids vers la cuisse, & ayant différé de se prêter à l'ouverture de cet abscès, le pus se fit une route par laquelle il se répandit entre les tégumens & les muscles de la cuisse, tout le long du *fascia lata* jusqu'à l'os *ischion*.

Pour donner issue à ce pus, m. *Amman*, chirurgien qui traitoit mon frere, fit une incision de la longueur des deux tiers de la cuisse, en laissant un sac au haut & un au bas ; ce dernier, pour ménager les tendons & l'articulation du genou. La plaie fut bien pansée, & m. *Amman* fit des injections qui détergerent suffisamment les deux sacs. Cependant, malgré les soins les plus assidus, & les remedes internes & externes les mieux appropriés, la quantité de pus qu'avoit fourni cette plaie, & deux autres fusées qui s'étoient faite depuis l'ouverture du grand abscès, épuiserent la masse des humeurs, & celui qui fut résorbé les fit tomber en dégénérescence, au point que mon frere étoit dans un état désespéré. On s'attendoit d'un moment à

l'autre à le voir expirer, & déjà nous avions, entre les plus proches, pris des mesures pour son enséveliſſement: le pouls étoit à peine perceptible, intermittent & irrégulier. Tous les muſcles étoient réduits aux membranes & aux tendons; les déjections du noir le plus foncé, les plaies gangrenées depuis plusieurs jours, & la face cadavéreuſe annonçoient en effet une mort prochaine.

La noirceur des extrémités me fit naître l'idée que si on trouvoit un remede qui pût ſoutenir le peu de forces qui reſtoit, détruire l'alkaleſcence des humeurs, & être agréable au malade depuis long-temps dégoûté de toute eſpece de médicament, il ſeroit encore poſſible de le tirer d'affaire.

Le vin de Bourgogne m'offrit ces trois propriétés réunies; & nonobſtant la répugnance d'un collègue avec lequel je voyois mon frere, & qui ne fait pas grand cas du vin, ni comme boiſſon, ni comme remede, je profitai de l'arrêt d'incurabilité qu'il avoit prononcé, pour en faire prendre toutes les heures une cuillerée ordinaire.

Il reſtoit ſi peu de vie à mon frere, que je fus très flatté de la lui avoir conſervée juſqu'à la nuit; & n'ayant, le len-

demain à mon réveil, point appris de nouvelles de sa mort, je me rendis de bon matin à sa demeure. J'eus la satisfaction de lui trouver le pouls moins foible; ses déjections étoient moins noires, le pus paroissoit être de moins mauvaise qualité, l'intérieur des plaies moins livide, l'œil moins abattu que la veille, & la gangrene n'avoit pas fait de progrès depuis.

Le vin de Bourgogne fut continué, & tout alloit, de jour en jour, mieux: les matieres fécales & les plaies reprirent en peu de temps leur couleur naturelle, le pouls se fortifia, l'escarre gangreneuse se détacha, l'appétit se rétablit, & les forces animales & vitales augmenterent visiblement.

Au bout de trois semaines le malade, qui se trouvoit dans un mieux être considérable, fut subitement attaqué d'une toux si fréquente & si violente, qu'elle ne lui permettoit de prononcer que des monosyllabes. Le lait coupé avec l'infusion de fleurs de tilleul, fit cesser cette toux en deux jours. On continua ce remede qui seul remplissoit mes vœux en rétablissant les forces & en donnant de l'embonpoint, lorsqu'au même terme de trois semaines depuis ce nouveau traitement, il survint une diarrhée qui ne disconti-

nuoit, pour ainsi dire, pas. Pour rendre aux viscères du bas-ventre le ton que le lait avoit diminué, je lui ordonnai une once & demie à deux onces de vin *tinto* toutes les quatre heures : le cours de ventre cessa en peu de temps, & dès lors la convalescence ne souffrit plus d'interruption. A l'aide du vin d'Espagne, que l'on continua encore pendant quelques mois, la plaie s'est cicatrisée, & les forces sont si bien revenues, que trois mois après mon frere put marcher. Il vit encore, il n'est point boiteux ; l'année suivante il fit, de son pied, trois lieues de chemin en une matinée. Il se porte mieux, & son appétit est meilleur qu'il n'a jamais été avant sa maladie.

Le marasme, où l'avoit réduit l'extrême exténuation, le priva de la mémoire, du moins des objets récens. Il ne se souvint pas d'avoir été transporté dans cette ville, ni de la maison où il resta pendant sa maladie, ni des ouvertures des abscès, quelques douloureuses qu'aient été celles de deux dernieres fusées : il ne s'en souvient pas même actuellement. Il avoit cependant très sensément décidé une question que lui fit son vicaire quelques jours avant qu'il fût tombé dans le marasme ; &, pendant sa convalescence, la théolo-

gie, la sainte écriture, & toutes les époques qui précéderent sa maladie, lui étoient parfaitement présentes. Aujourd'hui il est moins oublieux, quoiqu'il coure sa 70e année.

L'état d'épuisement dans lequel le malade étoit tombé, & son dégoût invincible pour toute boisson, autorisoient sans doute à s'écarter du précepte général qui proscrit l'usage du vin à l'intérieur dans le traitement des plaies & dans le cours d'une suppuration. Cet exemple prouve que c'est dans la juste appréciation des indications & des moyens de les remplir, que consiste l'art de guérir, qui, pour être salutaire, n'exige pas moins un jugement solide qu'une expérience suivie.



EXTRAITS des prima menfis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 1er *&* 15 *janvier* 1780.

LA toux a été fi générale depuis les premiers jours de décembre 1779, que l'on a été fondé à la regarder comme épidémique. En effet, on peut affurer que plus des trois quarts de cette ville en ont été attaqués. Des communautés religieufes, compofées d'un grand nombre de perfonnes, ont été réduites à l'impuiffance de chanter l'office divin. Les enfans font les feuls qu'elle a épargnés; car ceux qui ont été enrhumés n'éprouvoient pas les mêmes fymptômes que les adultes & les perfonnes avancées en âge. Les vieillards en ont fouffert davantage, ainfi que les infirmes, dont la poitrine étoit déjà délicate & attaquée.

Dans les commencemens, elle a été accompagnée de douleurs dans le ventre, de dévoiemens, reftes de la conftitution qui avoit régné les mois précédens.

Si l'on confulte les auteurs qui nous ont laiffé l'hiftoire des toux épidémiques, obfervées depuis deux fiécles, on fera convaincu que celle de cet hiver eft, ainfi

que les précédentes, l'effet des impressions fâcheuses d'une température inconstante, & sur tout froide & humide, qui a succédé, sans gradation, à une température chaude & humide, & avoit été précédée par des irrégularités notables dans chacune des saisons de cette année.

Les accidens & symptômes de cette toux n'ont pas été les mêmes chez tous les malades, & on y a remarqué des différences qui peuvent la faire considérer sous trois caracteres.

Chez quelques-uns ce n'a été qu'un catarrhe simple sans fievre, au moins sensible, sans douleurs, sans perte d'appétit. L'enchifrénement, l'enrouement, une tête lourde & pesante, un sentiment de lassitude, avec des retours alternatifs & subits de froid & de chaud, qui duroient en tout 24 ou 36 heures, ont été les symptômes les plus ordinaires. A cet état, que l'on appelle vulgairement *rhume de cerveau*, succédoit une gêne de la poitrine, avec une toux plus ou moins fatigante, ressemblant quelquefois aux secousses précipitées, convulsives & suffoquantes de la coqueluche. Ces secousses ne produisoient que des crachats aqueux, séreux, qui s'épaississoient peu, encore après cinq ou six jours, & quelquefois plus tard.

Cet état fatiguoit plus qu'il n'étoit inquiétant. Les malades, qui se modéroient sur la nourriture, se tenoient dans une douce chaleur, buvant abondamment des tisanes béchiques incisives, comme l'infusion de bourache, des quatre-fleurs, de véronique, de la décoction des raisins secs, des dattes, de pommes de rainette édulcorées avec du miel ou du sucre, de l'eau sucrée, du syrop de guimauve ou de capillaires, & sur la fin de la maune seule, communément à la dose de deux onces, dans un verre d'eau, ou étendue dans une pinte d'apozême pectoral, sont les remedes qui ont réussi sur la plus grande partie des malades. Ceux qui parvenoient à se procurer, par ces boissons, des sueurs douces & universelles, ont été plutôt guéris. Cependant on a reconnu qu'il étoit nécessaire de purger lorsque la toux commençoit à se calmer, & à être moins aiguë. Ceux qui n'ont pas voulu se purger, ou se sont trop promptement exposés à l'air froid & humide, ont éprouvé des rechûtes longues. Les purgatifs devoient être très doux : un demi-gros, plus ou moins suivant les circonstances, de thériaque pris le soir de la purgation, produisoit de très bons effets.

Lorsque les symptômes dont nous avons fait

fait le tableau avoient plus d'intenſité, par exemple, ſi la douleur de tête étoit plus violente, ſi celle de la poitrine étoit aiguë avec difficulté de reſpirer, crachement de ſang, mal de gorge brûlant, ſi la fievre étoit continue; ſoit avec, ſoit ſans redoublemens, la toux, ou, ſi l'on veut, l'affection catarrhale, étoit alors au ſecond degré, & elle exigeoit des remedes plus actifs. On a été obligé de recourir à la ſaignée, & même de la répéter, lorſque les accidens & la fievre ſe ſoutenoient avec un pouls plein, dur. L'état de la tête a ſouvent indiqué la ſaignée du pied. Après ce préliminaire, à qui pluſieurs malades ont dû la vie, les potions huileuſes, avec le ſyrop diacode, dans la proportion d'un ſixieme, & un peu d'eau de fleur d'orange, l'ipécacuanha comme fondant, le kermès minéral à petite doſe avec le ſucre, mais principalement l'oxymel ſcillitique dans les boiſſons inciſives béchiques, priſes ſouvent & en une quantité modérée à la fois, ont ſauvé preſque tous ceux chez qui la maladie catarrhale n'étoit compliquée que par l'état de rigidité des fibres & de denſité de ſang.

Le traitement n'a pas dû être le même pour les malades qui joignoient à la toux une ſabure abondante & âcre des pre-

mieres voies, une cacochimie antécédente. Cette classe formoit le troisieme caractere de l'épidémie, la fievre étoit continue avec une chaleur âcre, la toux opiniâtre, convulsive, suffoquante, comme dans les coqueluches les plus violentes, avec peu ou point de crachats, des douleurs vives de côté, sur le *sternum*, mais changeantes de siége; souvent des douleurs de ventre avec des déjections d'abord un peu épaisses, ensuite séreuses; point de sommeil, la toux fatiguant plus la nuit que le jour. Les pieds étoient presque toujours froids, la bouche humide, chargée d'un limon blanc, ensuite jaune: il y avoit des envies de vomir.

Cet état exigeoit moins de saignée. Bien plus, il falloit des indications pressantes pour la faire avec succès; car sans cela elle doubloit l'oppression, & diminuoit les forces de la nature, qu'il étoit nécessaire de conserver. Les boissons adoucissantes béchiques, alliées aux acides végétaux, l'oxymel simple ou scillitique, les vésicatoires, l'ipécacuanha comme vomitif, & ensuite comme fondant, & les purgatifs minoratifs, sont les moyens qui ont le mieux réussi. Cette derniere complication a été longue, sujette à des irrégularités dans sa marche & aux récidives.

Indépendamment de ces trois caracteres de l'épidémie régnante, on a aussi observé d'autres variétés occasionnées par des maladies ou des indispositions pré-existentes, comme chez les goutteux, dont l'humeur rendue vague a causé plusieurs accidens, chez les mélancoliques, chez les femmes nerveuses, &c. Un grand nombre de femmes ont essuyé dans leurs regles des dérangemens qui n'ont pas eu de suites fâcheuses. Cet effet a été moins commun chez les filles.

L'expectoration n'a pas été la crise des toux dont nous venons de parler.. La liberté du ventre, qui dans le commencement étoit constipé, a paru produire un adoucissement plus marqué. On a vu quelques malades qui n'ont été parfaitement débarrassés qu'après des douleurs vives d'oreille, suivies de suppuration.

Les affections rhumatismales ont aussi été très communes; il y en a eu de fort douloureuses : elles ont cédé aux boissons diaphorétiques prises en très grande quantité, la saignée faite préalablement lorsqu'elle étoit nécessaire, & elle l'étoit chez le plus grand nombre de ceux qui avoient en même temps de la fievre. M. *Le Preux* a guéri deux malades qui n'avoient point de fievre, en leur faisant prendre dans vingt-

quatre heures une poudre composée de camphre, sucre candi, de chaque 24 grains; kermès minéral, 2 grains, & leur faisant boire beaucoup d'une tisane légérement sudorifique.

Il y a eu des jaunisses qui n'ont exigé que des apéritifs doux, le petit-lait, l'infusion des chicoracées, avec la terre foliée de tartre, la limonade légere, l'eau de carotte.... Il falloit bien se garder de purger trop tôt & avant la disparution presque totale de la couleur jaune, sans quoi la récidive étoit prompte, & le traitement plus difficile.

On a vu aussi quelques maladies de peau, des érysipeles, des plaques rouges à la peau, ressemblantes à l'éruption de la fievre rouge, si ce n'est que la rougeur étoit distribuée par places. Les petites-véroles en moindre nombre que le mois précédent, présentoient le même caractere.

MM. *Duchanoy*, *Desbois de Rochefort*, & *Jeannet des Longrois*, ont lu des observations sur des maladies particulieres; m. *Desessartz* a confirmé la vertu diurétique de l'æther nitreux, par le récit de la guérison de deux malades qui depuis plusieurs jours ne pouvoient uriner qu'en très petite quantité, & avec de grandes douleurs.

M. *Leclerc* a lu un mémoire sur l'épidémie régnante. Nous en avons emprunté les principaux traits avec d'autant plus d'empressement, que l'histoire qu'il présente est appuyée du suffrage de tous les docteurs présens, qui se font un devoir de rendre avec fidélité à leur compagnie, ce qu'ils ont vu dans les différens quartiers de cette ville immense. Ce récit n'est pas celui d'un seul homme, mais celui d'un grand nombre d'observateurs.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JANVIER 1780.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	−2, 0	−0, 8	−1, 8	28 2, 3	28 2, 3	28 2, [illegible]
2	−4, 0	−2, 0	−1, 0	28 1,10	28 1, 8	28 1, 4
3	1, 2	3, 0	3, 2	28 0, 4	28 0, 0	28 0, 0
4	1, 9	3, 2	−1, 0	28 1, 0	28 1, 8	28 3, 0
5	−4, 5	−0, 5	−1, 1	28 3, 0	28 2, 2	28 1, 8
6	−1, 2	2, 0	1, 0	28 0, 4	27 11, 8	28 0, 0
7	0, 5	2, 0	−2, 0	28 0, 6	28 0, 6	28 0, 6
8	−5, 5	−1, 6	−4, 0	28 0, 0	27 11, 8	27 11, 8
9	−5, 5	−0, 0	−2, 0	27 10,10	27 10, 3	27 10, 0
10	−4, 7	0, 7	0, 5	27 8, 5	27 7, 8	27 7, 6
11	1, 0	1, 5	0, 4	27 7, 2	27 7, 4	27 8, 4
12	1, 3	−0, 7	−3, 3	27 7, 2	27 8, 2	27 9,10
13	−4, 2	−0, 0	−3, 0	27 10, 6	27 10, 2	27 9, 6
14	−5, 2	−1, 0	−4, 1	27 8, 2	27 8, 1	27 8, 0
15	−5, 8	−0, 0	3, 6	27 6, 9	27 5, 0	27 1, 8
16	4, 7	7, 1	6, 0	27 0, 2	27 0, 4	27 0, [illegible]
17	5, 4	6, 5	4, 4	26 11, 4	26 10, 0	26 11, 3
18	4, 2	6, 8	6, 2	27 0, 6	27 1, 4	27 1,10
19	4, 2	7, 6	5, 8	27 2, 6	27 2, 6	27 2,10
20	5, 2	5, 0	3, 7	27 2, 0	27 3, 2	27 4, 9
21	2, 0	2, 7	0, 6	27 7, 2	27 8, 6	27 10, 0
22	−1, 3	2, 0	−1, 9	27 10, 8	27 10 11	27 11, 4
23	−2, 0	−0, 0	−3, 0	27 11, 0	27 11, 0	27 11, 0
24	−3, 3	−0, 5	−3, 9	27 10, 8	27 9, 4	27 9, 6
25	−6, 4	−2, 8	−3, 0	27 10, 6	27 10, 1	27 10, 0
26	−2, 5	0, 5	−4, 2	27 9, 6	27 9, 4	27 10, 0
27	−5, 0	−0, 0	−3, 6	27 10, 6	27 10, 9	27 10, 9
28	−6, 8	−2, 4	−5, 0	27 10, 6	27 10, 2	27 9,11
29	−3, 7	−1, 0	−1, 8	27 8, 5	27 7, 4	27 6, 6
30	−2, 5	−1, 0	−3, 0	27 5, 6	27 5, 5	27 6, 2
31	−6, 5	−2, 7	−4, 5	27 6, 6	27 6, 3	27 6, 6

VENTS ET ETAT DU CIEL.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	E. couv. brouill.	S. & E. c. bro. fr.	S. & E. c. br. fr.
2	O. & E. *id.* givre.	N. & S. *id.* givre.	N. & E. *id.* givre.
3	N-O. couvert, brouill. bruine.	N-O. couvert, brouill. bruine.	N-O. couvert, brouillard.
4	N. couvert.	N-E. beau, froid.	N. beau, froid.
5	N-E. beau, froid.	O. nuages.	N-O. beau.
6	N-O. couvert.	N-O. couvert.	N-O. couvert.
7	N-E. nua. brouil.	N-E. beau, froid.	N-E. beau, froid.
8	N-E. beau, froid	N-E. *idem.*	E. *idem.*
9	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
10	E. couv. grêle.	S-E. couv. brouil.	E. couv. brouill.
11	N. nuages, vent.	N-O. nuages.	N-O. couvert.
12	O. couv. bruine.	N. couv. neige.	N. beau, froid.
13	N. be. fr. brouil.	N-E. beau, froid.	N-E. *idem.*
14	N-E. beau, froid.	N-E. *idem.*	E. *idem.*
15	E. couv. froid.	S. & E. c. gr. br.	S. couv. pluie.
16	S-O. nuag. v. pl.	N-O. nu. gr. v.	S-O. nua. gr. v.
17	S. couv. brouil. pl.	E. & S. c. v. br.	N. & S. c. brouil.
18	S-O. couv. pluie.	S-O. couv. pluie.	S-O. couvert.
19	S. *idem.*	S. nuages.	S. *idem.* pluie.
20	S. *id.* brouill. v.	S-O. c. pl. brou.	S-O. *idem.* vent.
21	N-O. couv. vent.	N-O. *id.* v. neige.	N-O. couvert.
22	N. beau, froid.	N. beau, fr. neige.	N. beau, froid.
23	N. couv. brouill. froid.	N-E. & N. beau.	N-E. *idem.*
24	N-E. *idem.*	N-O. couv. neige.	N. *idem.*
25	N-E. nuag. froid	N-E. *idem.*	N-E. couvert.
26	N. couv. neige.	N. *idem.*	N. beau.
27	N-E. *idem.*	E. & N. couvert	N. nuages.
28	E. & N. be. fr.	E. beau, froid.	E. beau, froid.
29	E. nuages, froid.	E. couv. froid.	E. couvert, froid.
30	N-E. c. v. froid.	N-E. c. v. piquant.	N-E. c. v. piq.
31	N-E. beau, vent piquant.	N-E. beau, même vent.	N-E. beau, même vent.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	7, 6 deg.	le 19
Moindre degré de chaleur	−6, 8	le 28
Chaleur moyenne	0, 2 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28,3,0	les 4 & 5
Moindre élévat. du Mercure ...	26,10, 0	le 17
Elévation moyenne	27 p.8, 5	

Nombre de jours	de Beau	10
	de Couvert ...	18
	de Nuages	3
	de Vent	15
	de Tonnerre ...	0
	de Brouillard. .	12
	de Pluie	6
	de Neige	7

Quantité de Pluie	11,10 lignes.
D'Evaporation	7, 0
Différence	4, 10

Le vent a soufflé du	N.	7 fois.
	N.-E.	8
	N.-O.	4
	S.	4
	S.-E.	0
	S.-O.	3
	E.	7
	O.	1

TEMPÉRATURE : Froide, humide.

MALADIES : Beaucoup de rhumes, point d'autres maladies.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er février 1780.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de janvier 1780, par m. BOUCHER, médecin.

LA gelée, qui avoit commencé à la fin du mois de décembre, a persisté & a pris de l'accroissement en janvier jusqu'au 15. La liqueur du thermometre n'est cependant point descendue plus bas qu'au terme de 5 degrés au-dessous de celui de la congélation, & ce n'est que le 15 qu'elle est descendue à ce terme. Après quelques jours d'interruption, la gelée a repris le 22, sans être plus forte, la liqueur du thermometre n'étant descendue aucun jour au-dessous du terme de $4\frac{1}{2}$ degrés (1).

Il n'est tombé de neige, dans tout le cours du mois, qu'environ dequoi couvrir la terre de cinq à six pouces de hauteur.

Il y a eu des variations dans le barometre. Le 16 & le 17, le mercure est descendu au terme presque précis de 27 pouces.

Les vents ont aussi varié : mais après le 20 du mois, ils ont été constamment *nord* & *nord-est.*

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 6 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $3\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces précis. La différence entre ces deux termes est de 1 pouce $3\frac{1}{2}$ lignes.

(1) Le thermometre d'un ami, mieux exposé que le mien, a marqué constamment un degré plus bas.

Le vent a soufflé 6 fois du nord.	8 fois du sud.
8 fois du nord vers l'est.	2 fois du sud vers l'ouest.
5 fois de l'est.	3 fois de l'ouest.
3 fois du sud vers l'est.	3 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 22 jours de temps couvert ou nuageux.

7 jours de pluie.	8 jours de brouillards.
6 jours de neige.	

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de janvier 1780.

Le rhume épidémique & la fievre catarrheuse ont persisté ce mois, & un assez grand nombre de citoyens y ont succombé, les uns par l'intensité de la maladie, les autres par la négligence à s'en faire traiter à temps. Dans le premier cas, ils périssoient ordinairement par un dépôt gangreneux dans la poitrine; & dans le second, par la pulmonie ou la fievre hectique. Nous en avons eu nombre d'exemples dans nos hôpitaux de charité, dont les lits n'étoient presque occupés que par des personnes attaquées de cette maladie. Quelques-uns cependant étoient dans le cas de la fievre continue, dont il a été fait mention au mois de novembre dernier. Elle n'étoit pas exempte de malignité : un jeune homme, pris de cette fievre, est arrivé à l'un de ces hôpitaux, tout couvert de taches pourprées, & dans un état de délire; il en a cependant guéri en assez peu de temps par le moyen des boissons délayantes, aigrelettes & anti-septiques.

Il y a eu nombre de récidives de fievres tierces & quartes, dont le quinquina, continué même long-temps après les évacuations indiquées, n'avoit

point enlevé la cause. A l'égard de ceux dont les accès n'avoient rien d'alarmant, nous avons cru devoir en remettre la cure radicale à une saison plus favorable.

La petite-vérole a paru, vers la fin du mois, dans quelques maisons : elle étoit de l'espece discrette, & n'avoit rien de fâcheux. . . . . .

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Analyse des eaux de Sultzmatt en haute Alsace; par M. J. A. MÉGLIN, *docteur en médecine.*

Neque negligentiorem se circa aquarum facultates cognoscendas exhibere convenit; quemadmodum enim gustu differunt, pondere, ac statione, sic quoque virtute aliæ aliis præstant.

HYPP. *de aëre loc. & aquis.*

Chez J. Henri Heitz, *imprimeur de l'université*, 1779. *Strasbourg.*

Cette analyse est l'ouvrage d'un homme instruit, qui, en nous avertissant qu'en général il a suivi la méthode & les principes de m. *Spielmann*, chymiste célebre, nous montre dans les motifs qui l'ont quelquefois déterminé à s'écarter des regles de son modele, que ses lumieres égalent sa modestie.

On compte à Sultzmatt six sources dont les eaux alkalines, gazeuses, ferrugineuses, sont de même nature. Si l'une d'elles paroît contenir de l'hépar, c'est une particularité accidentelle, selon m. *Méglin.* Toutes tiennent, en dissolution, les mêmes substances; mais la proportion où se trouvent dans chacune le fer, le gas & l'alkali, les rend différentes les unes des autres.

L'évaporation a découvert à l'auteur une variation très étonnante dans la quantité de résidu que

donne l'eau de chaque source dans les analyses réitérées qu'il se proposoit d'en faire : le tableau qui suit en est la preuve.

Dans un premier essai.

1re source . 12 ℔ donnent ℥ ß. g^{ns} xv.
2e . . . . . . 12 . . . . ℥ ß. g^{ns} x.
3e . . . . . . 12 . . . . ʒ j. ℈ ij.
4e . . . . . . 12 . . . . ʒ j. g^{ns} xv.
5e . . . . . . 12 . . . . ʒ j. ℈ ij.
6e . . . . . . 12 . . . . ℥ ß.

Dans un essai postérieur.

1re source . 12 ℔ donnent ℥ iij. ʒ j.
2e . . . . . . 12 . . . . ʒ ij.
3e . . . . . . 6 . . . . g^{ns} xij.
4e . . . . . . 6 . . . . g^{ns} vij.

On voit que 12 ℔ d'eau de la 1re source évaporées à deux époques différentes, ont fourni la deuxieme fois ℥ ij. ʒ jv. ℈ ij. g^{ns} jx. de plus qu'à la premiere.

M. *Méglin* a d'abord fait usage des réactifs pour reconnoître les principes des eaux de Sultzmatt ; mais il en a rejetté plusieurs de ceux qu'on emploie ordinairement, & notamment l'alkali flogistiqué. Nous convenons avec m. *Méglin* que, rigoureusement parlant, ce réactif est équivoque, & qu'il feroit peu sûr pour examiner des liqueurs factices ; mais dans la très grande variété d'eaux minérales naturelles, aucune n'a jusqu'à présent été découverte qui formât un précipité avec cet alkali sans être ferrugineuse.

Nous avons dit que m. *Méglin* avoit reconnu que la source qui répandoit d'abord l'odeur hépatique, ne devoit cette apparence trompeuse qu'à une circonstance étrangere à ses principes. Effectivement, après avoir fait curer son bassin des

feuilles & des autres débris végétaux qu'il contenoit, l'odeur disparut pour un temps très long. M. *Méglin*, prenant occasion de ce fait pour établir sa doctrine sur les eaux hépatiques, assure qu'il n'existe aucune source véritablement sulphureuse, que toutes celles que l'on regarde comme telles, doivent leur odeur au gas inflammable seul, sans jamais contenir un atôme de matiere sulphureuse. Les phénomènes naturels dont m. *Méglin* appuie son assertion, la théorie aërienne des gas qu'il développe ensuite d'une maniere séduisante, ne peuvent malheureusement rien prouver contre des faits certains. Nous n'en citerons qu'un seul. MM. *Bellot*, *Bertrand*, *Roux* & *d'Arcet*, commissaires nommés par la faculté de Paris pour faire l'analyse d'une eau découverte dans la vallée de Montmorency, après de nombreuses expériences faites, pour la plûpart, par m. *Roux*, ont reconnu que cette eau tenoit un vrai soufre en dissolution; le beurre d'antimoine, fait avec la chaux d'arsenic de l'acide marin, ajouté peu à peu à cette eau, y occasionne un précipité qui est un pur orpiment; ce que la sublimation, la simple combustion, & la décomposition par le sublimé corrosif, prouvent évidemment. Cette eau d'ailleurs, exposée à l'air, se trouble, & par le seul repos, forme un sédiment qui est vrai soufre (1).

Nous desirerions que l'auteur eût mis autant de soin à la partie thérapeutique qui termine sa dissertation, qu'il en a mis à la partie chymique; la différence est grande. L'auteur expose l'action des eaux bien plus en homme de cabinet qu'en praticien; il transcrit une liste nombreuse des maladies qui peuvent en requérir l'usage, & les observations entassées ensuite, ressemblent trop à celles qui terminent les annonces de la plûpart des gens à secrets.

---

(1) Nous donnerons cette analyse entiere incessamment.

PRIX proposé par l'académie royale de chirurgie, pour l'année 1781.

L'ACADÉMIE royale de chirurgie propose, pour le prix de l'année 1781, la question suivante :

Exposer les effets du sommeil & de la veille, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.

Le prix consistera en une médaille d'or, de la valeur de cinq cens livres, suivant la fondation de m. *de la Peyronie.*

Ceux qui enverront des mémoires, sont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils soient lisibles.

Les auteurs mettront simplement une devise à leur ouvrage; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la piece ait mérité le prix.

Ils adresseront leur ouvrage, franc de port, à m. *Louis*, secrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Les étrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontieres de la France; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la frontiere jusqu'à Paris, sans quoi leurs mémoires ne seront pas admis au concours.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au prix : on n'en excepte que les membres de l'académie.

La médaille sera délivrée à l'auteur même qui se sera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant

la marque distinctive, & une copie nette du mémoire.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de décembre 1780 inclusivement ; & l'académie, à son assemblée publique de 1781, qui se tiendra le jeudi après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le prix.

L'académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par m. de la Peyronie, *une médaille d'or de deux cens livres, à celui des chirurgiens étrangers ou regnicoles, non membres de l'académie, qui l'aura méritée par un ouvrage sur quelque matiere de chirurgie que ce soit*, au choix de l'auteur : *elle adjugera ce prix d'émulation le jour de la séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année 1780.*

Le même jour, elle distribuera cinq médailles d'or de cent francs chacune, à cinq chirurgiens regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année un mémoire, ou trois observations intéressantes.

ERRATA.

Journ. de décemb. dernier, *pag.* 556, *ligne* 22, saignés à temps, *lisez* soignés à temps.

Journal de janvier 1780, *pag.* 81, *ligne* 2, après le mot *effet*, mettez un . ; effacez celui qui se trouve à la suite de ces mots *continue-rémittente.*

Journal de février 1780. *M.* Thierry, *médecin, & mm. les chirurgiens de l'hôpital de la Charité de Paris, assisterent tous à l'opération dont est parlé* pag. 144. *C'est par erreur à l'impression qu'on les a dit présens à celle rapportée* page 147.

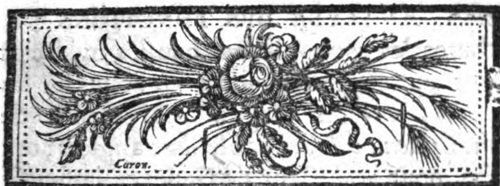
Ibid. *pag.* 149, *ligne* 15, des intestins, *lisez* du cubitus.

TABLE
DU MOIS DE MARS 1780.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mars 1780. A Paris, ce 24 février 1780.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AVRIL 1780.

EXTRAIT.

ANALYSE des fonctions du système nerveux, pour servir d'introduction à un examen pratique des maux de nerfs; par M. DE LA ROCHE, docteur en médecine de la faculté de Geneve. A Geneve, chez du Villard, fils, & Nouffer, 1778. 2 *vol.* in-8°. (1).

M. *de la Roche* développe dans ce traité, d'une maniere aussi intéressante que neuve,

---

(1) On trouve cet ouvrage à Paris, chez *Bastien*, libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg Saint-Germain. Prix 5 liv. broché.

toutes les connoiſſances que les médecins ont pu acquérir juſqu'à ce jour ſur les nerfs & leurs uſages. Les leçons de m. *Cullen*, célebre profeſſeur anglois, ont été, pour le docteur de Geneve, la ſource des idées heureuſes & utiles qu'il nous communique aujourd'hui ; l'aveu qu'il en fait ne diminue rien de l'opinion que nous devons avoir de ſes talens, & il eſt une preuve de la très grande utilité des voyages que l'on entreprend dans la vue de perfectionner les ſciences & les arts. Malheureuſement ce genre d'études eſt diſpendieux & manque en France des encouragemens néceſſaires.

Deux principaux motifs ont déterminé m. *de la Roche* à approfondir la phyſiologie des nerfs, le beſoin de jetter quelque jour ſur les phénomenes, les cauſes, les ſymptômes, la méthode curative des maladies nerveuſes dont l'hiſtoire nous manque entiérement encore, & la néceſſité d'écarter de plus en plus des livres de médecine *la ſuperſtition du merveilleux* qui n'enfante que de vaines chimeres, dénature tout, & relativement à l'objet actuel, nous a mis dans l'impoſſibilité de parvenir à quelque explication ſatisfaiſante.

A peine s'eſt-on permis, nous dit m. *de la Roche*, dans les maladies ner-

veuſes d'imaginer que leurs ſymptômes puſſent dépendre des mêmes loix qui déterminent les mouvemens dans l'état de ſanté ; l'on a trouvé plus commode de ſe livrer à l'empiriſme le plus abſolu, l'on n'a ceſſé de ſe récrier ſur ce que ces maladies paroiſſoient avoir de merveilleux, & loin de ſoupçonner qu'un examen approfondi feroit diſparoître ces merveilles, il ſemble que les hommes aient voulu renchérir les uns ſur les autres dans les idées extraordinaires & biſarres qu'ils en ont priſes.

L'étude, qui nous fera connoître le jeu de toutes les parties du ſyſtême nerveux, leurs relations & les agens qui les meuvent, eſt donc de la plus grande utilité. Cette étude ſuppoſe la connoiſſance acquiſe préliminairement de bien des objets; l'analyſe des principales facultés de l'ame, leurs liaiſons intimes avec les mouvemens du corps, l'organiſation de celui-ci; les nouvelles découvertes relatives aux fluides qui peuvent avoir de l'analogie avec le fluide nerveux ; l'électricité, le magnétiſme, les gas ; les théories de l'irritabilité, de la ſenſibilité, & de la chaleur animale.

L'auteur nomme indifféremment ſyſtême nerveux ou principe vital, toutes les fonctions des nerfs réunies & ſuppoſées

dans une co-rélation néceſſaire & perpétuelle. Selon lui, toutes les maladies ne ſont, à proprement parler, que des maladies nerveuſes, puiſqu'elles ſont le plus ſouvent occaſionnées & toujours accompagnées par quelques dérangemens des fonctions du ſyſtême nerveux. Il donne à cette propoſition le développement néceſſaire, & nous annonce enſuite la méthode qu'il ſe propoſe de ſuivre, qui eſt de raſſembler tout ce que l'obſervation a enſeigné de plus eſſentiel relativement à la phyſiologie des nerfs, & d'en faire un corps ſyſtématique bien lié dans toutes ſes parties, où *l'on déduira des conſéquences générales de faits particuliers*. En raſſemblant ces faits, continue l'auteur, « nous » chercherons à faire connoître les loix » du ſyſtême nerveux, & à montrer *ce* » *qui ſe paſſe dans ce ſyſtême plutôt que* » *la maniere dont cela ſe paſſe ;* tâchant, » autant qu'il ſera poſſible, d'éviter toute » hypothèſe ».

La ſubſtance médullaire du cerveau, du cervelet, de la moëlle alongée & épiniere, les prolongemens de cette même ſubſtance ſous le nom de nerfs, les dernieres ramifications très nombreuſes & très déliées de ceux-ci, forment le ſyſtême nerveux, & ce ſont les extrémités des nerfs qui, unies à des organes parti-

culiers, & peut-être organisées elles-mêmes d'une maniere différente, deviennent capables de recevoir les impressions qui excitent les sensations, ou de produire les mouvemens nécessaires aux besoins de notre économie.

Le systême nerveux peut être considéré comme divisé en quatre parties, 1°. le cerveau; 2°. les nerfs; 3°. les extrémités sentantes des nerfs; 4°. leurs extrémités mouvantes, ou les muscles. M. *de la Roche* ajoute, en passant, un mot sur les ganglions : il les regarde comme des especes de nœuds qui ne servent qu'à la distribution des nerfs, & à en assurer la continuité vers les parties intéressantes; de sorte que si trois nerfs entrent dans un ganglion, m. *de la Roche* pense que chaque nerf qui en sort a reçu des branches de tous les trois.

Selon notre auteur, la substance des nerfs est par-tout continue, homogene & susceptible de mouvemens qui se transmettent librement d'une partie à l'autre; cette substance est ce qu'on peut appeller le *solide vital* des animaux : mais il regarde comme une condition essentielle à la propagation de ces mouvemens la présence d'un certain fluide dont il se propose de déterminer ailleurs l'origine, la nature & la maniere d'agir.

Toutes les fonctions du systême nerveux se réduiroient à un pur automatisme sans la présence de l'ame & son influence. M. *de la Roche* ne cherche point à expliquer comment cette substance immatérielle & pensante est liée à la partie matérielle & corporelle de l'homme ; il avoue ne pas comprendre pourquoi des mouvemens excités dans le systême nerveux donnent lieu à la pensée, & ne pas concevoir davantage pourquoi la pensée, de quelque maniere qu'elle soit produite, donne lieu à des mouvemens dans le systême nerveux ; mais regardant cette correspondance comme un fait certain & démontré dans toutes nos actions, il abandonne aux discussions des métaphysiciens les systêmes de *Sthal*, de *Whytt*, de *Haller*, *Gaubius* & *Bonnet*. On voit néanmoins qu'il penche vers les opinions de ces trois derniers, avec lesquels il croit que l'ame a par elle-même sur le corps & sur ses mouvemens un pouvoir considérable, & qu'on ne sauroit absolument rapporter à une action méchanique : ce qui n'empêche pas cependant que tous les mouvemens du systême nerveux ne soient tellement enchaînés les uns aux autres, qu'ils peuvent s'exciter réciproquement par l'entremise du cerveau, sans le concours de l'ame.

M. *de la Roche* rejette avec dédain les opinions des matérialistes. Quelle perfection d'organes pourra jamais effectivement nous aider à comprendre qu'une substance étendue & inerte puisse être susceptible de bienveillance, d'envie, de curiosité ? Il nous est impossible de nous former aucune idée des remords, de la vertu, de la volonté, de la conscience de notre propre existence, comme étant simplement des modifications de la matiere.

Nous connoissons les parties constituantes du systême nerveux, examinons avec m. *de laRoche*, l'ordre de ses mouvemens. Les corps étrangers produisent une impression sur les extrémités sentantes des nerfs, distribuées dans les différens organes ; de-là naît la sensation, & bientôt un changement quelconque dans l'ame affectée de desir ou de dégoût pour ces objets ; ce qui détermine une action musculaire vers telle ou telle fin. Cette marche nous montre que les mouvemens du systême nerveux communiquent entr'eux par l'interposition de la sensation & de la volonté, lesquelles ne sont que des modifications particulieres de l'ame, & il en résulte que l'ame est présente à une certaine portion du systême nerveux plutôt qu'aux autres. Cette portion est le *senso-*

rium qui probablement exiſte dans tout le cerveau. En effet, nous voyons que l'impulſion des corps ſur les extrémités ſentantes des nerfs n'occaſionne aucune ſenſation, à moins que le nerf qui eſt entre l'extrémité ſentante & le cerveau ne ſoit libre dans tout ſon cours; comme auſſi la volonté ne ſauroit produire aucune contraction des fibres muſculaires, à moins que le nerf entre le cerveau & le muſcle qu'on veut mouvoir, ne ſoit également libre.

Suivons avec notre auteur la diviſion qu'il a choiſie pour la ſuite de ſon travail, & conſidérons,

1°. La ſenſation, & avec elle les fonctions générales des extrémités ſentantes.

2°. L'action des fibres motrices.

3°. Les fonctions du cerveau.

M. *de la Roche* définit la ſenſation *une modification de l'ame dont elle a la conſcience, produite par ſes propres opérations, ou par un changement quelconque excité dans le ſyſtême nerveux*. Il y a, comme l'on voit, ſelon lui, deux ſortes de ſenſations, 1°. *les ſenſations d'impulſion* qui ſont produites par l'impulſion des corps étrangers à l'organe ſentant, ſoit que ces corps exiſtent hors du nôtre, ou qu'ils y ſoient contenus ſans en faire partie, comme les vers, la pierre, ou qu'ils

nous appartiennent essentiellement comme le cœur & les arteres dont les pulsations forment quelquefois de véritables sensations d'impressions. 2°. *Les sensations de conscience* qui comprennent les différens états de l'ame, appercevant ses modifications & son action.

Les sensations d'impression se rangent naturellement sous cinq classes relatives aux sens. Les quatre premiers, savoir, la vue, l'ouïe, l'odorat & le goût, constituent chacun un genre distinct de sensations qu'il est impossible de comparer avec celles que produisent les trois autres. Le toucher est un sens bien plus étendu & les sensations qu'il nous procure ont aussi peu de rapports entr'elles que les sons, les odeurs & les couleurs; la chaleur, le froid, le rude, l'humide ne sonten aucune maniere comparables.

Les sensations de conscience se rapportent a six chefs, 1°. les sensations générales d'apperception par lesquelles nous sentons en général que nous voulons, pensons, desirons : elles nous donnent le sentiment intérieur de notre identité. 2°. Les sensations produites par l'état de la pensée, comme le plus ou moins de facilité, de justesse, de netteté dans l'imagination, la mémoire & le jugement. 3°. Les sensations relatives à l'exercice de

volonté, qui peut être plus ou moins active, plus ou moins forte. 4°. Les sensations causées par l'état d'action en général; nous nous sentons tantôt gais, pleins de courage, légers, vigoureux; tantôt pesans, engourdis, timides. Indépendamment de ces sensations générales, nous éprouvons, en cherchant à vaincre la résistance des corps extérieurs, un état d'action singulier, & semblable au sentiment que nous avons de notre foiblesse lorsque cette résistance est inconnue. De cet état naissent des sensations obscures qui n'indiquent dans aucun cas la cause qui rend cette action plus ou moins aisée ou difficile, lente ou prompte, foible ou forte, durable ou passagere. 5°. Chacune de nos actions en particulier occasionne une sensation dont nous avons la conscience; mais le plus souvent nous n'avons pas celle des moyens que nous employons pour effectuer cette action. Nous ignorons, par exemple, complétement quels muscles entrent en jeu lorsque nous exécutons tel ou tel mouvement. Cette sensation s'efface quelquefois par l'habitude, quelquefois aussi nous la retrouvons dans des circonstances particulieres. 6°. Enfin la cessation des impressions est une nouvelle source de sensations, puisqu'il en résulte dans l'ame

une nouvelle modification de ſon être, dont elle a la conſcience. Nous éprouvons de ces ſortes de ſenſations en paſſant de la lumiere dans les ténebres, & d'un lieu bruyant dans un autre lieu très ſolitaire & retiré.

M. *de la Roche* prétend que le toucher eſt le ſeul ſens qui nous donne quelques notions ſur la nature des corps, & que nous regarderions ſans lui toutes nos ſenſations acquiſes par les autres ſens, comme de pures modifications de nous-mêmes. Enſuite il revient à l'examen des conditions néceſſaires pour qu'il y ait ſenſation d'impreſſion. Il remarque qu'il faut que cette impreſſion ait un certain degré de force & de durée en-deçà & au-delà duquel l'impreſſion peut diſparoître ou changer abſolument de nature ; que cependant la ſenſation n'a point de rapport proportionné à la force de l'impreſſion, & que ſes limites varient chez différentes perſonnes en raiſon de leur différente ſenſibilité. Ce défaut de proportion entre les impreſſions & les ſenſations, paroît à m. *de la Roche* un moyen propre à nous découvrir l'exiſtence d'une ſubſtance animée immatérielle, en ce que les effets qui réſultent de l'action des corps les uns ſur les autres, ſont néceſſaires, tandis que ceux des impreſſions

qu'ils font sur le principe sentant ne le sont aucunement.

Les impressions étant données, leurs effets n'en seront pas moins différens chez différentes personnes, & chez la même personne en différens temps; ce qui tient nécessairement à la maniere d'être de ceux qui éprouvent ces impressions. Cette variété de sensibilité peut dépendre de l'état premier & originaire de la substance médullaire des extrémités sentantes, soit que l'on considere l'ensemble du systême nerveux, soit qu'on ne considere que les nerfs appartenant à un sens particulier; elle peut naître de l'état des parties qui enveloppent & recouvrent ces nerfs. Ainsi les tégumens, relativement au toucher, la forme des organes des autres sens, peuvent augmenter ou diminuer la sensibilité. Les vaisseaux sanguins unis aux extrémités sentantes, en les tenant dans un certain degré de tension, peuvent de même augmenter ou diminuer leur sensibilité; enfin la chaleur & le froid, les effets des impressions précédentes, l'état des nerfs, celui du cerveau, l'attention qui dépend jusqu'à un certain point de la volonté, modifient la sensibilité de nos organes.

M. *de la Roche* examine les sensations relativement à leur durée & à leur mé-

lange ; il croit que la ſimultanéité de pluſieurs impreſſions dans l'ame eſt compatible avec la ſimplicité de ſon eſſence, comme le ſentiment intérieur paroît le confirmer. Il approfondit quantité d'autres problêmes curieux : pourquoi, par exemple, certaines ſenſations ne ſont jamais produites que par des organes particuliers ; comment nous apprenons qu'il exiſte des cauſes de ſenſations hors de nous ; comment encore nous rapportons la cauſe d'une ſenſation tantôt à la partie où l'impreſſion a eu lieu, tantôt à une partie éloignée, tantôt enfin à une partie qui n'exiſte plus. Les phénomenes de la réminiſcence, de la mémoire, & de l'imagination, les ſonges fourniſſent après une matiere abondante pour de nouvelles conſidérations.

Juſqu'ici nous avons vu les impreſſions reçues occaſionner des ſenſations agréables ou déſagréables, dont les effets varioient & montroient le ſyſtême nerveux mis en action de mille manieres différentes ; m. *de la Roche* a de plus obſervé qu'il eſt des cas où ces impreſſions peuvent agir ſur le ſyſtême nerveux ſans produire de ſenſation : ainſi, dit-il, un purgatif irrite les inteſtins, augmente leur mouvement périſtaltique, ſans avoir fait reſſentir la moindre douleur, ni qu'on

s'en apperçoive autrement que par l'effet. Ainsi des vers excitent des convulsions générales, tandis que les intestins qui les recelent ne paroissent en éprouver aucune incommodité, aucun sentiment.

L'histoire des organes du mouvement, de leurs fibres, de leurs parties, en un mot des muscles, suit celle des organes destinés à nous procurer des sensations. La premiere remarque importante de m. *de la Roche* est que la force de contraction est beaucoup plus grande que la cause qui l'excite. Cette force contractile peut être envisagée sous trois rapports distincts, qui appartiennent à des causes séparées; car les fibres ont une force inhérente & indépendante du systême nerveux, puisqu'un muscle séparé du corps est encore susceptible de contraction : le cœur de plusieurs animaux en est la preuve. Le même muscle se contractera si l'on irrite, à quelque distance de lui, le nerf qui s'y distribue, soit que ce muscle soit uni ou séparé du corps; cet effet, produit par un mouvement propagé le long du nerf, constitue une seconde espece de force contractile que l'auteur nomme force nerveuse. Enfin lorsque, à l'occasion d'une sensation, le cerveau réagit & détermine un mouvement quelconque, nous avons l'exemple d'une troisieme espece de force qu'il

appelle force animale. Il est à remarquer que cette réaction du cerveau peut être purement corporelle, & avoir lieu sans que l'ame en ait la conscience.

M. *de la Roche* regarde les forces inhérentes & nerveuses comme étant de même nature; elles suivent les mêmes loix & dépendent également de la force animale qui, pendant la vie, s'étend sur toutes les parties du systême. Cependant tous les organes ne sont pas doués de la force inhérente au même degré, elle est incomparablement plus grande, plus mobile, plus permanente dans les fibres du cœur que dans celles de tout autre muscle; certains animaux, & sur tout les reptiles, paroissent la posséder à un point éminent.

Indépendamment de ces forces, les fibres ont une tendance naturelle à se contracter, que m. *de la Roche* appelle force tonique, & qui se proportionne à la force inhérente; il la distingue très bien d'une simple vertu élastique, assigne les loix qu'elle suit, & les causes qui l'entretiennent.

Dans toute action musculaire on peut aisément remarquer la facilité avec laquelle la contraction est excitée, & la force avec laquelle elle s'exécute. La premiere qualité ou la mobilité est l'appanage des femmes, des enfans; la rigueur

eſt celui des hommes faits. Cette ſeconde qualité, comme on le voit, n'a aucun rapport avec la premiere qui ſemble avoir ſa cauſe dans la foibleſſe & la fineſſe des fibres, tandis que la vigueur annonce leur groſſeur & leur rigidité : ces deux qualités ſont même oppoſées juſqu'à un certain point, quoiqu'on les ait confondues mal à propos ſous le terme général d'irritabilité, puiſque la mobilité des fibres paroît ſouvent être augmentée par des cauſes qui diminuent leur vigueur.

Ordinairement l'action muſculaire conſiſte dans une contraction alternative, avec un état de relâchement ; quelquefois c'eſt un mouvement oſcillatoire précipité, qu'on peut remarquer lorſqu'on fait effort pour vaincre une réſiſtance très conſidérable. Le relâchement ne ſuppoſe pas l'élongation de la fibre ; m. *de la Roche* prouve ce fait par l'état mol & ſouple des muſcles fléchiſſeurs, qui ſont cependant raccourcis & ramaſſés, lorſque par des ſoutiens extérieurs les parties auxquelles ils appartiennent ſont maintenues dans une flexion indépendante de leur action. Il examine enſuite ce que c'eſt que le ſpaſme & la convulſion ; il aſſigne la différence de ces deux états, & croit que le premier dépend plus immédiatement de la vigueur des fibres ; le ſecond, de leur

mobilité.

mobilité. Dans l'un & l'autre cas, la volonté n'a plus aucun empire sur les mouvemens qui s'exécutent. La lassitude, souvent une atonie complette sont la suite de ces contractions violentes; elles sont de même la suite d'un exercice trop fort ou trop long-temps continué, tandis que s'il est modéré, la vigueur & la facilité des mouvemens en augmentent. La derniere remarque que m. *de la Roche* fasse sur le mouvement musculaire, est qu'il paroît que les seuls muscles soumis à l'empire de la volonté, sont susceptibles de lassitude. Le cœur, les muscles servant à la respiration, n'éprouvent point cet état, quoique leur action soit sans interruption aussi long-temps que la vie subsiste.

L'histoire du cerveau, considéré comme *sensorium*, occupe presqu'entiérement le second volume de l'ouvrage de m. *de la Roche*. Il y a joint une hypothèse ingénieuse sur la nature du fluide nerveux, & quelques considérations sur la chaleur animale.

Le cerveau est le centre commun des mouvemens nerveux, soit que ces mouvemens propagés des extrémités sentantes vers eux, produisent les sensations; soit qu'ils prennent naissance au cerveau, & que, se propageant le long des nerfs, ils excitent la contraction des fibres motrices.

Ordinairement ces mouvemens sont relatifs ; ceux de la seconde espece sont occasionnés par la premiere. Cependant il n'est pas nécessaire qu'il y ait pour cela sensation, ni exercice de la volonté ; souvent le cerveau réagit par un pur automatisme, quoique dans ce cas même ce ne soit pas une simple communication de mouvemens. La preuve qu'en donne m. *de la Roche* est qu'il n'y a aucune proportion entre la grandeur de l'effet & la cause ; mais il confesse en même temps qu'il nous est impossible de rien dire de satisfaisant sur cette organisation du cerveau, qui le met en état de changer la nature de nos mouvemens, & de les augmenter contre toutes les loix de la méchanique ordinaire.

M. *de la Roche* forme deux classes des causes qui peuvent déterminer l'action du cerveau : 1°. celles dont nous avons conscience ; 2°. celles dûes à la seule organisation. Les premieres sont au nombre de six, la volonté, les passions, l'imitation, les appétits & les penchans, les impressions intérieures & extérieures, qui agissent directement sur la force animale, certaines causes dont l'effet est de diminuer l'énergie de cette force animale.

L'influence de la volonté, ou plutôt d'un acte particulier de la volonté, que

l'auteur appelle volition sur le systême nerveux, est inexplicable. Il observe que cette influence se rapporte plutôt au but que nous nous proposons qu'aux mouvemens excités pour y parvenir. En effet, ces mouvemens nous sont le plus souvent inconnus : l'empire de la volonté s'étend à presque tous les muscles du corps.

Les émotions sont aux passions ce que la volition est à la volonté. Mille mouvemens tumultueux s'excitent dans une personne émue ; peu soumis au pouvoir de la volonté, ils se succédent rapidement, & causent les plus grands désordres. On voit néanmoins chaque passion caractérisée par des mouvemens de même nature ; la joie s'annonce par les ris, la tristesse par les soupirs, la honte par le coloris du visage.

L'imitation est ce penchant qui nous amene insensiblement à éprouver la même situation d'esprit que ceux avec qui nous nous trouvons. Ce n'est point l'effet d'un méchanisme ; nos passions sont alors mises en activité. Il y a une autre sorte d'imitation très singuliere, dont m. *de la R.* s'efforce de développer la nature : c'est cette facilité avec laquelle on est forcé à des mouvemens involontaires & vraiment convulsifs ; il y a dans l'ouvrage

des faits très curieux rapportés à ce sujet : au surplus les bâillemens en sont un exemple fréquent & familier.

Les appétits & les penchans sont dépendans de nos besoins, & ne sont accompagnés de la conscience d'aucune fin. Ils sont, jusqu'à un certain point, soumis à l'influence de la volonté qui peut les modifier, les accélérer, les suspendre quelquefois, sans les exciter à son gré, ni les gouverner entiérement.

Les mouvemens par lesquels s'exécutent toutes les fonctions du corps, les différentes irritations que des agens chymiques ou méchaniques peuvent occasionner, font un ordre de causes agissantes sur le cerveau, sur lesquelles la volonté n'a aucune part. L'influence du cerveau est marquée dans ce cas par sa réaction, sans laquelle, par exemple, on sait que les vésicatoires n'ont aucun effet.

Les forces médicatrices & conservatrices par lesquelles la nature tend à rétablir l'énergie du systême nerveux, quand certaines causes la diminuent, étoient une matiere difficile à traiter. M. *de la Roche* a jetté quelque jour sur cet article important de l'économie animale.

La coutume est une seconde nature, nous dit-on depuis long-temps : m. *de la Roche* examine quel est son pouvoir re-

lativement à la senſibilité & au mouvement muſculaire. Il faut lire dans l'ouvrage même les loix qu'il poſe, & la maniere dont il les développe ; c'eſt un travail achevé. Il conſidere enſuite le ſyſtême nerveux ſous un autre point de vue ; il obſerve que le ſommeil & la veille ont une ſucceſſion alternative néceſſaire, & croit cette alternative de repos & d'activité, l'effet d'une diſpoſition eſſentielle innée ; il recherche quelles peuvent être les cauſes prochaines du ſommeil, ſi elles tiennent à l'épuiſement du fluide nerveux, ou bien à une compreſſion du cerveau, ou enfin à un défaut de mobilité dans la ſubſtance médullaire de ce viſcere. Viennent enſuite les cauſes éloignées qu'il aſſigne en grand nombre, le froid, l'abſence des ſenſations, la durée de certaines ſenſations indifférentes, la plénitude de l'eſtomac, les paſſions triſtes, les ſubſtances narcotiques, le bain, les évacuations abondantes, la ceſſation ſoudaine de toute ſenſation très vive, la fatigue, &c. tous ces articles ſont diſcutés de maniere à faire naître de l'intérêt : il y a ſur tout des expériences ſur les narcotiques, qui méritent la plus ſérieuſe attention.

De l'examen de ce qui peut avoir rapport au ſommeil, m. *de la Roche* paſſe à

ce qui concerne la veille; il en recherche également les causes entre lesquelles il nomme la chaleur, les sensations, & un certain degré de tension dans le cerveau, occasionné par l'abord du sang dans les vaisseaux de cet organe.

M. *de la Roche* distingue par rapport au cerveau, comme il l'a fait pour la fibre musculaire, la mobilité, de la vigueur; & cette distinction amene des considérations sur la démence, la manie, les songes; enfin il examine quelles peuvent être les causes capables de causer les syncopes & la mort; & trouvant que toutes agissent & occasionnent l'affaissement du cerveau, il en conclud que le siége de la vie est dans le systême nerveux.

L'ouvrage est terminé par l'exposé des sentimens de l'auteur sur les sympathies, la nature du fluide nerveux, & les causes de la chaleur animale. Il n'admet point la correspondance de certains nerfs particuliers; comme une cause de sympathie; toutes, selon lui, doivent leur origine à des associations de sensations & d'idées; toutes sont déterminées par l'action du cerveau qui est le centre des mouvemens sympathiques. Cependant il est des fonctions naturelles qui exigent l'action simultanée de divers organes voisins, & une correspondance dans les vaisseaux san-

guins, dont m. *de la Roche* assimile la nature & les effets aux mouvemens sympathiques.

L'éther au *Néwton* est le fluide auquel m. *de la Roche* croit que tous les phénomenes du systême nerveux doivent être attribués : il est la source & l'entretien de la vie. Cette hypothèse, renouvellée d'après le grand Philosophe que cite notre auteur, est détachée entiérement, & n'a aucune liaison nécessaire avec l'enchaînement des propositions qui forment le corps de sa doctrine : propositions appuyées toutes sur l'observation & les faits, liées d'ailleurs par le raisonnement le plus exact.

La chaleur animale, ses causes & la maniere dont elle s'entretient, a un degré à-peu-près toujours égal, soit dans un milieu très refroidi, soit dans une atmosphere extrêmement échauffée, fournissent à m. *de la Roche* l'occasion de nous montrer qu'il est à la fin de son ouvrage ce qu'il a paru dans tout le cours, toujours d'un esprit pénétrant, juste & profond.



OBSERVATION

Sur le rapport qu'il y a entre le caractere des maladies du genre bilieux & le caractere des fievres intermittentes & remittentes, particuliérement dans les pays marécageux, & sur la transformation des bilieux en intermittentes ou remittentes ; par m. SUMEIRE, *docteur en médecine à Marignane en Provence.*

AYANT exercé la médecine pendant vingt-cinq ans à Marignane, pays bas & marécageux, où les fievres intermittentes & remittentes sont endémiques & souvent épidémiques, j'ai eu occasion de faire sur ces maladies un grand nombre d'observations, qui m'ont convaincu qu'elles ont pour principe une humeur bilieuse, devenue putride, ou d'une qualité propre à exciter la fievre qu'on appelle intermittente ou remittente; toutes circonstances qui précédent la naissance de ces fievres, tous les phénomenes qu'on observe dans leurs paroxysmes, tous les effets spontanés ou produits par le traitement qui décident leur guérison, déposent en faveur de cette opinion, à

laquelle le sçavant auteur du traité de *recondità febr. intermitt. tùm remitt. naturâ*, *&c.* a donné les plus solides fondemens; mais elle n'est pourtant pas adoptée généralement. Le journal des sçavans, en rendant compte de ce bon livre, proposa contre ce systême plusieurs objections, auxquelles on peut répondre, selon moi, par les principes même de notre systême, ou plutôt par les faits bien observés qui en sont la base. On sçait que le grand *Boerhaave* & son commentateur en ont soutenu un tout différent: c'est pourquoi je pense que l'observation suivante est digne d'être consignée, parce qu'elle peut contribuer à décider ce problême dans le sens que je présente, & qu'on a communément envisagé depuis *Hyppocrate* jusqu'à nous.

M. *Ricard*, bourgeois de ce lieu, âgé d'environ 60 ans, d'une constitution grasse & pléthorique, & d'un tempérament sanguin, étoit sujet, depuis quelques années, à des attaques de vomissemens & de coliques d'estomac, qui étoient causées manifestement par la bile ou par une humeur analogue, devenue excessivement âcre & dépravée: je ne parlerai que de deux cas qui ont été les plus forts, & qui donnent une idée suffisante de la disposition pu-

tride & acrimonieuſe, attachée aux humeurs bilieuſes de notre ſujet.

Dans l'automne 1775, après avoir eſſuyé quelques fatigues, après des marches forcées, il éprouva des picotemens conſidérables ſur toute l'habitude du corps, avec une douleur aſſez conſidérable & un ſerrement à la région de l'eſtomac : il prit des bouillons apéritifs rafraîchiſſans, du petit-lait, des laxatifs, & il ſe trouva bien ; mais dans peu de jours, la colique d'eſtomac, les irritations de ce viſcere & le vomiſſement reparurent avec la plus grande force. Nous employâmes les meilleurs délayans, la limonade cuite, l'eau d'orge & de chiendent acidulée avec la crême de tartre, l'eau de poulet, &c. beaucoup de lavemens, de nouveaux bouillons légérement fondans, aiguiſés de ſels neutres tempérans ; la maladie fit encore trêve ; il ne reſtoit que le dégoût, qui s'en alla peu à peu : ce calme dura pendant un aſſez grand nombre de jours, après leſquels la douleur d'eſtomac, les violens efforts pour vomir, le vomiſſement & les plus fortes irritations dans les entrailles revinrent tout à coup ; il ſurvint un accès de fievre bien ſemblable à celui d'une intermittente, lequel ſe renouvella pluſieurs fois, mais preſque tou-

jours d'une maniere irréguliere, tant pour la forme des paroxyſmes, que pour l'ordre des invaſions. Le traitement que nous employions, toujours réglé ſur les mêmes indications, ſembloit avoir changé en mieux l'état du malade, & faiſoit eſpérer une heureuſe convaleſcence, lorſque dans la nuit il fut pris tout à coup de la colique la plus violente, pour laquelle je me décidai à appliquer à l'inſtant même des ventouſes ſur le bas-ventre, leſquelles calmerent le mal comme par enchantement; mais immédiatement après, ſurvint un friſſon des plus violens, auquel ſuccéda la plus forte fievre, qui fut terminée dans 24 heures, par une ſueur extraordinaire. La guériſon ſubite & complette fut l'effet de ce dernier mouvement de la nature.

M. *Ricard* paſſa environ deux ans dans un aſſez bon état, ſe plaignant ſeulement d'un ſentiment de gêne & de preſſion à la région de l'eſtomac & à la partie du dos diamétralement oppoſée.

Dans l'automne de 1777, il fut attaqué des mêmes accidens qui caractériſent l'irritation de l'eſtomac & des inteſtins, cauſée par une matiere bilieuſe-putride-exaltée; la fievre paroiſſoit par fois irréguliérement & ſouvent ſous le type d'intermittente; les efforts pour vomir & le

vomissement revenoient fréquemment & avec une violence extraordinaire ; cet état dura plus de deux mois : nous mîmes en usage tout ce qui peut délayer, émousser & évacuer des sucs bilieux-âcres, comme ceux que nous avions à détruire ; leur férocité, sur les organes de la digestion, parut céder ; mais ce qui s'en étoit insinué dans la masse humorale, & même dans le tissu cellulaire, causa une jaunisse universelle & très forte, & une demangeaison insupportable sur tout le corps, & particuliérement à la tête & aux mains. Il fallut en venir aux bains tiédes, pour laver & détremper cette quantité immense de molécules âcres & mordantes qui s'étoient répandues dans le tissu cellulaire, & qui s'étoient attachées à la peau, & pour en favoriser l'issue par la voie d'une douce sueur ou d'une transpiration augmentée. L'exigence de l'indication fit passer pardessus la contrariété de la saison, qui étoit alors très froide : ces bains eurent un grand succès ; ils diminuerent beaucoup la démangeaison ; des doux vomitifs, tels que le vin d'épicacuanha à dose bien ménagée, des eccoprotiques anti-bilieux, & divers anti-ictériques incisifs-savoneux raffraîchissans, extirperent toute la matiere morbifique, & il ne resta plus que le dégoût, qui existoit depuis un mois, &

qui devint général : je le regardai comme produit & entretenu par l'inertie des organes digeſtifs qui avoient été tant fatigués, & vraiſemblablement encore par les défauts de quantité ou de qualité des ſucs, qui déterminent leur action & décident de leur bonne & mauvaiſe fonction ; ce dégoût étoit invincible, & le malade fut réduit, dans le cours de cinq mois que dura la maladie, à un extrême maraſme. L'uſage de la teinture ſacrée fit quelque bien ; il releva le ton de l'eſtomac, & acheva d'expulſer, par les ſelles, les reſtes des ſucs bilieux viciés, qui étoient comme colés aux parois de ce viſcere & des adjacens. Enfin, il falloit apparemment aiguilloner cet organe par une eſpece de caprice ; l'envie de manger des cardes fraîches réveilla ſon action ; l'eſtomac n'attendoit que cette fantaiſie pour rentrer dans ſes fonctions.

M. *Ricard* avoit encore joui, pendant deux ans, d'une bonne ſanté, n'ayant d'autre ſouvenir de ſes maux paſſés, que celui qu'entretenoit une ſenſation *moleſtante* qu'il éprouvoit conſtamment au creux de l'eſtomac, & laquelle ſembloit pénétrer juſqu'à la partie du dos directement oppoſée. Au printems dernier, il eut les fâcheuſes annonces de ſa maladie ordi-

naire; il s'y joignit des mouvemens de fievre qui ne tenoient ni du type ni du caractere apparens de l'intermittente; mais tout céda promptement à l'usage des délayans & des évacuans convenables, & le dégoût, qui étoit toujours un accident inséparable, se dissipa aisément par l'usage de l'élixir de propriété sans acide, lequel, pris à la dose de 30 gouttes avant le dîner, produisit deux bons effets, celui de relever le ton de l'estomac, & celui de purger entiérement tous les mauvais sucs qui y croupissoient.

Notre malade avoit repris toute sa santé; elle paroissoit même meilleure qu'elle n'avoit jamais été, lorsqu'à la fin du mois de juillet dernier, les chaleurs étant ici excessives, il fut attaqué inopinément, dans la nuit, des premiers accidens de sa maladie ordinaire, c'est-à-dire de sa cardialgie & de ses vomissemens: il n'eut du secours que le matin; on en vint tout de suite aux délayans usités & aux lavemens, mais il n'en retira aucun soulagement: vers le milieu du jour il eut un léger frisson, qui fut suivi d'une fievre, dont la *gravité* ne fut pas marquée par la vivacité du pouls, ni par une chaleur bien grande, mais par un assoupissement léthargique, duquel le malade ne sortit très

imparfaitement que le lendemain matin : je profitai de cette remiſſion, qui ne dura que quatre heures, pour donner une potion faite avec du tartre ſtibié & des ſyrops purgatifs, ſous forme laxative ; l'évacuation alvine fut prodigieuſe, & nous nous en promettions un heureux événement : notre eſpérance fut trompée ; le friſſon & la fievre revinrent un peu plus tard, mais ils n'en furent que plus forts ; la tête s'embarraſſa encore plus, & le malade fut dans une vraie apoplexie juſqu'au lendemain ; les ſaignées réitérées, deux au bras & une au pied, placées dans la plus forte intenſité des paroxyſmes, ne firent aucun bien, & je ne ſçais ſi elles ne firent pas du mal ; ce qui, par parentheſe, fournit le plus fort argument pour prouver que la ſaignée, bien qu'autoriſée en apparence par la force & la vivacité du pouls & par la chaleur extraordinaire du ſang, eſt quelquefois très peu adaptée au génie de la maladie, & pour renverſer en même temps l'opinion de tant de barbiers médicaſtres, qui blâment avec la plus hardie pétulance l'omiſſion ou l'uſage circonſpect de la ſaignée dans ces ſortes de cas où les *Lanciſi* & les *Sydenham*, &, après eux, les *Pringles* & les *Werlooffs*, & pluſieurs autres excellens

observateurs, autant instruits par la bonne expérience que par une juste théorie, ne l'ont pratiquée que dans des exceptions que le génie seul peut saisir. Un remede évacuant fut placé dans une courte rémission; il ne produisit pas beaucoup d'effet; les lavemens réitérés n'opérerent pas davantage; le même paroxysme revint sous trois heures; l'état apoplectique, qui n'avoit guere été changé, s'augmenta; la sueur la plus abondante se déclara d'abord après l'invasion, & elle continua jusqu'au lendemain, sans rien diminuer du mauvais état du malade; nous n'eûmes cette fois qu'une bien petite rémission, encore bien plus de la fievre que de l'accident apoplectique; j'essayai une forte décoction de quinquina rendue cordiale, le malade étant hors d'état de rien prendre ni en poudre ni en bol, on vint à bout de la lui faire passer par cuillerées. Le paroxysme ne fut pas moins exact à paroître; une forte sueur se décida immédiatement; l'état apoplectique fut à son comble; dans le même jour, la chaleur fit place à un refroidissement général; l'action du cœur baissa par degrés, & tout fut terminé vers les quatre heures du matin, par la mort, dont la proximité avoit été annoncée par de vastes plaques gangréneuses qui

qui s'étoient manifestées, principalement aux cuisses, depuis deux jours.

Il est bien aisé, il est indispensable de déduire, de la description que nous venons de donner de la naissance, de la marche & de la nature de cette derniere fievre rémittente apoplectique, que sa cause primordiale a été la mauvaise disposition habituelle de l'humeur bilieuse, laquelle a pris un caractere particulier & plus pernicieux, & s'est changée en levain de fievre rémittente maligne par l'influence de la chaleur extraordinaire de la saison, & des autres qualités de l'air inhérentes à la constitution marécageuse. Deux fondemens établissent la certitude de ce corollaire; l'antériorité prochaine de la maladie bilieuse ordinaire & la salubrité générale du pays, laquelle ne permet pas de croire que cette derniere & funeste fievre ait été, chez notre sujet, intercurrente ou additionnelle.



PROCÉDÉ (1) *par lequel on obtient tout-à-la-fois l'éther nitreux, la liqueur minérale anodine nitreuse, l'acide nitreux fumant, & l'esprit-de-nitre dulcifié; par m.* DE LA PLANCHE, *D. M. P.*

LA formation des *éthers nitreux*, *marin & acéteux*, n'étoit plus, depuis quelques années, un problême en chymie; mais l'embarras, le danger, la lenteur des procédés, le prix & la petite quantité des produits faisoient desirer aux chymistes une méthode moins sujette à tant d'inconvéniens : cette méthode existe aujourd'hui. Découverte en 1773 par m. *de la Planche*, mon frere, apothicaire en cette capitale, confirmée, perfectionnée par une suite d'expériences qu'il a faites en 1776, de concert avec m. *Bucquet* (2), elle se trouve toute détaillée avec ces expériences, dans un mémoire lu au nom

(1) Extrait d'un mémoire lu à l'assemblée du *prima mensis* de la faculté, le 2 mars 1780.

(2) Feu m. *Bucquet* s'est beaucoup occupé des éthers avec mon frere, a fourni l'idée de plusieurs des expériences secondaires, & a répété avec succès le procédé, dans ses cours publics & particuliers.

des deux chymistes, à l'académie des sciences le 19 mars 1777. Ce procédé simple, court & exempt de danger, se réduit à combiner dans un état de vapeurs, l'esprit-de-vin avec l'acide nitreux, ou marin, ou acéteux (1). Le même principe appliqué à la méthode de *Wolfe*, pour distiller les acides minéraux, est devenu, relativement à l'éther nitreux, le germe d'une seconde découverte aussi simple, aussi avantageuse que la premiere. En publiant cette méthode nouvelle, avec l'agrément de ma compagnie, qui a bien voulu en accepter l'hommage, je déclare qu'elle appartient essentiellement à mon frere; & que je n'y ai d'autre part que celle d'avoir réuni nos travaux & nos réflexions pour la rendre la plus sûre, la plus avantageuse, la plus simple, en un mot, la plus parfaite qu'il nous a été possible.

(1) Il consiste à verser peu à peu & alternativement, parties égales d'acide vitriolique, & d'esprit-de-vin, sur le nitre ou le sel marin, ou le sel de Saturne bien séchés & occupans la moitié d'une cornue de verre tubulée; l'effusion faite, bientôt le sel neutre se décompose. Son acide, élevé en vapeurs, se combine avec l'esprit-de-vin volatilisé en même temps par la chaleur de la décomposition & du feu; il en résulte un acide foible & éthéré, qu'il suffit de rédistiller sur l'alkali pour en obtenir de l'éther.

Nous nous servons, pour cette opération, d'un fourneau ordinaire, & du bain de cendres. Notre appareil est composé d'une cornue de verre tubulée (1), d'une alonge, d'un ballon à deux becs (2), d'un tube de crystal long de 8 à 10 pouces, large d'environ 15 lignes à l'une, & 6 à l'autre de ses extrémités, recourbé vers celle qui est la plus étroite (3); de deux flacons tenans deux pintes, l'un simple, l'autre muni d'un canal recourbé comme l'alambic anglois; enfin de différens supports pour ces vaisseaux.

Voici comme il faut disposer cet appareil: introduisez dans la cornue, six livres de nitre très sec, très pur & en poudre; posez-la solidement sur le bain de cendres; joignez-y l'alonge que vous aurez préalablement luttée au ballon; mettez dans le flacon simple, au moins trois livres de

(1) D'une capacité telle que le mélange n'en occupe que la moitié.

(2) Qu'il soit solide & transparent, d'une ampleur proportionnée à celle de la cornue; & percé, plutôt à son col qu'à son corps, d'un trou que l'on puisse ouvrir & fermer avec un bouchon de crystal usé à l'éméri.

(3) Il seroit à souhaiter que le bec étroit du ballon eût lui-même cette longueur & cette courbure, pour simplifier l'appareil par la suppression de ce tube.

l'esprit-de-vin le plus parfait; insérez-y le canal du flacon tubulé, de sorte qu'il plonge dans la liqueur aussi avant qu'il sera possible; faites entrer le bec étroit du ballon dans la longue portion du tube de crystal ou tube de communication, & l'autre extrémité de ce tube dans le col du flacon tubulé; luttez toutes les jointures, & affermissez les luts par des bandes de toiles couvertes de chaux éteinte & de blanc d'œuf.

Le tout solidement établi, les luts étant bien secs, versez, par la tubulure de la cornue, trois livres d'acide vitriolique très pur (1) & à 70 degrés inférieurs (2); fermez-la aussi-tôt avec un bouchon de crystal très approprié; mettez le feu, augmentez-le par degrés jusqu'à l'ébulli-

---

(1) S'il est coloré il fournit de l'acide sulphureux qui altérera la pureté de l'esprit de nitre.

(2) Le degré 0 du pese-liqueur est le point jusqu'où cet instrument plonge dans l'eau distillée. Les degrés qui augmentent en montant, de ce point à l'extrémité du tube, désignent de plus en plus la légéreté; on peut les nommer degrés supérieurs. Ceux au contraire qui augmentent en descendant, du même point mitoyen, à la boule, marquent le plus de densité, & sont les degrés inférieurs.

tion (1), & entretenez-le jusqu'à ce qu'il ne s'éleve plus de vapeurs.

L'opération achevée, vous trouverez dans la cornue du tartre vitriolé pur; dans le ballon, de très bon esprit de nitre fumant; enfin dans le flacon simple, une liqueur claire, de couleur légérement citrine, agréablement éthérée (2).

---

(1) Il y a de l'inconvénient à forcer comme à trop épargner la chaleur : trop considérable, elle éleve trop de vapeurs élastiques, & même la matiere saline en substance. On est averti d'y remédier par la multiplité des bulles formées dans l'esprit-de-vin, qui se confondent au lieu de se succéder. Alors il faut ôter le feu & boucher les regiftres. Trop peu de feu ralentit l'opération, occasionne (ce qui a lieu aussi quand elle finit) l'ascension de l'esprit-de-vin par le canal du flacon tubulé : le remede est de donner de l'air sur le champ, par le trou du ballon, & de transvaser la liqueur remontée, du flacon tubulé dans l'autre. L'accident, qui n'est ici qu'un peu embarrassant, seroit funeste sans le flacon vuide prêt à recevoir cette liqueur. Car passant immédiatement dans l'esprit de nitre, elle exciteroit sur le champ la rupture complette des vaisseaux. Cette addition à l'appareil de *Wolfe* devient donc de premiere nécessité dans notre procédé où l'esprit-de-vin est substitué à l'eau dans laquelle les vapeurs acides viennent se perdre, suivant la méthode de ce chymiste.

(2) Ayant employé six livres de nitre pur non séché, trois livres d'acide vitriolique peu concen-

C'est de ce produit éthéré que nous devons extraire l'éther, la liqueur anodine & l'acide dulcifié. Pour y parvenir, il faut trois manipulations très simples.

1°. Le distiller dans l'appareil le plus simple, une cornue & un ballon, en obtenir les deux tiers.

2°. Reverser ce nouveau produit dans la même cornue (qui doit être un peu ample); y mêler (1) $\frac{1}{5}$ d'esprit de nitre fumant versé peu à peu par un entonnoir à tige longue & étroite; distiller comme précédemment, obtenir encore les deux tiers.

3°. Enfin distiller sur du sel de tartre

tré, autant d'esprit-de-vin à 35 degrés supérieurs, nous avons obtenu six livres de tartre vitriolé, trois livres d'esprit de nitre fumant à 50 degrés inférieurs, trois livres & environ quatre onces d'esprit-de-vin éthéré.

Avec des substances plus déphlegmées nous avons eu moins d'acide, mais plus fort, & un esprit-de-vin beaucoup plus éthéré; enfin avec des substances très humides, nous n'avons obtenu que de l'eau-forte, & l'esprit-de-vin très peu éthéré. On voit par-là combien la parfaite dessication est importante.

(1) Cette addition est indispensable pour avoir de l'éther, & la distillation préliminaire a pour but de séparer ce qui est acide phlegmatique de ce qui est vraiment liqueur anodine, pour conserver dans toute sa force l'acide fumant que l'on ajoute.

ce produit nouveau plus fort que les précédens; en retirer d'abord 4 onces, puis les $\frac{3}{4}$ du reste.

Ce partage vous donne deux très bons produits; le premier est jaune, surnage l'eau qui en dissout très peu, a l'odeur, la saveur de l'éther le plus agréable; le deuxieme est moins fort, se mêle à l'eau lentement, mais en totalité l'odeur & la saveur en sont aussi très agréables, l'un est l'*éther nitreux pur*; l'autre, une très bonne *liqueur anodine nitreuse* (1).

Indépendamment de ces produits, chaque rectification laisse trois résidus; le premier est limpide, blanc, acidulé, légérement stiptique, sentant peu l'éther; l'autre en differe par un peu plus d'acidité. Des deux on peut n'en faire qu'un sous la dénomination très convenable d'*esprit de nitre dulcifié*.

Quant au troisieme & dernier résidu, peu abondant, il est encore moins utile; c'est une liqueur rousse, ou l'eau qui tient en dissolution de l'alkali surabondant du nitre, & quand les matieres premieres ne sont pas pures, un peu de tartre vitriolé.

---

(1) Nous avons vu avec étonnement la différence de densité entre les éthers vitriolique & nitreux; le premier ayant 50 degrés supérieurs, & le second n'en ayant que 27.

Quoique les éthers aient plus d'énergie que les *liqueurs anodines*, néanmoins elles ont, dans la pratique, un inconvénient dû, 1°. à ce qu'elles s'évaporent très promptement; 2°. à ce qu'elles se mêlent difficilement à l'eau. D'ailleurs, dans les cas de colique venteuse & de dysurie rénale, cas auxquels on a plus particuliérement appliqué les liqueurs éthérées nitreuses, n'affoiblit-on pas l'éther en le mêlant à des potions huileuses, aqueuses, mucilagineuses? Il seroit aussi avantageux, ce me semble, de renoncer à se procurer l'éther, dans la rectification, pour obtenir un produit unique, moins actif, il est vrai, mais d'une force suffisante & plus miscible à l'eau; ce seroit la *liqueur minérale anodine nitreuse* la plus parfaite (1). On peut l'ordonner jusqu'à deux gros, mêlée dans un looch, ou un julep mucilagineux de six onces.

(1) M. *Majault* est le médecin de Paris qui en a fait le plus grand usage, & avec les succès les plus heureux. Cette liqueur lui a toujours suffi; il a même vu que cherchant à la remplacer par un mélange d'éther nitreux & d'esprit-de-vin, on ne réussissoit pas. Ce qui vient, sans doute, de ce que cette combinaison n'ôte pas la qualité âpre desséchante de l'esprit-de-vin, qualités qui nuisent plutôt que d'aider à l'effet apéritif, diurétiques propres à la vraie *liqueur anodine nitreuse*.

Personne n'ignore les vertus diurétique, anti-septique, rafraîchissante de l'*esprit de nitre dulcifié.* L'esprit-de-vin, combiné avec l'esprit de nitre, diminue tellement la stipticité de cet acide, qu'il peut, avec le sucre & l'eau, former une limonade très agréable. L'huile de l'esprit-de-vin semble lui faire prendre un caractere végétal. Car si on le fait évaporer après l'avoir saturé d'alkali fixe, on obtient du nitre; quelquefois ensuite, un peu de tartre vitriolé; le résidu est un extrait amer qui, mis au feu, se boursouffle & répand une odeur imposante de caramel. Cette dulcification est éminente, sur tout dans les résidus d'éther nitreux, & celui de notre procédé résultant de l'emploi de substances premieres, dont la nature est bien déterminée, sera uniforme & constamment le même, par tout où on l'aura préparé suivant nos proportions. Celui des dispensaires au contraire differe essentiellement dans les pharmacies, à raison de la concentration de l'esprit de nitre, de la pureté de l'esprit de vin, & de la vétusté de la préparation.

L'esprit de nitre fumant que nous obtenons est le même que celui de *Glauber*: les pharmaciens ne devroient jamais en employer d'autre. Ils y mêleroient des doses d'eau distillée, convenables pour se

procurer eux-mêmes des eaux fortes de densités, mesurées au pese-liqueur. Ainsi, produits & résidus, tout sert dans notre procédé. Ce n'est pas une merveille, mais c'est un procédé simple, sûr, commode, fructueux ; c'est un pas de plus dans la pratique de la science. Loin d'être un pur objet de curiosité, ce travail nous paroît mériter l'attention des médecins, 1°. parce qu'il fournit en peu de temps, & sans danger, quatre substances très utiles ; 2°. en ce qu'il présente une maniere uniforme & constante de les préparer ; 3°. enfin parce qu'il en met quelques-unes, beaucoup plus qu'elles n'ont été jusqu'à ce jour, à la portée des fortunes médiocres.

MÉMOIRE A CONSULTER

Sur une maladie opiniâtre du genou ; par m. DESGRANGES, *maître-ès-arts & en chirurgie, à Lyon.*

Mlle *Berth...*, âgée de vingt-six ans, bien constituée, d'un tempérament sanguin, d'un embonpoint médiocre, & d'une gaieté intéressante, avoit été bien réglée jusqu'en juillet 1779. Elle éprouva alors (sans pouvoir en assigner aucune cause)

un retard de dix jours; pendant ce temps, elle ressentit des mal-aises, des lassitudes par-tout le corps, & dans l'intérieur des os des extrémités tant supérieures qu'inférieures, une douleur difficile à exprimer : elle lui sembloit produite par quelque chose qui parcouroit en furetant la cavité de ces os. Elle crut qu'un exercice plus fort que de coutume pourroit la soulager, en brisant & chassant cette humeur par la voie de la transpiration : ce fut en vain. Les larmes qui lui échappoient alors, la sueur qui l'inondoit, déceloient la douleur vive qu'elle éprouvoit, & elle étoit forcée de se reposer.

Les deux genoux devinrent roides & douloureux, mais bientôt la roideur se borna au seul genou droit, qui étoit rouge plus sensiblement à sa partie latérale interne. La malade ne pouvoit le mouvoir sans y éprouver un craquement qui subsiste constamment; ce craquement imite assez bien le bruit que feroient plusieurs corps durs, âpres & inégaux, froissés l'un contre l'autre. La rougeur du genou est devenue brune, noire, ressemblant à une forte meurtrissure; elle s'est dissipée insensiblement à mesure que l'écoulement périodique s'est rétabli, dix jours après le terme ordinaire. Cet écoulement s'est répété depuis fort réguliérement au temps marqué.

Dans les premiers jours de septembre un chirurgien eut occasion de voir cette malade ; il conseilla une décoction de plantes aromatiques pour en bassiner continuellement le genou : ce qui fut exécuté dix jours de suite. Il y avoit déjà de la chaleur, & une sensibilité assez grande, lorsqu'appuyant sur la rotule, on l'approchoit de plus près des os sur lesquels elle repose. On eut recours aux cataplasmes de fiente de vache, qui semblerent apporter quelque soulagement. On passa aux bouillons de tripes, en lotions, la malade fut saignée au pied, & prit quatre purgations ; on appliqua ensuite une pommade faite avec la moëlle de bœuf, l'hiéble & la marjolaine, & tous ces différens secours furent sans effet : aussi recommanda-t-on, pour derniere ressource, l'exercice & les mouvemens de cet article. Mlle *B.* fut obligée de s'y soumettre, quoique l'expérience lui eût déjà appris combien il y avoit peu à compter sur ce moyen, qui, en effet, loin de la soulager, augmenta encore ses maux. La chaleur du genou devint plus grande, ainsi que la difficulté de marcher ; il s'y joignit des douleurs dans l'intérieur des os, c'étoit des picottemens âcres, une douleur chaude qui se faisoient ressentir de temps à autre, principalement sous la rotule, & à la

partie interne du tibia. Le sommeil fut interrompu, la malade se sentoit échauffée, altérée, les urines étoient rouges & troubles, il y avoit peu d'appétit, &c. C'est dans cet état que je fus appellé pour la voir ; elle me fit elle-même le récit de tout ce que je viens d'exposer.

Le genou, pour lors, étoit un peu plus gros que l'autre, excès de volume qui dépendoit du gonflement (léger à la vérité) des trois os qui concourent à le former ; car ses tégumens étoient sains & sans empâtement : il y avoit de la chaleur, de la douleur, & une gêne bien grande à mouvoir cet article. En palpant sa circonférence, on ne sentoit ni amas glaireux, ni engorgement humoral, il sembloit au contraire que l'intérieur de cette jointure étoit à sec, qu'elle manquoit de ce fluide lubréfiant qui en facilite le jeu ; le contact des pieces étoit trop immédiat, leur cohésion forte, dure & pénible, la rotule étoit exactement rapprochée de la coulisse intermédiaire (antérieurement) des deux condyles, où elle jouoit moins aisément lors de l'extension de la jambe. Pour parvenir à cette extension, il falloit beaucoup de temps & de précautions de la part de la malade ; elle y procédoit lentement, & comme en retirant la cuisse à elle pour éviter un trop grand frottement

des pieces, ou pour le diminuer à mesure que la jambe s'étendoit.

Je prescrivis, en conséquence de ces informations, des cataplasmes de pulpes émollientes, pour en entourer exactement le genou; je la mis à l'usage du petit-lait bien clarifié, altéré de fumeterre, de cresson, de marrube blanc alternativement; j'interdis tout mouvement, & j'ordonnai des bains domestiques qui furent pris au nombre de 24. Ces remedes apporterent un peu de calme, la malade se trouva moins échauffée, recouvra le sommeil, ses urines furent moins chargées, le genou étoit moins chaud; mais toujours le même quant au reste. J'essayai ensuite les embrocations avec l'huile de laurier, & par-dessus un cataplasme de ris cuit; & successivement j'usai de divers cataplasmes faits avec les feuilles d'hiéble, le sureau, la ciguë & les escargots; d'autres fois ils étoient composés avec des plantes anodines & stupéfiantes; j'eus recours aux embrocations d'huile de muscade, &, pendant plus de 25 jours, on se servit de l'eau végéto-minérale en douche, de la pommade fondante contre les ankyloses, & du sparadrap de m. *Goulard*, que la famille voulut employer, remedes qui, quoique peu indiqués, ne me parurent pas devoir nuire; aussi consentis-je à leur

usage. Le 22 novembre je tentai les bains de fumier ; c'étoit un tas de fumier échauffé, auprès duquel on asseyoit cette demoiselle : on en enlevoit assez pour qu'elle pût y placer aisément sa jambe étendue, que l'on recouvroit à l'instant du même fumier. Je présumois que ce séjour du genou dans une atmosphère humide & chaude, ne pouvoit qu'être avantageux pour hâter la résolution des sucs stagnans, donner du mouvement à l'huile médullaire, au suc nourricier des os, & faciliter le dégorgement de leur tissu, &c. Elle y restoit une demi-heure, & même trois quarts d'heure chaque fois. Ce moyen a été réitéré 13 fois en sept jours, & n'a produit aucun bien ; au contraire, la malade s'en trouva fort échauffée, & je fus obligé de lui faire prendre douze bains domestiques.

Les remedes internes n'ont point été négligés, les bouillons altérans & rafraîchissans, les préparations martiales & antimoniales, les boissons sudorifiques & laxatives, les remedes & le régime que prescrit m. *Boerhaave* dans le *spina ventosa*, la décoction de bourgeons de sapin, les opiates incisives & fondantes, &c., rien n'a été épargné. J'ai consulté d'habiles gens, médecins, chirurgiens ; j'ai mis en usage tout ce qu'ils m'ont indiqué,

qué, & j'ai la douleur de ne pouvoir me flatter d'avoir obtenu la moindre amélioration de ses maux : j'ai seulement, je crois, prévenu l'augmentation du mal, ou rendu ses progrès plus lents.

Aujourd'hui (24 décembre) ce genou est un peu plus gros que l'autre, l'extrémité inférieure du fémur paroît plus évasée, & la tête du tibia aussi plus élargie, les tégumens ne sont ni pâteux, ni engorgés, la rotule est à peine augmentée de volume. La partie interne & supérieure du tibia, qui paroît un peu plus gonflée, est aussi un peu douloureuse, Mlle *B.* y ressent des petites douleurs avec chaleur & élancement, qui s'étendent le long de la crête du tibia, mais qui sont plus vives & plus fréquentes sous la rotule, dans l'endroit sur tout de la coulisse fémorale où elle appuie. Les mêmes élancemens se propagent aussi le long du fémur jusqu'au-delà de sa partie moyenne. Les douleurs semblent augmenter la nuit par la chaleur du lit; elles ne sont point continuelles, ni véhémentes, cette demoiselle les qualifie déchirantes, & elles lui paroissent tantôt monter à la cuisse, tantôt descendre à la jambe.

Depuis plus de trois semaines les glandes inguinales de ce côté sont engorgées. Il y a huit jours qu'à mon insçu on fit

frotter le genou avec le baume de *Fioraventi* le soir en se couchant; le sommeil en fut troublé, les douleurs devinrent plus vives, plus brûlantes, la roideur plus grande : ce qui força de recourir aux cataplasmes émolliens auxquels nous nous tenons depuis ce temps. Les mouvemens de cette articulation s'operent comme nous l'avons dit *page* 334; il n'y a rien de changé à cet égard.

M[lle] *B.* est née de parens fort sains, qui n'ont jamais été incommodés de la goutte; on ne peut raisonnablement supposer en elle l'existence d'aucun des vices connus, le scorbutique, le scrophuleux, &c. : elle-même n'avoit éprouvé aucune douleur de rhumatisme. . . . . . A quelle cause donc rapporter une affection aussi opiniâtre? On a dû voir par l'exposé ci-dessus, & d'après les moyens mêmes que j'ai employés, que je regarde l'altération du suc médullaire, son séjour, son défaut de renouvellement, son acrimonie subséquente, comme la cause immédiate des désordres que nous avons à combattre. Le défaut de transudation de l'huile médullaire dans l'article, ne pourroit-il pas être regardé comme la cause du cliquetis ou espece de crispation que l'on y observe? L'analogie, ou mieux la conformité que je trouve entre les accidens qu'é-

prouve aujourd'hui ma malade, & ceux que ressentit Mlle *Louise Chantep....* à qui il fallut couper la cuisse pour un *spina ventosa* bien caractérisé au genou gauche, dont j'ai donné l'histoire dans le journal de médecine du mois de décembre 1777, *pag.* 517, me fait appréhender que cette maladie ne dégénere en *spina ventosa*, affection osseuse, réellement incurable, sur tout quand elle a son siége dans un article, & qu'elle est confirmée.

J'ose prier mm. les médecins & chirurgiens qui me liront, de vouloir bien m'éclairer de leurs lumieres, si je me fais illusion dans mon diagnostic, & m'indiquer le genre d'indisposition que j'ai à combattre, & les armes dont je dois me servir.

Si malheureusement mon diagnostic est vrai, l'opiniâtreté de cette maladie, la difficulté de sa curation, la rareté des observations connues sur cet objet, & dont la multiplicité ne pourroit que jetter un jour bien favorable sur le traitement des maladies des os, sont des motifs puissans pour me faire demander & attendre également leurs avis sur la méthode curative que je dois suivre dans l'état actuel des choses.

Doit-on espérer un secours efficace des exutoires? des fumigations humides auxquelles on exposeroit les extrémités infé-

rieures droites ? & de frictions sur le genou affecté, avec la pommade mercurielle, avec l'attention de tenir le ventre libre ? enfin quels sont les remedes que prescrivent, de concert, le raisonnement & l'expérience, sinon directe au moins par analogie ?

DISSERTATION

Sur la fievre miliaire des femmes en couches, & sur leur traitement; par m. PLANCHON, *aggrégé au college de médecine, à Tournay, correspondant de l'académie de Dijon, &c.*

Sæpè salutari tentat natura labore,
Spissatis nimiùm succis, oppressa levare
Viscera, præsentesque crisi prævertere morbos.
GEOFFROI, *de Hygieine poëma, versibus* 445, 446 & 447.

INTRODUCTION.

1. SI l'on doit ajouter foi aux annales de la médecine, il paroît que Léipsick fut le berceau de la fievre miliaire des femmes en couches, & qu'il fut le théâtre où elle exerça ses fureurs. *Welsch* la date de l'année 1652, & ce professeur allemand en présenta l'histoire en 1655, dans une thèse que le célebre *de Haller* a eu soin de con-

ſigner dans ſa précieuſe collection des thèſes concernant les maladies & leur traitement. *Hoffmann* a confirmé l'époque de cette maladie qui étonna les médecins de Léipſick par ſa nouveauté, par ſa malignité, & par la multitude des victimes qu'elle s'immoloit. *Welſch* ne rougit point de dire qu'ils la combattirent en vain pendant trois ans. A peine cette fievre meurtriere épargnoit-elle la dixieme partie des femmes en couches ſur leſquelles elle exerçoit ſes ravages.

2. Cette maladie s'étendit bientôt dans toute l'Allemagne, & n'en fut pas moins cruelle ni moins funeſte; & les médecins, toujours étonnés & frappés de ſa marche perfide, ſe virent autant embarraſſés que la faculté de Léipſick. L'expérience, juſques-là, ne leur avoit encore rien appris de poſitif ſur cette maladie nouvellement ſortie de la boîte de Pandore. Ils n'en connoiſſoient ni le caractere, ni le traitement, même du temps de *Hoffmann*, aux lumieres duquel ont recouru les médecins de Francfort-ſur-le-Mein en 1723. On en lit la lettre dans les ouvrages de ce célebre profeſſeur, & la réponſe qu'ils en reçurent ſervit à leur donner de nouvelles connoiſſances ſur cette matiere.

3. L'Allemagne ne fut pas la ſeule en proie à une fievre auſſi mortelle, toute

l'Europe la vit bientôt se propager, & *victimer* les nouvelles accouchées; l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Italie, la France sur tout, fut le témoin de ses fureurs. Les observations d'*Hamilton* viennent à l'appui de ce que j'avance; depuis lui, *Fordyce* confirme, par une expérience de 16 ans, ce qu'a vu & observé son prédécesseur. *Allioni* en fait mention dans son traité de la miliaire. Enfin tous les médecins qui ont traité de cette maladie, en parlent comme appartenant à la classe de cette fievre exanthématique (*a*).

4. Cependant si l'on considere ses causes, son caractere & sa marche, elle doit faire classe à part. Aussi la faculté de médecine de Paris a sçu la distinguer de la fievre miliaire épidémique, qui de temps en temps désole quelques provinces de la France; & pour correspondre aux vues patriotiques de quelques personnes *aussi distinguées par leur naissance, que respectables par leur zele pour le soulagement de l'humanité*, elle a proposé le *traitement de la fievre miliaire des femmes en couches*. Elle a divisé cette question importante & utile à la pratique de médecine, en cinq membres; elle desire qu'on expose clairement:

(*a*) *Molinarius, Fordyce, Allioni*, &c. &c.

1°. *Le caractere de cette maladie, d'après ses signes & ses symptômes.*

2°. *En quoi elle differe de la fievre miliaire qui, épidémique, attaque indistinctement les deux sexes.*

3°. *Si la diversité des couleurs dans les boutons, établit une différence réelle dans le caractere de la maladie.*

4°. *Quel traitement elle exige à raison du temps de son invasion, de ses symptômes, de la couleur des boutons, & d'autres circonstances où se trouve la femme en couche.*

5°. *Enfin s'il est quelques précautions à prendre après que la maladie est dissipée, pour préserver de la récidive dans une nouvelle couche.*

5. Ce sont-là [4] des questions bien utiles, auxquelles je tâcherai de répondre; &, pour remplir cette tâche importante, je diviserai cette dissertation en autant d'articles qu'il y a de propositions. Mon ouvrage sera calqué sur l'observation confirmée par la vraie expérience, seul juge compétant en cette matiere. Je sais qu'il ne faut point enfanter pour cela des vains systêmes, dont l'illusion ne conduit qu'à l'erreur: triste écueil contre lequel la conduite des médecins ne peut qu'échouer!

ARTICLE PREMIER.

Caractere de la fievre miliaire des femmes en couches, ses signes & ses symptômes.

6. Tous les auteurs qui ont traité de la miliaire des nouvelles accouchées, ont confondu cette fievre avec celle qui, épidémique, attaque indifféremment les deux sexes. *Hamilton*, *Huxam*, *Fordyce*, en Angleterre; *Welsch*, *Hoffmann*, en Allemagne; *Allioni*, en Italie; *Molinari*, à Vienne, & tant d'autres en France & ailleurs, ne l'ont différenciée de la derniere que par les circonstances où se trouvoient les femmes qui l'essuioient, en les considérant comme des sujets plus disposés à la prendre, tant par la délicatesse de leur tempérament, que par le surcroît des causes *prédisposantes*.

7. Cependant on ne peut point douter que la miliaire des accouchées n'appartienne à une cause particuliere, & ne soit d'une nature tout-à-fait opposée au génie de celle qui est épidémique : celle-ci doit sa source à un levain particulier & semblable à celui de la petite-vérole ou de la rougeole; il doit être déposé à la peau, s'y cuire & se dessécher, & tomber en desquamation. Les causes qui la font naî-

tre & la font éclore n'ont souvent rien de commun avec celle qui constitue le pourpre des accouchées. Il est vrai cependant que la combinaison des unes & des autres peuvent leur donner de l'affinité, & rendre les maladies identiques, spécialement pour les précautions à prendre dans le traitement.

8. Ces réflexions [7] ont sans doute décidé les médecins à ne pas les distinguer les unes des autres. D'ailleurs, quelles que soient les causes de la miliaire en général, ses signes & ses symptômes sont presque toujours les mêmes : il étoit pourtant bien important d'en faire une classe à part, parce que dans beaucoup de circonstances on voit la miliaire attaquer les nouvelles accouchées, tandis qu'il ne regne aucune maladie épidémique. Il faut donc que ces maladies portent dans leur sein une humeur propre à les faire éclore.

9. C'est cette humeur morbifique [8] qui en fait le caractere ; & quelle est-elle ? Je dois en envisager une seule, l'humeur laiteuse retenue dans la masse. Souvent alors la matiere des lochies, toujours plus ou moins supprimée, lui donne de l'intensité, & un degré de septicité particuliere, capable de porter avec elle toute la confusion possible dans l'économie ani-

male, & de troubler l'équilibre du cours des humeurs (*a*).

10. Cette confuſion, ce trouble dans les humeurs [9] ſont d'autant plus terribles chez les femmes, qu'elles ont eſſuyé un travail laborieux, & pendant lequel elles ont été vivement abattues ou languiſſantes, & n'ont donné le jour à leur enfant qu'avec toute la difficulté poſſible; chez celles qui vivent plus à l'aiſe, & dont le tempérament eſt délicat; chez celles qui, pendant leur groſſeſſe, ont été preſſées d'une ſoif conſtante, & conſumées par une fievre lente; chez celles-là enfin qui ont été conſtamment conſtipées pendant ce temps-là, & qui n'ont point alors diminué l'abondance du ſang par quelques ſaignées. Les femmes vaporeuſes, celles qui ont des lochies peu abondantes, ou chez qui elles ſont ſupprimées, ſont d'autant plus ſujettes à la miliaire, que le lait eſt déjà dérouté: on doit ranger au nombre des cauſes qui [19] diſpoſent à cette maladie, le régime mal ordonné qu'elles ſuivent pendant leur groſſeſſe.

(*a*) Le ſang lochial eſt lui-même chargé de matiere laiteuſe qui a dû ſervir de nourriture au fœtus pendant la groſſeſſe; refoulé dans le torrent de la circulation, il devient un ſurcroît de matiere morbifique.

11. Joignons encore à cette cause essentielle de la miliaire, la diminution ou la suppression de l'insensible transpiration, à laquelle ne s'exposent que trop souvent la plûpart des nouvelles accouchées, en se levant trop tôt, en s'exposant au froid, en interrompant souvent une évacuation sensible & bien salutaire, une sueur bénigne & bienfaisante, après laquelle les femmes en couches se trouvent à l'abri de beaucoup de maux auxquels elles sont exposées.

12. La transpiration insensible, diminuée ou supprimée, doit être d'autant plus regardée comme un accessoire aux autres causes de la miliaire, que la matiere de cette évacuation importante est d'une nature à produire souvent cette maladie éruptive dans les deux séxes, tels furent les sentimens de plusieurs médecins, spécialement de m. *Gastel*, &c. Ces auteurs, en parlant du caractere de cette maladie, ont prouvé évidemment que la matiere de la transpiration insensible, retenue & confondue dans la masse, a donné lieu à cette fievre exanthématique.

13. Ces circonstances [9, 10, 11 & 12], considérées dans tout leur point de vue, présentées aux yeux d'un médecin observateur, qui cherche à développer les causes d'une maladie, ces circonstances, dis-

je, ne laissent aucun doute sur la cause efficiente de la miliaire des accouchées. On n'a que trop vérifié, par des événemens funestes, quel ravage portoit dans l'économie animale la matiere du lait retenue & confondue dans toute la masse humorale. La nature l'avoit préparé pour servir de premier aliment à l'enfant qui vient de naître; elle avoit disposé des organes propres à en faciliter la sécrétion & l'excrétion pour cet usage important. Il est donc dans l'ordre de la nature que cette humeur ait son cours à cette époque & s'évacue, si l'on veut éviter des désordres inséparables de la suppression d'une matiere devenue hétérogene. Désordre d'autant plus terrible & plus funeste, que cette humeur est susceptible d'un degré de septicité caustique capable de détruire les organes sur lesquelles elle se jette. Les inflammations laiteuses, les gangreneuses, les fievres putrides des accouchées, les dépôts laiteux sur quelques parties, les épanchemens de lait avec fievre en font des preuves non équivoques.

14. Il s'ensuit de-là [3] qu'il suffit que par quelque cause que ce soit, le lait vienne à s'épancher pour devoir le reconnoître comme la seule cause qui puisse établir la fievre miliaire dont il est question. L'observation & l'expérience l'ont

suffisamment démontré : mais, comme je l'ai déjà fait observer, cette cause ne suffiroit peut-être pas sans la concomitance de deux autres [9, 10, 11, 12]; la suppression ou la diminution des lochies en est une des plus actives, & la principale qui donne un caractere de septicité à la matiere laiteuse. L'humeur de l'insensible transpiration retenue dans la masse, dans un sujet où déjà le sang lochial a acquis pendant la grossesse une disposition à la putrescence, ajoute à la nature de celle-là, d'où il résulte un caractere décidé de septicité qui constitue cette fievre éruptive.

15. Reprenons ses trois causes, & voyons-les en particulier. Pour prouver ce que nous venons d'alléguer, je tâcherai d'être bref & de ne présenter que ce que la pratique, éclairée par le flambeau de l'expérience, a prouvé plus d'une fois.

16. Si, par quelques circonstances fâcheuses, la matiere laiteuse est retenue en tout ou en partie dans la masse du sang, elle ne peut guere tarder, sur tout dans des tempéramens foibles & délicats, à se corrompre & à infecter la lymphe, à exciter une fievre plus ou moins violente. Ici la nature se souleve contre une humeur étrangere, & cherche à s'en débarrasser ; alors la matiere laiteuse, conti-

nuellement agitée par le feu de la fievre, par les forces de la circulation, subit nécessairement le changement auquel les fluides sont soumis, dès qu'il y a trop de chaleur, trop d'agitation, trop de frottement, conséquemment trop d'exaltation de leurs principes constitutifs. Le lait est à cet égard susceptible de putridité, insensiblement il en acquiert les qualités; &, malgré l'odeur aigre qu'on respire près des malades, qui doivent faire ou font la miliaire, on y sent quelque chose de fétide qui manifeste la putrescence. Au reste on ne doute plus que cette odeur d'*aigre* ne soit celle d'un acide qui dégénere & qui passe au troisieme degré de fermentation; telle est celle qu'exhalent les réservoirs où les paysans conservent ce qu'ils appellent dans ce pays-ci *sûr de fromage*: c'est la sérosité du lait qui se corrompt, & qui, de l'acidité qui lui est propre, contracte une qualité putrescente après avoir subi la fermentation acescente.

17. On conçoit de-là [16] que l'humeur laiteuse confusément mêlée avec les sucs animaux, & agitée avec eux, est susceptible comme eux de putridité, toutes les conditions requises à cette dégénérescence se rencontrent dans l'économie animale. Non-seulement la sérosité de la matiere laiteuse, qui est abondante, prend

un degré de putrescence alors, mais la partie *fromageuse*, plus susceptible de putridité que la premiere, prend par les mêmes raisons un caractere de septicité particuliere, septicité qui devient d'autant plus caustique, que la partie crêmeuse du lait devient rance, âcre & brûlante.

18. Telle est [17] la constitution des humeurs d'une femme nouvellement accouchée, chez qui la déroute du lait commence à faire des ravages. Démontrons à présent quels sont les effets de la suppression ou de la diminution des lochies: le sang lochial, après avoir séjourné plus ou moins dans les vaisseaux utérins pendant la grossesse, doit, après l'accouchement, s'évacuer par la matrice, & constituer ce que l'on appelle communément les *purgations des femmes en couche*. A peine la femme est-elle délivrée qu'il se fait chez presque toutes un flux abondant les trois quatre premiers jours. Cependant par la contraction de la matrice, au moment de la délivrance, une partie de ce sang lochial reflue dans la masse, & la majeure partie s'écoule par le flux lochial. S'il arrive que ce dernier diminue ou se supprime par les effets d'une fievre survenue tout-à-coup, il se mêle avec la matiere laiteuse, & par la disposition à la putridité qu'il a contractée pendant la

grossesse, il devient un surcroît de septicité à la premiere, qui, par le mouvement de la nature, ne peut éviter de tendre à la putrescence.

19. Au reste, les circonstances qui ont précédé & qui accompagnent ce désordre, contribuent en tout ou en partie à vicier les humeurs. Tant de causes contribuent à les faire dégénérer. Les passions de l'ame, vives ou consternantes, un accouchement long & laborieux, un régime désordonné pendant la grossesse & après l'accouchement, sur tout chez des femmes cacochimes, foibles & délicates, chez qui les sucs n'ont point subi assez d'élaboration, & ne sont point assez animalisés; chez celles-là enfin qui ont été dans les circonstances mentionnées [10].

20. Il me reste à parler de la troisieme cause qui, se joignant presque toujours à la premiere, devient un surcroît à la nature, & grossit la matiere morbifique, lui donnant plus de force, plus d'activité; je veux dire l'abondance de la sérosité qui se décharge par la transpiration insensible. Cette humeur, déja exaltée & divisée à l'infini pour passer par les couloirs de la peau, ne peut que vicier, par ses principes âcres, le reste des humeurs.

21. Si cette humeur retenue peut établir dans bien des sujets une fievre miliaire,

liaire, comme il est démontré par l'observation, & que le raisonnement le prouve d'après l'expérience, on doit convenir que cette cause ayant souvent lieu chez les femmes en couche, c'est assez pour exciter cette fievre éruptive qui devient essentiellement laiteuse : car il suffit qu'il se fasse un trouble dans le cours des humeurs, & qu'il s'établisse une fievre aiguë pour dérouter le lait. On voit donc que la combinaison de ces différentes humeurs constitue cette cause primordiale de la miliaire. La derniere des circonstances est d'une nature putrescente comme les autres. Une partie est retenue souvent dans les pores de la peau, l'autre est refoulée dans la masse, & tend à faire dégénérer les sucs avec lesquels elle se confond, la bile sur tout, dont la dégénérescence entraîne avec elle la fonte des liquides.

22. Toutes ces considérations [16 à 21] nous font voir que la miliaire des femmes en couche doit son origine primitive à la retenue de la matiere laiteuse, dégénérée & tendante à la putridité ; & que celle-ci est d'autant plus accélérée, que les causes conjointes [19, 20, 21] lui donnent de l'intensité ; mais, dira-t-on, comment se peut-il qu'elle constitue une éruption miliaire, tandis que, dans d'autres circon-

ftances, on obferve des accidens tout-à-fait opposés ?

23. Il eft vrai que l'humeur laiteufe, retenue & confondue avec les autres, n'a point toujours procuré les mêmes maux. Cette différence dépend de la diverfité des tempéramens & des circonftances qui ont précédé. Dans des tempéramens lâches & foibles, dit m. *Bonté* (*a*), elle ne tarde pas à fe corrompre & à infecter la lymphe. La férofité furabondante chargée de parties groffieres & viciées s'arrête dans les émonctoires de la peau, y forme des flictenes d'abord tranfparentes. Quelques-unes des parties de l'humeur du lait, les plus divifées à l'aide de la férofité qui lui fert de véhicule, fe portent bientôt avec elle à la peau, & les puftules alors blanchiffent, tandis que d'autres parties mêlées avec la lymphe, forment des ftafes & des irritations particulieres d'où naît un trouble général dans l'économie animale.

24. Cette explication de m. *Bonté*, de la maniere d'agir du levain de la miliaire des femmes en couche, paroît dans l'ordre des chofes; & toutes les circonftances qui précedent, nous portent à croire que la matiere laiteufe eft alors d'une nature

(*a*) Journal de méd. *pag.* 37, *tom.* VII.

âcre & caustique, que la sérosité & la lymphe en sont imprégnées, que sa causticité a pénétré jusqu'à l'origine des nerfs, & qu'elle a vicié les fluides qui les parcourent. Ce qui prouve cette derniere assertion, c'est que le début même de cette fievre se passe dans le sistême nerveux.

25. L'expérience a toujours démontré que ce levain fait non-seulement tomber promptement les fluides en dissolution, mais tend à former des stases gangreneuses, s'il arrive qu'il ne puisse se déposer entiérement à la peau.

26. Soit que la miliaire soit rouge ou vésiculaire, si la nature est surchargée de la matiere morbifique, & qu'elle la dépose parmi toute la superficie de la peau, il est impossible qu'elle puisse la vaincre & la subjuguer, à moins que d'autres évacuations ne surviennent, telles que les cours-de-ventre, un cours d'urine abondant, des sueurs bienfaisantes; sans cela, ce levain septique vicie bientôt toute la masse, attaque le principe des nerfs, le principe de la vie; &, s'il y a une inflammation locale, alors c'est en vain qu'on attend la résolution ou la suppuration: la gangrene succede promptement avec ses symptômes funestes.

27. On a vu [6 à 23] quel est le caractere de la miliaire des accouchées, dé-

montré par la raiſon. Montrons à préſent qu'il eſt tel par les ſignes & les ſymptômes de cette maladie.

28. La fievre miliaire en général eſt ainſi nommée à raiſon des puſtules rouges, ou des véſicules blanches qui ſurviennent à la peau pendant le cours de la maladie, & qui reſſemblent à la graine de *millet*. Il a plu à nos prédéceſſeurs de l'appeller fievre pourprée, rouge ou blanche, *febris purpurata, rubra vel alba*. C'eſt ainſi qu'*Hoffmann* en a fait la premiere diſtinction : ces deux éruptions ſont quelquefois doublement compliquées, & après avoir paru ſous la forme de boutons rouges, âpres & plus ou moins élevés, leurs pointes ſe convertiſſent en de petites véſicules pleines de ſéroſités, ou il ſe répand ſur la peau des boutons rouges miliaires entremêlés de puſtules blanches.

29. Ces exanthêmes [27, 28] s'élargiſſent, quelquefois les rouges ſemblent être comme autant de boutons éryſipélateux ; le pourpre blanc s'élargit en flictenes.

30. On doit encore diviſer la miliaire en *inflammatoire* & en *putride eſſentielle* ; & quoique la premiere doive ſon origine au même levain, la différence de conſtitution de la femme qui l'eſſuie, en change la marche & les ſymptômes. Au

reste, la miliaire rouge paroît appartenir à la constitution phlogistique des sujets; & la blanche, à la délicatesse, au relâchement des fibres & à la diathèse vapide & froide des humeurs, où il y a plus d'inertie & plus de tendance à la putridité; je dirai plus, l'appareil inflammatoire de la maladie, finit souvent par celui que produit la causticité de la marche morbifique.

31. Je diviserai encore cette fievre en bénigne & en maligne, & ce sera d'après cette division, que j'en tracerai le tableau. Je la présenterai sous quatre points de vue, qui seront les quatre périodes de la maladie. On sait qu'une fievre quelconque, dès son *invasion* qui fait le premier période, passe à l'*augment* qui est le second, de-là à l'*état* de la maladie que l'on considere comme le troisieme, & ensuite au *déclin* qui en fait le quatrieme. Ces quatre périodes répondent à ce que m. *Bordeu* appelle les temps de *crudité*, de *coction* & d'*excrétion* (*a*).

32. Les suites des couches ne sont ordinairement fâcheuses qu'à la suite de la

---

(*a*) On verra, dans le cours de l'ouvrage, que je considere ces quatre périodes sous la dénomination des temps d'*incubation*, d'*éruption*, de *maturité* & d'*exsiccation* ou *desquamation*.

fievre de lait: elle est le début des accidens qui surviennent à la plûpart des nouvelles accouchées qui ont été exposées aux causes propres à susciter des désordres. Soit que ceux-ci soient une inflammation des visceres, soit qu'ils n'établissent qu'une fievre aiguë, & souvent la miliaire, c'est toujours la fievre de lait qui en est l'époque. Mais une remarque essentielle, qui doit faire craindre des suites fâcheuses, c'est qu'après la délivrance, au lieu du calme du pouls qui doit succéder à l'accouchement, on observe une agitation fébrile permanente jusqu'au troisieme jour, alors la révolution du lait excite un nouveau trouble fébrile, & c'est le début de la fievre, ou miliaire, ou putride, &c. On sent assez qu'à cette époque la sécrétion & l'excrétion du lait est suspendue, il reste en arriere, alors le trouble est général.

Premier période.

33. Le début de la fievre de lait, celui de la miliaire des accouchées, est commun à toutes les fievres. Il y a des lassitudes spontanées, des horripilations vagues & récurrentes, un pouls inégal, accéléré, vif, resserré, plus ou moins petit, ordinairement inégal, irrégulier, fréquent à l'approche de l'éruption, des inquiétudes, des maux de tête, des hémorrhagies du

nez, des insomnies; le sommeil est tracassé par des rêves fatigans dont on se plaint à son réveil, [& c'est un des signes caractéristiques de la miliaire] (*a*). Les convulsions, les nausées, les vomissemens, une chaleur âcre, mordicante, la sécheresse de la peau le premier jour, & bientôt après des sueurs copieuses qui répandent une odeur éruptive, aigre, fade, fort piquante, approchant de la dissolution du sel marin, une soif pressante, l'oppression de poitrine, des langueurs qui vont bientôt à la défaillance, si les malades veulent se mettre dans une situation plus élevée (*b*), des anxiétés précordiales, la respiration plus ou moins gênée, sont, au rapport de *Fordyce* (*c*), les signes patognomoniques qui annoncent infailliblement la présence du levain de la miliaire. Les malades poussent des soupirs profonds, & plus l'éruption approche, plus ils sont fréquens, plus il y a de difficulté de respirer.

34. A ces symptômes [33] se joint une toux plus ou moins séche. Les urines sont plus ou moins crues, limpides, co-

(*a*) *Journal de médecine*, tom. XIX. p. 118.
(*b*) Fordyce, *de fœtu miliari*, pag. 19.
(*c*) *Ibid.* pag. 25. 26.

pieuses, principalement dans le commencement. Le ventre est souvent constipé, & même plus ou moins tendu surtout s'il y a une disposition phlogistique à la matrice, avec suppression ou diminution des lochies. Presque toutes les malades se plaignent de pulsation à la tête, aux tempes, spécialement vers les redoublemens, qui surviennent toujours vers le soir, & durent jusque vers le matin. Pendant l'exacerbation, il y a plus d'intensité dans les symptômes énoncés, parmi lesquels on observe des douleurs au col, dans le dos, dans les côtés & dans les membres.

35. Cette marche, plus ou moins variée des symptômes que je viens de décrire [33, 34] dure pendant quatre jours, pendant lesquels la sécrétion & l'excrétion du lait, si elle a eu lieu, ne se fait plus. Le cours des lochies est dérangé : elles deviennent des lochies par irritation peu bienfaisantes. Si la maladie est compliquée d'inflammation de matrice, d'autres visceres, &c., ces organes sont douloureux, il y a tension, météorisme au bas-ventre ; des douleurs de côté annoncent que la pleuvre ou les poumons sont intéressés; si la tête est menacée du dépôt de la matiere morbifique, il y a délire & insomnie.

36. Une chose que je dois faire remarquer, c'est que, lorsqu'à la suite d'une

couche, il s'établit une inflammation laiteuse dans l'un ou l'autre des viscerès, presque toujours, il s'y joint une éruption miliaire par l'abondance de la matiere laiteuse, dont le sang est inondé.... Cette éruption, loin d'être bienfaisante, est un surcroît de maux à combattre pour la nature surchargée d'une part & faussement victorieuse de l'autre; l'état inflammatoire des organes, exige des moyens qui aillent au-devant de la gangrene dont ils sont menacés. . . . .

Second période.

37. Vers le 4e jour, on observe une augmentation dans la marche des symptômes: les sueurs innondent la malade; elle se plaint de démangeaisons, de picotemens à la peau, d'un sentiment d'engourdissement, de stupeur pungitive dans les doigts, qu'*Allioni* & les médecins allemands appellent *granf;* ces signes sont patognomoniques d'une miliaire quelconque; je les ai observés même dans les maux de gorge gangreneux, accompagnés d'éruption miliaire & scarlatine; ils accompagnent toutes les fievres éruptives. Aussi bientôt, parmi la foule des symptômes plus ou moins alarmans, la peau se couvre de petites pustules rondes, miliaires, plus ou moins séparées, rouges,

ou pleines d'une sérosité cristalline; quelquefois, de rouges qu'elles avoient paru, elles pointent, & leur éminence n'est rien qu'une petite vésicule cristalline.

38. C'est principalement au col, sur la gorge, à la poitrine, aux aisselles, sur les bras & les mains, aux plis du bras, entre les doigts, sur le dos que cette éruption se répand.

39. L'apparition de la miliaire n'est pas bornée au quatrieme jour, on la voit éclorre le 5, 6, 7, 8, 9, 11 & 14e jour, & même on doit remarquer que si elle ne paroît pas après la premiere impétuosité de la maladie, elle ne survient que ces jours nommés par *Hyppocrate*; quand la maladie est dans son état, la chose n'en est que d'un meilleur augure, parce que la nature a eu assez de temps pour subjuguer la matiere morbifique, elle est alors, à coup sûr, un dépôt critique à la peau, & moins susceptible de rétropulsion. Il faut ordinairement à la nature, qui est ici toute active, au moins quatre jours pour achever la déposition de la matiere morbifique. L'éruption se fait successivement & même lentement; les premieres pustules sont déja en maturité, que les autres sont encore en arriere, & paroissent au niveau de la peau; il est vrai que cette

éruption se fait quelquefois rapidement, spécialement lorsqu'il y a peu de matiere étrangere & que la fievre est bénigne.

Troisieme période.

40. C'est ici l'état de la maladie ; le temps de coction est presqu'achevé ; il touche à celui d'excrétion. L'humeur morbifique déposée [39] à la peau, les symptômes perdent de leurs forces, & la matiere limpide des pustules, si c'est la vésiculaire, prend enfin un degré de coction ; elle s'épaissit, elle blanchit, se desseche, enfin tombe en desquamation, à mesure que les boutons paroissent, s'accroissent, grossissent & acquierent leur maturité. Les pustules rouges qui n'ont point pris la forme de flictenes, grossissent & pâlissent peu-à-peu pour passer à la desquamation ; il arrive que la plûpart de ces vésicules se crevent & laissent couler l'humeur qu'elles contiennent, sur-tout si les malades pressées par le prurit se frottent ; elles sont alors à l'abri de la rétropulsion.

41. Dans cet état [40] de la fievre miliaire, la marche des symptômes portés au comble de l'intensité que la nature a suscitée pour faciliter la déposition de l'humeur morbifique à l'habitude du corps, est presque toujours la même ; cependant

la masse du sang n'est point encore tout-à-fait dépouillée. J'ai dit plus haut que les symptômes perdoient de leurs forces, mais les redoublemens ont lieu; il y a une sorte de régularité dans les rémissions & dans les exacerbations : les viscères essentiels ne paroissent plus autant menacés; les forces vitales jouissent de leur activité; le trouble quel qu'il soit, (à cette époque il n'est point extrême) joue son rôle sur le genre nerveux. J'ai déjà dit que cette fievre est toute nerveuse, l'ataxie des esprits, pour parler le langage de *Sydenham*, est toujours sensible dans l'exacerbation : ainsi toutes ces agitations de la malade qui se plaint de la poitrine, de l'estomac, de la tête, ont leur siege dans le sistême nerveux. Mais il est des choses à observer dans l'état de cette maladie, les urines de claires & limpides qu'elles étoient dans les deux premiers périodes, se troublent bientôt, & enfin déposent un sédiment copieux & latéritieux ou blanc; les sueurs sont toujours abondantes, & répandent une odeur tirant sur *l'aigre fétide*. Les anxiétés, les soupirs, les inquiétudes, les oppressions toujours plus ou moins présentes, sont plus supportables, le pouls devient plus souple, plus mol, plus large, moins fréquent, spécialement dans les rémissions qu'on observe tous les matins jus

que vers le midi, & même vers le soir. La prostration des forces n'est plus si sensible; il y a plus de repos, moins de délire, moins de soubresauts dans les tendons, moins de mouvemens convulsifs, s'ils ont eu lieu, & le calme succede à l'orage, lorsque la nature, plus victorieuse que vaincue, a dompté le mal qui la menaçoit. A cette époque le ventre s'ouvre & charie des évacuations jaunes, blanchâtres, semblables à de la purée plus ou moins épaisse; qui soulagent & ne dérangent point l'éruption déjà établie. Le cours des lochies reparoît; elles deviennent critiques, soulagent, & ne sont plus l'effet d'une irritation constante: si ce flux n'a plus lieu, un flux blanc, séreux, qu'on peut appeller laiteux, vient suppléer au défaut du premier, & dans le cas d'une inflammation de matrice & de bas ventre, cette évacuation annonce la résolution.

Quatrieme période.

42. Quatre, cinq, six, ou plusieurs jours après que la miliaire a paru, les symptômes qui l'accompagnent, déjà diminués, [41] se mitigent à mesure que la masse du sang se dépure, tant par les sueurs qui persistent toujours, que par le cours de

ventre qui a souvent lieu, & par les nouvelles pustules qui se multiplient encore. Quelquefois, après quelques jours de calme, de rémission sensible pendant la nuit, la malade reprend son sommeil, elle ne sent plus autant de chaleur : il survient une douce moiteur, une détente à la peau, avec une sorte de fraîcheur. Il n'y a plus ni douleur ni irritation, nulle anxiété précordiale, nulle inquiétude : le pouls prend un rithme nouveau ; les battemens des arteres se rapprochent de l'état naturel, & les fonctions commencent à reprendre leur marche réguliere. Il semble que la nature fatiguée par les différens assauts qu'elle vient d'essuyer, reprend un nouvel essor ; la maladie alors est sur son déclin & touche à la convalescence ; mais dans cet état mitoyen, on observe assez souvent un gonflement œdémateux aux articulations ; j'ai vu même des femmes vraiment leucophlegmatiques. D'autres fois elles souffrent des douleurs aiguës, que le moindre mouvement augmente cruellement, & qui les rendent presque immobiles.

43. Quand tout se passe au gré de la nature, [40, 41, 42] l'événement ne peut être qu'heureux, mais il est toujours funeste si la chose n'arrive pas comme je

viens de la rapporter; alors la malade affoiblie, abattue, affaissée, se sent consumée par un feu intérieur, rien ne lui rend des forces, elle désespere de son rétablissement. Du deuxieme, même du premier au troisieme période, il survient des sueurs froides; la voix s'éteint, la foiblesse est extrême, les anxiétés sont plus pressantes, le pouls est toujours petit, resserré, précipité, les rémissions ne sont plus si sensibles, les urines sont constamment décolorées, la chaleur est âcre & brûlante, les sueurs sont des sueurs de dissolution, & toujours plus fétides, le délire ne tarde pas à succéder aux insomnies & aux disparates; s'il est obscur, il est entremêlé d'affections comateuses, quelquefois de convulsions; alors il devance le moment prompt & fatal qui va terminer la vie. Pendant ces angoisses alarmantes de la mort, l'éruption quoique complette est toujours fugitive & prête à disparoître, & la résolution des forces annonce que la nature est vaincue par la surcharge ou la septicité de l'humeur morbifique dont la masse du sang a été inondée.

44. La miliaire des femmes en couches ne suit pas toujours une marche aussi réguliere; [41, 42, 43.] ses temps d'*incubation*, d'*éruption*, d'*exsiccation* & de *desquamation*, circonstances qui en cons-

tituent les quatre périodes, varient le plus souvent. Leur inconstance dans leur début & leur durée, rend incertaines la maturité & la furfurescence des pustules qui partent d'une source intarissable. La matiere laiteuse est de nature à se reproduire, & par conséquent à surcharger & à vicier la masse, dès qu'elle est déroutée des couloirs qui lui sont destinés. Aussi m. *Tissot*, dans son traité des maladies des gens du monde, fait observer que les maladies causées par la déroute du lait sont longues & opiniâtres. Son sentiment adopté par m. *Planchon*, dans sa dissertation sur la médecine agissante (*a*) & expectante, & vérifié par l'expérience, nous donne une raison de ce que l'éruption totale de la miliaire laiteuse est si lente & se reproduit à mesure qu'elle se desseche : c'est que la matiere morbifique trouve une source de reproduction dans les humeurs mucilagineuses & nourricieres des malades ; elles fournissent un nouveau lait qui remplace celui que la nature avoit subjugué comme matiere étrangere, & chassé par les pores de la peau & les couloirs du bas-ventre.

45. J'ai divisé cette fievre en bénigne & en maligne [31] ; il étoit important de le faire, il l'est encore plus d'assigner

(*a*) Page 17, 18.

la bénignité par des signes distinctifs, pour ne point se laisser surprendre par sa malignité qui souvent prend le masque de la bénignité la plus flatteuse en apparence. On sait assez qu'elle prend, en général, la marche de toutes les maladies, & que, sous le voile emprunté de l'une ou de l'autre, elle tend des piéges aux médecins les plus clair-voyans, à moins qu'attentifs aux signes qui la décélent, ils ne puissent saisir l'ennemi sur le fait, & obvier à ses fausses & insidieuses démarches.

46. La bénignité de cette fievre n'appartient qu'aux circonstances favorables qui l'ont précédée, & qui l'accompagnent; plus les causes qui l'ont précédée ont rendu les humeurs susceptibles de leur germe, & ont servi à le développer, en augmentant les sources productrices de l'humeur morbifique, plus terribles, plus violens, & plus alarmans, doivent être les symptômes de cette maladie perfide par elle-même. C'est, en partie, à l'abondance plus ou moins grande de l'humeur morbifique, qu'on doit attribuer la bénignité ou la malignité de cette fievre, sa simplicité ou sa complication.

(*La suite au journal prochain*).

EXTRAIT *des* prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 3 & 15 *février* 1780.

L'AFFECTION CATARRHALE a continué jusqu'au mois de février, à être, à peu de chose près, la même, tant par ses symptômes propres & ses complications, que par la quantité des personnes qui en ont été attaquées. Les nouvelles observations ont confirmé la description & la division qui avoient été données dans les assemblées du mois de janvier, ainsi que la variété nécessaire du traitement (1), & sur tout la remarque que les vésicatoires étoient singuliérement avantageux aux vieillards, pourvu qu'ils fussent entretenus long-temps, & qu'on administrât aussi des incisifs stimulans & actifs, tels que l'oxymel scillitique, l'ipécacuanha préférable au kermès minéral, tandis que chez les jeunes gens il falloit spécialement insister sur les purgatifs minoratifs. Les purgatifs drastiques ont généralement été nuisibles.

Les dépôts critiques aux oreilles, ont été plus communs dans ces derniers temps. Des douleurs de tête vives & lancinantes

(1) Voyez *Journal de médecine* du mois de mars de cette année.

en étoient les signes avant-coureurs; la suppuration, ou pour mieux dire, l'écoulement séreux, tantôt plus, tantôt moins épais, a duré jusqu'à 21 jours. Pour prévenir cette métastase chez ceux en qui elle étoit annoncée, on leur a appliqué, avec succès, des vésicatoires aux jambes.

L'air étant devenu plus sec & plus froid, la maladie régnante a beaucoup diminué à toutes sortes d'égards; mais d'un autre côté on a reconnu dans ceux qui en ont été affectés, une viscosité plus grande des humeurs, & un engorgement plus facile & plus opiniâtre des vaisseaux. Chez quelques personnes vaporeuses, tristes, mélancoliques, l'éréthisme, qui leur est habituel, a beaucoup augmenté, les liqueurs sont devenues plus épaisses; les saignées, quoique répétées, n'ont pas eu des succès heureux, malgré la fievre qui s'étoit annoncée vivement. Les délayans incisifs n'ont paru avoir aucune action. Les vésicatoires formoient des plaies qui séchoient promptement, ou devenoient gangréneuses: plusieurs de ces malades ont succombé en peu de jours.

On a vu peu de petites-véroles, mais un assez grand nombre d'éruptions cutanées, anomales, dont il a déjà été rendu compte. On a observé que ces éruptions & des démangeaisons incommodes, ac-

compagnées d'ampoules, qui se dissipoient en peu de temps, avoient souvent lieu lorsqu'un temps sec & froid succédoit subitement à un temps doux & humide. Des boissons légérement diaphorétiques, une chaleur tempérée, ont communément suffi. Il y en a eu de très rebelles, pour lesquelles il a fallu avoir recours à la saignée & aux bains.

Les fievres bilieuses ont été longues & de difficile coction. Il étoit nécessaire de préparer par beaucoup de boissons acidules, le petit-lait, l'hydromel, par des apozêmes avec les chicoracées, la bourache avant de placer les purgatifs.... Il en a été de même des jaunisses... & des fievres intermittentes, dans lesquelles le quinquina, administré comme fébrifuge, a produit plus de mauvais effets que de bons.

MM. *Majault*, *Gervaise*, *Sallin*, *Lepreux*, *Tessier*, *de la Planche*, *Navier*, ont communiqué des observations particulieres.

M. *de la Motte* a donné l'histoire des maladies qu'il a traitées à l'hôpital de la Charité; & m. *Doublet* a rendu compte de celles qu'il a suivies dans l'hospice de charité établi par madame *Necker* dans le fauxbourg Saint-Germain.

M. *Thiéry*, médecin consultant du roi, a lu un mémoire sur l'irrégularité singu-

liere des saisons non-seulement en France, mais dans la majeure partie des pays connus, pendant l'année 1779. C'est à ces irrégularités qu'il attribue les maladies épidémiques qui ont régné cette année. Ce tableau, tracé de main de maître, est un modele de l'emploi qu'on doit faire en médecine des observations météorologiques, & de l'utilité dont ces observations peuvent être.

Les observations que m. l'abbé *Tessier* a lues sur les *bons* effets du vinaigre contre la brûlure, ont donné lieu à plusieurs docteurs de faire part des remedes qu'ils avoient vus constamment réussir contre cet accident. L'esprit-de-vin, conseillé par *Juncker*, a irrité la plaie & causé les douleurs les plus aigues. L'huile & les substances onctueuses ont été citées comme ayant produit les meilleurs effets. M. *de l'Epine* s'est servi avec succès de la farine de froment dont on couvre la partie brûlée.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
FÉVRIER 1780.

Jo. du M.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	−6, 0	−2, 3	−3, 0	27 6, 3	27 5, 8	27 5, 4
2	−4, 2	−1, 5	−5, 0	27 4, 5	27 4, 5	27 5, 2
3	−4, 0	0, 7	−0, 0	27 6, 6	27 7, 8	27 9, 6
4	−2, 0	1, 8	−1, 6	27 10, 0	27 9, 4	27 7, 4
5	−2, 4	0, 7	−0, 0	27 4, 9	27 4, 10	27 6, 6
6	3, 0	5, 4	−3, 0	27 3, 0	27 3, 8	27 4, 11
7	3, 8	5, 2	2, 2	27 5, 8	27 7, 4	27 9, 4
8	0, 7	6, 9	2, 7	27 11, 2	27 11, 6	28 0, 0
9	2, 7	6, 0	5, 3	28 1, 0	28 1, 6	28 2, 6
10	2, 8	6, 5	4, 0	28 2, 8	28 2, 7	28 2, 6
11	3, 0	4, 7	3, 0	28 2, 4	28 2, 8	28 3, 3
12	1, 3	3, 3	1, 0	28 3, 5	28 3, 5	28 3, 5
13	−0, 0	2, 4	0, 2	28 3, 7	28 3, 7	28 4, 0
14	0, 7	3, 2	2, 3	28 3, 11	28 3, 5	28 3, 2
15	0, 8	2, 2	1, 5	28 2, 8	28 2, 6	28 2, 2
16	0, 4	3, 4	2, 5	28 0, 6	27 11, 1	27 10, 9
17	−3, 0	1, 3	−0, 0	28 0, 5	28 1, 4	28 1, 8
18	−0, 0	0, 7	−0, 0	28 1, 0	28 0, 0	27 11, 5
19	1, 0	1, 0	−0, 0	27 8, 2	27 7, 0	27 6, 7
20	−1, 8	3, 6	−2, 0	27 6, 2	27 6, 4	27 7, 3
21	−1, 7	1, 0	−2, 0	27 7, 4	27 8, 0	27 8, 7
22	−1, 5	1, 5	−1, 2	27 8, 10	27 9, 6	27 10, 6
23	−1, 2	2, 8	−0, 8	28 0, 1	28 1, 4	28 2, 4
24	−3, 7	2, 8	0, 2	28 3, 4	28 3, 6	28 3, 7
25	1, 5	4, 0	3, 5	28 2, 4	28 0, 7	27 9, 6
26	−0, 0	−0, 0	−2, 0	27 5, 0	27 11, 3	28 1, 7
27	−2, 3	2, 8	3, 5	28 1, 10	28 0, 5	27 10, 9
28	5, 5	7, 8	6, 6	27 11, 3	27 11, 11	28 0, 2
29	6, 0	8, 5	7, 0	27 11, 10	28 0, 2	28 1, 0

Vents et État du Ciel.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	N-E. beau, froid	N-E. couv. froid.	N-E. c. v. froid.
2	N-E. nuages.	N-E. *idem.*	N-E. beau, froid.
3	N. & N-E. couv.	N-O. couv. gresil.	N-O. couvert.
4	N-O. beau, assez doux.	S. beau, assez doux.	S-E. nuag. froid.
5	E. c. neig. gresil.	N.O. couv. doux.	O. couv. doux.
6	S. c. pl. brouill. vent, dégel.	S-O. nuag. vent.	S-O. couv. pl.
7	S-O. couv. pl. v.	N-O. c. doux, pl.	N-O. couv. doux.
8	N-O. cou. brouil.	S. nuages.	E. couvert, pluie.
9	E. couv. pluie.	S c. pl. brouill.	S-E. couv. brouil.
10	N-E. & E. b. dou.	N-E. & E. b-dou.	N-E. nuages.
11	N-E. couvert.	N-E. c. v. froid.	N. couv. v. fr.
12	N-E. *id.* fr. glace.	N-E. *idem.*	N-E. nuag. froid.
13	N-E. couvert.	N-E. & E. nu. fr.	N. *idem.*
14	N. *idem.* froid.	N. couv. bruine.	N. couvert.
15	N-E. *id.* neige.	N-E. couvert.	N-E. *idem.*
16	N. couvert.	N. *idem.* pluie.	N-E. *idem.* pluie.
17	N-E. beau, froid	E. beau.	N-E. couvert.
18	N. c. brouil. gib.	O. couv. giboul.	O. *idem.*
19	N-O. c. n. v. fr.	S-O. *idem.*	S-O. nuages.
20	N-O. & O. nuages, brouillard.	N. beau; giboulées.	N. beau, froid.
21	N. nuag. neige, vent froid.	N. couv. neige.	N. nuages.
22	N. nua. v. froid.	N. *id.* v. froid.	N. *id.* v. fr. *aur. b.*
23	N. beau, v. froid.	N. beau.	N. beau.
24	N. beau, brouil.	S-O. *idem.*	S-O. couvert.
25	S-O. c. dég. bruin.	S-O. couv. gr. v.	S-O. *id.* gr. vent.
26	N-O. couv. neig. *tempête.*	N-O. beau, gr. vent froid.	N-O. beau, froid.
27	O. nuages, vent.	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. couv. gr. v.
28	N-O. c. v. doux.	N-O. cou. bruine.	N-O. c. très hum.
29	O. couv. *idem.*	O. couvert.	O. *id.* *aur. bor.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . . 8, 5 deg. le 29
Moindre degré de chaleur . . . . . . –6, 0 le 1er

Chaleur moyenne . . . . 0, 2 deg.

Plus grande élévation du Mercure . . . . pou. lig. 28, 4,0 le 13
Moindre élévat. du Mercure . . . 27, 3, 0 le 6

Elévation moyenne . . . . . 27 p. 10, 6

Nombre de jours de Beau 5
de Couvert . . . 19
de Nuages 5
de Vent 13
de Tonnerre . . . 0
de Brouillard. . . 6
de Pluie 7
de Neige 6
d'Aur. boréale . . 2

Quantité de Pluie . . . . 8, 7 lignes.
D'Evaporation 6, 0
Différence 2, 7

Le vent a soufflé du N. . . . . 7 fois.
N.-E. 7
N.-O. 5
S. 1
S.-E. 1
S.-O. 5
E. 2
O. 3

TEMPÉRATURE : Froide, humide & très désagréable; la nature étoit encore morte à la fin du mois.

MALADIES : Quelques fluxions de poitrine, & beaucoup de rhumes.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er mars 1780.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de février 1780, par m. BOUCHER, médecin.

LA gelée a cessé le 7 de ce mois: mais de-là jusqu'au 17, la liqueur du thermometre ne s'est élevée que de 2 à 3 degrés au-dessus du terme de la congélation. La gelée a repris le 17, & a continué jusqu'au 28. Cependant la liqueur du thermometre n'est descendue, aucun jour, plus bas que le terme de deux degrés au-dessous de celui de la congélation.

Il est tombé de la neige vers la fin du mois, & même plus que dans le mois précédent.

La hauteur du barometre a varié; mais le plus souvent il a été observé au-dessus du terme de 28 pouces: le 12, le mercure s'est élevé à celui de 28 pouces 4 lignes. Il y a eu aussi des variations dans les vents.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 7 degrés au-dessus du terme de la congélation, & son plus grand abaissement a été de $2\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de $9\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces $4\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes. La différence entre ces deux termes est de $11\frac{1}{2}$ lig.

Le vent a soufflé	5 fois du nord.	6 fois du sud.
	6 fois du nord vers l'est.	5 fois du sud vers l'ouest.
	1 fois de l'est.	6 fois de l'ouest.
	1 fois du sud vers l'est.	5 fois du nord vers l'ouest.

NOUVELLES LIT

Tableau historique & *ra mies catarrhales, vul gripe, depuis* 1510 *de* 1780, *avec l'indi mens curatifs, & des s'en préserver*; par *docteur-régent* de la *fa de Paris. A Paris*, ch *la veuve* Desaint; N quignon, 1780. *in*- 1

La diversité & souvent la thodes curatives, vantées co les épidémies catarrhales, o *lant* à rapprocher dans un démies de ce genre, observé Son ouvrage est divisé en premiere, il rapporte les o chronologique, sans les ent flexions. Ses descriptions so vrages de *Scherckius*, *Fore Etmuller*; *Willis*, *Baillo Sydenham*, *Huxham*, da bourg, philosophiques, les Paris, le journal de médec seconde partie, il établit des rées de ces observations co autres, & il termine cette posé des moyens préservati

Ce petit ouvrage, fait peut qu'être de la plus gran decins, sous les yeux de so moins d'une demi-heure, l

Il y a eu 27 jours de temps couvert ou nuageux.
8 jours de pluie. — 8 jours de neige.
Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de février 1780.

LA petite-vérole s'est manifestée ce mois dans plusieurs familles; quoiqu'abondante en quelques sujets, elle étoit de l'espece discrette, & ne présentoit rien d'extraordinaire. La cure, qui a été simple, a eu le succès desiré dans tous ceux que nous avons eu occasion de voir.

La fievre catarrhale putride a persisté dans le peuple, avec un caractere de malignité chez la plûpart des malades. Elle étoit généralement rémittente, & les redoublemens arrivoient principalement les soirs: mais après l'emploi des remedes généraux, indiqués dans le premier période, il étoit plus prudent de s'en tenir aux boissons délayantes, aigrelettes, anti-septiques & légérement laxatives, que de recourir à des remedes plus énergiques. Nous n'avons guere vu périr de ceux qui ont été traités conformément à cette méthode.

Le retour des froids humides & des neiges a réveillé, vers la fin du mois, les rhumes qui paroissoient amortis, & a causé des rhumatismes inflammatoires-goutteux, dont la cure a été longue, & la guérison difficile. Quantité de personnes sont encore mortes ce mois, victimes des rhumes & fluxions de poitrine négligés, parmi lesquelles il s'est trouvé beaucoup de vieillards & de personnes cacochymes.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Tableau historique & raisonné des épidémies catarrhales, vulgairement dites la grippe, *depuis* 1510 *& y compris celle de* 1780, *avec l'indication des traitemens curatifs, & des moyens propres à s'en préserver; par m.* SAILLANT, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. A Paris, chez* Didot le jeune, *la veuve* Desaint; Nyon l'aîné, & Méquignon, 1780. *in*-12 *de* 131 *pages.*

La diversité & souvent la contrariété des méthodes curatives, vantées comme efficaces contre les épidémies catarrhales, ont déterminé m. *Saillant* à rapprocher dans un même tableau les épidémies de ce genre, observées en différens temps. Son ouvrage est divisé en deux parties: dans la premiere, il rapporte les observations par ordre chronologique, sans les entremêler d'aucunes réflexions. Ses descriptions sont puisées dans les ouvrages de *Scherckius*, *Forestus*, *Fernel*, *Sennert*, *Etmuller*; *Willis*, *Baillou*, *Riviere*, *Hoffman*, *Sydenham*, *Huxham*, dans les actes d'Edimbourg, philosophiques, les thèses de la faculté de Paris, le journal de médecine, &c.... Dans la seconde partie, il établit des regles de pratique tirées de ces observations comparées les unes aux autres, & il termine cette thérapeutique par l'exposé des moyens préservatifs.

Ce petit ouvrage, fait avec discernement, ne peut qu'être de la plus grande utilité pour les médecins, sous les yeux desquels il fait passer, en moins d'une demi-heure, les descriptions des prin-

cipales épidémies catarrhales qui se sont succédées pendant près de trois siécles. En rapprochant les faits, ils apprécieront les conséquences pratiques qu'en déduit l'auteur, & y puiseront des vues qui ne contribueront pas peu à assurer le traitement qu'exige cette espece d'épidémie suivant les différentes circonstances.

(1) Instruccion curativa de las viruelas; por el D[r]. D. JOSEF AMAR, méd. &c. *C'est-à-dire : Traité de la petite-vérole par Don* JOSEPH AMAR, *médecin de la chambre de sa majesté, conseiller du tribunal royal de médecine, premier médecin du royaume de Navarre, de la société royale des sciences de Séville, & vice-président de l'academie royale de médecine de Madrid. Madrid*, 1774, *chez* D. Joachim Ibarra, *imprimeur de la chambre de sa majesté*. 1 *vol.* in-4°. 164 *pages*.

Dans cet ouvrage l'auteur commence par l'histoire de la petite-vérole & de son origine. Il explique comment elle se développe dans chaque individu, & expose sur ce point la doctrine de *Rhasis*. Il distingue quatre époques qui exigent une méthode curative particuliere, & propose les meilleurs

(1) Ces notices nous ont été adressées de Madrid. Nous les insérons ici traduites de l'espagnol, sans garantir les jugemens qu'elles contiennent, parce que nous ne connoissons pas les ouvrages qu'elles concernent : elles nous ont paru intéressantes en ce qu'elles prouvent que les sciences fleurissent en Espagne, & que la médecine en particulier y est cultivée par des hommes d'un vrai mérite.

moyens de parer aux accidens qui ont coutume de survenir. Il s'oppose à la fameuse invention de l'inoculation, & donne un moyen plus efficace de préserver de la petite-vérole. On fait mention, dans ce traité, de ce qui a été écrit de bon sur cette maladie terrible chez toutes les nations; en particulier d'un petit traité de *Sérampion*. Les auteurs espagnols, *Marcellin Oberté*, *A. Gomez Pereira* y sont appréciés avec justesse. La petite-vérole donnant occasion à l'auteur de parler des maladies contagieuses; il observe que, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, on a toujours eu, en Espagne, l'attention particuliere d'entretenir des hôpitaux où les malades, dans ces tristes circonstances, sont traités avec les précautions nécessaires pour empêcher toutes communications des miasmes contagieux. L'exposé des fonctions & de la jurisdiction du tribunal royal qui prononce sur la nature des contagions, & ordonne la séparation des infectés, termine cet ouvrage utile.

Instruccion curativa de los Tabardillos, por D. J. AMAR, &c... *Méthode curative des maladies éruptives; par Don* JOSEPH AMAR, *&c.... Madrid*, 1775, *chez* J. Ibarra, &c. *in*-4°. *de* 327 *pages*.

Après avoir traité de la fievre en général, de ses causes, différences, symptômes, phénomenes & terminaisons, l'auteur de cet ouvrage expose sa doctrine sur la putridité & la malignité, sur les pétéchies & le millet; il donne ensuite une idée succincte & cependant nette de la crudité & de la coction; & cite de préférence les auteurs espagnols, tels que *Louis de Toro*, *Jean de Carmona*, qui ont écrit avec une sagacité supérieure

sur ces maladies qui sont très communes en Espagne. *D. Amar* pense que les pétéchies sont presque un signe caractéristique de malignité, & que si elles sont la suite d'un traitement échauffant dans d'autres pays, cela ne peut avoir lieu en Espagne où la méthode anti-phlogistique & tempérante de *Boerhaave* est très ancienne. Il remarque que souvent des fievres inflammatoires dégénerent en putrides, & que plusieurs de ces dernieres produisent des inflammations. La méthode du traitement est réglée sur la marche de la nature; on conseille de l'aider sans interrompre les crises qu'elle excite ordinairement. L'ouvrage est terminé par une notice des fievres pernicieuses, & des diverses épidémies qui ont affligé l'Espagne.

Instruccion curativa y preservativa de dolores de costado y pulmonias; por &c... *Traité des maux de poitrine & de la pulmonie, avec la méthode de s'en préserver; par D. J. AMAR, &c....* *Madrid*, 1777, *chez* J. Ibarra, *in*-4°. *de* 204 *pages*.

D. Amar se propose, dans ce traité, d'établir un diagnostic clair des différentes maladies de la poitrine. Il divise la pleurésie en ascendante & descendante, & tire de cette division & des symptômes qui en sont la base, l'indication de saigner ou de purger dans cette maladie. Il parle de la pulmonie, & notamment de la fausse, maladie aussi *infâme*, dit *D. Amar*, par ses suites cruelles que par la marche obscure qui la dissimule dans ses commencemens. Cet ouvrage est vraiment hippocratique; on y regarde l'observation des effets naturels comme l'unique & le vrai moyen de former des médecins. *Georges Gomez*, *Michel de Le-*

desma, *Louis Collado* & d'autres auteurs Espagnols ont fourni à l'auteur des observations qu'il apprécie, & pour lesquelles il rend à ces écrivains un tribut de louanges.

Ces trois ouvrages sont, d'après le jugement qu'en porte l'auteur des notices originales, écrites d'un style pur, clair & facile.

Lettre à m. DE BRANVILLA, *écuyer, premier chirurgien de LL. M. I. R. A. & de leurs armées ; par m.* DE CAMBON, *écuyer, premier chirurgien de feu S. A. R. la duchesse de Lorraine & de Bar, &c. &c. sur trois opérations de la symphyse. A Mons, chez* H. Hoyois, *imprimeur-libraire ; & se trouve à Paris, chez* C. J. C. Durand, *libraire rue du Foin Saint-Jacques, au Griffon*, 1780, *in-8°. de 25 pages.*

M. *de Cambon* rend un compte très simple des succès heureux des trois opérations qu'il a faites ; succès remarquable, sur tout à l'égard d'une femme opérée deux fois, & dont l'enfant venu au monde lors de la seconde opération, est plein de vie & de santé, ainsi que la mere qui le nourrit elle-même.

ERRATA.

Journal de février, *pag.* 186. *ligne* 14, marquée, *lisez* masquée.

TABLE
DU MOIS D'AVRIL 1780.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'avril 1780. A Paris, ce 24 mars 1780.

POISSONNIER DESPERRIERES.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

MAI 1780.

EXTRAIT.

De china china in synochis putribus animadversiones PETRI JOANNIS VASTAPANI, *amplissimi Taurinensis medicorum collegii socii, nec non medici in Nosocomio urbis majori vicarii. Taurini*, 1779, in-8°. *de* 152 *pages ; & se trouve à Paris chez* Didot le jeune, & Gogué, *libraires, quai des Augustins.*

LE kinkina est un remede précieux entre les mains d'un médecin instruit des effets qu'il produit sur les solides & sur les fluides du corps humain, & de l'état

actuel de ces solides & de ces fluides dans la maladie. Mais, administré comme fébrifuge par le motif seul que des observations sans nombre ont prouvé son efficacité presque spécifique dans les fievres tierces, quartes, & dans plusieurs de ces maladies dont les retours périodiques leur ont fait donner le nom de fievres intermittentes protéiformes; ou administré en qualité d'anti-septique, parce que, dans plusieurs cas de gangrene externe & de putridité interne, son usage a arrêté la corruption & ranimé les forces de la vie, il peut être & a été souvent inutile, & même dangereux.

Le trop de confiance qu'on donne à ces deux propriétés du kinkina, & sur-tout à la derniere, & les accidens malheureux dont son emploi a été suivi dans les fievres synoches putrides, ont excité le zele de m. *Vastapani*, médecin résident dans le grand hôpital de Turin, & digne de cette place qu'il occupe depuis plusieurs années, par son application à observer tout ce qui se passe chez les malades, de la part de la cause morbifique, de la part des remedes, & de la part de la nature. Sa candeur, dans le compte qu'il rend des suites de sa pratique, est une qualité rare qui mérite de nouveaux éloges. Incertain au milieu de la contradiction que présentent les opinions différentes des médecins, dont

un grand nombre met l'écorce du Pérou au nombre des anti-septiques les plus efficaces & les plus sûrs dans les fievres continues que l'on appelle communément putrides, tandis que d'autres font très peu de cas de cette vertu dont même ils craignent l'activité dans ces maladies, c'est au flambeau de l'expérience & du raisonnement, fondé sur des observations uniformes, qu'il a cherché à dissiper ses doutes & à fixer son jugement.

Le grand hôpital de Turin, les constitutions épidémiques qui ont régné dans cette ville en 1776 & 1777, celles qui ont régné à Coni & autres lieux en 1775, lui ont offert une ample matiere à observer; & il appelle, en témoignage de ses observations, les médecins les plus célebres de ces villes sous les yeux desquels la plupart des faits se sont passés.

Son ouvrage est divisé en deux parties: la premiere est une dissertation contenant 29 sections. L'auteur a suivi dans ses recherches la marche lumineuse des géometres, établissant d'abord les propriétés physiques du kinkina, ensuite la nature de la fievre synoche putride & des principaux accidens qui surviennent dans les différens temps de cette maladie; enfin il a déduit de ces données des conséquences sur le cas que l'on doit faire du kinkina

dans la cure des fievres dont il est question. La seconde partie contient l'histoire de quinze malades à qui ce remede a été administré, & des effets qu'il a produits.

L'exposé succinct des propositions principales, donnera une idée de l'opinion & du travail de l'auteur.

Les chymistes qui ont soumis le kinkina à l'analyse, *Geoffroy*, *Neuman*, *Cartheuser*, y ont reconnu, à peu de chose près, les mêmes principes. Cette écorce formée d'une grande quantité de terre, unie à une substance fixe, gommo-résineuse, n'a presque point d'odeur, mais une saveur amere qui laisse sur la langue un léger sentiment d'astriction. Ses qualités sensibles dépendent de ses principes fixes; la qualité amere réside dans la partie gommeuse, & la qualité austere stiptique dépend du principe résineux, qui, selon plusieurs, est le véritable fébrifuge.

La fievre est synoche putride, lorsque, outre ses accès sans intermissions, & les douleurs gravatives ou aiguës, les humeurs, dégénérées de leur état naturel, tendent à l'alkalescence. Sa cause consiste dans la viscosité des humeurs, jointe à une acrimonie extraordinaire. De cet état des humeurs peut naître l'inflammation ou la putréfaction : souvent ces deux effets

se trouvent conjoints, & il en résulte des symptômes mixtes, dans lesquels cependant la putréfaction paroît dominer. Les commencemens de la maladie semblent annoncer une véritable inflammation, mais bientôt la méthode curative que le médecin adopte, soit heureuse, soit malheureuse, ne laisse plus de doute sur la qualité visqueuse des humeurs, qui donnent promptement ensuite tous les signes d'une véritable putridité.

Une description exacte des symptômes observés dans les synoches putrides, soit sporadiques, soit épidémiques, qui ont régné à Coni, à Turin & dans les environs, fournissent à l'auteur des preuves de l'existence de cette viscosité des humeurs, dès le principe de la maladie. Les mêmes symptômes, leur inconstance, & sur-tout leur irrégularité, démontrent également leur âcreté singuliere. Les phénomenes que présente l'ouverture des cadavres, viennent à l'appui des raisonnemens physiologiques.

Ces préliminaires posés ou avoués, notre auteur examine si l'usage du kinkina convient à cette espece de fievre. En considérant l'état visqueux inflammatoire que produisent ordinairement les causes occasionnelles de la synoche putride, & la tendance prompte & facile de cet état à

la putridité, il conclud de la vertu tonique & astringente du remede, qu'il est plus propre à augmenter qu'à diminuer la maladie; qu'il donne lieu, en forçant la stagnation des humeurs, au développement de leur disposition à l'acrimonie. Son usage est également nuisible, quand même on auroit commencé par nettoyer les premieres voies par des vomitifs, des purgatifs, qu'on auroit obvié à la tension, à la rigidité des fibres par la saignée, & qu'on auroit combattu la viscosité des humeurs par les délayans, les tempérans, &c.

Le kinkina, en supprimant la fievre, arrête cet effort salutaire que fait la nature pour opérer la coction, ou, comme dit *Gorris*, la maturation de l'humeur morbifique, & son expulsion par celle des voies excrétoires qu'elle choisit. L'humeur devient plus âcre par son séjour, & ses effets sont alors plus terribles & plus funestes, ce qui ne peut qu'être dangereux dans tous les périodes de la maladie. En effet, nous voyons, dit l'auteur, le kinkina arrêter les fievres intermittentes; mais nous ne voyons aucune évacuation de la cause matérielle de ces fievres, & souvent, après cette guérison, les malades sont en proie à tous les dérangemens qu'entraîne la cacexie, aux obstructions, à l'hydropisie, &c... preuve

évidente que le principe de la fievre n'a point été détruit, & que le kinkina a seulement changé son action. Or, dans les synoches putrides, les humeurs sont visqueuses, âcres; si l'on veut guérir, il faut briser cette viscosité, & rendre aux humeurs non-seulement leur fluidité, mais encore leur douceur, leur caractere propre & naturel. On ne doit raisonnablement pas attendre ces effets d'un remede qui, tonique & astringent, peut bien à la vérité fortifier les fibres trop affoiblies, modérer les mouvemens trop rapides du suc nerveux, & calmer les spasmes violens, mais qui augmente & la tension des solides irrités par une humeur âcre, & la viscosité glutineuse des liqueurs. A raison de cette maniere d'agir, il ne convient pas même dans les fievres intermittentes légitimes, qui surviennent pendant une épidémie dont la cause demande que les humeurs soient changées ou évacuées. Administré dans ces circonstances, il fait bientôt dégénérer la fievre intermittente en continue violente, & même en fievre maligne.

M. *Vastapani* n'a pu se dissimuler qu'une telle décision l'exposoit au reproche de vouloir bannir absolument du traitement des fievres continues putrides, un remede dont l'expérience & les observations des

plus grands maîtres annoncent l'efficacité même dans ces maladies, & dans d'autres qui portent évidemment les caracteres d'une putridité délétere. C'est pourquoi il déclare que son intention n'est pas de prononcer cette proscription, mais seulement, 1°. de s'opposer à l'indiscrétion & à la témérité avec lesquelles un grand nombre de personnes, faisant la médecine, se hâtent de donner ce remede; 2°. de déterminer le temps & les circonstances où il convient; ce qui a lieu lorsque toute la matiere morbifique étant corrigée, ou évacuée, il ne reste que les indispositions dépendantes de la trop grande foiblesse des solides, & du défaut de consistance & d'énergie des fluides. *Sydenham*, *Frédéric Hoffman*, *Torti*, *Mead*, *Huxham*, ont dicté le même précepte; le dernier même interdit l'usage du *kinkina*, lorsqu'après la cessation de la fievre, le visage reste pâle, le ventre tendu & sec. Dans ce cas, les apéritifs, les savoneux doivent être préférés à l'écorce du Pérou, dont l'emploi seroit bientôt suivi ou d'une inflammation, ou d'une fievre lente nerveuse.

Les avantages que plusieurs célebres praticiens ont retirés du kinkina dans les fievres pétéchiales, malignes, dans les petites-véroles de mauvais caractere, dont

l'éruption étoit difficile, ou dont les pustules devenoient gangreneuses, dans les fievres miliaires, &c. ne contredisent point la doctrine de notre auteur. Le kinkina, selon lui, n'a réussi que parce que la maladie dépendoit, non pas d'humeurs visqueuses dont la quantité opprimoit les forces de la nature, & qui, si elles ne sont évacuées, produisent les accidens les plus graves, souvent mortels, ou donnent naissance à des maladies chroniques ; mais d'une humeur âcre qui dissolvoit promptement toutes les autres humeurs du corps, & jettoit les solides dans une foiblesse dangereuse. *La qualité styptique du kinkina est alors le moyen le plus efficace pour arrêter l'altération subite de l'économie animale, pour empêcher que le virus abandonné à lui-même ne porte le trouble dans le systême nerveux, ou ne se dépose sur les visceres dont il opéreroit promptement la destruction.*

Nous croyons en avoir assez dit pour faire connoître à nos lecteurs la doctrine de m. *Vastapani*, dont le travail mérite des éloges. Sa théorie, presque toute empruntée de celle du célebre *Boerhaave*, est appuyée d'observations faites par les meilleurs praticiens. Peut-être jugera-t-on que m. *Vastapani* donne trop d'extension

aux effets que peuvent produire les qualités toniques & légérement astringentes du kinkina. Nous le pensons, & qu'injustement on leur attribueroit tous les accidens qu'il fait dépendre de leur action. Mais le précepte, qu'il établit d'après son expérience conforme à celle des meilleurs médecins, de ne point administrer le kinkina quand la fievre est allumée & entretenue par des matieres qui doivent nécessairement être évacuées avant l'expulsion totale de ces matieres, est généralement vrai. Les récidives, ou même le changement de la fievre intermittente en continue, après son administration précipitée, ne laisse aucun doute sur la nécessité de suivre ce précepte. Nous avons dit qu'il étoit généralement vrai; car il est des cas, rares à la vérité, où l'on est forcé de modérer la violence & les redoublemens trop précipités de la fievre, en donnant du kinkina. Sans le relâche, que l'on obtient par ce moyen, on seroit dans l'impossibilité d'évacuer les humeurs. Mais alors ce n'est pas pour détruire la fievre principale qu'on l'administre, mais pour modérer une fievre accidentelle qui empêche de traiter la maladie principale. C'est ainsi que *Frédéric Hoffman*, *Morton*, *de Haen*, l'ont

placé avec succès, & que nous le voyons réussir entre les mains des médecins accoutumés à reconnoître les maladies.

Les quinze histoires qui terminent l'ouvrage dont nous rendons compte, sont, à l'exception d'une seule, des exemples des mauvais effets du kinkina administré dans des fievres évidemment tierces. La fievre intermittente a été arrêtée, mais sa suppression a été promptement suivie de fievres continues plus ou moins aiguës, accompagnées d'accidens plus ou moins graves, dont la cure fait honneur à m. *Vastapani*.

Ce médecin estimable nous permettra cependant d'observer que les conséquences qu'il a tirées de ces exemples contre les propriétés efficaces du kinkina, nous paroissent peu concluantes. Car en général ce remede a été donné après le trois ou quatrieme accès de la fievre, à des sujets en qui les premieres voies paroissoient surchargées de matieres putrides; il est vrai que quelques-uns avoient été saignés, avoient pris un lavement, un purgatif: mais, suivant le précepte de *Sydenham*, suivant l'expérience des praticiens les plus éclairés, c'étoit se trop presser de donner le kinkina comme fébrifuge, il falloit d'abord délayer, divi-

ser & évacuer l'humeur qui croupissoit dans les premieres voies.

Nous observerons encore que peut-être le kinkina ne convenoit point du tout dans ces fievres intermittentes, soit qu'elles eussent précédé la fievre continue, soit qu'elles lui eussent succédé. L'expérience prouve que dans certaines constitutions épidémiques, les fievres intermittentes ne cédent point à ce remede jusqu'à ce que l'on ait combattu le vice dépendant de la constitution. Il en régnoit alors une à Turin, & dans les environs, qui avoit tous les caracteres de la putridité la plus âcre & la plus délétere. Les malades dont l'histoire nous est tracée en ont essuyé tous les symptômes; & assurément la rétention de cette matiere putride a dû être pernicieuse: l'auteur lui-même en fait la remarque. Mais de ce que le kinkina n'a pas répondu à son attente dans ces circonstances, on n'en doit pas conclure qu'il sera également dangereux dans les fievres qui ont la marche des véritables intermittentes ou rémittentes pernicieuses, ni même dans toutes les fievres continues putrides, malignes, & qui se trouvent manifestement participer du caractere des fievres intermittentes.

Enfin, quelques spécieux que soient les

raisonnemens de l'auteur, ils ne doivent affoiblir en aucune maniere la confiance qu'un grand nombre de faits constans a mérité au kinkina, comme anti-septique; car ce remede n'a été employé qu'à grande dose & en poudre : m. *Vastapani* ne dit pas qu'il l'ait employé en infusion, en décoction, ni à doses modérées & répétées, comme on l'administre souvent & avec succès dans cette intention. Personne n'ignore les bons effets de cette écorce alliée aux purgatifs dans quelques petites-véroles & quelques fievres putrides, pétéchiales.

RÉFLEXIONS

Sur quelques remedes qui sont aujourd'hui fort en vogue dans quelques villes du royaume; par m. BRIOUDE, *docteur en médecine à Aurillac.*

SUR LA MAGNÉSIE.

Pendant mon dernier séjour dans une des principales villes de la province que j'habite, j'ai vu prendre de la magnésie à plusieurs personnes, lorsquelles vouloient se purger : c'est là purgation à la mode. Une Dame, à la santé de laquelle je prends beaucoup d'intérêt, me demanda

mon sentiment sur ce remede; je lui fis l'aveu du peu de cas que j'en faisois, sans ajouter les motifs sur lesquels je fondois mon opinion. Je vis ensuite que, dans cette ville, la crédulité sur les vertus imaginaires de cette terre, étoit presque générale: je fus témoin de beaucoup d'abus. C'est ce qui m'a déterminé à publier ces réflexions : mon intention est qu'on les lise comme étant mon sentiment particulier, ou, si l'on veut, ma méthode de pratiquer, & non comme la critique de celle des autres.

Nous nous servons aujourd'hui, en médecine, de deux sortes de magnésie; l'une est une terre calcaire, qu'on tire des eaux meres du salpêtre, & du sel marin : elle fait la base de la majeure partie de ces deux sels qui y sont contenus en abondance. Cette terre, séparée des acides marins & nitreux, est appellée *magnésie blanche*, ou *poudre de Sentinelli*.

On appelle la seconde espece *magnésie du sel d'epsom*, parce qu'elle fait aussi la base de ce sel d'où on la retire. Sa découverte est dûe aux travaux du docteur *Black*, médecin d'Edimbourg; elle differe essentiellement des terres calcaires & argilleuses; elle est par conséquent très différente de la premiere magnésie : on l'or-

donne cependant dans les mêmes vues, & elle produit les mêmes effets.

L'opération par laquelle on obtient l'une & l'autre, est simple & facile; il n'y a cependant que deux apothicaires dans cette ville, qui sachent ou qui veulent se donner la peine de la préparer.

1°. Pour avoir de la magnésie calcaire, il faut étendre les eaux meres desquelles on veut la retirer dans suffisante quantité d'eau commune. Sans cette précaution, on n'obtiendroit qu'une pâte connue sous le nom de *miraculum chymicum*. On y verse ensuite peu à peu un alkali fixe en liqueur, jusqu'à ce que cette terre soit entiérement précipitée. On la lave plusieurs fois jusqu'à ce qu'elle soit totalement insipide; sans cette manipulation, m. *Maquer* nous avertit qu'elle reste purgative, donnée à une certaine dose, parce qu'elle retient toujours quelques sels qui n'ont point été décomposés. M. *Malouin* conseille, dans sa chymie médicinale, de la préparer par la voie de la calcination. Cette méthode est dangereuse; car cette terre devient caustique par le feu. C'est pour lors une véritable chaux dont l'usage intérieur est nuisible.

2°. On opere de même pour avoir la magnésie du sel d'epsom. On dissout ce sel dans l'eau; on précipite ensuite sa base

en y verſant peu à peu un alkali fixe ; on la lave & on la féche.

Si nous conſultons les auteurs ſur les vertus qu'ils leur attribuent, nous trouverons qu'ils varient preſque tous : je n'en citerai que quelques-uns pour le prouver.

M. *Malouin* nous dit, *pag*, 528, *tom.* 2 de ſa chymie, qu'elle abſorbe les aigres, fond les obſtructions, & purge doucement. Elle convient, ajoute-t-il, par cette raiſon aux femmes vaporeuſes, & aux hypochondriaques.

M. *Lieutaud* ajoute qu'elle eſt anti-ſcrophuleuſe, & qu'elle diſſout les obſtructions des viſceres du bas-ventre.

Spielman, dans ſes inſtituts de matiere médicale, s'eſt borné à la ranger dans la claſſe des apéritifs.

Cartheuſer n'en parle point, mais il réduit les effets des abſorbans terreux à la deſtruction des aigres des premieres voies. Il ne veut point qu'ils paſſent dans le ſang. Les magnéſies, qui ne ſont que des terres, n'auront donc que cette même vertu, ſelon lui.

Le commentateur des aphoriſmes de *Boerhaave* penſe de même ſur les abſorbans terreux, *page* 14 de la matiere médicale annexée à la fin du cinquieme volume de ſon ouvrage. Il ajoute que, *mole*

&

& pondere nocent. Tout cela convient encore aux magnésies.

M. *Beaumé* refuse la vertu purgative à la magnésie calcaire ; il ne parle point de l'autre. Voici ses propres paroles, *tom*. 2, *page* 612 de sa chymie expérimentale : « Elle n'est nullement purgative lorsqu'elle est bien préparée ; elle ne le devient que lorsqu'on y mêle quelques grains de tartre stibié, ou que par une charlatanerie impardonnable, on la prépare mal dans des vaisseaux de cuivre ».

M. *Maquer* (chymie), *tom*. 2, *pag*. 39, édit. *in*-4°. 1778, dit « que si on ne lave point assez la magnésie calcaire, elle reste purgative ». Il conseille de la bien laver ; &, si on veut la rendre telle ensuite, il faut y ajouter la dose qu'on veut d'un sel purgatif. On est par-là sûr de son effet purgatif ; au lieu qu'il est fort incertain dans le premier cas.

Quant à celle du sel d'epsom, voici ses paroles : *On assure qu'elle purge depuis demi-once jusqu'à une once*.

Enfin la majeure partie des praticiens de l'Europe n'emploient aujourd'hui ces magnésies que comme anti-acides, absorbantes, dans les maladies laiteuses des femmes, & celles des enfans où les aigres paroissent dominer dans les premieres voies.

Ils ont observé que les digestions, chez les enfans, étant trop précipitées, sont toujours imparfaites ; que les alimens dont on les nourrit ont une disposition à la fermentation acide : par ces deux raisons le chyle n'est jamais assez animalisé dans leurs premieres voies. C'est pourquoi on trouve, dans presque toutes leurs maladies, des foyers glaireux & acides, que leur respiration, leurs digestions & autres symptômes indiquent.

On a pareillement observé que le lait, chez les femmes en couche, a beaucoup de tendance à s'aigrir, même lorsqu'il coule naturellement. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à approcher de leur lit pour lors. Il s'aigrit encore plus facilement lorsqu'il ne coule point par les voies que la nâture lui a destinées, c'est le premier pas qu'il fait vers la putréfaction qui en est bientôt la suite. Il se détourne en outre fort aisément vers les premieres voies, où on le trouve tout pur, mêlé avec les selles ; ce qui augmente sa disposition à l'aigre.

Ces faits, observés chaque jour, semblent justifier le travail de ceux qui emploient alors les magnésies pour neutraliser ces aigres. On peut cependant mieux faire ; on en jugera par la suite de ces réflexions.

Laissons-là l'autorité dès qu'elle est si incertaine ; elle ne doit d'ailleurs jamais servir seule de guide au praticien sage : elle peut tout au plus le rassurer. Examinons, sans préjugé, quelles vertus peuvent avoir les magnésies comme remede.

L'une est une terre calcaire, l'autre est d'une nature particuliere qui n'est point encore bien connue. Toutes les deux contiennent un fluide aëriforme qu'on a appellé gas, air fixe, air gaseux, gas méphitique. Jusqu'à présent on n'a découvert autre chose dans les deux, que le principe gaseux & le principe terreux, lorsqu'elles sont bien préparées : elles ont beaucoup d'affinité avec les acides qui se combinent aisément avec elles, & forment des sels neutres à base terreuse. Dans cette opération, qui se fait ordinairement avec effervescence, l'acide chasse le gas & prend sa place : celui-ci quitte le principe terreux, se rassemble en forme d'aggrégation, & acquiert des propriétés qui le rapprochent de la nature de l'air, quoiqu'il n'en soit point. Une des principales, c'est d'être élastique comme l'air atmosphérique ; il en differe néanmoins en ce qu'il empêche la combustion & tue subitement les animaux qui le respirent. Tels sont à-peu-près les phénomenes que pré-

ſente la magnéſie dans ſa combinaiſon avec les acides.

L'analogie nous conduit à croire que les mêmes phénomenes arrivent dans les premieres voies, lorſqu'on la fait prendre bien préparée, & qu'elle y rencontre des aigres développés à un certain point : elle s'y combine avec eux, & anéantit leur action malfaiſante en les neutraliſant. Son gas la quitte dans cette opération, & ſe raſſemble en maſſe : nous verrons bientôt que l'obſervation auprès des malades confirme cette théorie.

Si elle ne rencontre point des aigres, elle s'amalgame avec les ſucs digeſtifs, ſur tout avec le mucus inteſtinal, & forme un enduit qui tapiſſe l'intérieur de l'eſtomac & des inteſtins lorſqu'on en fait longtemps uſage. C'eſt le cas prévu par *van Swieten*, en parlant des abſorbans terreux, *mole & pondere nocent*.

Il n'eſt pas poſſible de concevoir d'autre maniere d'agir dans ces terres gaſeuſes pendant leur ſéjour dans les premieres voies ; elles n'ont aucune action ſur la maſſe des humeurs : car elles ne paſſent jamais dans le torrent de la circulation dans l'état terreux ; & lorſqu'elles ſont dans l'état ſalin, elles y paſſent en ſi petite quantité, que leur action y eſt encore nulle.

Nous dirons donc des magnésies ce que nos praticiens les plus sages & nos chymistes les plus éclairés en pensent.

1°. Que leur action absorbante ne s'étend point au-delà des premieres voies, & ne frappe que sur les acides qu'elles y rencontrent, & qu'elles n'ont aucune action sur l'acrimonie acide de la masse des humeurs.

2°. Que le développement du gas dans les premieres voies peut être très-nuisible, ainsi que le ciment qui demeure sur la surface interne du tube intestinal.

3°. Qu'elles surchargent les intestins dont le mouvement péristaltique ne peut les détacher ni les expulser, lorsqu'elles y restent en nature de terre.

4°. Que, suivant les expériences de *Pringle* & de *Macbride*, elles augmentent la putréfaction.

C'est donc vouloir jetter dans l'erreur, que d'assurer qu'elles peuvent désobstruer les viscères du bas-ventre, tandis qu'elles n'y pénétrent point; encore moins peuvent-elles détruire le vice scrophuleux.

En effet, qui est-ce qui ignore que l'épaississement scrophuleux de la lymphe est toujours accompagné du relâchement des solides; qu'il faut un usage continué, pendant longues années, des amers les plus actifs, des apéritifs résineux, & quelquefois les plus âcres? Souvent des eaux ther-

males les plus chaudes pour détruire ce vice & donner du jeu aux solides, encore arrive-t-il souvent que la guérison de cette cruelle maladie, n'est dûe qu'à la nature qui prend le dessus à l'époque de la pubetté. Que peut donc une substance terreuse qui n'agit que dans les premieres voies & sur les acides qui y déposent les alimens ?

Il est encore plus ridicule d'en proposer l'usage aux vaporeux & aux hypochondriaques. Si l'on considere les symptômes qui affligent les malades de l'une ou l'autre espece, que voit-on ? un mélange bisarre de spasme, d'atonie & de sensibilité extrême. Les organes destinés au sentiment sont chez eux d'une sensibilité extrême. Rarement cette faculté s'émousse & s'éteint chez eux; la fibre musculaire est en même temps au-delà de son ton ordinaire, quelquefois jusqu'à la convulsion, ou dans l'état opposé, elle est dans un relâchement absolu.

Les magnésies n'ont certainement aucune vertu propre pour les rétablir dans leur état naturel.

L'on observe à la vérité que ces malades sont très sujets aux glaires & aux flatuosités qui sont toujours l'effet, & non la cause de cet état.

Le gas qui s'échappe des magnésies,

lors de leur combinaison avec les acides, augmente ces flatuosités qui ne sont elles-mêmes qu'un gas méphitique, fruit de leur mauvaises digestions; elles détruisent encore moins les glaires dont elles augmentent la masse & le volume en s'amalgamant avec elles : ce remede leur est donc contraire.

L'usage de la magnésie peut détruire, en partie, l'acrimonie laiteuse des femmes en couche, ainsi que celle des enfans : je l'ai déjà observé. Mais les inconvéniens qui en résultent, n'avertissent-ils pas qu'il faut apporter beaucoup de prudence dans leur usage? J'ai vu des femmes & des enfans auxquels on en faisoit prendre, se plaindre, après quelques jours, d'un poids à l'estomac, d'un mal-être accompagné de beaucoup de dégoût. Les enfans sur-tout deviennent jaunes après qu'ils en ont pris pendant quelque temps. On voit constamment que les sécrétions se font mal dans le tube intestinal, quand il est embarrassé & surchargé par une masse quelconque qu'il ne peut expulser; or c'est ce qui arrive à ceux qui font usage de ces terres. Les alkalis fixes adoucis, les savons, les sels neutres aidés de quelques purgatifs, valent beaucoup mieux. Aussi voyons-nous les magnésies ainsi que les absorbans terreux abandon-

nés par le plus grand nombre des praticiens : on ne voit tout au plus que quelques routiniers les faire débiter aux apothicaires.

Mais, disent ces approbateurs de la magnésie depuis longues années, on purge avec succès, dans plusieurs villes du royaume, avec cette substance. Elle évacue doucement & abondamment par les selles ; c'est un fait confirmé par l'expérience journaliere. Voici ma réponse : J'avoue que cette terre purge depuis demi-once jusqu'à une once ; j'en ai été plusieurs fois le témoin ; j'ai même consenti quelquefois, avec regret, que des personnes qui en avoient envie en prissent. Je vais faire part de mes motifs pour n'en point approuver l'usage.

L'on ne peut point accuser les apothicaires de la ville où j'ai vu employer les magnésies de ne point savoir préparer celles qu'ils débitent. On doit leur rendre la justice qu'ils méritent ; ils sont aussi instruits qu'aucuns des apothicaires du royaume. Ce n'est donc point leur ignorance qui rend cette terre purgative, ils savent certainement jusqu'à quel point elle doit être lavée ; on doit encore moins leur imputer la charlatanerie dont m. *Baumé* accuse certains de ses confreres : ces messieurs ne seroient pas pardonnables de

purger des femmes délicates & vaporeuſes avec cette terre émétiſée. J'ai vu deux femmes ſe purger très ſouvent avec de la magnéſie que leur donnoient leurs apothicaires, quoiqu'elles fuſſent rongées de vapeurs ſpaſmodiques; or, s'ils avoient été certains qu'elle étoit mêlée avec du tartre ſtibié, ils euſſent été très coupables de la leur donner.

Je crois donc de bonne foi qu'ils donnent au public de la magnéſie ſans fraude; que c'eſt même de celle du ſel d'epſom dont ils ſe ſervent, parce qu'elle eſt ſujette à moins d'inconvéniens que l'autre: dès lors c'eſt une terre gaſeuſe dépouillée de tout principe ſalin.

Mais comment une terre gaſeuſe peut-elle produire des ſelles auſſi copieuſes que celles dont j'ai été le témoin? Une once de magnéſie avoit produit chez une dame une ſuperpurgation que ſon médecin avoit peine à arrêter; elle en étoit d'autant plus ſurpriſe, qu'elle étoit ordinairement peu évacuée par ce remede, avec lequel elle étoit familiariſée.

Une autre jeune dame accablée de coliques & de ſpaſmes hyſtériques produiſant toutes ſortes de phénomenes depuis pluſieurs années, prend ſouvent de la magnéſie pour ſe purger; il n'eſt pas rare que ce remede ne produiſe d'autre effet

ſur elle, que de la gonfler beaucoup, quoiqu'elle en prenne la doſe ordinaire, qui eſt une once.

Parmi le grand nombre des perſonnes que j'ai interrogées ſur ſes effets, il n'en eſt aucune qui ne convienne qu'elle reſſent beaucoup de gonflemens & de grouillement dans tout le bas-ventre pendant la durée de ſon action. Toutes m'ont également avoué qu'il y avoit beaucoup d'inégalité dans le nombre comme dans la quantité des ſelles; de ſorte que c'eſt une maniere de ſe purger dont l'effet eſt incertain, & qui donne beaucoup de vents.

D'après ces obſervations, on doit conclure que ce n'eſt point la magnéſie qui eſt purgative; c'eſt le ſel neutre qu'elle produit. Lorſque cette terre rencontre beaucoup de matieres acides, elle purge abondamment; ſi elle n'en trouve point, ou en très petite quantité, il n'y a point d'évacuation, ſon effet ſe réduit à quelques gonflemens qui ſont produits par l'aggrégation du gas qui ſe dégage.

La maniere dont on donne ce remede confirme mes conjectures; c'eſt à la vérité un petit tour d'adreſſe de meſſieurs les apothicaires, qui n'eſt pas bien régulier.

Ils ſe ſont ſans doute apperçus que leur drogue ne purgeoit pas conſtamment. Pour

éviter les reproches & lui assurer son action, ils la délayent dans un gobelet de limonade qu'ils ne laissent avaler qu'après que l'effervescence qui résulte de cette dissolution est finie, du moins en apparence. Cette petite charlatanerie suppose des gens instruits ; ils font, par ce mélange, un sel neutre végétal à base terreuse, qui doit purger, quand même il ne rencontreroit point d'acides dans les premieres voies. Ils évitent en outre, par ce moyen, le gonflement, parce que le gas est presque tout dégagé avant qu'on avale le remede ; mais ce n'est plus la magnésie qui est purgative, c'est le sel neutre qu'ils ont produit dans le gobelet.

Supposé donc qu'il n'y ait point de fraude, ni d'ignorance de la part des apothicaires, il reste toujours prouvé que la magnésie n'étant qu'une terre gaseuse, n'est point purgative par elle-même ; que ce n'est qu'un absorbant terreux incapable de produire aucune évacuation ; qu'elle n'acquiert cette vertu que lorsqu'elle parvient à l'état salin par sa combinaison dans les premieres voies, ou dans le verre de limonade, que dès-lors c'est le sel neutre qui en résulte qui purge, & non la terre qui est dénaturée.

Ce purgatif, qu'on prodigue à tous les tempéramens, qu'on fait prendre dans tou-

tes les maladies, mérite-t-il cette confiance ? Les gens inſtruits voient certainement que cela n'eſt pas poſſible.

L'incertitude de ſon action, la quantité de gas qu'il répand dans le tube inteſtinal lorſqu'il agit comme purgatif, la maſſe terreuſe dont le mucus inteſtinal eſt empâté lorſqu'il ne ſe décompoſe point, tous ces inconvéniens, que nous avons prouvé être inſéparables de ſon uſage, doivent le faire rejetter.

Comment de bonne foi les gens de l'art peuvent-ils donner quelque efficacité à de la terre, ou à un ſel neutre très foible ? La magnéſie, dans les premieres voies, eſt l'un ou l'autre.

S'ils obſervent, ſans préjugé, l'effet des remedes qu'ils preſcrivent, ils doivent avoir été les témoins, pluſieurs fois, des reproches que je viens de mettre ſur le compte de cette drogue. Dégoût, peſanteur d'eſtomac, jauniſſe commençante, mal-être, obſtructions, tous ces mauvais effets des magnéſies doivent leur être connus.

Pourquoi donc ne proſcrivent-ils point ce remede qui ne poſſede tout au plus que la vertu inciſive d'un ſel neutre très foible ?

La raiſon en eſt que beaucoup de remedes s'ordonnent ſans un examen réfléchi

de leur nature, ſur la foi d'autrui, ou par complaiſance; mais l'amour de l'humanité, la sûreté & l'honneur de la médecine, me paroiſſent exiger que les magnéſies ſoient dépouillées du titre trompeur de purgatifs, & retranchées des pharmacies non-ſeulement comme incertaines & fauſſes dans leurs effets, mais comme dangereuſes. Tel eſt au moins le jugement que j'en porte d'après la théorie, l'expérience, & les réflexions que l'une & l'autre m'ont ſuggérées.

OBSERVATION

SUR le danger des ligatures, aux extrémités, employées pour arrêter l'hémorrhagie du nez; par m. SUMEIRE, *médecin à Marignane.*

CEUX qui compoſent des livres de médecine-pratique, pour mettre les connoiſſances de l'art de guérir à la portée du peuple, manquent entiérement leur but. Il eſt impoſſible que le commun des hommes, & même des gens d'eſprit, puiſſent diſcerner la différence des maladies, le véritable caractere qui en conſtitue l'eſpece, toutes les circonſtances & toutes

les raifons qui déterminent & font varier l'application des remedes, enfin l'incertitude, la fauffeté, les inconvéniens & les dangers de certains moyens curatifs, plutôt fuggérés par des idées théoriques qui ne portent que fur les apparences de la vérité, qu'indiqués par la bonne expérience, qui feule peut en établir la certitude. De tous les livres de médecine, faits pour l'ufage du peuple, il n'en eft aucun qui foit moins éloigné de fon objet, que l'*avis au peuple fur fa fanté*. L'auteur a bien donné les notions les plus claires & les plus juftes de toutes les maladies dont il parle, & il a bien prefcrit les remedes les plus fimples & les plus sûrs; mais outre qu'il n'a pas pu marquer des diftinctions qui mettent le peuple à même de connoître avec certitude la différence de plufieurs maladies, ce qui laiffe un vafte champ aux méprifes les plus funeftes; il n'a pas évité toujours l'erreur dans le choix des méthodes qu'il propofe : par exemple, le premier des moyens qu'il indique pour arrêter l'hémorrhagie du nez, eft d'appliquer des ligatures bien ferrées aux extrémités, fe propofant par-là d'y arrêter le fang, comme il le dit. Mais cette pratique eft d'un grand danger, parce qu'en interceptant le cours du fang dans les extrémités fupérieures & inférieures

par des bandes bien serrées, on diminue trop la quantité qui aborde au cœur; l'action de celui-ci en peut souffrir très-considérablement, & la circulation peut languir au point d'occasionner la mort. Le fait suivant justifie cette dernière théorie.

Un homme de Châteauneuf-lès-Martigues, âgé d'environ soixante ans, avoit un saignement du nez que rien ne pouvoit arrêter; on crut être obligé de mettre des ligatures aux bras & aux jambes; dès que les bandes furent serrées le malade tomba dans une asphyxie complette, & l'on crut qu'il étoit mort décidément. On coupa promptement les bandes, on donna des cordiaux, on mit en usage divers stimulans externes, & le malade revint à la vie, mais très difficilement, & presque contre toute espérance.

Il importe qu'on soit instruit de cet accident bien propre à enseigner qu'on ne doit jamais pratiquer des remedes sans avoir l'avis des personnes de l'art bien éclairées & expérimentées; & qu'il peut y avoir au moins autant d'inconvéniens que d'avantages à mettre des livres de médecine entre les mains du peuple qui, ne pouvant apprécier ce qu'ils contiennent, est trop exposé à en faire de mauvaises applications.

OBSERVATION

SUR une hernie de la plevre ; par m. GRATELOUP, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, à Dax.

CE n'est qu'après un examen des plus rigoureux, & l'application la plus suivie, que je me suis décidé à caractériser ainsi la tumeur contre-nature qui fait le sujet de cette observation. J'ai tout lieu de croire qu'elle méritera l'attention des médecins sçavans, autant par son importance que par sa nouveauté. J'aurois bien voulu qu'il m'eût été permis de nommer la personne qui m'a fourni cette observation : on sait combien cette liberté donne de force à un fait, & combien elle fait plaisir à l'observateur.

Mademoiselle de..... est âgée d'environ 24 ans; elle a joui d'une très-bonne santé jusqu'à l'époque de l'apparition de ses regles, vers la fin de sa quatorzieme année. Les révolutions de ce premier flux firent craindre beaucoup pour sa santé. Une légere colique menstruelle, bien caractérisée, & qui annonçoit, sans le moindre doute, le cours prochain des regles, donna lieu aux accidens les plus alarmans. On

On se livra avec une confiance, on ne peut plus blâmable, aux vaines promesses d'un drogueur ignorant & avide, qui prit honteusement le change sur cette colique. Les bornes trop étroites d'une observation ne me permettent point d'entrer dans le détail de cette fâcheuse circonstance. Qu'on se représente seulement, pour un instant, tout le désordre & la confusion qui dûrent résulter nécessairement d'une méthode hazardée, empirique & échauffante à l'excès, dans un corps pléthorique, & où le travail critique des regles étoit trop vif. En effet cette éruption, ainsi pervertie, coûta bien cher à cette demoiselle. Sa santé en fut tout-à-fait dérangée, & l'excrétion menstruelle fut dès-lors habituellement pénible & orageuse. Des accidens, bornés primitivement à la matrice, se propagerent bientôt, & porterent le trouble dans presque tous les visceres. La crispation & l'éréthisme permanens des solides d'un côté; les erreurs de certains fluides, & notamment du sang menstruel de l'autre, tourmentoient sans cesse cette victime de l'ignorance & de l'empirisme. On mit en usage inutilement les saignées, les bains d'une douce température, les bouillons de veau & de poulet; en un mot, tous ces lavages tiédes, insipides, & généralement nuisibles. L'opium

& ses préparations dont on fit un étrange abus, apportoient du soulagement, mais il n'étoit pas constant.

Une laxité générale, jointe à une délicatesse & une sensibilité excessives de tout le système des nerfs, fut le terme inévitable de cette longue chaîne de spasmes. Je ne m'arrêterai point à détailler les effets d'une pareille constitution ; je serois beaucoup trop long ; j'observerai seulement que l'appauvrissement du sang étoit parvenu à un point extrême.

Au milieu de tous ces maux, (la constitution de l'air ayant été long-temps froide & humide) cette demoiselle fut affectée d'une toux alors fort répandue dans la ville & dans les environs. Cette toux fatigua singuliérement la malade, & elle résista opiniâtrément aux méthodes vulgaires. La saignée & les anodins internes augmentoient l'oppression. Il est fort ordinaire d'appercevoir un grand rapport dans les effets de ces deux remedes : tous deux relâchent & détendent ; ils coopéroient conséquemment avec les dispositions actuelles du temps, à augmenter le vice radical de la constitution de la malade.

Cette affection catarrhale qui fut très-longue, & qu'il falloit traiter par des moyens opposés, & directement déduits

de la nature des causes sensiblement démontrées, laissa chez la malade une *impression fâcheuse* dans le côté gauche de la poitrine, une douleur latérale fixe entre la 6e & 7e vraie côte. C'est précisément à cette époque que je fus consulté par les parens de cette demoiselle. On avoit depuis quelque temps porté toutes ses vues vers cette partie souffrante; & l'idée, souvent funeste, d'incurabilité faisoit négliger les vraies ressources de l'art, tandis qu'on ne s'attachoit qu'à affoiblir les accidens par la saignée répétée du bras, & par l'abus des potions anodines. Cette sage maxime de *Bennet* n'est pas assez connue : *Cave ne inter ramorum desalcationem succrescat radix.*

Qu'est-ce qui occasionnoit cette *impression fâcheuse*? (c'étoit le nom sous lequel on avoit désigné cet état souffrant de la poitrine). Peu content d'une dénomination aussi vague, & qui fixoit aussi peu mes idées, je questionnai diversement la malade; &, malgré tout, je me vis fort embarrassé pour asseoir un jugement vrai & solide sur le caractere de cette maladie. Devoit-on l'attribuer à un reste d'humeur fixée sur un point déterminé de la plevre, ou dans les muscles intercostaux? Etoit-ce une adhérence du poumon avec cette membrane, causée par un phlegmon ou

phlogose terminés par la suppuration? Etoit-ce une affection sympathique, ou entretenue par quelqu'un des vices scrophuleux, rachitique, syphillitique, scorbutique, arthritique, & autres analogues, ou résultant de leur mixtion? Etoit-ce enfin un anevrisme de l'artere intercostale, ou quelqu'autre vice organique?... Cependant le mal faisoit de nouveaux progrès. La malade éprouvoit de temps en temps des douleurs vives qu'elle exprimoit par le terme de *pincement*. Enveloppé dans le tourbillon épais des conjectures, & convaincu de l'inutilité des remedes qu'on avoit déjà employés, je demandai à la malade de m'accorder l'examen de la partie souffrante; j'insistai sur la nécessité de cet examen: elle s'y refusa fortement sous prétexte qu'on ne l'avoit pas cru nécessaire jusqu'alors. Enfin, vaincue & gagnée par mes raisons, elle me dit qu'elle avoit depuis quelque temps une *enflure* au côté gauche, laquelle rentroit & reparoissoit à volonté. Cet aveu piqua le desir que j'avois de m'instruire à fond, & leva un coin du voile qui couvroit la nature de cette maladie. Je m'assurai en effet, par l'inspection & par le tact, que cette tumeur étoit de la classe des hernies. Sa rentrée & sa *reparition* soumises à la volonté, les ébranlemens fréquens d'une

longue toux, l'étrange abus de la saignée & des préparations d'opium, une constitution enfin des plus lâches... toutes ces réflexions vinrent à l'appui de l'idée que je m'étois faite d'une hernie.

Cette tumeur formoit, entre la 6ᵉ & 7ᵉ vraie côte, une saillie de figure oblique, mollette & un peu élastique; sa longueur étoit d'environ 2 pouces & demi sur 3 quarts de pouce de large, & un pouce de hauteur. La douleur étoit vive dans les fortes inspirations; c'étoit un vrai tiraillement : la constitution froide & humide du temps aggravoit cette affection. La crainte bien fondée de l'étranglement de la plevre, soit seule, soit accompagnée, étoit un motif bien puissant pour s'occuper promptement des moyens propres à le prévenir. J'avouerai que j'aurois bien voulu consulter avec une personne de l'art; mais l'idée effrayante d'une opération, dont on n'avoit pas même parlé, empêcha cette demoiselle d'accueillir ma proposition. Voici le moyen simple que j'employai : Après avoir fait le taxis avec les précautions convenables, j'appliquai un bandage contentif composé d'une ceinture & d'une pelotte un peu ferme, qui portoit sur l'endroit de la tumeur. Ce bandage étoit soutenu par le scapulaire.

Ce traitement produisit bientôt les

effets qu'on pouvoit attendre d'une pression uniforme & bien conduite. La malade n'éprouva plus ces *pincemens*, ces tiraillemens douloureux qui gênoient si fort le méchanisme de la respiration, &, par une suite nécessaire, l'action du cœur & le jeu des visceres du bas-ventre. Cette méthode, cette cure n'est ordinairement que palliative; je parvins à la rendre radicale dans toute la force du terme, par l'usage varié & long-temps soutenu des remedes les plus propres à rétablir le ressort de la constitution entiere. C'étoit-là l'indication seule dominante. Pour cet effet, je bannis de mon traitement tous les évacuans quelconques; je rassurai fortement l'esprit de la malade. Les bains froids qu'elle prit sur la fin de l'été dernier 1779, avec les précautions qu'inspire la connoissance des cas que l'on traite, changerent petit à petit & de la maniere la plus heureuse, l'état de la malade. Les chairs reprirent leur fermeté naturelle, le pouls n'eut plus le caractère fébrile, il devint plus fort & moins vif; les digestions se firent mieux, le sang des regles devint plus dense & plus riche, &c.... Je soutins ces précieux effets des bains froids par l'usage interne des remedes également toniques, tels que le kinkina & les martiaux que j'employai sous diffé-

toutes formes. Parmi ces derniers, la boisson d'une eau minérale ferrugineuse a mis le sceau à la guérison.

Il est bon d'observer que ces remedes n'ont pas été employés tous en même temps, & à des doses toujours égales : une gradation & une succession suivies en ont constamment ménagé & étendu les bons effets. Rarement a-t-il fallu en interrompre l'usage, & leur associer des tempérans, des humectans ; quelques verres d'eau froide où l'on ajoutoit quelques gouttes d'elixir de vitriol qu'on édulcoroit avec un peu de syrop de violette, remédioient aux légers sentimens d'ardeur que la personne éprouvoit ; mais rarement dans la poitrine & la région épigastrique. L'eau de poulet, quoiqu'altérée avec des plantes nitreuses, ne produisoit point un effet aussi prompt & aussi constant ; de légéres frictions avec un morceau de flanelle, un exercice doux, tel que la promenade à pied dans un temps frais & sec, une nourriture saine & de facile digestion, ont coopéré, on ne peut mieux, avec les remedes ci-dessus, à rétablir parfaitement la malade. Ses nerfs sont fermes & bien constitués, & la hernie de la plevre est entiérement guérie. La malade s'est assujettie, par mes conseils, à porter encore pendant quelque temps un corps

baleiné, dont la pression fait ici l'office d'un bandage.

OBSERVATION

Sur les effets funestes des noyaux de prune, avalés & arrêtés dans le duodénum ; *par m.* JAYMES, *maître en chirurgie du Mont-de-Marsan, à l'Encouac en Marsan, &c.*

LA nommée *Jeanne Bernadet*, habitante de Maillerès, âgée d'environ 65 ans, d'un tempérament sanguin, & jouissant ordinairement d'une très-bonne santé, fut attaquée le 15 septembre 1778, d'une fievre qui se manifesta pendant les trois premiers mois, par des pesanteurs de tête, sur-tout vers les cinq heures du soir, heure à laquelle il survenoit des frissons assez considérables, qui annonçoient les redoublemens de la fievre, de même que des lassitudes dans tous les membres, principalement dans les articulations. La malade éprouvoit des borborigmes ou bruissemens d'entrailles, avec douleur pongitive vers le pilore, une soif & une amertume insupportables, sa langue étoit chargée d'un limon blanchâtre, &, avec cela, elle avoit très-souvent des nausées, qui quelquefois

étoient suivies d'un vomissement de matieres bilieuses. En outre elle avoit des insomnies presque continuelles, qui ne cessoient que pour donner lieu à des assoupissemens dont la plûpart étoient suivis de rêves & de songes très-incommodes & très-fatigans; ils étoient suivis d'une sueur abondante qui la rendoit si foible, qu'elle étoit long-temps sans pouvoir se remuer. Voilà tous les symptômes qu'elle m'a dit avoir éprouvés pendant le temps ci-dessus énoncé. Elle n'avoit pris qu'un purgatif qu'un chirurgien des environs lui administra sans succès.

Se voyant dépourvue de secours, & hors d'état de pouvoir gagner sa vie, elle résolut de se retirer à l'Encouac chez son fils, aux environs du mois de juillet 1779, & je fus appellé environ quinze jours après son arrivée. Sa maladie me parut grave & fort compliquée; je la regardai d'abord comme une fievre lente, jointe a l'affection hystérique dont elle avoit eu plusieurs accès depuis l'âge de 50 ans, terme auquel les regles ont cessé naturellement. Je le crus d'autant plus, qu'elle ressentoit alors dans la cavité de l'abdomen, une espece de boule qui se jettoit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & qui produisoit des langueurs d'estomac, & un resserrement au bas du

thorax, & au-dedans du gosier. Comme j'étois très-occupé, je pensai d'abord à satisfaire à l'indication la plus urgente, qui étoit de calmer le spasme nerveux; & différai jusqu'au lendemain les médicamens convenables à la fievre lente. J'ordonnai conséquemment une eau de poulet, & la tisane de tilleul, avec une potion anti-histérique composée des eaux distillées d'armoise, de mélisse, de fleurs d'orange, de la poudre de castoreum, du laudanum liquide de *Sydenham* & du syrop d'armoise, à prendre par cuillerées; & je lui fis appliquer aussi-tôt sur le nombril un emplâtre fait avec le galbanum, le tacamahaca, le castoreum & l'huile de succin: ce qui fut presque sans succès. A la seconde visite, en voyant que ces moyens avoient été infructueux, je pris le parti de l'interroger plus que je n'avois fait précédemment, sur l'exposé des symptômes de sa maladie, & elle me raconta qu'elle n'alloit point à la selle, que les urines étoient fort rouges, & qu'elle croyoit fermement avoir avalé, en dormant sur la prairie, quelque grenouille ou quelque serpent, parce que, me disoit-elle, elle sentoit à chaque instant quelque chose de vivant qui remuoit dans l'estomac & dans les intestins. Je fis bien attention à tout ce qu'elle me dit, & à l'exposé qu'elle

m'en avoit fait la veille, & voulus en conséquence faire des perquisitions pour connoître la vraie éthiologie de cette fievre. En palpant l'abdomen, je trouvai une tumeur de la figure d'une cornemuse, qui occupoit l'hypochondre gauche, l'épigastre, & un peu de l'hypochondre droit, & descendoit ensuite vers la région de l'ombilic, &, dans toute son étendue, la malade sentoit continuellement une douleur & des gargouillemens, principalement lorsqu'elle étoit debout ou qu'on excitoit de la chaleur dans cet endroit. Elle prenoit ces mouvemens pour ceux d'un animal qu'elle avoit avalé; je tâchai de lui persuader le contraire, mais il ne me fut pas possible. Ce n'étoit pas assez que d'avoir reconnu la tumeur, il falloit encore savoir si c'étoit une hernie qui la produisoit, ou bien une obstruction générale ou partielle de quelque viscere, ou l'hydropisie de l'épiploon, ou bien encore la distension contre nature de l'estomac. Par la réunion de tous les signes, je penchai pour l'affirmative de cette derniere; en conséquence je lui prescrivis dès aussi-tôt une diette assez sévère, jointe à la tisane d'une décoction de lierre terrestre & de réglisse effilée, pour boisson ordinaire, & un bouillon fait avec de la volaille; j'y fis ajouter des navets pour adoucir les âcretés

de la poitrine, & en même temps pour réparer les forces ainsi que l'état de maigreur & d'exténuation que cette fievre lui avoit causé. Comme elle avoit beaucoup d'aversion pour les alimens, & des signes évidens de sabûre dans les premieres voies, sans pouvoir aller à la selle, je lui fis donner deux lavemens émolliens & laxatifs pour la disposer à la purgation qui fut composée de six gros de lénitif fin, deux onces de manne, deux gros de sel de *Glauber*, & une once de syrop de fleurs de pêcher, pour une dose qu'elle prit le lendemain, & sans aucun effet : il en fut de même de deux lavemens. Je fis encore continuer ces derniers, que je rendois purgatifs, pendant un mois & demi, & toujours sans qu'ils aient produit la moindre évacuation. Les potions purgatives & les opiates de même nature ont été mis en usage, pendant le même temps, jusqu'à deux fois par semaine, aussi infructueusement. Enfin voyant que tout cela étoit sans succès, j'employai le tartre stibié en lavage, à la dose de quatre grains, & la tisane ordinaire de demi-once de crême de tartre sur une chopine d'eau, sans en retirer aucun fruit. Tout au contraire, la cardialgie, la tumeur, les bruissemens d'entrailles, l'œdématie des jambes & des pieds, & tous les autres symptômes

augmenterent de plus en plus, & elle mourut le 19 de mars de cette année, après six mois ou environ de souffrances sans interruption.

J'avois prié son fils de me faire avertir aussi-tôt après son décès; il le fit en croyant que je ne voulois seulement que la visiter : mais, à force de sollicitations, j'obtins la permission d'en faire l'ouverture. Ayant commencé par le bas-ventre, je trouvai que la tumeur, unique cause de sa maladie, étoit une distension contre nature de l'estomac & du duodenum, produite par un rétrécissement en maniere de cercle & de la largeur d'un pouce, à la fin de cet intestin : de façon que sa cavité, dans cet endroit, auroit à peine permis le passage d'un tuyau de plume à écrire, & dans son intérieur, il contenoit une concrétion pierreuse qui avoit pour base un noyau de prune, & qui en bouchoit absolument toute la cavité. Tous les alimens que la malade avoit pris, depuis le commencement de sa maladie, y étoient encore contenus, & ressembloint à une espece de lie de vin grisâtre & de très-mauvaise odeur. Parmi ces matieres, dont la quantité alloit presque à six pintes, étoient une quantité prodigieuse de noyaux de prune qu'elle avoit avalés dans le mois de sep-

tembre 1778, & qui donnerent lieu, vingt-quatre heures après, à sa maladie qui commença par une colique. D'où je conclus que cette obturation calleuse, causée par la présence des corps étrangers, & par la formation successive de la concrétion pierreuse, a été la véritable cause de la dilatation excessive de l'estomac & du duodénum.

Si la malade a vécu aussi long-temps, on ne peut l'attribuer qu'à la résorbtion des sucs nourriciers extraits des alimens par les vaisseaux lactés qui sont en très-grand nombre, & fort dilatés dans ces deux visceres. La graisse a aussi, pendant ce temps, pu servir d'aliment; mais, par la suite, s'étant dissipée, & les vaisseaux étant comprimés par l'épaississement & l'endurcissement des membranes, le chyle n'aura pu y passer, & la nutrition cessant, la malade a dû succomber.

Le foie étoit d'un volume très-médiocre, principalement le petit lobe, la vésicule du fiel très-dilatée, & la rate n'étoit que de la grosseur d'un marron d'inde applati, le reste du tube intestinal, les reins, les ovaires, la matrice & la vessie étoient à-peu-près dans l'état naturel, de même que toutes les parties contenues dans la poitrine.

On voit par-là les accidens qui peu-

vent survenir de l'habitude où l'on est d'avaler les noyaux de certains fruits; ce qui se trouve confirmé par une observation de m. *Virard*, médecin à Grenoble, consignée dans le *Journal de médecine* du mois de juin dernier, & par celle de m. *Barral*, lieutenant de m. le premier chirurgien du roi à Saint-Etienne en Forez. En lisant cette derniere, mon pere, qui est maître en chirurgie, m'a communiqué un fait analogue à celui de m. *Giraud*, inséré dans l'observation de m. *Barral* : le voici.

« Un homme âgé de 30 ans, d'un bon tempérament, fut atteint d'une fievre putride, pour laquelle il employa les évacuans & autres médicamens convenables en pareil cas : il fut guéri. Dans sa convalescence, il eut envie de manger des cormes ou sorbes. Un jour, qu'il étoit seul chez lui, il se leve & se traîne sous un cormier où il mange avidement autant de cormes qu'il veut. Il se retire, &, bientôt après, une colique violente s'empare de lui, avec une fievre très-forte qui ne cessa que lorsque sa femme eut retiré, avec l'extrémité d'un fuseau, tout ce qu'il avoit mangé & qui s'étoit accumulé dans le rectum, &c. &c. Il a joui depuis d'une bonne santé, &c. »

Si ces observations n'apprennent rien

aux maîtres de l'art, au moins doivent-elles leur inspirer le desir d'empêcher, autant qu'il sera en eux, de semblables malheurs, en les engageant à faire connoître, dans les conversations, le danger auquel s'exposent tous ceux qui avalent des noyaux de cerises, de prunes, d'abricots, ou autres. Cette maniere d'aller au-devant du mal, n'est pas moins utile au genre-humain, que la guérison des accidens qui résultent de ces imprudences.

SUITE ET FIN

De la dissertation sur la fievre miliaire des femmes en couche, & sur leur traitement; par m. PLANCHON.

47. Par la description que je viens d'en donner [33 à 43], on peut voir quels sont les symptômes qui caractérisent sa bénignité en général; tous annoncent de la modération, & la premiere invasion de la fievre ressemble au début d'une fievre éphémere, ou d'une simple fievre de lait : l'insomnie est ordinairement ce qui tracasse le plus. L'éruption cependant se fait paisiblement, les pustules acquierent leur maturité, se dessèchent, & la crise de la maladie se fait les jours même que la nature, réguliere dans sa marche & dans

dans l'œuvre de la coction, a préparés, & dont l'obſervation de tous les temps depuis *Hippocrate*, a vérifié l'ordre cent & cent fois.

48. Ainſi la miliaire bénigne parcourt ſes temps ſans que les évacuations critiques ſoient interrompues. La convaleſcence eſt prompte, & la ſueur eſt l'évacuation la plus ſenſible qui juge la maladie, lorſque le ventre ne s'ouvre pas, ou qu'un grand cours d'urines blanches & latéritieuſes ne la termine point. Ordinairement quatorze jours renferment tout le temps de ſa durée, lorſqu'un vice particulier des humeurs ne s'y oppoſe pas. Le retour du lait aux mamelles, & la facilité à nourrir montrent que les femmes un peu courageuſes peuvent & doivent remplir ce devoir après l'heureuſe iſſue de cette fievre bénigne : j'y ai même vu réuſſir, contre toute attente, à la ſuite d'un épanchement de lait accompagné d'accidens fâcheux, & d'une fievre miliaire qui n'avoit été nullement bénigne.

49. La miliaire bénigne eſt remarquable par les circonſtances qui l'ont précédées & qui l'accompagnent [47, 48]. Sa malignité l'eſt également, puiſqu'elle a les ſymptômes des fievres eſſentiellement malignes; qu'elle entraîne, comme elles, le plus grand péril, ſur-tout lorſque le tranſ-

port de la matière laiteuse sur quelque viscère y cause des accidens inflammatoires : complication terrible & funeste.

50. D'autres fois les malades périssent ou meurent lorsqu'on s'y attend le moins ; la maladie alors est insidieuse dans sa marche ; elle a les apparences de la miliaire bénigne, mais l'éruption fugitive & prompte à disparoître, en doit faire prévoir la malheureuse issue.

51. En observant de près, dans ce cas [50] l'état des malades, au moment que sous l'apparence d'un calme trompeur, elles sont inquiétes sur leur sort, elles se plaignent d'anéantissement, d'une chaleur intérieure ; leur respiration est profonde ; elles soupirent sans s'en appercevoir ; en un mot l'ame est troublée. Jusques-là l'irritation du genre nerveux n'annonce encore rien de funeste ; l'éruption se soutient, & même se multiplie ; les déjections se font au gré de la nature : mais tout-à-coup la malade se plaint d'une extrême foiblesse, & rien ne répare ses forces ; le mouvement du cœur & des artères est tremblotant & foible ; il survient des soubresauts dans les tendons, quelquefois des convulsions, du délire, ou une léthargie mortelle, d'autres fois des défaillances fréquentes, des anxiétés fugaces : enfin la *jactation* des membres, & notam-

ment la qualité des urines qui se décolorent d'heure en heure, annoncent la disparition prochaine & la rétropulsion de l'éruption miliaire. A peine a-t-elle disparu, que le principe de la vie est éteint: la gangrene est dans les principaux visceres, & les malades se croient encore éloignées de leur fin; mais un médecin clairvoyant ne s'en laisse point imposer. Les symptômes précurseurs de la mort, réunis au tableau terrible que je viens de tracer, l'avertissent que la malade ne survivra pas quatre heures.

52. Telle est la marche de la fievre miliaire maligne insidieuse; voyons quelle est celle de cette fievre éruptive, lorsque dès l'invasion, les symptômes rapprochés annoncent l'éréthisme le plus violent, & que toutes les fonctions sont dans le plus grand désordre. L'affaissement extrême, joint à une foule de symptômes tumultueux, nous montre le principe vital profondément affecté; l'insomnie, le délire, les soubresauts des tendons, les convulsions mêmes paroissent dès ce premier temps.

53. Le pouls, dans ces circonstances [52], est misérable, petit, précipité, quelquefois si troublé qu'on ne peut lui assigner aucun rithme, ou si effacé qu'on le retrouve à peine. L'oppression, les langueurs,

les anxiétés précordiales désolent les malades, la langue est séche & aride, elle se noircit. La soif est préssante. Il survient des aphtes, souvent gangreneux, qui occupent la langue, le voile du palais & l'œsophage, & occasionnent une grande difficulté d'avaler. L'éruption miliaire se fait abondamment pendant ce temps; des sueurs copieuses colliquatives & fétides l'accompagnent. Cependant les symptômes ne diminuent point pendant cette éruption précoce & *phlicteneuse* qui annonce l'état gangreneux des humeurs. L'humeur morbifique est si abondante que la nature ne sauroit la déposer entiérement à la peau, & les exanthêmes se multiplient à mesure qu'il en est qui se desséchent. Il est à présumer que les visceres sont alors également parsemés de ces pustules.

54. La septicité du lévain miliaire dissout quelquefois le sang au point d'occasionner des hémorrhagies difficiles à réprimer. Un feu interne consume les malades; les émanations fétides qu'on respire près d'elles annoncent la putridité la plus décidée, les déjections alvines participent au même vice, & sont telles qu'on les observe dans les autres malignes. Il y a météorisme & tension au bas-ventre. Les urines sont oléagineuses, hautes en

couleur : lorsqu'elles donnent alors un dépôt briqueté, on peut espérer une terminaison heureuse. Dans ce combat des forces de la vie avec une maladie meurtriere, le cours des lochies est suspendu ; s'il paroît quelque peu, il porte avec lui l'empreinte de la dissolution & de la putridité.

55. Dans cet état [54] la disparition de l'éruption est peu éloignée ; les forces perdent rapidement de leur activité, & les signes qui présagent une métastase sur les visceres, marchent de concert avec les symptômes alarmans que je viens de décrire. Bientôt & souvent dès le troisieme période, les anxiétés précordiales, les sueurs & les extrémités froides, les yeux éteints & larmoyans annoncent la perte prochaine de la malade, qui arrive ordinairement les 11, 14, 17, 20, 24mes jours à compter de l'invasion.

56. Lorsque, malgré la foule des symptômes menaçans, les pustules miliaires sont conduites à leur maturité & leur dessèchement par les forces de la nature encore plus vigoureuses, & sur-tout aidées par tout ce que l'art a dû employer de ressources, (car ici la médecine agissante jouit de tous ses droits) alors les symptômes perdent insensiblement de leur violence, le délire, les soubresauts cessent

par intervalles, il ſurvient des évacuations critiques par les ſelles qui ſont en ce cas blanches & laiteuſes, les ſueurs paroiſſent moins fétides, le pouls ſe développe, & la fievre ſe termine ainſi qu'il arrive dans la miliaire bénigne.

57. On voit que le caractere de la miliaire des femmes en couche [6 à 25] eſt ſeptique au plus haut degré : les ſymptômes de la maladie [33 à 56] en ſont la preuve. Quoiqu'il ſemble que les nouvelles accouchées devroient ſeules y être ſujettes, il eſt à obſerver que pendant tout le temps qu'une femme nourrit, elle eſt expoſée à eſſuyer cette fievre, s'il arrive qu'elle perde ſubitement ſon lait, ou qu'une maladie aiguë, inflammatoire le déroute : l'expérience m'a vérifié pluſieurs fois ce fait de pratique.

58. On retrouve alors tout l'ordre des ſymptômes que j'ai déjà décrit [33 *& ſeq.*]; l'odeur aigre, le fourmillement appellé *granſ*, &c......

ARTICLE DEUXIEME.

Différence de la miliaire des nouvelles accouchées, d'avec celle qui eſt épidémique.

59. La miliaire des femmes en couche porte avec elle preſque tous les mêmes ſymptômes que celle qui attaque indiſtinc-

tement les deux ſexes : elle a la même marche. Dans l'une & l'autre, un levain âcre fermente dans les humeurs ; le ſuc nerveux, la lymphe, la ſéroſité en ſont infectés ; la nature tend également à s'en débarraſſer, en le portant à la peau ; la forme de l'éruption eſt la même.

60. Leur différence eſſentielle conſiſte dans la cauſe matérielle & originaire de l'une & de l'autre fievre. La miliaire des deux ſexes, ſporadique ou épidémique, a ſa ſource dans une dégénéreſcence ſeptique de la lymphe, de la ſéroſité & du ſuc nerveux. Ce vice vient le plus ſouvent de la retenue de la matiere de la tranſpiration inſenſible, qui alors éprouvant un plus haut point d'atténuation, s'échauffe, tend par cela ſeul à la putridité, devient âcre & cauſtique. On voit que cette humeur excrémentitielle, reſtée en partie dans les glandes de la peau, confondue en partie dans la maſſe ſeroſo-lymphatique, doit, lorſqu'elle eſt pouſſée par la fievre vers la ſuperficie du corps où elle tend naturellement, y produire les mêmes effets qu'un millier de parcelles de cantharides qu'on y auroit appliquées.

61. Cette maladie ſe complique avec beaucoup d'autres, comme l'ont remarqué pluſieurs auteurs ; ſouvent elle devient épidémique, & même contagieuſe : elle

a parcouru différentes fois l'Europe entiere. En France, la Picardie paroît être le théâtre principal de ses fureurs. Elle n'épargne ni âge, ni sexe; nul tempérament n'en exempte. Les constitutions de l'air qui produisent des fievres catarrhales malignes, des fievres putrides essentielles, des fievres lentes nerveuses, &c... sont celles où l'on observe aussi la fievre miliaire.

62. La miliaire des accouchées au contraire, doit son origine à la matiere laiteuse retenue ou refoulée dans le torrent de la circulation : souvent elle est compliquée avec un désordre plus ou moins grand dans le cours des lochies qui même quelquefois est entiérement suspendu. Les nourrices n'y sont guere sujettes qu'autant qu'elles se sont exposées, pendant leur grossesse ou dans leurs couches, à des accidens capables de dérouter leur lait. Cette fievre n'est point contagieuse; elle n'est point épidémique. Nous devons observer pourtant que, lorsque la miliaire des deux sexes court épidémiquement, les nouvelles accouchées y sont les plus exposées; & même *Welsch*, en 1652, l'a vue si commune que peu de femmes en couche échappoient à ses ravages. Alors il est à croire que le trouble de l'ame & la frayeur s'emparoit des femmes grosses qui avoient vu périr leurs voisines : cette

agitation, ou plutôt cette consternation, suffisoit pour troubler les suites naturelles de leurs couches, & produire la fievre & tous les autres accidens dont elles devinrent les victimes.

63. La miliaire des accouchées differe encore de celle commune aux deux sexes, en ce que, dans la premiere, on observe une complication particuliere de dépôts laiteux sur quelques parties ou quelques visceres, il y a des gonflemens œdémateux, & même quelquefois une vraie leucophlegmatie laiteuse, tandis que toute la peau est couverte de phlyctenes plutôt que de pustules, à cause de l'abondance de la matiere hétérogène. Il est rare, au contraire, que dans l'autre il y ait une telle complication. Tantôt l'éruption est rouge, tantôt blanche, quelquefois rouge & blanche en même temps; mais toujours elle est grenue.

64. Telles sont [60 à 63] les différences reconnues par les médecins observateurs & persuadés que le levain de la miliaire ne part pas toujours d'une même source.

ARTICLE TROISIEME.

La diversité de couleurs dans les boutons établit-elle une différence réelle dans le caractere de la maladie?

65. Nous avons démontré que la ma-

tiere laiteuse retenue, confondue dans les humeurs [6 à 33], agitée, divisée, échauffée par le feu de la fievre au point d'être entiérement pervertie, & d'acquérir une qualité éminemment septique, étoit la cause essentielle de la miliaire des nouvelles accouchées. Nous avons fait voir (*ibid*) que le caractere de cette maladie, ses symptômes, sa marche la rangeoient au nombre des fievres putrides. La corruption prompte des cadavres, & les ouvertures qui en ont été faites, achevent de mettre cette vérité au grand jour : la diversité de couleur dans les boutons ne peut donc établir que de légeres différences.

66. L'observation principale à faire, est que l'éruption miliaire rouge est accompagnée de symptômes plus inflammatoires, tandis que l'éruption crystalline marque plus de putridité. Au reste, dans l'une & l'autre espece, le levain acrimonieux est le même, & il agit également sur la peau, la membrane intérieure de la bouche, l'œsophage, &c....

67. La couleur rouge est la suite des causes générales qui disposent à l'inflammation ; c'est de préférence chez les femmes d'un tempérament sanguin & pléthorique qu'on l'observe : elle marque presque toujours de la bénignité.

68. Le *pourpre blanc* au contraire est produit par l'abondance de la sérosité & de la lymphe dégénérées. Il a lieu, de préférence, chez les femmes d'un tempérament foible, humide, cachectique, & qui n'ont vécu que d'alimens peu succulens : telles sont celles qui ont éprouvé des pâles-couleurs longues, opiniâtres, dont la vie est trop sédentaire, & habituellement chagrine.

69. L'ordre des accidens & la cause de la maladie sont, comme je viens de le dire [65 à 68], absolument les mêmes, soit que l'éruption soit rouge ou blanche. J'observe cependant que, dans le premier cas, les mouvemens critiques sont plus décidés, plus sensibles & plus réguliers, & que, de l'aveu des praticiens, l'événement de la maladie est beaucoup moins dangereux; qu'au contraire la miliaire crystalline est presque toujours maligne.

70. Dans la miliaire rouge, lorsqu'une fois l'éruption est parfaite, on voit quelquefois sur le sommet des boutons une petite vésicule transparente, pleine d'une matière limpide & séreuse, qui tantôt s'écoule, tantôt s'épaissit pour tomber en furfurescence. D'après ces nuances, on juge de l'état plus ou moins inflammatoire, plus ou moins putride des humeurs, & l'on regle en conséquence le traite-

ment dont nous allons nous occuper actuellement.

ARTICLE QUATRIEME.

Traitement de la miliaire relatif à ses périodes, sa couleur, ses symptômes, & les circonstances qui peuvent faire complication.

71. Quoique tous les symptômes de cette maladie viennent essentiellement d'une même cause, cependant les circonstances qui l'ont précédée ou qui l'accompagnent, l'âge, le tempérament, la saison, les complications, exigent une méthode curative variée, sans laquelle on commettroit des fautes irréparables.

72. Considérons d'abord quel doit être l'emploi des remedes généraux au début de la miliaire; car chaque période demande des soins particuliers. Voyons spécialement quels accidens indiquent la nécessité de tirer du sang ou d'évacuer.

73. Toutes les fois que la fievre de lait dégénere en continue, que le lait ne se porte plus au sein, on doit attendre une éruption miliaire. Il arrive néanmoins quelquefois que la fievre demeure simplement putride (*putrida puerperarum*) ou aiguë, soit qu'il y ait ou non une disposition inflammatoire du bas-ventre & de la matrice. Le plus souvent, dans tous

ces cas, les ſignes d'éruption ſe manifeſtent, & ils ſont la ſuite du reflux d'un ſang lochial & laiteux dans les vaiſſeaux. Il faut alors examiner promptement s'il exiſte des ſymptômes qui faſſent redouter de la malignité, ou ſi la miliaire ſera bénigne.

Premier période.

74. Les perſonnes pléthoriques, ſanguines, robuſtes, dont le pouls eſt dur, plein, tendu, chez qui la fievre eſt forte, doivent être ſaignées. S'il y a des ſymptômes inflammatoires à l'utérus ou au bas-ventre, il convient d'appliquer les ſangſues à l'anus. Ces évacuations ſanguines ſe répétent juſqu'à ce que la douleur, la tenſion & la chaleur diminuent; & même, quoiqu'il n'y ait aucune partie enflammée, il ſuffit que le ſang ait une denſité phlogiſtique, & qu'il ſoit couenneux, il ſuffit qu'il y ait une grande chaleur à la peau, & des douleurs aux reins, pour qu'il faille réitérer la ſaignée. On a même recours à ce remede pour les femmes délicates dès qu'elles éprouvent des douleurs poignantes, des maux de tête & des lombes, & que la fievre eſt violente. M. *Marteau* (*a*) ne conſeilloit la ſaignée alors que dans les cas urgens; il domptoit l'inflammation

(*a*) Traité des bains, *pag.* 136.

laiteuſe de la matrice par des demi-bains.
J'ai fait moi-même une heureuſe expérience de ſa méthode.

75. L'état que je viens de décrire [74] n'annonce point de malignité. Auſſi-tôt qu'elle ſe fait appercevoir, la nature a beſoin de toutes ſes forces pour ſubjuguer la matiere morbifique, & la dépoſer à la peau.

76. Ainſi, à moins que la diſpoſition inflammatoire ne ſoit décidée & maniſeſte, il faut être réſervé ſur la ſaignée; on doit la rejetter lorſque les ſymptômes [53] décelent une fievre miliaire cryſtalline maligne: car il eſt eſſentiel de ne point perdre de vue que cette fievre eſt de la claſſe de celles où le genre nerveux eſt ſpécialement attaqué, & que la lymphe & le ſang y éprouvent une ſorte de décompoſition de leurs principes; enſorte que le meilleur moyen de s'oppoſer à ſes effets pernicieux, eſt de faciliter l'action dépuratoire de la nature.

77. Il ſe trouve ſouvent des circonſtances, dans le premier période de la miliaire, qui exigent qu'on évacue les premieres voies, ſoit que la ſaignée ait eu lieu ou non. Ce n'eſt pas que le levain miliaire exiſte dans le canal alimentaire, mais il eſt très-rare que la ſabure ne ſoit pas abondante chez la plûpart des femmes

qui, pendant leur grossesse, ont observé peu de régime, & se sont nourries d'alimens grossiers & indigestes. Alors, si l'on n'a pas la précaution d'enlever & de détruire ces mauvais levains, ils donnent de nouvelles entraves aux forces qu'employeroit la nature; la coction & la crise en sont troublées; l'éruption se fait mal, ou ne se fait point du tout.

78. Une sabure abondante est indiquée par l'état de la langue extrêmement chargée par un goût mauvais & amer, des rapports & une haleine fétides, des nausées & des soulévemens d'estomac. Lorsqu'à ces symptômes il se joint des défaillances, la fievre menace de devenir miliaire maligne; une bile putride, porracée croupit dans l'estomac & le duodénum : il faut se hâter de la faire rejetter par le vomissement, à moins qu'une inflammation de la matrice, du bas-ventre ou de la poitrine, ne s'y opposent (*a*).

79. Hors ces signes de *turgescence* [78] il convient de mettre la malade à l'usage des sels digestifs, tels que la terre foliée, le sel *e duobus*, &c. Ils sollicitent doucement l'évacuation des sucs putrides qui

(*a*) *Purgandum est, valdè utile si turgeat materies eâdem die, morari enim in talibus malum.* HYPP. aphor. 10, sect. 4.

tapissent le canal intestinal ; ils ont d'ailleurs une espece d'empire sur la matiere laiteuse, & la font couler par les urines. On sait combien m. *Levret* recommande l'*arcanum duplicatum* pour obvier aux désordres d'un lait dérouté.

80. Soit qu'on ait cru devoir placer un émétique d'après les indications [78], soit que trop de roideur, d'éréthisme ou de chaleur fébrile aient empêché d'adopter ce moyen curatif, on doit prescrire promptement un purgatif anti-phlogistique. Les borborigmes, la pesanteur de l'estomac, quelques tranchées passageres, le gonflement du bas-ventre, une sorte de gêne qui ne céde pas aux lavemens, nous montrent que l'humeur a déjà été préparée par les boissons : aussi les évacuations que l'on procure donnent de l'allégement, & facilitent l'éruption.

81. Dans la miliaire maligne comme dans les fievres malignes ordinaires, les regles générales de l'art doivent guider le traitement, sur-tout au temps de l'invasion. On ne doit donc pas perdre de vue qu'il est des symptômes qui contre-indiquent les évacuans, tels sont ceux qui naissent de la trop grande violence de la fievre, de la tension & de la rigidité de la fibre, de l'état phlogistique des visceres, des engorgemens, &c.... Alors il faut recourir

recourir à tous les délayans mucilagineux aigrelets qui sont propres à envelopper l'âcreté de la lymphe, & qui corrigent la tendance à la gangrene à laquelle cette fievre dispose singuliérement. Lorsque dès le début, l'abattement, la langueur, les angoisses & les défaillances oppriment les malades, j'ai prescrit les cordiaux qui m'ont réussi.

Deuxieme période.

82. A ce temps de la maladie où l'éruption se fait déjà, ou va se faire, des circonstances particulieres peuvent exiger encore la saignée & les évacuans. Si l'éruption n'a point encore paru, & que les symptômes [74, 75] aient toujours lieu, on ne doit pas hésiter de saigner, spécialement si les lochies sont supprimées. Il est bon d'observer que rarement le médecin est appellé avant cette époque, & que les instans sont alors précieux. Il en est de même des circonstances qui exigent des évacuans [77 & *seq.*]. Lorsqu'il s'est établi un cours de ventre bilieux : il faut le modérer, & l'infusion de rhubarbe convient dans ce cas. Si on arrêtoit imprudemment cette diarrhée utile, on risqueroit de faire périr la malade comme je l'ai vu arriver.

83. Lorsque l'éruption miliaire est précoce, très abondante, avec des symptômes

tumultueux & alarmans, que la fievre est ardente, l'engorgement & la putridité considérables, on a lieu de tout craindre pour les jours de la malade, elle est menaçée d'une gangrene prochaine, sur-tout si le bas-ventre & la matrice sont dans un état inflammatoire.

84. Dans une position aussi fâcheuse la saignée paroît indispensable : il est des médecins qui s'y opposeront à raison de l'éruption. Le peuple blâmera certainement celui qui osera la faire exécuter ; cependant l'expérience a démontré qu'elle peut être pratiquée avec un grand succès. *Molinari* (*a*) en rapporte un exemple frappant. *Fordyce* s'est conduit de même d'après les mêmes principes, & sauva la vie de sa malade par une saignée faite pendant une éruption miliaire très-abondante, mais indiquée par l'ardeur de la fievre, l'oppression, la douleur de côté & le délire.

85. *Molinari* regarde, ainsi que nous, la saburre des premieres voies comme une cause de trouble avant & pendant l'éruption : aussi conseille-t-il l'usage des évacuans pour soutenir l'éruption, lorsque les signes de saburre paroissent. Il ne craint

(*a*) *De Mill. exanth.* Vindobonæ, ann. 1764, *pag.* 65 & *seq.*

point qu'elle s'arrête par de doux laxatifs qui, en débarrassant les entrailles, laissent à la nature toute son activité dans le travail qui doit porter au-dehors la matiere éruptive : au reste, s'il survient des évacuations naturelles & bienfaisantes, un médecin prudent reste en observation jusqu'au temps de la maturité. J'ai lu, dans un manuscrit, que m. *Ant. Petit* unissoit les anti-spasmodiques aux purgatifs dans le traitement de la miliaire des femmes en couche, & qu'il croyoit cette union capable de produire les plus grands avantages.

86. Si la nature, occupée à la *subaction* & à l'expulsion de la matiere miliaire, se suffit à elle-même, on doit attendre les mouvemens critiques qu'elle excitera. L'éruption, pendant ce temps, pullule & se répand, les vues doivent être seulement de corriger la pente qu'ont les humeurs à la putridité. Ainsi l'on suivra le régime proposé dans le premier période [81], en donnant des boissons délayantes & mucilagineuses propres à envelopper l'âcreté de la matiere fébrile, & à l'empêcher d'irriter autant les fibrilles nerveuses. D'ailleurs il faut suppléer à la perte des sérosités qui s'échappent par des sueurs copieuses & des urines abondantes : ces évacuations entraînent avec elles une por-

tion considérable d'air fixe, que *Macbridge* & *de Boissieux* regardent comme le lien des mixtes, les sueurs sur-tout; & alors cet air, dégagé par les mouvemens intestins, s'échappant par les pores de la peau, laisse les humeurs en dissolution.

87. Lorsque la fievre est ardente, & la raréfaction des humeurs extrême, malgré ce que l'art a pu faire pour la modérer, il faut employer les rafraîchissans & antiseptiques proprement dits, & y insister fortement.

88. On n'a jamais douté que l'apparition de la miliaire ne présentât l'indication importante de soutenir la matiere éruptive à la superficie de la peau, & d'y faciliter sa maturité. On connoît sa nature fugitive & les suites funestes de sa rétropulsion; en conséquence, on emploie avec utilité les boissons légérement diaphorétiques unies aux autres [81, 88], telles sont les infusions de thé, de mélisse, de fleurs de sureau, de tilleul, de sassafras: ces remedes suffisent presque toujours dans la miliaire bénigne. J'ajoute que, pour appaiser le trouble du genre nerveux, il est bon de prescrire des calmans sûrs, comme la liqueur minérale anodine d'*Hoffmann*, & des émulsions avec le syrop diacode.

89. Dans la miliaire, même bénigne, il

c'est des symptômes appartenant uniquement à l'altération du fluide nerveux ; tels sont les soupirs, les langueurs & les anxiétés dans le temps de l'éruption, & principalement lorsqu'elle va paroître : ces accidens s'adoucissent par l'usage de la liqueur minérale anodine, & du sel sédatif d'*Homberg*. *Fordyce* préféroit le safran, la confection cardiaque, le camphre, & le vin à très-petite dose. J'ai employé avec succès le vin & le camphre, & même, à l'exemple de *Storck*, je prescris le camphre dès que j'apperçois une éruption miliaire, à moins que les symptômes d'une fievre vivement inflammatoire ne m'en empêchent ; mais j'y reviens lorsqu'elle a repris son caractere de fievre miliaire sans complication.

90. Tout médecin connoît le camphre, cette substance onctueuse, odorante, volatile & pénétrante ; elle a obtenu justement le titre de calmant dans les maladies nerveuses. Il semble, de plus, qu'elle ait une vertu particulière dans les maladies éruptives, & qu'elle en soit, pour ainsi dire, le spécifique. M. *van Swieten* en étoit persuadé, & l'ordonnoit à grande dose dans la rétropulsion de la miliaire (*a*).

(*a*) Van Swieten, *maladies des armées*, pag. 182.

Il en preſcrivoit un gros ſur dix onces de vinaigre de vin, avec quelques gouttes d'eſprit-de-vin rectifié, pour le diſſoudre parfaitement, & deux onces de ſucre. Une telle méthode devoit obtenir des ſuccès plutôt que celle d'employer des poudres abſorbantes, terreuſes & prétendues diaphorétiques.

91. La fievre miliaire maligne, à ſon ſecond période, offre un effrayant tableau de déſordres, dont les ſuites menacent d'être funeſtes : les indications ſont les mêmes, il faut inſiſter ſur les mêmes moyens curatifs [87, 88, 89]. Cependant ſouvent ces ſecours ne ſuffiroient pas ; les humeurs ſont ſurchargées de la matiere miliaire, le tiſſu cellulaire en eſt abreuvé ; l'habitude du corps ne ſauroit la recevoir toute entiere : il faut, dans ce cas, lui ouvrir de nouvelles routes

92. On ſent bien que je veux ici parler des véſicatoires : leurs effets ne ſont point équivoques. Ils réuſſiſſent, comme le camphre, à rappeller à la peau une éruption miliaire effacée, & ont, ainſi que lui à plus forte raiſon, le pouvoir d'empêcher une métaſtaſe des puſtules. Tel eſt le ſentiment de *Fordyce* qui regarde la chaux d'antimoine comme un vrai remede, lorſque la miliaire à peine a pullulé, ou qu'elle a diſparu : telle eſt notre doctrine

& notre pratique, lorſque les forces expulſives de la nature ſont languiſſantes, & qu'il y a à craindre une diſparition des exanthêmes.

93. Nous venons de donner les moyens de faciliter, de ſoutenir & de rappeller à la peau l'éruption miliaire [87 & *ſeq.*] Il ſe préſente quelquefois des complications qui exigent des ſecours particuliers. L'état du bas-ventre, tendu & phlogoſé, demande des fomentations émollientes & réſolutives, des embrocations faites avec l'huile d'olive, le baume tranquille, &c. On réitere ces remedes avec ſoin, & l'on évite ſur-tout d'expoſer la malade au froid qui ſeroit, à cette époque, très-nuiſible.

Troiſieme période.

94. La fievre miliaire bénigne, à cette époque, marche réguliérement & ſans trouble. La matiere exanthématique a été entiérement dépoſée à la peau; l'art ici doit ſe borner à l'expectation, ſeulement on continue l'uſage des boiſſons indiquées pour les premier & ſecond périodes. La coction ſe fait, & la nature tend à achever d'épurer les humeurs par des excrétions ſalutaires.

95. La miliaire maligne au contraire exige non-ſeulement les ſecours recommandés [30 à 48], mais de nouvelles précautions néceſſaires pour relever l'af-

faissement absolu où tombent les malades. Le vin est alors un excellent cordial, il releve les forces, anime la circulation, modere les sueurs & les évacuations du ventre, recrée l'ame & lui rend sa sérénité (*a*). Dans cette circonstance on donne avec succès une légere décoction de racines de contrajerva, de serpentaire de Virginie: mais le camphre est à préférer à tout autre alexipharmaque, parce que, malgré la déjection des forces, l'érétisme fébrile est considérable. M. *Bonté* pensoit ainsi, & ne se servoit, en cas pareil, que des diaphorétiques les plus doux (*b*).

96. Les calmans, que j'ai déjà indiqués [88], sont ceux que j'emploie avec confiance pour modérer, à cette époque, les symptômes nerveux [41] qui alors ont beaucoup d'intensité. Il n'en est pas de même de l'opium qu'on ne doit prescrire qu'avec une extrême réserve: on en doit redouter l'action lorsqu'il y a des évacua-

(*a*) *Quotiescumque enim metus est ne homo dissolvatur penitùs, præclarissimum subsidium est vinum. Celeriter enim reficit vires spiritusque, ad extremitatem usque permeans nervos, torpentes expergefacit, frigidos fovet; nimium madorem & quasi diffluentem coercit; animum denique languentem fulcire, & delirantem demulcere potest.* Fordyce, *pag.* 63.

(*b*) Journal de médecine, *tom.* VII. *pag.* 38.

tions bienfaisantes qu'il supprimeroit, ou des signes d'inflammation; car s'il arrête la douleur, il facilite la gangrene : témoin ce pleurétique que *van Swieten* a vu périr après avoir pris de l'opium qui enleva la douleur de côté, mais n'empêcha pas la gangrene de succéder à l'inflammation de la plevre. Cependant *Fordyce* a prescrit heureusement le diacode & l'elixir parégorique dans lequel entrent l'opium & le camphre (*a*). M. *Storck*, qui a beaucoup vu de fievres miliaires qui sont communes à Vienne en Autriche, préfere également aux autres calmans le diacode qu'il unit au camphre (*b*).

97. Nous avons décrit les symptômes qui annoncent la répercussion de la miliaire [51]; elle est suivie de délires, d'affections comateuses, de convulsions qui souvent en moins d'une heure entraînent la malade au tombeau. Les vésicatoires sont ici indispensables; on les applique à la nuque & aux jambes, tandis qu'on insiste sur les alexipharmaques & diaphorétiques doux [88 *& seq.*]. Mon expérience, fondée sur celle de *Storck*, m'a vérifié ce fait important (*c*).

(*a*) Fordyce, *pag. 66.*
(*b*) Storck, *ann. med.* 1. pag. 58; *ann. med.* 2. pag. 276.
(*c*) *Ann. med.* 1. pag. 70.

98. Fixer à la peau l'humeur dont le reflux cause des symptômes effrayans; conséquemment soutenir d'un côté la force de la circulation & l'activité de la nature, sans porter dans le sang des remedes incendiaires; relâcher de l'autre, & détendre l'érétisme du genre nerveux, celui des nerfs de la peau, c'est remplir l'indication la plus essentielle. C'est ainsi que s'exprime m. *Marteau* (*a*) lorsqu'il propose les bains au degré de la chaleur animale, pour rappeller à la peau la miliaire qui vient de disparoître, ou qui menace de s'effacer. Il cite les succès qu'obtint m. *Gourlez de la Motte*, médecin de Paris, par cette méthode, dans une miliaire rentrée. Le médecin d'Amiens fit même d'heureux essais du pédiluve & des bains de vapeurs dans quelques-uns de ces cas, dit-il, où le désespoir du salut rend les assistans & les malades dociles.

99. Un médecin éclairé juge aisément les circonstances où les bains tiédes & chauds doivent être mis en usage ou rejettés. Il en est de l'éruption miliaire comme de celle de la petite-vérole; si elle se fait lentement, ou disparoît pendant que la peau est séche, ardente, la fievre vive, ces bains conviennent. Lorf-

(*a*) Traité des bains d'eau douce, *pag.* 118.

que les forces sont anéanties & la malignité à son comble, ils nuiroient infailliblement.

100. Le camphre, l'opium, les vésicatoires, les bains sont donc les moyens les plus propres à rappeller la miliaire à la peau. Le camphre sur-tout paroît être spécifique en ce cas, ainsi que dans les affections érysipélateuses, contre lesquelles m. *Pouteau* le donne à grande dose (*a*). L'analogie des deux maladies est, au reste, aisée à reconnoître ; on les voit se succéder l'une à l'autre, & j'ai eu occasion de l'observer.

101. *Hamilton*, *Welsch*, *Hoffmann*, donnoient les absorbans lorsqu'ils craignoient les effets d'un reste d'acidité de la matiere laiteuse. Je crois préférable d'employer les alkalis volatils ; j'ai prescrit plusieurs fois, avec succès, l'esprit de corne de cerf avec l'oxymel simple, de maniere qu'il en résultât une espece d'esprit de *Mindererus* avec un léger excès d'alkali : je me suis aussi servi de l'esprit de *Mindererus ordinaire*.

102. Les désordres affreux que l'extrême putridité des humeurs & tous les symptômes de la malignité engendrent,

---

(*a*) *Pouteau*, mélanges de chirurg. *pag.* 180 & *seq.*

quelquefois dès le second & même le premier période [76 à 91], sont portés à l'excès dans le troisieme : il faut empêcher la dissolution prochaine de l'individu. L'usage modéré d'un vin généreux est alors un excellent remede ; le kinkina, sous toutes les formes, produira les meilleurs effets, en relevant le ton de la fibre : je préfere cependant de donner son extrait, que je combine, à grande dose, avec les acides minéraux, spécialement avec l'acide sulphureux volatil qui peut suppléer à l'eau chargée d'air fixe. Je fournis ainsi, autant que je le puis, au sang dissout, des principes anti-septiques abondans.

103. Les choses ne sont pas toujours, à beaucoup près, portées au degré d'intensité dont je viens de parler [102]; & l'on peut s'en tenir à des moyens curatifs plus simples. Parmi ceux-ci, les diurétiques remplissent heureusement une des indications principales. M. *Levret* l'avoit observé. M. *Bonté* pareillement, en parlant de la miliaire des accouchées (*a*), dit que la matiere laiteuse s'évacue, avec avantage, par la voie des urines, que, lorsqu'elles sont abondantes, rarement on voit survenir une éruption miliaire, ou

(*a*) *Journal de médecine*, tom. VII. pag. 40.

qu'au moins elle est très-benigne. Le sel *è duobus*, tant recommandé par m. *Levret*, & la terre foliée avec l'infusion de pariétaire, se prescrivent utilement dans cette intention : le vinaigre tartarisé, bien préparé, remede moins dispendieux & aussi efficace que la terre foliée du tartre devroit lui être préféré.

Quatrieme période.

104. Le déclin de la fievre miliaire s'annonce par l'adoucissement de tous les symptômes. Les fonctions se rapprochent de l'état naturel : le médecin doit cesser d'agir en faisant une juste application de l'aphorisme 6e, *quæ judicuntur aut judicata sunt non movere, sed sinere oportet.*

105. Ce temps est celui de la desquamation pendant laquelle on laisse, comme je viens de le dire, la nature à elle-même. Après quoi l'on facilite, par de doux évacuans, l'expulsion du reste de la matiere fébrile qui n'auroit pas été subjuguée, & pourroit occasionner une rechûte ou des métastases.

106. Avant de finir cet article, je vais dire un mot des précautions relatives au régime de la malade, & à la température du lieu qu'elle habite. Quel que soit le période de la maladie, la chaleur de l'air qu'elle respire doit être douce & égale : l'excès de chaleur augmente l'ardeur de

la fievre, affoiblit, dispose les humeurs à la putridité ; le froid empêche l'éruption & la fait disparoître ; l'alternative subite de ces deux états est pire encore que l'un ou l'autre. La propreté est indispensable, malgré le préjugé général qui condamne les femmes en couche à tous les inconvéniens & tous les dégoûts d'un bain de sueurs & d'écoulemens fétides & aigres. Il convient seulement de choisir prudemment l'instant de renouveller leur linge. Lorsque les sueurs sont suspendues, on ne risque rien de leur passer une chemise bien blanche, bien séche & chaude ; il faut avoir l'attention, en ce moment, de ne point agiter & renouveller précipitamment l'air de la chambre : on ne manque pas d'autre temps pour le faire sans danger. On peut encore détruire les exhalaisons putrides qui infectent l'air, en brûlant de la poudre, faisant détonner du nitre : les vapeurs du vinaigre, en évaporation, sont de même utiles ? Il est bon enfin, lorsqu'on le peut, de placer dans la chambre de ces arbrisseaux, toujours verds & parfumés, dont l'esprit recteur aromatique est éminemment anti-septique, & recrée singuliérement les malades.

ARTICLE CINQUIEME.

Quelles sont les précautions à prendre après que la maladie paroît dissipée, & quelles sont celles qui préservent de la récidive dans une nouvelle couche?

106. Si l'abondance de l'éruption, de la desquamation, des sueurs, des déjections alvines & des urines, n'a pas suffi pour la dépuration parfaite du sang; les malades passent à une convalescence difficile, & sont menacées de récidive. La rechûte exige les mêmes égards que la premiere maladie, & l'on ne doit pas perdre de vue que les forces viennent d'être épuisées par celle qui a précédé.

107. Pendant cette fausse convalescence, les malades sont sujettes à des sueurs nocturnes opiniâtres qui les affoiblissent & les conduisent au marasme. La sauge infusée dans le vin, ou quelques cuillerées de vin de Malaga, sont les remedes, qu'à l'exemple de *Sydenham*, j'ai donnés avec succès, soir & matin. S'il survient des furoncles produits par un reste de matiere fébrile, ils demandent de doux purgatifs répétés de temps en temps; s'ils se multiplient ou reparoissent, on donne un égout à l'humeur par un cautere, ou par le garou. Cependant on

s'attache à fortifier le genre nerveux trop ébranlé ; c'eſt le cas de recourir à l'efficacité des toniques, tels que le kinkina, les martiaux & les bains froids. Leur uſage rend à la malade ſon courage avec ſes forces.

108. Toutes les convaleſcences longues offrent un ſymptôme qu'éprouvent auſſi les femmes en couche après la miliaire : c'eſt le gonflement des extrémités. Je l'ai vu faire, ſouvent en peu de jours, des progrès effrayans, & produire une leucophlegmatie laiteuſe, & même une anaſarque rebelle. L'action du tiſſu muqueux, n'eſt pas aſſez énergique pour qu'il ſe dépouille entiérement de la ſéroſité qui s'épanche ; on doit l'aider par des évacuans ſalins, ſtimulans, par des diurétiques, par des antiſcorbutiques, enfin par des amers toniques. M. *Bonté* a remarqué que cette leucophlegmatie a un génie particulier (*a*) ; qu'elle occupe de préférence les articulations, occaſionne de nouvelles douleurs, ſouvent très-aiguës ; qu'elle paſſe d'une jointure à l'autre, comme dans les rhumatiſmes goutteux ; & que les malades, ainſi affectées, reſtent immobiles dans la crainte d'augmenter leurs ſouffrances. Il a obſervé auſſi que, dans ces circonſtances, des urines

(*a*) Journal de médecine, *tom.* VII. *pag.* 54.

épaiſſes, troubles & bourbeuſes diſſipoient le mal (*a*). Le journal de médecine a rapporté depuis une obſervation pareille (*b*). L'expérience de tous les médecins le vérifie chaque jour.

109. Je viens d'indiquer ſommairement les remedes à employer [108]. Chaque praticien acquiert, par ſa propre expérience, un art particulier qui le guide dans cet emploi, & lui fait donner la préférence à certains médicamens ſur d'autres. Pour moi, je n'ai rien trouvé de mieux que l'eſſence de *Stahl*, dont je fais prendre une cuillerée à café, deux ou trois fois par jour, dans un verre de vin blanc : j'ajoute, à ſon uſage, celui du vin anti-ſcorbutique du codex. La teinture de jalap faite avec l'eſprit de cochlearia, à l'exemple d'*Hamilton*, peut convenir lorſque, de temps en temps, il faut purger. Ce médecin anglois la donnoit comme diurétique, à la doſe de vingt gouttes, trois fois le jour ; je me ſuis ſouvent ſervi, dans cette intention, du vin de ſcille de *Storck* : cette

(*a*) *Laſſatis per febres ad articulos abſceſſus fiunt ; ab abſceſſus ad articulos liberat urina multa & craſſa & alba prodiens.* HYPP. ſect. 4. aph. 31. *Ibid.* 54.

(*b*) Journal de méd. *tom.* XXXVI. *pag.* 411.

racine peut être appellée le diurétique par excellence.

110. Un des meilleurs moyens de réveiller l'action engourdie du tissu cellulaire, de faciliter les excrétions, d'augmenter & d'accélérer les sécrétions, c'est le mouvement & l'exercice : celui de la promenade est très-utile aux convalescens. S'il ne leur est pas possible de le prendre, on y supplée par des frictions séches répétées deux ou trois fois par jour, & entremêlées de fumigations aromatiques.

111. Les vésicatoires, si utiles pour détourner en partie les ravages du levain miliaire pendant la maladie, sont également indiqués dans la leucophlegmatie laiteuse qui en est quelquefois la suite. Ils ont souvent terminé heureusement une longue & ennuyeuse convalescence pendant laquelle les évacuans, stimulans, purgatifs, diurétiques, ainsi que les toniques, avoient été donnés sans succès.

112. Quand, à la bouffissure, succede une chaleur hectique avec langueur & perte d'appétit (*Hamilton* menace de cet état les malades qui se levent trop tôt); alors je conseille les eaux de Selters, ensuite celles de Spa avec le lait, & j'ordonne la diete lactée. La sécheresse de la peau & les démangeaisons insupportables indiquent les bains tiédes qui operent des

effets merveilleux lorſque la miliaire aiguë ſe change en chronique.

113. Il me reſte à parler des précautions néceſſaires pour éviter le retour de la miliaire dans une nouvelle couche. Pendant ſa groſſeſſe, la femme doit obſerver un régime exact, éviter les alimens ſucculens & échauffans, les liqueurs ſpiritueuſes & le café; ſon exercice doit être modéré. Si ſa conſtitution eſt forte & ſanguine, il eſt à propos qu'elle ſoit ſaignée de temps en temps: eſt-elle au contraire foible & délicate, cacochime & valétudinaire, on fera bien de la purger deux ou trois fois, ſpécialement aux approches de ſon terme. Une femme, qui a eſſuyé précédemment une fievre miliaire, doit ſe défier, dans une autre groſſeſſe, de la conſtipation, & y remédier par des lavemens: de petites doſes de rhubarbe remédient à l'état contraire.

114. Au moment de l'accouchement, il faut procurer à la femme cette ſituation paiſible d'eſprit & de corps, dans laquelle la nature reſte entiere à elle-même. Il eſt pernicieux de hâter ſon travail par des emménagogues incendiaires, & par des manœuvres ſouvent funeſtes. La femme eſt-elle accouchée; qu'elle ſe prête à nourrir ſon enfant, qu'elle commence même peu d'heures après ſa délivrance. Ce ſoin

est souvent efficace pour garantir des suites fâcheuses des couches. Je ne dis rien du régime doux & humectant qui lui convient : je parle à des médecins instruits. Par la même raison je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit relativement à la propreté des accouchées, à la température & au renouvellement de l'air de la chambre qu'elles habitent.

CONCLUSION.

Les tableaux que j'ai présentés dans cette dissertation sont empruntés de l'observation seule, & le traitement est fondé sur l'expérience : sur la vraie expérience, pour parler le langage de *Zimmermann.* Vingt années de pratique me sont un garant de ce que j'ai écrit sur la miliaire des accouchées. Je ne multiplierai pas les autorités pour appuyer mes opinions. J'ai cependant consulté les anciens qui ont vu cette maladie avec étonnement, & les modernes qui l'ont observée avec génie & sagacité ; leurs recherches m'ont aidé à former un corps de doctrine conforme au résultat de mes propres observations & absolument étranger à toute espece de systême.

Quod vidimus testamur.

EXTRAIT des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 2 & 16 mars* 1780.

LE tableau des maladies qui ont régné depuis le 15 février jusqu'au 16 mars, differe peu de celui que nous avons donné d'après les observations communiquées les 3 & 15 février, au moins quant au caractere de ces maladies. La disposition catarrhale étoit la même, & les causes capables de la développer & de la mettre en action, ont été plus puissantes que dans le mois précédent; car la température froide de la saison a été en même temps fort humide. Aussi la poitrine & la tête ont paru plus affectées que les autres parties du corps. Les maux de tête sur-tout ont été très-communs, causant des douleurs aiguës & opiniâtres. Ils n'étoient point inflammatoires, mais produits par l'humeur catarrhale arrêtée dans le tissu cellulaire des tégumens. Elle y occasionnoit des gonflemens sensibles, & même souvent d'un seul côté; elle a causé aussi des maux de gorge & des toux très-fréquentes lorsqu'elle s'est déposée sur le larynx ou le pharynx, sur les piliers du voile

du palais, & encore plus lorſqu'elle occupoit toutes ces parties.

Après avoir pourvu à la pléthore & à la trop grande chaleur par des ſaignées modérées & les boiſſons délayantes & incisives que nous avons déjà indiquées dans les autres journaux, on a eu les plus grands ſuccès de l'application des véſicatoires. Des évacuations bilieuſes abondantes, ſoit naturelles, ſoit procurées par l'art, ont auſſi été très-avantageuſes, ſur-tout chez ceux qui, dans ces maux de tête ou de gorge, éprouvoient un ſentiment incommode de peſanteur dans la région épigaſtrique, avoient des maux de cœur, la bouche amere, & dont la peau devenoit jaune dans les redoublemens des douleurs.

Le traitement a dû être peu différent, ou plutôt le même dans les fluxions de poitrine. Les éruptions de taches rouges reſſemblantes à des morſures de puces ou de boutons éryſipélateux, que l'on a obſervées ſur la poitrine de pluſieurs malades, ne permettoient pas de méconnoître le ſiége de ces affections, & de les confondre avec les vraies péripneumonies ou pleuro-péripneumonies inflammatoires.

Ces maladies ayant été très-fréquentes *à l'hôtel-dieu*, & parmi le peuple de cette grande ville, ſur la fin de février & au

commencement de mars, ont donné lieu à m. *Majault* de faire les observations suivantes, confirmées par le plus grand nombre des praticiens présens.

Lorsque la douleur occupoit la partie inférieure de la poitrine, & se faisoit sentir dans la direction des attaches du diaphragme, le pouls étoit petit, fréquent, & la toux plus convulsive : si elle s'étendoit dans la région hypochondriaque droite, alors les crachats, quelquefois sanguinolens, étoient plus bilieux, la langue plus séche, plus chargée de mucosité, la peau plus ou moins jaune étoit plus aride & plus chaude, & les malades avoient la tête plus lourde, embarrassée. Lorsque le centre du diaphragme partageoit le sort de ses attaches, le malade avoit des hoquets ; quand la douleur de côté étoit moins basse, le pouls étoit plus développé, plus plein. Chez les uns & les autres, la difficulté de respirer étoit à-peu-près la même, mais l'obstacle partoit de points évidemment différens : tous étoient vivement tourmentés de la soif. Dans les sujets pléthoriques, l'expectoration a été plus sanguinolente. L'excès seul de la quantité de sang mêlé aux crachats, a pu forcer à réitérer les saignées qui, en général, ont dû être ménagées. Une le matin, & répétée le soir, si la pre-

miere n'avoit pas diminué considérablement les douleurs, a suffi. La crise s'est faite par les sueurs chez ceux qui ne joignoient pas à ces douleurs un foyer d'humeurs putrides dans les premieres voies; car, chez ceux-ci, les évacuations par les selles ont décidé la guérison. Les vomitifs, les boissons délayantes anti-putrides, sudorifiques, telles que l'oxymel simple, l'esprit de mindererus, quand la sueur s'annonçoit par la souplesse & la douceur de la peau; ensuite les purgatifs ont terminé la cure : ces maladies ont eu un terme court, elles ont rarement passé le 9.

Depuis les premiers jours de mars elles ont présenté un caractere de putridité plus marqué. La bile retenue dans le foie, cédant difficilement aux incisifs, a produit des symptômes effrayans au premier coup-d'œil, des oppressions, des points de côté, des crachemens de sang, du délire, soif ardente avec sécheresse dans la bouche, dans le gosier. Nous rendrons, dans le journal prochain, un compte plus détaillé de ce qui a été observé au sujet de cette nouvelle forme qu'a prise l'affection catarrhale.

On a vu peu de petites-véroles, mais les apoplexies ont été très-communes. Il y a eu aussi beaucoup d'affections ner-

veuſes chez les femmes foibles & délicates, & chez les hommes mélancoliques.

M. *Hallot* a lu un mémoire ſur les maladies régnantes.

M. *Boſquillon* a rapporté pluſieurs paſſages des hiſtoriens & philoſophes grecs, qui prouvent que les maladies catarrhales ont préſenté de tout temps les mêmes ſymptômes. Ce qui doit être, puiſque la température de l'air étant la cauſe principale de ces maladies, elle produit néceſſairement les mêmes effets par-tout où elle éprouve les mêmes viciſſitudes; ce que m. *Sallin* a confirmé par les obſervations d'*Hippocrate*, de *Galien*, de *Fernel*, de *Baillou*, &c....

MM. *Majault*, *Leclerc*, *Millin*, *Rouſſel de Vauzeme*, *Leroux des Tillets*, ont communiqué des obſervations ſur des maladies particulieres. M. *de la Planche* a fait hommage du procédé que monſieur ſon frere & lui ont imaginé & exécuté pour obtenir tout-à-la-fois l'éther nitreux, la liqueur minérale anodine nitreuſe, l'acide fumant, & l'eſprit de nitre dulcifié (nous en avons donné l'extrait dans le journal du mois de mars). Il a auſſi remis à la faculté les quatre produits réſultans de cette opération.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
MARS 1780.

Jo. du M.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	5, 0	7, 0	5, 0	28 1, 4	28 1, 0	28 0, 6
2	4, 2	9, 0	7, 5	27 11, 2	27 10, 2	27 10, 2
3	4, 9	8, 3	5, 0	27 9, 8	27 9, 5	27 9, 5
4	3, 1	8, 4	3, 0	27 10, 0	28 0, 4	28 2, 6
5	1, 5	9, 6	7, 0	28 3, 6	28 4, 0	28 5, 2
6	6, 8	10, 5	8, 4	28 6, 0	28 5, 6	28 5, 8
7	7, 0	9, 1	7, 7	28 5, 2	28 4, 8	28 4, 6
8	6, 6	9, 0	8, 0	28 4, 2	28 4, 2	28 3, 10
9	7, 4	9, 0	7, 0	28 2, 2	28 1, 2	28 1, 10
10	4, 5	8, 5	5, 0	28 3, 4	28 4, 1	28 4, 7
11	1, 6	9, 7	7, 0	28 3, 7	28 2, 1	28 0, 11
12	4, 0	9, 8	7, 8	27 11, 0	27 11, 0	28 0, 2
13	3, 3	9, 7	6, 0	28 2, 2	28 2, 4	28 2, 0
14	2, 1	12, 1	9, 0	28 0, 5	27 11, 0	27 9, 10
15	5, 0	6, 2	3, 0	27 8, 6	27 8, 0	27 8, 10
16	3, 0	8, 7	4, 4	27 4, 11	27 7, 6	27 10, 6
17	2, 0	10, 0	9, 2	28 0, 1	28 0, 4	28 0, 6
18	7, 5	10, 3	7, 7	27 11, 6	27 9, 6	27 9, 6
19	5, 0	7, 1	7, 3	27 11, 2	27 11, 11	27 11, 11
20	8, 2	12, 0	9, 4	27 11, 6	28 0, 0	27 11, 11
21	5, 8	14, 8	13, 7	27 10, 8	27 9, 10	27 9, 8
22	6, 0	8, 1	5, 0	27 10, 8	27 11, 5	28 0, 7
23	1, 5	7, 6	4, 0	28 1, 8	28 2, 0	28 1, 8
24	1, 2	10, 4	5, 9	28 0, 8	27 11, 1	27 10, 0
25	4, 2	11, 2	7, 5	27 10, 0	27 11, 2	28 0, 2
26	4, 7	13, 5	10, 7	28 0, 3	28 0, 3	28 0, 4
27	5, 9	16, 1	12, 1	28 0, 1	27 11, 0	27 9, 10
28	7, 8	16, 0	9, 8	27 9, 2	27 8, 6	27 10, 4
29	5, 5	12, 0	10, 3	28 0, 1	27 11, 9	27 11, 3
30	8, 9	11, 0	10, 0	27 10, 4	27 9, 11	27 9, 5
31	6, 4	8, 5	7, 1	27 9, 0	27 8, 3	27 8, 3

Vents et État du Ciel.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	O. couvert.	O. couvert, doux.	N O. couv. doux.
2	S. *idem.* vent.	S.O. *idem.* pluie.	S-O. *idem.*
3	N-O. & O. couv. doux.	S-O. *idem.* vent, *grêle.*	S-O. couvert.
4	N-O. nuages.	S. beau.	N. beau.
5	S. couv. glace.	N-O. nu. doux.	S-O. *idem.*
6	S-O. c. v. doux.	S-O. couv. doux.	O. couv. doux.
7	O. *idem.*	O *idem.* vent.	O. *idem.*
8	O. couv. bruine.	N-O. cou. bruine.	N-O. cou. bruine.
9	N-O. cou. brouil.	S. couv. doux.	S. beau, doux.
10	N. beau.	N. beau.	N. beau, froid.
11	N-E. *id.* glace.	S. *idem.*	S. *idem.*
12	S. couv. vent.	S-O. couv. vent.	S-O. c. pl. douce.
13	N. beau, froid.	S-O. beau.	S-O. beau.
14	S-E. beau, glace, brouillards.	S. *idem.* doux.	S. *idem.* doux.
15	S. c. v. froid, pl.	N-O. c. pl. gr. v.	O. beau, froid.
16	O. couv. pl. vent.	N-O. beau.	N. *idem.*
17	N. beau, *gelée bl.* brouillards.	S-O. couvert, pluie.	S-O. couvert.
18	S-O. c. gr. vent.	S-O. nu. *tempête.*	S-O. beau, gr. v.
19	S-O. *idem.*	O. couv. vent.	S-O. couvert.
20	O. couv. doux.	O. beau, doux.	S-O. beau, doux.
21	S. beau, chaud.	S. couvert, doux.	S. couvert, doux.
22	N-O. couv. pl.	O. beau, froid.	N-O. beau, froid.
23	N. beau, *glace.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
24	N-E. *idem.*	S. *idem.* vent.	E. *idem.*
25	E. nuages.	N-O. beau.	N. beau.
26	E. couv. doux.	S-O. *id.* doux.	O. *idem.* doux.
27	S-O. nu. brouill.	S. nuages, chaud.	S-E. *idem.*
28	S-E. nuages.	S. couv. pl. vent.	S-O. beau, vent.
29	S. nuages.	S. nuages.	S-O. nu. *aur. bor.*
30	O. couv. pluie.	S-O. couvert.	S-O. nuages.
31	O. nuagvs, pluie.	N-O. n. pl. *gr. ton.*	S-O. couvert.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . . . . 16, 1 deg. le 27
Moindre degré de chaleur . . . . 1, 2 le 24

Chaleur moyenne . . . . 7, 4 deg.

Plus grande élévation du Mercure . . . . 28, 6, 0 le 6 (*pou. lig.*)
Moindre élévat. du Mercure . . . 27, 4, 11 le 16

Elévation moyenne . . . . . 28 p. 0, 0

Nombre de jours de Beau 8
de Couvert . . . 14
de Nuages 9
de Vent 10
de Tonnerre . . . 1
de Brouillard. . . 3
de Pluie 13
de Grêle 2
d'Aur. boréale . . 1

Quantité de Pluie . . . . 10, 8 lignes.
D'Evaporation 33, 0
Différence 22, 4

Le vent a soufflé du N. . . . . 3 fois.
N.-E. 1
N.-O. 4
S. 5
S.-E. 1
S.-O. 9
E. 2
O. 5

TEMPÉRATURE : Assez douce & assez séche ; les productions de la terre plus tardives de trois semaines que l'année derniere.

MALADIES : Nous avons eu quelques fievres putrides malignes dont personne n'est mort.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er avril 1780.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de mars 1780, par m. Boucher, médecin.

Le temps a été plus doux & plus agréable qu'il ne l'eſt ordinairement dans le cours de ce mois ; nous avons eu beaucoup de jours ſereins, & peu de pluie.

La liqueur du thermometre n'eſt deſcendue, aucun jour, plus bas que le terme de 2 ½ degrés au-deſſus de celui de la congélation ; vers la fin du mois il a été obſervé, nombre de jours, au-deſſus du terme du tempéré. Le 21 il s'eſt élevé à 12 degrés, & à 12 ½ degrés le 28.

Le mercure, dans le barometre, s'eſt maintenu tout le mois à la hauteur de 28 pouces, ou très près de ce terme. Le 6 il s'eſt élevé à celui de 28 pouces 3 ½ lignes, & à 28 pouces 4 lignes le 10 & le 14.

Les vents ont varié : mais ils ont ſoufflé le plus ſouvent du ſud & de l'oueſt.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 12 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 2 ½ degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 10 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 8 ½ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 7 ½ lig.

Le vent a ſoufflé 3 fois du nord.	10 fois du ſud vers l'oueſt.
1 fois de l'eſt.	10 fois de l'oueſt.
3 fois du ſud vers l'eſt.	4 fois du nord vers l'oueſt.
9 fois du ſud.	

Il y a eu 27 jours de temps couvert ou nuageux.

12 jours de pluie.	1 jour de grêle.
1 jour de neige.	

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de mars 1780.

NOUS avons vu, ce mois, encore quelques personnes attaquées de la petite-vérole; mais cette maladie ne s'est pas fort étendue. J'ai traité une dame religieuse de notre hôpital de Comtesse, d'une confluente fâcheuse dont elle est bien rétablie après avoir couru quelques dangers.

Dans le peuple, nombre de personnes ont encore été infectées de la fievre putride maligne, portant à la tête. Le point essentiel de la cure, après des saignées suffisantes, consistoit à tenir le ventre libre, dans tout le cours de la maladie, par des lavemens & par des minoratifs anti-phlogistiques & anti-septiques, tels qu'une décoction de tamarins avec du nitre & de la manne. Le kinkina étoit rarement indiqué: il étoit même nuisible dans le cas de l'engouement de la tête & des viscères du bas-ventre. Dans ce dernier cas, nous nous sommes bien trouvés des potions huileuses, acidulées avec le jus d'oranges ou le suc de citron.

Vers la fin du mois nous avons vu beaucoup de points de côté pleurétiques, compliqués, dans quelques personnes, de fievre continue rémittente. L'opiniâtreté du point a obligé assez souvent de recourir à un vésicatoire sur le côté, qui a obvié aux suites fâcheuses qu'on avoit à craindre.

Les rhumatismes inflammatoires continuoient. Cette maladie étoit si opiniâtre, que la plûpart de ceux qui en avoient été attaqués dès le commencement du mois dernier, n'étoient point encore rétablis à la fin de celui-ci, quoiqu'on leur eût administré les remedes les mieux indiqués.

Nombre de personnes ont essuyé des atteintes d'apoplexie & de paralysie: nous ne connoissons personne qui y ait succombé; mais quelques-uns sont restés paralysés de quelques membres.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire médicale des maladies dysentériques qui affligerent la province du Maine en 1779; moyens convenables pour combattre avec succès le mal principal & les accidens qui en sont la suite; par m. VETILLARD, *docteur en médecine, membre du college des médecins du Mans, médecin de* MONSIEUR, *frere du roi, &c.... Au Mans, chez* Charles Monnoyer, *imprimeur du roi, de* MONSIEUR, *& de monseigneur l'Evêque, avec approbation, & sous le privilege de la société royale de médecine, 1779.* in-12. *74 pag.*

Cette dissertation est l'ouvrage d'un praticien instruit, & qui peint avec sensibilité les maux qu'il s'est efforcé d'adoucir.

Les grands remedes contre la rage, l'épilepsie, les vertiges & vapeurs qui ont atteinte à ce mal, & autres infirmités; par m. LE JAYANT, *curé de Notre-Dame de la Quinte, près le Mans. Au Mans, chez* Charles Monnoyer, *&c. aveo permission, 1780. A Paris, chez la* veuve Sauvage.

Beaucoup de zele, infiniment peu de lumieres.

ERRATA.

Journal d'avril dernier, *pag.* 312, *lig.* 7, *des bilieux en intermittentes*, lisez *des fievres bilieuses en intermittentes.*

TABLE

DU MOIS DE MAI 1780.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de mai 1780. A Paris, ce 24 avril 1780.

POISSONNIER DESPERRIERE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUIN 1780.

EXTRAIT.

Essais sur l'art d'imiter les eaux minérales, ou de la connoissance des eaux minérales, & de la maniere de se les procurer en les composant soi-même, dans tous les temps & dans tous les lieux; par m. Duchanoy, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon.*

Non auro myrrhâque bibunt sed gurgite pleno :
Vita redit ; satis est populis.

Lucan. *Pharsal. lib.* IV.

Prix 3 ₶ relié. A Paris, chez Mé-

quignon l'aîné, *libraire*, *rue des Cordeliers*, *vis-à-vis Saint-Côme*, 1780, *avec approbation & privilege du roi*.

Les usages anciens de la faculté de médecine de Paris, obligeoient ses membres à soumettre leurs travaux à la censure de la compagnie, lorsqu'ils avoient le dessein de les rendre publics par la voie de l'impression. Long-temps cette sage coutume fut observée pour le bien des peuples, & au grand avantage de la doctrine médicale : elle étoit un frein salutaire, destiné à contenir, dans de justes bornes, la folle & dangereuse ambition d'enfanter & d'accréditer des systêmes; &, ce qu'il y a de pis, de les faire servir de base à des méthodes curatives nouvelles.

En effet, malgré la justesse apparente des raisonnemens employés par leurs inventeurs, l'expérience force bientôt les médecins sages & prudens à les rejetter ; on les oublie : la vraie médecine & les préceptes de tout temps enseignés dans l'école de Paris subsistent. Combien d'ouvrages publiés depuis le milieu du dernier siécle jusqu'à ce jour, fourniroient de preuves de ce que nous avançons ? Celui de m. *Duchanoy* n'est pas de ce nombre, son utilité réelle lui a mérité une approbation flatteuse que son auteur desiroit, & qu'il a obtenue.

Les commissaires de la faculté de médecine, nommés pour examiner les travaux de m. *D.*, dans leur rapport imprimé à la fin de son ouvrage, après en avoir exposé succinctement le plan & les vues intéressantes, s'expriment ainsi : « Cet énoncé » seul, doit faire sentir de quelle utilité un » ouvrage semblable doit être pour la so» ciété en général, & pour la médecine » en particulier. Il est telles circonstances, » prises de la saison, ou de l'éloignement, » même dans la capitale, où le médecin, » faute de pouvoir se procurer des eaux » naturelles, fraîches & nouvellement pri» ses à la source, est forcé d'en employer » d'anciennes souvent épuisées, & perd » ainsi un temps précieux pour la guéri» son, lequel, sans ce perfide secours, au» roit été, à l'aide d'autres remedes, plus » utilement employé.

» Un plus grand inconvénient encore, » c'est celui qui résulte du prix que l'é» loignement & les frais du transport ren» dent déjà considérable, & que l'es» pece d'administration a rendu excessif. » De-là vient que l'usage en est inter» dit souvent à l'homme d'une fortune » bornée, & toujours à coup sûr à l'in» digent.

» C'est sur-tout ce dernier motif, si » louable & si sacré pour tous ceux qui

» sont attachés au bien public, qui nous
» paroît avoir engagé, encouragé & sou-
» tenu l'auteur dans le travail pénible &
» dispendieux qu'ont exigé les recherches
» & les expériences nécessaires à son des-
» sein ». *Page* 373.

Les mêmes commissaires prononcent un peu plus loin, que m. *Duchanoy* « n'a
» rien négligé de tout ce qui peut rendre
» son ouvrage utile & intéressant; tou-
» jours sobre dans ses conjectures, s'il se
» livre quelquefois à des spéculations, à la
» théorie, cependant il en revient tou-
» jours aux faits, & à l'expérience qui est
» le seul guide raisonnable qu'on puisse
» suivre sur cette matiere difficile, comme
» sur tous les autres objets de la saine
» physique & de la médecine. L'on peut
» dire en général, que lorsqu'il pose des
» principes ce n'est pas d'après des opi-
» nions, mais, autant qu'il le peut, sur
» ses propres expériences, & d'après les
» travaux bien constatés des auteurs dif-
» férens qui ont le mieux écrit & pensé
» sur cette matiere ».

Nous ne porterons point d'autre jugement sur les travaux de m. *Duchanoy*, que celui de la faculté de médecine qui, adoptant unanimement le rapport de mm. les commissaires, a néanmoins engagé l'auteur à continuer de s'occuper du même

objet, pour lui donner toute la perfection que sa grande importance exige.

M. *Duchanoy* traite d'abord avec étendue du *gas* ou *air fixe*, il expose les noms divers & la différente maniere de l'envisager des auteurs qui l'ont précédé ; il donne une méthode simple, facile & peu dispendieuse de l'obtenir en très-grande quantité ; rapporte & discute tout ce qui a été dit à cet égard ; & considere enfin ce principe, nouvellement découvert, dans les changemens qu'il rapporte, en se combinant avec une eau pure & simple.

C'est à ce seul principe qu'on doit attribuer les vertus & les qualités sensibles des eaux minérales connues autrefois sous le nom d'eaux acidules. M. *Duchanoy* les appelle gaseuses, parce qu'il est aujourd'hui prouvé & reconnu que le goût vif & piquant, le *gratter* de ces eaux dépend d'un principe éthéré, fugitif, qui est le *gas*, quelque nom d'ailleurs qu'on donne à ce principe.

Les eaux gaseuses sont inodores, elles pétillent, ont un goût piquant, enivrent ; le principe volatil qui s'en échappe fait sauter les bouchons des bouteilles, & même les casse quelquefois ; il est si fugace que le simple mouvement, une légere chaleur suffisent pour le dissiper. Ces eaux peuvent contenir du gas en surabondance ;

& qui n'a pu se combiner avec elles, elles sont alors spiritueuses ; sinon elles sont simplement gaseuses, lorsqu'elles ne contiennent que le gas qui s'est neutralisé. Il est aisé de voir que les premieres peuvent facilement passer à l'état des secondes.

Ainsi, tandis qu'une certaine quantité de *gas* reste avec toutes ses propriétés dans les eaux, une partie de cet esprit se combine avec l'eau même, & la minéralise. Il en résulte un nouveau mixte que m. *Duchanoy* nomme *acide gaseux*, & qu'il prouve être très-différent du *gas* même. Parmi les diverses propriétés qui les distinguent, nous citerons celle qu'a cet acide d'agir vivement sur le fer, de le dissoudre & d'en faire un sel martial, au lieu que le *gas* le décompose, & qu'il en résulte un air inflammable. L'acide gaseux agit également sur la terre calcaire, il la dissout & en fait un sel neutre ; le *gas* au contraire n'a aucune action sur elle. Cette distinction essentielle entre le *gas* & l'acide gaseux, distinction prise dans la nature même de ces deux êtres, donne à m. *Duchanoy*, dans la suite de l'ouvrage, la facilité de résoudre quantité de problêmes auxquels les chymistes avoient en vain fait l'application des théories ordinaires.

Les eaux alkalines que l'auteur examine après les eaux simplement gaseuses, sont reconnoissables par des moyens connus de tous les chymistes, mais ces moyens ne sont pas tous également sûrs; ainsi, dit m. *D.*, l'effervescence avec les acides ne peut donner qu'une présomption de la présence de l'alkali; car, indépendamment de ce que les eaux qui tiennent en dissolution de la terre absorbante ou de la terre calcaire, donnent lieu au même effet, il est certain que les simples eaux gaseuses occasionnent le même mouvement, le *gas* se dégageant lorsqu'un acide plus puissant que lui vient s'emparer de l'eau qu'il neutralisoit. L'épreuve des sels à base terreuse, qui devroient se décomposer dans les eaux alkalines, n'est pas plus décisive; parce que, ainsi que le remarque m. *Duchanoy*, presque toutes les eaux alkalines, froides ou thermales, sont en même temps gaseuses, & que le *gas* est un moyen singulier de suspendre, en parfaite dissolution, dans une même eau, des sels alkalins, terreux, & même métalliques.

Aussi l'alkali des eaux minérales n'est-il pas un alkali pur, son goût très-adouci en comparaison de celui de l'alkali ordinaire, soit minéral, soit végétal (car les deux se rencontrent également dans les eaux), le fait déja présumer, & l'expérience prouve

qu'il est réellement combiné avec l'acide gaseux, & qu'en augmentant la proportion de cet acide, on peut parvenir à faire entiérement disparoître la saveur alkaline. M. *Duchanoy* conjecture que le sel neutre résultant de cette union pourra devenir d'un usage très-avantageux dans la pratique. Pour s'assurer de la maniere d'être de l'acide gaseux & du gas dans les eaux alkalines, il a fait plusieurs expériences dont il résulte; 1°. « que l'alkali » minéral & végétal s'unissent dans l'eau » avec l'acide gaseux qu'ils rencontrent; » 2°. que l'union de ces deux substances » (l'acide & l'alkali) forme un composé » neutre que l'on peut appeller sel alkalin » minéral, ou sel alkalin végétal gaseux, » suivant la nature de l'alkali qui forme » la base de ces sels neutres; 3°. que l'al- » kali végétal absorbe une bien plus grande » quantité d'acide que l'alkali minéral; » 4°. que les eaux alkalines gaseuses con- » tiennent de l'alkali neutralisé & de l'a- » cide gaseux libre qui les rend spiri- » tueuses; 5°. enfin qu'on a les moyens » de faire des eaux alkalines semblables » aux naturelles, soit qu'elles soient spi- » ritueuses ou qu'elles ne le soient pas ».

L'alkali ainsi neutralisé perd la propriété de précipitant à l'égard des sels terreux & métalliques; mais il se décom-

pose très-aisément, la base est si fixe & l'acide si volatil, qu'ils sont très-aisément divorce, & c'est ce qui a donné le change dans la plûpart des analyses d'eaux minérales.

Dans les eaux minérales terreuses, la terre est sous trois états différens comme l'alkali; ou elle est simple & pure, ou elle est combinée avec l'air fixe, ou unie à un acide, soit vitriolique, marin, nitreux, soit gaseux. La terre, dans son état de simplicité & de pureté, est soluble dans l'eau; ainsi la chaux, lorsque l'air fixe qui la constituoit terre calcaire en a été totalement chassé, est très-soluble tandis que la terre calcaire elle-même ne l'est pas. Cependant on la trouve en grande abondance dans plusieurs eaux gaseuses & spiritueuses; mais ce n'est pas à la solubilité des terres ramenées à leur simplicité, qu'on doit, selon m. *Duchanoy*, leur présence dans la plûpart de ces eaux: elles y sont sous la forme d'un sel neutre gaseux. L'air fixe ou le *gas*, en passant à l'état d'acide gaseux, acquiert la propriété d'agir puissamment sur la terre calcaire; de-là vient que l'air fixe, après avoir précipité en terre calcaire la chaux de sa dissolution, peut ensuite la redissoudre.

Il n'est point d'eaux minérales aussi

communes que les eaux ferrugineuſes; toutes nos provinces en ſont abondamment pourvues : m. *Duchanoy* remarque qu'on les a analyſées ſans reconnoître à quel principe étoit dûe la ſolubilité du fer dans l'eau. On avoit, à la vérité, remarqué que le fer étoit ſuſceptible de ſe diſſoudre dans l'eau pure ſans aucun intermede ; mais, pour cela, il faut que le fer ait tout ſon phlogiſtique, & ſon union avec l'eau eſt ſi foible, que l'air atmoſphérique ſeul le précipite ; la chaleur la plus légere en fait autant : auſſi m. *Duchanoy* les croit eſſentiellement froides, &, ſi elles exiſtent dans la nature, extrêmement rares. Les eaux martiales vitrioliques qui, d'après la théorie qui les faiſoit naître de la décompoſition des pyrites devroient être bien plus communes, ſont également cependant très-rares. Le vitriol ſe décompoſe dans l'eau avec la plus grande facilité, le temps ſeul, la chaleur, les terres abſorbantes, en précipitent le fer. Quoique la plûpart des eaux ferrugineuſes aient obtenu l'épithete de vitrioliques, c'eſt une fauſſe dénomination que rejette m. *Duchanoy*.

Cependant quelquefois ce ſel martial réſiſte à tant de moyens de deſtruction. Ce phénomene, qui eſt reſté juſqu'ici ſans explication ſatisfaiſante, a beaucoup

occupé m. *Monet.* Il avoit cru trouver la solution du problême dans la difficulté presque invincible de séparer le vitriol de certains sels dans l'analyse des eaux qui en contiennent. « Il résulte des expériences de » cet infatigable chymiste, 1°. que le vitriol & le sel d'epsom s'unissent & se » combinent ensemble avec la plus grande » facilité ; 2°. que le vitriol martial a la » propriété très-étendue de se combiner, » même de se crystalliser avec d'autres » sels, en des formes régulieres ; 3°. que » c'est l'union du vitriol parfait avec le » sel d'epsom, qui a formé tout le difficile » dans l'analyse des eaux minérales vitrio- » liques ».

« Cette théorie paroît si simple, con- » tinue m. *Duchanoy*, si naturelle, qu'elle » semble ne rien laisser à desirer ». Cependant des expériences multipliées l'ont convaincu que ces sels surcomposés se décomposoient tous par la présence de la terre absorbante, & il a été obligé de renoncer à la théorie de m. *Monet.*

C'est au *gas*, ou à l'acide gaseux plutôt, que m. *Duchanoy* attribue la propriété de tenir en dissolution quantité de substances différentes dans les eaux ferrugineuses. Avant d'entrer en matiere, il observe que le vitriol ordinaire est un sel avec excès dans sa base ; & qu'en ajoutant de l'acide

vitriolique à l'eau où on l'a fait dissoudre, il s'adoucit singuliérement, & prend le goût qu'on lui reconnoît dans les eaux minérales; ensuite que la terre martiale est presque totalement argilleuse : conclusion qu'il a prise de ce qu'ayant précipité par l'alkali fixe la terre du vitriol, & ayant dissout de nouveau le précipité par l'acide vitriolique, il a obtenu, sur quarante grains de précipité, trente-six grains de véritable alun. M. *Duchanoy* regarde l'acide gaseux comme étant le vrai dissolvant du fer : dans les eaux il nomme sel martial gaseux le sel qui résulte de leur union, & assure qu'aucun précipitant n'a d'action sur ce sel neutre métallique, quoique la volatilité de son acide en occasionne la décomposition à l'air libre : l'expérience a prouvé à m. *Duchanoy* la vérité de toutes ces assertions.

Si le fer pur, tenu en dissolution dans une eau gaseuse, élude l'action des réactifs, le vitriol, ce sel si facile à décomposer, même dans l'eau distillée, n'éprouve également aucune précipitation dans les eaux aérées. L'acide gaseux a même la propriété, comme l'acide vitriolique, d'adoucir l'âcreté de ce sel, & de lui communiquer le goût moëlleux & douceâtre qu'on lui trouve dans les eaux naturelles.

Parmi les eaux ferrugineuses, les

unes peuvent être regardées comme gaſeuſes, & les autres comme ne contenant pas de *gas*. Il n'en eſt pas moins vrai, ſelon m. *Duchanoy*, que c'eſt à la préſence de l'acide gaſeux qu'elles doivent toutes également le fer qu'elles tiennent en diſſolution; leur ſeule différence venant de la ſurabondance de l'air fixe dans certaines eaux; ſurabondance qui va ſouvent jusqu'à les rendre ſpiritueuſes.

Cette différence en met une très-grande dans les propriétés de ces eaux, & m. *Duchanoy* a vraiment raiſon de ne pas ſouffrir que l'on diſtingue l'acide gaſeux dans les eaux qui contiennent un ſel martial gaſeux, plus qu'on ne conſidere à part l'acide marin ou l'acide vitriolique dans les eaux qui contiennent du ſel gemme, ou du ſel de *Glauber*.

M. *Duchanoy* met au nombre des eaux minérales les eaux thermales ſimples, & qui, à leur chaleur près, ne contiennent aucun principe appréciable qui puiſſe les différencier de l'eau commune. Il ne regarde pas cependant comme indifférent le choix qu'on peut en faire; parce que, indépendamment du degré de chaleur qui peut occaſionner des effets très-différens ſur l'économie animale, il croit que les propriétés que l'on a remarquées dans les eaux de ſource, de riviere,

de pluie & de neige, dont les unes sont plus légeres, ou plus faciles à se corrompre, ou enfin plus mal-saines que les autres, peuvent nous conduire à admettre des différences dans ces eaux, & ces variétés lui paroissent un objet de recherches utiles.

D'après une table des différens degrés de chaleur des eaux thermales mesurées au thermometre de *Réaumur*, que m. *Duchanoy* joint à son ouvrage, il conclud que leur réputation n'est dûe qu'à leur chaleur, & que les plus chaudes sont les plus recommandées sans qu'on ait grand égard à la quantité des principes qu'elles contiennent d'ailleurs; cette préférence lui paroît fondée en raison, & mériter, de la part des médecins, une attention particuliere.

Malgré la facilité avec laquelle la chaleur chasse l'air fixe de l'eau, il y a des eaux chaudes gaseuses, elles ne sont pas rares : le *gas* peut même s'y trouver en assez grande quantité, pour qu'elles soient spiritueuses. M. *Duchanoy* en cite plusieurs. Dans d'autres eaux thermales, il n'y a d'acide gaseux que celui qui est uni & neutralisé avec différentes substances. Leur théorie, quelles que soient les bases qui neutralisent l'acide gaseux, est la même que celles des eaux froides, &

m. *Duchanoy* y renvoie, en obſervant toutefois que l'acide gaſeux eſt plus aiſément maſqué dans les eaux chaudes que dans les autres, à cauſe des principes odorans & de haut goût, ſoit du ſoufre, ſoit du bitume ou autres matieres qui s'y rencontrent plus ſouvent.

Il nous reſte à faire connoître, d'après m. *Duchanoy*, les eaux ſavonneuſes, ſulphureuſes, bitumineuſes & ſalines.

Ces eaux ſont, pour la plûpart, des eaux thermales : les premieres, quoique très-abondantes & douées de vertus précieuſes, ont été ſinguliérement négligées par les ſavans qui ſe ſont occupés de l'analyſe des eaux minérales; elles ſont claires, ſans goût ni odeur, & ſeulement remarquables par une ſorte de douceur & d'onctuoſité dont on a cru peu néceſſaire de rechercher l'origine : on l'attribuoit vaguement à des matieres graſſes, huileuſes, bitumineuſes. M. *Duchanoy* nous apprend « que cette matiere onctueuſe, ſur » laquelle il veut réveiller les eſprits obſervateurs, n'eſt autre choſe qu'une terre » ſoluble & très-douce, un vrai ſavon » foſſile, en un mot, la terre argilleuſe ». Ce principe, ſelon lui, mérite, dans les eaux où il ſe trouve, la plus grande attention de la part des médecins : ſon action ſur les corps gras, ſa facilité à s'unir

au phlogiſtique, la propriété qu'il a d'émouſſer l'âcreté de toutes les ſubſtances ſalines, & particuliérement du vitriol, ſont autant de qualités par leſquelles l'auteur établit la ſolidité du jugement qu'il a porté ſur les vertus médicinales de l'argille, qui ſont très-peu connues.

L'odeur d'hépar que beaucoup de ſources exhalent, ont fait donner aux eaux qu'elles verſent la dénomination d'eaux ſulphureuſes; elles ſont aſſez communes: leur goût eſt déſagréable, leur odeur celle des œufs gâtés; elles ont la propriété de noircir l'argent; quoique preſque toutes thermales, une légere chaleur, le libre accès de l'air, ſuffiſent pour faire diſparoître tous ces caracteres.

Ces eaux contiennent-elles du ſoufre ou non? Pluſieurs célebres chymiſtes s'obſtinent à n'en reconnoître dans aucune de ces ſources, & prétendent que leur odeur eſt dûe au ſeul phlogiſtique. En leur accordant cette derniere aſſertion, m. *Duchanoy* place la queſtion ſous ſon vrai point de vue, lorſqu'il ajoute que l'analyſe, faite ultérieurement de ces eaux, montre ſi le phlogiſtique venoit d'un foye de ſoufre en décompoſition, auquel cas on y trouve de l'acide vitriolique combiné, ou de quelque autre ſubſtance. Effectivement le ſoufre n'ayant par lui-même aucune

aucune odeur, l'acide qui entre dans sa composition n'en ayant pas davantage, non plus que l'alkali qui contribue à former le foye de soufre, on ne peut attribuer qu'au phlogistique l'odeur des eaux vraiment sulphureuses. M. *Duchanoy* répond d'une maniere satisfaisante aux preuves que l'on a cru donner de la non existence de l'hépar sulphureux dans certaines eaux, & rend compte ensuite de son travail pour en reconnoître la nature. Il résulte de ses expériences, 1°. « que la dou-
» ceur des eaux ferrugineuses est spécia-
» lement dûe à une portion plus ou moins
» considérable de terre argilleuse ou schi-
» teuse qu'elles tiennent en dissolution,
» ou à un hépar fait avec la magnésie;
» 2°. que leur odeur dépend du phlogisti-
» que dont elles sont imprégnées, soit
» qu'il soit seul dans ces eaux, soit qu'il
» soit uni à l'argille, ou sous la forme
» d'hépar, ou sous celle d'esprit sulphu-
» reux; 3°. que les matieres glaireuses in-
» flammables que l'analyse y rencontre
» souvent, n'est autre chose qu'une ar-
» gille phlogistiquée, & non du soufre;
» 4°. que les eaux où se trouve l'argille
» sont, toutes choses égales d'ailleurs,
» bien plus précieuses que celles qui ne
» charient point cette terre savonneuse;

» 5°. qu'elles ont des vertus très-diffé-
» rentes, &c. . . . ».

M. *Duchanoy*, à l'article des eaux bitumineuses, fait d'abord l'énumération de plusieurs sources qui entraînent du pétrole plus ou moins pur, & en assez grande abondance pour en faire un objet de commerce : il ne les met point au nombre des eaux médicinales, se conformant en cela à l'usage commun. Puis il examine si c'est avec raison que les analyses anciennes ont annoncé du bitume dans presque toutes les eaux minérales. « L'on ima-
» ginoit, dit-il, faussement que les eaux
» qui, au tact & à l'œil, paroissent grasses
» & onctueuses, savonneuses enfin, te-
» noient presque toujours ces propriétés
» des bitumes; on croyoit également que
» tout résidu inflammable étoit sulphureux
» ou bitumineux, & le plus souvent l'un
» & l'autre ». Il se plaint qu'aujourd'hui on on ait passé à l'excès opposé; à peine parle-t-on d'avoir rencontré du bitume dans aucune analyse. Sans prendre un parti positif, m. *Duchanoy* pense que l'argille peut déterminer les effets que l'on croyoit venir de la présence du bitume, puisque cette terre, ainsi que l'alkali, a de l'action sur les bitumes, & forme avec eux des savons; & cette action, qu'on ne peut révoquer en doute, lui paroît devoir au

moins faire suspendre tout jugement jusqu'à des expériences ultérieures.

En terminant son traité par l'histoire des eaux salines, m. *Duchanoy* nous dit qu'il n'y a point de théorie si simple, si lumineuse que la leur, & qu'elles ne sont que de l'eau qui s'est chargée de sels dans son cours souterrein : il reste cependant à expliquer comment ces différens sels se forment, se réunissent & se mêlent sur son cours dans le sein de la terre. Quoi qu'il en soit, m. *Duchanoy* fait l'énumération des différens sels neutres que l'analyse y découvre, & ajoute « qu'on trouve » en outre, presque dans toutes, de la » terre absorbante & de la sélénité; qu'on » y observe aussi quelquefois une terre » martiale ou argilleuse, du bitume, du » soufre, quelque chose d'odorant, & de » l'esprit qui les rendent plus composées ».

A la suite de chaque genre d'eaux minérales, dont m. *Duchanoy* s'occupe dans son ouvrage, il présente la notice des eaux naturelles qui y ont rapport, & en fait une analyse succincte qui sert de base à un procédé simple & facile de les imiter parfaitement pour la plûpart. M. *Duchanoy*, en ne donnant à son ouvrage que le titre modeste d'*essais*, a reconnu le premier que diverses parties, quoiqu'heureusement conçues & esquissées, attendoient de nou-

velles recherches & de nouvelles expériences. Nous ne doutons pas que, dirigées par la même pénétration qui a éclairé m. *Duchanoy* dans son premier travail, elles ne perfectionnent infiniment la théorie des eaux minérales.

OBSERVATION

Sur la dysenterie qui a régné à Tréguier en basse Bretagne, & dans les environs; par m. DIEULEVEUT, *médecin de cette ville.*

Depuis plus de deux mois (1) cette contrée est en proie à la dysenterie; cette maladie étant accompagnée de fievre dans les commencemens, j'ai fait faire quelques saignées : elles ont jetté les malades, même les plus robustes, dans l'abattement, les accidens ont été plus graves, le péril plus éminent, & la maladie a duré plus long-temps; la convalescence a été plus longue & plus pénible. Ce qui m'a déterminé à être très-circonspect sur l'emploi de ce moyen curatif, & avec d'autant plus de raison, que le sang que l'on avoit tiré

(1) Cette observation est datée du mois de janvier 1780.

étoit plutôt gluant, visqueux, qu'inflammatoire.

Les vomitifs n'ont pas mieux réussi. Ils ont donné lieu à des hoquets opiniâtres dans le cours de la maladie, à des anxiétés précordiales, à une plus grande sensibilité vers l'estomac, à une altération très-fatigante, & au froid des extrémités. C'est pourquoi, éclairé par l'événement, je n'y ai eu recours que quand l'indication étoit si pressante que je n'ai pu m'en dispenser: la langue étoit rarement chargée.

Le traitement, que j'ai suivi avec un succès vraiment satisfaisant, a été fort simple. J'ai insisté particuliérement sur les mucilagineux & sur les anti-putrides. L'eau de graine de lin & d'oseille, l'eau de riz acidulée avec de l'esprit de vitriol, l'eau & le vinaigre édulcorés avec du sucre, la décoction d'orge, d'avoine avec une pomme de rainette coupée par tranches, la crême de tartre, les tamarins, la limonade cuite; toutes ces boissons aiguisées avec un grain d'émétique par pinte. Toutes les heures j'ai fait donner une cuillerée de jus épuré d'oseille, rendu encore plus acide avec l'esprit de vitriol, & une petite quantité de syrop de limons, de coing ou de vinaigre.

S'il y avoit des vers, j'ajoutois à cette potion la décoction de *semen contra*, de

coralline ordinaire ou de Corse, & un peu de thériaque si les malades étoient foibles & épuisés.

Les coliques étoient calmées par l'application d'un cataplasme de pulpes émollientes, sur le ventre; on le renouvelloit toutes les six heures, & on le continuoit tant que duroient les douleurs. Les lavemens faits avec la décoction de graine de lin ont produit d'excellens effets. J'ai conseillé aux malades de se laver le fondement avec cette même décoction, toutes les fois qu'ils se présentoient sur le bassin; ce qui a beaucoup adouci les douleurs & le tenesme. Les bouillons de tripes, & toutes les décoctions grasses & animales, occasionnoient de la chaleur & plus d'irritation dans les entrailles.

J'ai banni du traitement toute espece de consommé, de gelées de viande, & les substances animales, ayant observé qu'elles allumoient la fievre : elles étoient remplacées par une forte purée de carottes bien tamisées, qu'on faisoit bouillir avec du riz ou quelques croutes de pain rôties; on y ajoutoit force oseille, avant de retirer le pot du feu. Deux ou trois fois le jour on délayoit un jaune d'œuf dans chaque bouillon, pour ceux qui avoient besoin d'être nourris.

Quand il survenoit des difficultés d'uri-

ner; je les calmois avec une émulſion légere, ou un lait d'amandes avec un gros de gomme arabique en diſſolution, ou un nouet de graine de lin. Je tâchois d'éviter les grandes évacuations, parce que, dépouillant le ſang de ſa ſéroſité, elles laiſſoient les ſucs épais qui, devenant bientôt âcres, agaçoient les voies urinaires, & occaſionnoient ces ſymptômes. En général je donnois à boire peu à la fois, mais ſouvent. J'ai redouté les cordiaux, les potions anodines, calmantes & aſtringentes, même ſur le déclin.

Telle a été conſtamment ma méthode pendant tout le cours de la maladie, juſqu'à ce que la ceſſation des accidens aſſurât une vraie convaleſcence. Alors j'ai fait prendre, dans le jour, quelques verres d'eau ſeconde de chaux avec le lait, la décoction de ſimarouba ou de kinkina, ſoit émulſionnée, ſoit avec le lait. Les légumes, le poiſſon, les crêmes de riz, de gruau, d'avoine, de ſagou (aux plus riches), les jaunes d'œufs, les œufs à la coque, les ſoupes d'ozeille, de lait, &c. étoient les ſeules nourritures que je permettois pour paſſer inſenſiblement à l'uſage des viandes blanches & du vin trempé de beaucoup d'eau, dans laquelle on avoit fait bouillir un peu d'orge perlé. Il eſt rare que j'aie été obligé de donner le

moindre minoratif ; & quand j'y ai été forcé, les tamarins & la pulpe de casse m'ont suffi.

Dans les fortes insomnies, je rappellois le sommeil en donnant le soir un amandé avec le sucre.

J'ai eu la douce consolation de voir ce traitement simple couronné des succès les plus heureux. Dans le grand nombre des malades confiés à mes soins dans la ville, je n'en ai vu jusqu'ici mourir que trois, dont un enfant, tetant le lait d'une nourrice attaquée de la maladie, & deux adultes. L'un de ces deux derniers a été enlevé presque subitement dans le cours de la maladie, par la métastase d'une humeur dartreuse sur la poitrine.

J'ai regardé cette maladie, non pas comme inflammatoire, mais comme dépendante des sucs devenus épais, gluans, ensuite âcres, & tournant promptement à la putréfaction. J'ai cru devoir ranger la fievre qui accompagnoit cette dysenterie dans la classe des malignes nerveuses. Le mauvais effet des saignées, l'état du pouls, bien différent de celui que l'on observe dans les maladies inflammatoires des entrailles, l'affaissement, la prostration des forces, l'insomnie lors même qu'il n'y avoit point de douleurs, les soubresauts des tendons, la nature des déjections qui

ſont tantôt noires, tantôt poracées, bilieuſes, quelquefois muqueuſes, mouſſeuſes, vermineuſes, & ſans une fétidité notable, des urines claires, limpides, abondantes dans le commencement, plus rares à la fin de la maladie, & dépoſant un ſédiment blanchâtre.... La claſſe d'hommes qui en a été plus généralement attaquée eſt celle des pauvres : un automne pluvieux & humide qui a ſuccédé à un été chaud & ſec tout enſemble, juſtifient, autant que les ſuccès du traitement, mon diagnoſtic. En effet, dans cette conſtitution de l'atmoſphere, les ſolides ont dû néceſſairement perdre de leur reſſort; la tranſpiration inſenſible a été diminuée, & même ſupprimée; les entrailles ont ſouffert de ce reflux, les ſucs nourriciers ont dégénéré, l'eſprit vital a perdu ſon activité & ſon énergie; de-là la lenteur dans la circulation, l'épaiſiſſement dans les humeurs, une diſpoſition à la putréfaction, &c.



EXTRAIT d'une dissertation sur une épidémie dysentérique, observée dans une étendue de pays de 8 à 10 lieues de circonférence; par m. MAUREL, maître-ès-arts & en chirurgie, à Bain proche Rennes en Bretagne.

M. *Maurel*, après avoir fait des réflexions judicieuses, mais qui n'offrent rien de nouveau sur la difficulté de connoître les vraies causes procatarctiques d'une épidémie régnante, & sur l'insuffisance des explications données jusqu'à ce jour, croit devoir se borner aux causes conjointes ou prochaines. Quoique le résultat de ses observations differe peu essentiellement de ce qu'a écrit sur la même épidémie m. *Dieulevent*, médecin de Tréguier, cependant nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en leur présentant le tableau de la même maladie existante en même temps à la vérité dans la même province, mais dans des lieux fort éloignés, & dont le sol est différent. Le rapprochement que l'on sera à portée de faire de ces tableaux, est, selon nous, le moyen sûr de bien connoître le vrai caractere de la maladie, & la méthode curative qui doit servir de

base au traitement même des symptômes accessoires qui souvent compliquent la maladie principale.

Je crois, dit m. *Maurel*, que la cause conjointe étoit l'amas d'une bile noirâtre, verte, jaune, alkaline, caustique, qui occasionnoit l'irritation & la phlogose du canal intestinal, & qui, portée dans le torrent de la circulation, y excitoit une fievre qui avoit tous les caracteres de la bilieuse putride. Rien ne confirme mieux cette théorie, que le succès des moyens employés. Ils ont été précisément ceux que tous les bons auteurs recommandent dans le traitement de la fievre bilieuse putride, légitime, ayant toutefois égard à l'état inflammatoire des intestins, & aux déjections fréquentes.

La maladie n'a pas eu le même degré d'intensité chez tous ceux qui en ont été attaqués. L'espece la plus mauvaise étoit putride & inflammatoire : elle commençoit par un frisson quelquefois unique, quelquefois redoublé & irrégulier, suivi de chaleur, de nausées, de vomissemens d'une bile jaune, poracée, le plus souvent de cardialgie, de chaleur âcre à la peau, de paroxysmes dans des temps irréguliers, mais ordinairement le soir, compliqués même, chez certains sujets, de délire, de douleurs dans tout l'abdomen, plus com-

munément autour du nombril, & quelquefois dans la région hypogaſtrique, de déjections bilieuſes, noires, jaunes, poracées, vermineuſes, muqueuſes & ſanguinolentes, de teneſme, & de ſortie & ulcération de l'anus, principalement chez les enfans.

Lorſque la maladie attaquoit un ſujet robuſte, ſanguin, dans la vigueur de l'âge, une ou deux ſaignées, les premiers jours, ont produit le meilleur effet. Les demi-lavemens émolliens, rafraîchiſſans, mucilagineux, répétés fréquemment, les boiſſons acidulées, les limonades, le ſyrop de vinaigre étendu dans l'eau, *uſque ad gratam aciditatem*, le tout pris *largo potu.*

L'ipécacuanha donné une ou deux fois, lorſque les nauſées & les vomiſſemens, la langue chargée, indiquoient la plénitude & la ſabure des premieres voies. Les purgatifs tirés de la claſſe des acides, comme tamarins, crême de tartre, combinés avec la manne, la rhubarbe & les vermifuges, ſur-tout la mouſſe de Corſe, lorſque la préſence des vers compliquoit encore la maladie, les embrocations anodines ſur tout le bas-ventre, voilà quels ont été les moyens qui m'ont réuſſi dans le premier temps, & même dans celui de l'irritation.

Dès qu'on avoit évacué une bonne partie de cette bile âcre, dès qu'on avoit émouſſé

l'âcreté de celle qui restoit, les symptômes se calmoient. Mais les acides étoient-ils bien propres à remplir cet objet ? Je n'ignorois pas ce qu'avoit dit là-dessus le célebre docteur *Huxham* : il assure, d'après l'expérience, que la bile ne devient verte que par le mélange d'un acide, & plus cet acide est fort, plus aussi la couleur est verte & foncée, approchant même quelquefois de la couleur de l'encre ; en cet état, il la regarde comme très-âcre, & même corrosive. Les boissons acides auroient donc dû être rejettées, comme absolument dangereuses ; elles n'étoient donc pas propres à émousser, à neutraliser, pour ainsi dire, la bile ? bien loin de-là, elles devoient en augmenter l'âcreté.

Cette savante remarque me fit employer, dans les commencemens, l'eau de riz légere ; mais ayant remarqué, dans plusieurs sujets, une tendance à la dissolution, caractérisée par des taches bleuâtres, & même des plaques noirâtres assez larges, *vibices*, par des déjections très-putrides, je me déterminai à donner la préférence aux boissons acidulés. D'ailleurs les acides sont étendus ici dans une grande quantité d'eau, & enveloppés par le sucre qu'on a soin d'y ajouter. Je les donnois au plus léger degré de chaleur, & même le plus souvent à la température de l'air ; j'étois

encore encouragé dans l'emploi des acides par le docteur *Zimmerman* qui vient de donner, sur la dysenterie, le traité le plus méthodique qui ait jamais été fait, traité qui m'a été de la plus grande utilité : enfin je puis dire, indépendamment de toutes les autorités, en avoir tiré les plus grands avantages.

Lorsque les symptômes avoient diminué d'intensité, lorsque la fievre, les douleurs de ventre étoient considérablement calmées, que le canal intestinal n'étoit plus dans l'état de phlogose, que même les déjections n'étoient presque plus sanguinolentes, mais qu'eu égard aux excrétions qui continuoient d'être bilieuses & putrides, il étoit encore nécessaire d'évacuer & de resserrer en même temps un peu, je me suis bien trouvé de marier les purgatifs avec l'écorce de simarouba, & je donnois le tout sous la forme d'apozême. Comme il étoit essentiel en même temps de soutenir les forces, je faisois prendre à mes malades de deux heures en deux heures une cuillerée d'une potion faite avec l'eau de fleurs d'orange, le diascordium, ou la thériaque si je soupçonnois des vers, le syrop de limons & le syrop d'opium décrit par m. *Baumé* dans ses élémens de pharmacie : ce n'étoit même qu'à ce degré de la maladie, qu'il

pouvoit être permis d'employer des narcotiques.

Enfin, lorſqu'il ne s'agiſſoit plus que de reſſerrer, j'ai employé avec ſuccès le ſimarouba en ſubſtance ou en décoction, les boiſſons incraſſantes, comme les tiſanes de riz, de corne de cerf, de cachou; les potions aſtringentes avec l'eau de plantain, la conſerve de kynorrhodon, & le ſyrop de coings, les lavemens vulnéraires & aſtringens; pour alimens, quelques petites rôties au vin aromatiſées, les coulis au riz, les œufs frais & mollets, des fruits bien mûrs, en un mot, tout ce qui pouvoit nourrir, réparer les pertes, & paſſer facilement, ſans fatiguer les organes de la digeſtion. Tous ces moyens réunis conduiſoient, en aſſez peu de temps, mes malades à une heureuſe convaleſcence.

Cette méthode n'a pas pu avoir lieu dans le traitement des enfans, auprès deſquels en général la médecine eſt ſi difficile à faire. Des lavemens, l'émétique en lavage, quelques cuillerées de potion anti-dyſentérique, de petits paquets de poudre d'ipécacuanha & de rhubarbe, voilà tout ce qu'il a été poſſible de faire prendre, même aux plus dociles: auſſi en eſt-il mort un grand nombre, & preſque tous avec les ſignes de putréfaction & de gangrene aux inteſtins.

J'ai eu le malheur de perdre aussi plusieurs personnes cacochymes, & sur-tout une demoiselle qui avoit depuis long-temps le plus mauvais estomac. Il n'a jamais été possible de calmer les vomissemens. Son pouls, très-foible, contre-indiquoit toute espece d'évacuation; son corps étoit couvert de plaques bleuâtres très-larges; le bas-ventre, dans les commencemens, très-douloureux, est devenu, sur la fin, violet & insensible; ses déjections étoient d'une odeur insupportable; elle rendoit le sang tout pur, même par caillots: *Si dysenteriâ laboranti, veluti carunculæ dejiciantur lethale*, HYPP. Mais ce qui m'a le plus étonné, ç'a été de la voir vivre trois ou quatre jours dans un pareil état.

Je n'ai point prétendu proposer ci-devant une méthode nouvelle. Je sais qu'elle est consignée dans presque tous les bons livres, & sur-tout dans le traité de m. *Zimmerman*. Cependant les dysenteries épidémiques ne se ressemblent pas toujours; celle d'une année n'est pas celle d'une autre: on est comme obligé d'aller en tâtonnant, jusqu'à ce qu'on ait trouvé la vraie méthode. Telle dysenterie veut un traitement anti-phlogistique, telle des purgatifs, telle autre des astringens, &c. La méthode que je viens de tracer, & que j'ai suivie, non-seulement est dogma-

tique,

tique, mais l'expérience a prouvé qu'elle convenoit parfaitement à l'épidémie présente.

OBSERVATION

Sur une mort causée par un accès de colere à la fin de la résolution heureuse d'un dépôt laiteux; par m. BAUMES, *médecin de la faculté de Montpellier, établi à Saint-Gilles en Languedoc.*

J'AI cru que l'observation que je communique au public, étoit une de celles qui méritent d'être publiées, à cause de l'issue infortunée qu'amena une violente colere. On verra en même-temps les avantages d'une méthode qui conduisoit une maladie pénible à une fin heureuse.

Madame *Meyrieu* avoit reçu de la nature une bonne constitution, avec un naturel aimable, mais extrêmement vif. Mariée à seize ans, elle eut la consolation d'être bientôt mere. C'est alors qu'a commencé l'époque d'une crainte, qui ne s'est évanouie, que pour se présenter de nouveau après sa seconde couche, dans la quatrieme année de son mariage. Cette dame ayant perdu sa mere par les suites cruelles d'un lait répandu, appréhendoit fortement de ne

pouvoir se soustraire au sort fatal à l'auteur de ses jours. Cet exemple frappant, que son imagination vive lui retraçoit sans cesse, jointe à sa tendresse maternelle, la déterminerent à allaiter ses deux fils, & sans doute c'étoit le parti le plus prudent. Sa jeunesse ne fut jamais un obstacle à une sécrétion abondante de lait, & comme ces deux enfans en avoient toujours beaucoup tiré, il n'est pas surprenant qu'au douzieme mois du second allaitement, elle ressentit un affoiblissement de sa constitution, marqué par une diminution d'appetit. Les progrès de ce dérangement déterminerent, trois mois après (vers le commencement de mai de l'année 1779), une fievre légere, précédée d'une attaque de colique. Cette fievre fut combattue inutilement, par son apothicaire, avec les purgatifs & le kinkina. Dans un des redoublemens, la malade, qui avoit les mamelles gorgées, y ressentit cette espece de douleur qui annonce *le poil*; c'étoit la nuit: mais le lendemain les mamelles furent vuides, & depuis ce jour, son enfant n'a pu tirer qu'une petite quantité de lait qui a diminué de plus en plus; & bientôt les mamelles, sur-tout la gauche, n'ont plus fourni que des sérosités âcres & jaunâtres.

L'humeur laiteuse, qui avoit abandonné

ses réservoirs naturels, pour se déposer sur le bas-ventre (1), réalisa les craintes de la malade. Quoiqu'il semble d'abord que le dépôt laiteux qui fut la suite de cette déviation de lait, dût se former soudainement, il est probable qu'il existoit un vice radical dans le côté hypogastrique droit (2), qui l'avoit rendu susceptible depuis un

(1) Les dépôts laiteux inflammatoires, qui se forment après que le lait a monté au sein, se fixent ordinairement dans le tissu cellulaire du peritoine dans l'une des régions iliaques. Ils y excitent des douleurs vives, opiniâtres, compliquées de fievre. *Leroy*, du pronostic, dans les maladies aiguës, *aphor.* 345.

(2) On sait que le tissu cellulaire est divisé en deux grandes portions égales, qui, en s'adossant vers la partie moyenne du corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, forment une espece de cloison, par laquelle le corps semble partagé en deux grandes régions. C'est pour cela que le dépôt laiteux s'étant formé du côté droit, la mamelle droite fut bientôt flétrie, tandis que la gauche fut plus renflée, & continua à donner un lait détérioré, & puis quelques sérosités âcres & jaunâtres. Il se fit sentir, par intervalles, une légere douleur de tête, & ce fut du côté droit seulement. Il parut un jour léger saignement de nez; & le sang coula de la seule narine droite. On ne manque pas d'observations analogues. M. *Robert* en a consigné plusieurs dans son traité des principaux objets de médecine. Dans le 14e vol. du journal de médecine: on voit une observation bien singuliere & bien concluante, *pag.* 28.

temps indéterminé, d'une habitude de fluxion laiteuse, dont le complément ou le dernier degré de congestion arriva à cette époque. En effet, la malade sentoit depuis quelque temps une douleur sourde dans la partie droite de l'hypogastre, que la pression rendoit beaucoup plus sensible.

Personne néanmoins ne se doutoit encore de l'ennemi caché dont le ravage alloit être *cane & angue pejus*. Je fus appellé le 26 mai : par les réponses faites à mes interrogations, j'appris que la malade rendoit, dans ses excrémens, de petits pelotons de vermisseaux blanchâtres; le soupçon de la cause me conduisit à la connoissance du fait. J'annonçai une maladie laiteuse, compliquée d'une fievre hectique, dont les exacerbations irrégulieres commençoient par le froid ou le refroidissement des extrémités (1) & du bout du nez, suivi d'une chaleur plus ou moins forte, dont les accroissemens étoient sans aucune regle.

Cette fievre hectique tira sans doute son origine de l'énervation causée par le défaut d'appétit (2), & par la sécrétion

(1) *Pedum frigus exacerbationis imminentis criterium est.* Klein.

(2) *Ut enim tabes immineat, sufficit cesset ali homo cui impendet.* Lorry, *de melancolia*, tom. 1, pag. 182.

trop abondante du lait que la malade avoit fourni. *Morton*, qui nous a communiqué sur cet objet les réflexions qui furent les fruits de son expérience, nous dit très-bien que s'il arrive qu'une femme qui nourrit manque d'appétit, & qu'il y ait pendant long-temps plus de suc nourricier tiré des mamelles, qu'il n'en rentre dans la masse du sang avec le nouveau chyle, il est impossible que ce fluide n'en soit pas appauvri ; qu'alors le corps, privé de la nourriture qui lui est nécessaire, tombe en atrophie, & qu'il survient une chaleur hectique dans le sang, dans les esprits & dans l'habitude du corps (1).

Le plan général de traitement, qui parut le plus avantageux pour combattre les deux indications à remplir, (savoir le dépôt laiteux, qui pour lors étoit l'affection primitive, & la fievre hectique), roula sur l'usage prudent des sels diurétiques donnés dans des décoctions apéritives, des laxatifs & autres remedes appropriés. Parmi les remedes analogues que j'aurois pu administrer, je donnai la préférence aux tisanes de roseau, de chiendent, de pariétaire, de chicorée, aiguisées avec le sel de duobus, le tartre vitriolé, la terre foliée de tartre (appellée, par les Anglois, *sel diu-*

---

(3) Morton, *phtisiologia*, pag. 13.

rétique), le nitre. Je prescrivis des apozêmes composés de cerfeuil, de fumeterre, de pariétaire, de bourrache, animés avec des sels fondans, ou des syrops apéritifs ; les tamarins unis à la casse ou la manne (1), avec le tartre stibié à petites doses, étoient employés en grand lavage. Quant au régime, je fis choix des substances alimenteuses végétales : elles nous fournissoient l'orge, le gruau d'avoine ; le riz, le sagou, les décoctions de pain, les plantes potageres.

Je ne négligeai pas l'usage des remedes pour ainsi dire plus directs : je veux parler des topiques. J'eus recours tantôt à des cataplasmes émolliens, tantôt à des fomentations résolutives avec le fondant de *Levret*, à des clysteres émolliens, à des lavemens formés de quelque décoction apéritive avec des sels résolutifs à forte dose, selon qu'il se présentoit des

---

(1) On doit éviter, dans la composition des médecines, de mettre, autant qu'on le peut, de la casse, de l'huile d'amande douce, & de la manne mêlées ensemble ; cela produit un mélange épais & dégoûtant, que les malades ne peuvent point supporter, qui pese sur leur estomac, & qu'ils sont obligés de vomir. J'ai souvent vu le mauvais effet de la négligence de cet avertissement que donne *Vandermonde* dans le diction. de santé, *tom.* II, *pag.* 392.

signes plus ou moins évidens d'un état phlogistique.

Les remedes évacuans & autres que je dûs opposer aux progrès du dépôt laiteux développerent la fievre hectique avec une nouvelle force. Les frissons marqués avoient disparu, mais les accroissemens irréguliers de chaleur étoient précédés par une foible sensation de refroidissement, & terminés par une sueur symptomatique du col & des bras, j'apperçus une petite toux légere & séche (quoiqu'il y eût par fois une sputation fréquente) dont les intervalles étoient fort prolongés par des adoucissans béchiques. Il n'y avoit point de douleur ni d'irritation de poitrine, mais une sécheresse marquée de la langue & de la membrane pituitaire, qui faisoient présumer la sécheresse du poumon (1): quelques remedes pectoraux, les sucs de bourrache, les loocks, &c. arrêterent ce symptôme qui dura sept à huit jours, mais qui ne fut jamais bien alarmant. Pendant cet intervalle, une sensation trop forte de douleur au siége du dépôt, avec rougeur apparente à la peau, & accompagnée d'un pouls tendu, me fit recourir à une sai-

(1) *Lingua minime arida, perspirationis benè procedentis in sedibus quæ spiritum recipiunt, indicium est.* Glass, *comment. de febrib.* p. 160.

gnée qui calma ces accidens. Le ſang tiré étoit très-naturel ; l'inſomnie fut quelquefois un ſymptôme urgent, j'y remédiai avec le ſyrop diacode.

Je voyois l'effet ſenſible, quoique lent, des remedes par les excrétions laiteuſes qui paroiſſoient en abondance ; les évacuans faiſoient rendre conſtamment, par les ſelles, des matieres fétides & beaucoup de ſéroſités griſâtres, que ſurnageoient des flocons plus ou moins gros de lait caillé détérioré ; des urines naturelles, ſans ſédiment, couloient avec liberté ; le pouls n'a jamais montré aucune variation conſidérable, ſi ce n'eſt dans la fréquence. Lorſque la chaleur étoit au plus haut point, les pulſations alloient à 105, 110 ; &, dans l'état le plus calme, rarement elles ont été au-deſſous de 75, 70. Un fait que j'ai remarqué avec ſoin, c'eſt que j'ai trouvé ſouvent le même degré de chaleur, avec les divers degrés de fréquence rapportés ; bien plus, même lorſque la malade éprouvoit cette ſenſation de froid, prélude du redoublement, le pouls cependant s'eſt trouvé pour lors très-fréquent, à la vérité petit & contracté.

Cependant la fievre hectique étoit devenue le ſymptôme dominant, par la réſolution de la plus grande partie du dépôt laiteux ; la longueur en étoit inquiétante,

la foiblesse augmentoit relativement à la diete & au régime un peu sévère que la malade gardoit depuis un mois & demi que je la traitois. Je résolus de combattre les exacerbations de la fievre hectique avec le kinkina, enhardi par les assurances de *de Haen* (1) : malgré l'âcreté de la chaleur, j'essayai une combinaison de kinkina & de nitre dans une infusion pectorale.

L'usage de cette écorce astringente n'empêcha pas qu'il ne survînt une diarrhée bilioso-laiteuse. Je crus devoir laisser subsister ce flux, comme le plus grand bienfait de la nature ; je ne me hâtai même pas d'y mettre fin, quoique la malade se sentit affoiblie. Un flux, dit le célebre *Sauvages* (*classe* IX), ne doit pas être censé nuisible, quand même il affoibliroit les forces d'un malade, à moins qu'il n'en laisse pas assez pour surmonter le mal & entretenir la vie. On doit regarder un flux comme salutaire lorsqu'on a lieu de croire qu'il guérira une maladie dangereuse, ou qu'il la préviendra.

(1) *Cortex* (*peruvianus*) *datus, dedit prima die gradum caloris uno inferiorem ei qui hesternus fuerat; die altero binis inferiorem gradibus; quarto die fœmina omni febre caruit.* Haen, *rat. med.* tom. I, pag. 208. *Dum dedero eum*, dit-il même volume, pag. 326, *in hæmitriteá observo mirabundus quod nimios moderetur motus, calores.*

Un dépôt à évacuer étoit sans doute un motif pressant pour laisser subsister une diarrhée chargée d'excrémens laiteux ; aussi le soulagement marqué, subséquent, faisoit reconnoître son effet salutaire. Néanmoins, après douze jours, l'affoiblissement me parut trop considérable ; d'ailleurs n'appercevant presque plus de matieres laiteuses, j'eus recours aux astringens légers, tels furent la décoction blanche simple ou composée de la pharmacopée d'Edimbourg, & la conserve de kinorrodon. Le flux de ventre se modéra, & depuis s'est supprimé sans danger ; il ne parut du moins aucun symptôme qui manifestât l'inconvénient de cette suppression. Je ferai remarquer ici que quelquefois la diarrhée, qui avoit été assoupie pendant l'apyrexie, se réveilloit avec force pendant les exacerbations (1).

La combinaison variée des remedes amena enfin cette révolution heureuse qui faisoit entrevoir un parfait rétablissement. Les excrétions étoient modérées, & commençoient à avoir de la consistance ; il

---

(1) *Pechlin* a fait une observation semblable, *de purgantium medicam. facultatibus*, pag. 59. *Hofman* en a donné pareillement une autre semblable, *medicina rationalis systematica*, tom. IV, part. 1, sect. 2, cap. 3 ; *de febre stomachicâ inflammatoriâ*, observ. 2.

ſurvint une éruption de croûtes aux levres, & de quelques petites puſtules éparſes ſur le corps (1); la langue, qui avoit été long-temps ſéche, s'humectoit; la malade mouchoit (2), il y avoit des moiteurs univerſellement répandues à la peau, la malade étoit devenue gaie (3), l'appétit abattu renaiſſoit; que dis-je, elle étoit, pour ainſi dire, affamée (4): que de ſignes heureux! J'accordai une diete plus

(1) *Puſtularum circà labia eruptio, febris ſolutæ prænuntia eſt ut plurimum, ſicut cuivis notum eſt. . . . . ſcabiem ſimiliter & exanthemata per totum corpus erupiſſe obſervatum eſt & febrilem abſtuliſſe fomitem.* Senac, *de febrib.* pag. 208 : cet aphoriſme peut être général.

(2) Si le nez ayant été bouché dans le cours d'une maladie, vient s'humecter de maniere que le malade mouche des matieres épaiſſes, qu'il recouvre la faculté de reſpirer par le nez, ce ſigne concourt pour marquer l'état de coction, & annoncer la prochaine & heureuſe terminaiſon de la maladie. *Leroy*, ouv. cit. *aphor.* 282.

(3) *Teyjoo*, dans un de ſes paradoxes de médecine, a propoſé la joie comme étant un ſigne certain & néceſſaire de la bonne convaleſcence; paradoxe qui, ſelon *Piquer*, n'eſt pas toujours vrai. Voy. *Piquer*, traité des fievres, *pag.* 92.

(4) Si ce ſigne eût exiſté ſeul, il auroit annoncé une mort prochaine. Voyez ce que dit *Baglivi* ſur cet objet à l'article de l'innapétence; mais ici on ne peut ſe méprendre ſur le caractere favorable de ce ſymptôme.

forte à la malade, je me dispofois à lui faire prendre un peu de lait, car je compare la foibleffe & la délicateffe des perfonnes convalefcentes, à celle des organes d'un enfant : après avoir été exténuées par une maladie, la même nourriture doit leur convenir. Je lui aurois enfuite permis d'ufer peu à peu d'alimens plus folides ; mais un jour tourmentée par le defir de manger, trop ordinaire aux convalefcens, elle voulut abfolument avoir un poulet, on le lui refufa : elle perfifta, on s'oppofa à fes démarches, & cette contrariété devint la caufe d'un accès de colere des plus violens.

J'avois laiffé le matin la malade fort tranquille ; j'étois dans une profonde fécurité fur fon fort. A ma vifite du foir, ma furprife fut extrême, lorfqu'à ce calme heureux je vis qu'il fuccédoit une chaleur violente, un pouls rapide avec de foibles pulfations, un gonflement des hypochondres, une langue féche & brune, des efpeces de rebords vifqueux & noirâtres aux dents & aux gencives (1), une refpiration gênée, des déjections de bile pure par haut & par bas, avec un goût conftant

(1) *Quibus in febribus circà dentes lentores nafcuntur iis fortiores fiunt febres.* Hipp. *aphor.* 53, lib. IV.

d'amertume dans la bouche. Cette révolution affreuse me fit présager les suites les plus funestes. Le lendemain je purgeai par épicrase ; les symptômes s'amanderent : mais le calme eut peu de durée. Il parut bientôt une tumeur œdémateuse dans toute la partie gauche & latérale de la tête ; elle avoit pour base une parotide fort dure. Le chirurgien y appliqua d'abord des émolliens, auxquels il substitua le lendemain un cataplasme de feuilles d'hiéble, macérées sous la cendre, & animées avec l'eau-de-vie. Cette application communiqua une rigidité convulsive à tous les muscles de la mâchoire. Les mâchoires étoient serrées, la déglutition empêchée ; je fis lever cet appareil, pour remettre en usage les émolliens. J'aurois desiré pouvoir employer les emplâtres chauds gommeux (1), pour hâter le moment de l'ouverture de l'abscès, quoique

(1) M. *Girle* a toujours remarqué que les parotides critiques, après les fievres d'hôpital, n'étoient point amenées à maturité par des cataplasmes de mie de pain & de lait, qui, en se réfroidissant, sont plus propres à répercuter le mal en-dedans, mais par des emplâtres chauds où il entre des gommes. *Pringle*, mal. des armées, *tome* II, *pag.* 137. Ce fait trouve ici son application.

la parotide fût toujours dure (1); persuadé de ce que dit James (*dictionn. univ. de méd. &c.* tom. 1, col. 134), qu'on ne doit pas attendre, pour ouvrir les tumeurs par métastase, les symptômes de la suppuration, & qu'on doit y procéder dès qu'il s'offre de soi-même une certaine quantité de matieres; mais il me falloit dissiper la convulsion tonique ou clonique de la mâchoire inférieure. Cependant les symptômes s'agraverent, l'élévation des hypochondres se changea en un météorisme général & douloureux. Le délire survint & dura près de trente heures; il sortit, par l'oreille, un pus épais sanguinolent : enfin la malade expira dans le délire.

Telle fut la chaîne des symptômes qui se succéderent, lorsque le mal se jetta plus près de l'origine des nerfs. Quelles suites fatales d'une forte affection de l'ame! Mais qui n'est pas instruit des affreux désordres qu'entraînent les passions

---

(1) Il est nécessaire d'ouvrir de bonne heure l'abcès, sans attendre la fluctuation, ou que la tumeur s'amollisse, ce qui peut fort bien ne jamais arriver, le pus étant si visqueux, que lorsqu'il est à son point de maturité, la parotide paroît presqu'aussi dure au tact, que si la suppuration n'avoit pas commencé. *Ibid.* pag. 136.

vives? On sait que dans les mouvemens colériques (1), le pouls devient plus plein, plus fort, plus fréquent; toutes les parties, même dans les personnes les plus exténuées, s'enflent & se distendent. Il s'éleve une chaleur plus forte dans tout le corps, les muscles sont tendus, le visage est sévere, les yeux sont étincellans, sortent de la tête & paroissent couverts de sang. La bile (2) se porte ordinairement dans l'estomac, après une forte colere, & cause des vomissemens : d'autres fois elle se répand en abondance dans les intestins, & excite un cours de ventre avantageux; ou bien elle est retenue, se mêle dans le sang, & cause une jaunisse; ou enfin elle s'enflamme, se pourrit & produit une fievre bilieuse. Certaines femmes, sur-tout les hystériques, sont saisies de douleurs articulaires, de spasmes à l'estomac, de coliques, ou de pertes de sang utérines. On a vu (3) des excès de cette passion, suivis immédiatement d'une excrétion extraordinaire de salive. *Pechlin* a vu un vomissement bilieux; *Stalpart Vanderviel* un saignement de nez;

(1) *Van Swieten*, comment. du paragraphe 99.

(2) *Zimmerman*, traité de l'expérience, *tom.* III, *pag.* 222.

(3) *Wish*, maladies nerveuses, *tom.* I, *p.* 518.

With, la rupture des vaiſſeaux nouvellement cicatriſés. En général, la colere exceſſive, dit *Zimmerman*, devient mortelle, & les ſujets en périſſent, ou par apoplexie, ou par une hémorrhagie; cette derniere fit périr *Valentinien* & *Attila* (1). On peut voir *Boerhaave*, de morbis nerv. *tom.* II, *pag.* 481 & 544.

L'inflammation abdominale qui fit périr la perſonne, objet de l'obſervation préſente, doit être attribuée à un épanchement de bile, ſur des organes trop foibles pour réſiſter à ſon action irritante. Quant au délire, *Boerhaave* (2) & *van Swieten* ont remarqué que toutes les fois qu'une bile putride, ramaſſée dans le bas-ventre, eſt exaltée par la violence & l'intenſité de la maladie, & inonde les viſceres; il paroît des vives douleurs à la tête, des vertiges, des délires furieux (3). Egale-

---

(1) Rien ne prouve mieux les funeſtes effets de la colere, que les malheurs qui ſuivent l'imprudence des nourrices, qui donnent à têter après une forte colere. *Albinus* rapporte qu'une femme priſe d'un mouvemetnent de colere, donna alors le ſein à ſon enfant. Auſſi-tôt l'enfant eut une hémorrhagie par les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, l'anus, & mourut. *Roſen*, mal. des enfans, *pag.* 11.

(1) *De morbis nervorum*, tom. II, p. 460.

(2) Commentaire du paragraphe 85.

ment

ment lorsqu'une bile incendiée & corrompue se transporte par une irruption subite jusques dans le cerveau, elle produit le délire qu'on remarque souvent arriver dans les fievres anomales & malignes (1).

Tel est l'événement que je devois décrire. Il est aussi visible, selon moi, que la malade est morte des suites de la colere qu'elle avoit éprouvée, qu'il est sensible qu'un homme périt empoisonné, lorsqu'il meurt après avoir avalé de l'arsenic. Sans doute que cette grande émotion n'eût pas été suivie d'une catastrophe si terrible, si le corps n'eût été affoibli par la durée de la maladie. C'est cette foiblesse relative qui a rendu grave & irrémédiable, la lésion des organes vitaux. Si je ne me trompe, elle eût pu s'écrier avec Plutarque : *horum non alius, mihi sum causa ipsa malorum* (2).

(1) Commentaire du paragraphe 620.

(2) *Libello de tranquillitate animi.*



OBSERVATION

Sur un coup de fourche porté dans l'orbite à travers la paupiere supérieure de l'œil gauche, avec lésion des parois supérieure & inférieure de cette cavité; par m. MASSOT, *chirurgien aide-major de l'hôpital militaire de Brest.*

Le nommé *Jean Vernay*, soldat au régiment de la Sarre, fut conduit à l'hôpital militaire de Brest le 13 décembre de l'année derniere, à onze heures du soir; il venoit d'être blessé d'un coup de fourche à la partie moyenne de la paupiere supérieure de l'œil gauche. La plaie, dont la direction étoit oblique, n'avoit guere plus de trois lignes de longueur, & ne paroissoit intéresser que la peau & les fibres du muscle orbiculaire; elle rendoit très-peu de sang, la paupiere supérieure & le globe de l'œil étoient tendus, la conjonctive étoit enflammée. La simplicité apparente de la plaie, le bon état du pouls, le libre exercice des fonctions ne firent présager rien de fâcheux, le blessé assuroit d'ailleurs n'avoir rien éprouvé dans l'instant du coup; à peine en avoit-il été étourdi. On se contenta d'appliquer sur la plaie des

compresses dans l'eau-de-vie mêlée à un peu d'eau commune ; le malade reposa le reste de la nuit ; le lendemain il fut très-gai ; il se promena dans les salles ; il ne se plaignit que d'une légere douleur à l'endroit de la plaie, & même il mangea avec grand appétit : le même jour, à sept heures du soir, il eut des mouvemens convulsifs, qui furent pris par les assistans pour des mouvemens épyleptiques. Le lendemain, (c'étoit le 15) on lui ôta les alimens ; on le saigna du bras : les mouvemens convulsifs reparurent ; il fut saigné du pied ; on étoit déjà convaincu d'un désordre intérieur. Aux mouvemens convulsifs, se joignirent le vomissement, des angoisses, des agitations, le délire ; le pouls devint petit & serré ; des sueurs froides se manifesterent, & le malade mourut dans cet état le 16 décembre à deux heures du matin.

L'ouverture du cadavre devoit offrir des objets intéressans, elle fut faite en présence des médecins & du chirurgien-major de l'hôpital. J'essayai d'abord de sonder la plaie, croyant qu'elle pourroit conduire dans un foyer, mais elle étoit déjà fermée ; les paupieres étoient œdématiées & enphysémateuses, les environs participant à cet état. J'incisai la paupiere supérieure & le muscle orbiculaire dans la

direction & dans l'étendue de l'arcade ſourciliere ; je parvins, à la faveur de cette inciſion, à un foyer purulent, circonſcrit dans l'orbite, entre la parois ſupérieure de celui-ci & le muſcle releveur de la paupiere ſupérieure : ce foyer communiquoit dans le crâne à travers la voûte orbitaire du coronal qui avoit été percée d'outre en outre par une des branches de la fourche. Avant d'ouvrir la tête où je devois trouver la cauſe de la mort du ſujet, j'extirpai l'œil dont les membranes étoient tendues & enflammées. Je voulois examiner l'orbite dans toute ſon étendue ; ſa parois inférieure étoit fracturée & enfoncée preſqu'en entier dans le ſinus maxillaire ; cette fracture étoit ſans fragmens ; elle n'offroit qu'une piece, dont l'enfoncement ſembloit avoir été fait à peu près comme celui d'une portion de coque d'œuf enfoncée & ſéparée du tout avec le pouce : de pareils enfoncemens n'ont ordinairement lieu que ſur des parties ſolides très-minces, il faut encore que la piece enfoncée ait éprouvé l'action graduée d'un corps de moyenne ſurface.

Les recherches extérieures terminées, je ſciai circulairement le crâne au-deſſus des arcades ſourcilieres ; la dure-mere étoit percée vis-à-vis le trou que la fourche avoit fait à la parois ſupérieure de l'or-

bite; elle étoit malade dans les environs. Les fosses antérieures de la base du crâne étoient innondées de pus; les lobes antérieurs du cerveau étoient en supuration, & le reste de ce viscere en assez bon état.

Le trou que la fourche avoit fait à la parois supérieure de l'orbite, ne m'a offert rien de merveilleux; on conçoit, sans peine, comment une des branches d'une fourche de fer, conduite avec force dans l'orbite, a pu pénétrer dans le crâne à travers la voûte orbitaire du coronal. Comment la fracture de la parois inférieure a-t-elle été faite, le coup ayant été porté de bas en haut, & n'y ayant de plaie qu'à la paupiere supérieure, deux ou trois lignes au-dessous du rebord supérieur de l'orbire? Il est certain que la fourche n'a pas exercé une action immédiate sur la partie de la parois inférieure qui a été fracturée; il n'y avoit pas la plus légere continuité aux parties adjacentes. Est-ce par contre-coup que cette fracture a été faite? Je ne le crois pas; de telles fractures n'ont ordinairement lieu que lorsque les parties frappées résistent; mais dans ce cas-ci la parois orbitaire supérieure, a cédé à la puissance qui a agi sur elle: d'ailleurs, les fractures par contre-coup, sont constamment irrégulieres & sans enfoncement; celle-ci est très-régu-

liere & offre un enfoncement considérable. N'est-il pas plus raisonnable de croire que lorsque la fourche a été engagée dans le crâne, l'œil s'étant trouvé fixé, & violemment pressé entre la fourche & la parois orbitaire inférieure, celle-ci n'a pu résister à cette pression, & a été enfoncée par l'action continuée de la fourche sur le globe de l'œil? Qu'on se rappelle ce que j'ai dit dans la description de la fracture dont il s'agit, & on verra qu'elle n'a pu être produite que par le globe de l'œil pressé avec force contre le plancher orbitaire (1).

Je ne crois pas qu'il y ait des exemples de semblables fractures; c'est ce qui m'a engagé à mettre cette observation sous les yeux des gens de l'art. Quel praticien, en lisant le fait que je viens de rapporter, ne se rappellera pas combien il est nécessaire d'apporter de la circonspection dans le pronostic des plaies de tête? Celles qui sont en apparence les plus légeres, sont souvent suivies des accidens les plus funestes. Le malheureux qui a fourni le sujet de l'observation que je publie, n'avoit pas long-temps à vivre dans le moment où l'on assuroit sa guérison.

(1) M. *Sabatier*, chirurgien-major de l'Hôtel royal des Invalides, conserve dans son cabinet la piece sur laquelle cette observation a été faite.

OBSERVATION

Sur la possibilité d'éviter l'ouverture de tous les sinus, & les contr'ouvertures; par m. Fost, chirurgien à Châlons-sur-Saône.

Rien ne paroît plus exactement suivi dans la pratique de la chirurgie, que le précepte qui enseigne d'ouvrir tous les sinus des abscès lorsqu'ils sont peu considérables, & de pratiquer des contr'ouvertures lorsqu'ils sont profonds, & qu'ils ont de l'étendue.

On ne sauroit révoquer en doute que les moyens que prescrit ce précepte ne soient, dans les cas les plus ordinaires, des moyens sûrs & prompts pour la guérison des sinus; mais cette regle me paroît cependant trop générale, car il est une infinité de circonstances où l'on pourroit employer la compression, sur-tout si les sinus avoisinent des parties osseuses qui la rendent très-facile à faire. Cette compression est infiniment moins douloureuse, & non moins prompte dans sa maniere d'agir, que l'incision ou la contr'ouverture.

Les deux exemples suivant me paroissent appuyer cette vérité, & pourront

peut-être déterminer les chirurgiens à rejetter ou au moins à éviter, le plus qu'il sera possible, le procédé cruel d'ouvrir tous les sinus ou de faire des contr'ouvertures à leur partie la plus déclive lorsque le trajet du sinus est long.

Dans le mois de novembre de l'année 1777, je fus appellé au village de Saint-Marcel, près Châlons, pour y voir le nommé *Bailly*, charron, qui souffroit horriblement d'un panaris de la quatrieme espece, qui s'étoit ouvert de lui-même, & qui avoit son siége à la partie interne & supérieure de la derniere phalange du pouce de la main droite. Le défaut de secours avoit donné à l'acrimonie du pus le temps de faire les plus grands ravages : aussi, le pouce, le poignet, l'avant-bras jusqu'aux glandes axillaires, tout étoit très-engorgé. J'introduisis une sonde dans la petite plaie que le pus s'étoit fait ; je sentis presque toute la derniere phalange cariée, je tirai même quelques esquilles après avoir tant soit peu débridé cette petite ouverture ; & par les recherches que je fis pour m'assurer de l'état de la seconde phalange, ma sonde se glissa dans un sinus qui régnoit tout le long de l'os du métacarpe du même doigt, & qui venoit se terminer à la grosse éminence de l'os scaphoïde : je pressai un peu ce sinus,

j'en fis sortir une quantité prodigieuse de pus. Mon premier dessein fut de faire une contr'ouverture ; mais les douleurs que je devois faire souffrir au malade, son extrême foiblesse, la crainte qu'une incision dans les muscles de cette partie ne produisît une trop grande suppuration, & sur-tout celle du tendon fléchisseur, & ne fît perdre le mouvement de ce doigt si essentiel à cet infortuné dans son métier, me firent rejetter ce parti, & tenter la compression que je fis par le moyen de petites compresses graduées & longues, trempées dans l'esprit de vin, que je plaçai le long de la premiere phalange de l'os du métacarpe jusqu'au scaphoïde dans le dedans de la main, & d'autres situées parallélement sur le dos de ces mêmes os, afin que la compression fût plus exacte, & que les vaisseaux collatéraux n'y fussent point compris, & qu'ils pussent, malgré cela, porter leurs fluides à l'extrémité du pouce. Le tout fut maintenu par une longue bande pendant trois jours, ayant toujours la liberté de panser la plaie qui n'étoit point engagée sous le bandage. Au bout de ce temps, je levai cette compression ; il ne sortit du sinus aucune goutte de pus, si ce n'est cependant près de l'ouverture où elle n'avoit pas été suffisante ; j'appliquai de nouveau ces compresses gra-

duées dans le même ordre & avec la même précaution, & au bout de trois autres jours je la levai ſans qu'il fût beſoin de la replacer une troiſieme fois; car le trajet fiſtuleux étoit entiérement oblitéré: c'eſt ce dont je m'aſſurai par le moyen de la ſonde. Il ne me reſta donc à guérir que la petite plaie, j'y parvins facilement par les moyens ordinaires, ſans que le malade ait perdu aucun mouvement de ſon pouce dont il auroit ſûrement été privé, ſi j'euſſe détruit tout le trajet de la fiſtule, & même en faiſant dans le corps des muſcles une contr'ouverture que j'aurois été obligé de porter juſques ſur l'os ſcaphoïde; ce qui peut-être l'auroit expoſé à la carie.

Le 25 février 1779, le ſieur *Jacque*, huiſſier au bailliage de Châlons, me fit appeller pour le ſoulager dans des douleurs très-vives & profondes qu'il éprouvoit depuis quelques jours à la partie ſupérieure & interne de la ſeconde phalange du doigt indicateur de la main droite, & qui ſe propageoient tout le long du trajet des muſcles dont les tendons ſe terminent à cette partie. A la premiere inſpection j'apperçus très-facilement que c'étoit un panaris qui avoit ſon ſiége entre les tendons fléchiſſeurs & leur gaîne: je l'ouvris; il en ſortit beaucoup de pus. Après quelques jours de panſement, la gaîne ſuppura &

laissa à découvert le tendon du sublime de la largeur à-peu-près de deux à trois lentilles. Je tâchai d'empêcher sa fusion par l'application de compresses trempées dans l'esprit de vin, que je répétai deux fois par jour.

Après une douzaine de jours, lorsque la plaie paroissoit absolument guérie, il survint une tuméfaction à ce doigt & au poignet, avec des douleurs profondes; je cherchai à m'assurer de la cause de ces accidens, je la reconnus en pressant un peu le doigt de bas en haut; ce qui fit sortir un peu de pus par un des points de la plaie. Je continuai plus exactement cette pression, il en sortit une assez grande quantité de pus; j'introduisis une sonde dans ce sinus, elle vint se terminer, à peu de chose près, à la partie moyenne de l'os du métacarpe appartenant à ce doigt.

Le succès que j'avois obtenu de la compression faite au charron, m'engagea à ne pas tenter d'autre moyen; je la fis donc en présence de m. *Cochon*, docteur en médecine, avec les mêmes précautions & la même exactitude que dans la maladie du charron: à cette différence près, qu'à chaque pansement je levai les compresses. Elle seconda si bien mes espérances, qu'au cinquieme jour je crus inutile de la continuer, parce que le trajet fistuleux étoit entiérement détruit.

On apperçoit facilement par ces deux observations, que la cure des sinus voisins des parties osseuses peut facilement s'obtenir par la seule compression, sur-tout lorsque le pus n'a pas eu le temps, par son séjour, de produire une grande déperdition de substance; qu'elle doit être infiniment préférable à l'incision, d'autant mieux qu'elle ne produit aucune douleur au malade, ou du moins très-peu, & qu'elle détruit le trajet fistuleux beaucoup plus promptement que ne fait l'incision dont la cicatrice est toujours longue à se faire; & quelquefois au dépens des mouvemens, malgré l'intelligence & tous les soins que peut prendre le chirurgien.

OBSERVATION

Sur des vapeurs (1) *guéries par les véficatoires; par m.* LECHARTIER DE LUCIVEL, *docteur en médecine à Mantes sur Seine.*

UNE demoiselle âgée de 18 à 19 ans tomba, il y a environ trois ans, dans son

(1) L'auteur s'est servi de cette dénomination pour se conformer au langage des parens de la malade; la description qu'il donne des accidens est trop bien faite pour qu'on puisse le soupçonner de confondre cette maladie avec celle que l'on appelle communément *vapeurs*.

dans son jardin, sur l'angle d'une marche faite en brique. Le coup porta sur la partie inférieure de la crête du tibia de la jambe gauche. La douleur fut très-grande. La femme-de-chambre, qui accompagnoit cette demoiselle, la pris par dessous les bras, & la conduisit, avec beaucoup de peine, à l'appartement où étoient sa mere & ses sœurs. Aussi-tôt qu'elle fut entrée & assise, on voulut voir le mal; le bas défait, on n'apperçut rien. On fit venir le chirurgien ordinaire de la maison, qui, après avoir examiné la jambe malade avec la plus grande attention, ne découvrit au siege de la douleur, qu'une éminence de la grosseur d'un pois, sans contusion ni inflammation apparentes. Les regles existoient lors de sa chûte, aussi-tôt elles furent supprimées; cela détermina à faire une saignée du pied, afin de parer aux suites de cette suppression. Le lendemain on donna l'émétique. Quels ravages ce traitement ne fit-il point? Tout le systême nerveux fut irrité. L'estomac, la tête, les membres entrerent en convulsion quatre à cinq fois par jour & autant la nuit. Pendant ces mouvemens, la douleur de la jambe cessoit, & reparoissoit dans les intervalles. Un médecin appellé, examina la jambe & dit que c'étoit un *spina-ventosa*, qu'il falloit dé-

couvrir ce mal, afin d'y apporter remede. On me fit part de son avis, lorsque je fus mandé, je crus ne pas devoir l'adopter. Les bains, les délayans ne furent point oubliés; mais plus on en faisoit usage, plus les crispations de nerfs augmentoient. Les parens de la demoiselle malade désolés, prirent le parti de la conduire à Paris, où ils consulterent plusieurs maîtres de l'art. Ils désaprouverent la conduite tenue jusqu'alors, & conseillerent l'usage des anti-spasmodiques souvent répétés. Ces médicamens calmerent les accidens, mais ils ne les détruisirent point; la moindre surprise, le plus petit choc, la plus légere contradiction, l'exercice, tant à pied qu'en voiture, les faisoient renaître avec moins de violence, à la vérité, qu'auparavant.

Plus de dix-huit mois s'étoient écoulés lorsque je fus appellé pour voir la dame du château, mere de cette demoiselle sur l'état de laquelle on me pria de donner mon avis. Après avoir fait toutes les questions & réflexions nécessaires pour découvrir la cause qui produisoit de tels effets, je prononçai qu'ils n'étoient occasionnés que par la suppression des menstrues & des fleurs blanches dont la malade avoit toujours été incommodée, même longtemps avant d'avoir été réglée, que ces

humeurs s'étoient portées sur les nerfs qui avoient été affoiblis par les saignées (car on en avoit fait quatre) irrités par l'émétique, &, avant tout, par la chûte.

Afin de détruire cette cause, je conseillai de faire appliquer les vésicatoires aux jambes, & ensuite d'ouvrir un cautere, ou d'appliquer le sain-bois à un des bras; mais mes conseils déplurent & furent rejettés; j'appuyai mon avis par des raisonnemens qui me paroissoient convaincans, malgré cela je ne pus rien gagner, & je cherchai d'autres moyens, plus doux à la vérité, mais certainement moins sûrs : je prescrivis les emménagogues unis aux anti-spasmodiques. Les regles, au bout de quelque temps, reparurent accompagnées d'attaques de nerfs effrayantes; ces accidens violens n'arrivoient, à la vérité, qu'à cette époque : ainsi, nous avions déjà gagné beaucoup, quoique pas assez à mon gré. Le carnaval dernier arriva; c'est un temps, comme on sait, où la jeunesse fait son premier plaisir de la danse, & cette demoiselle l'aime beaucoup; elle s'y livroit avec délices : mais à peine l'eut-elle goûté pendant deux heures, que les accidens reparurent dans toute leur force; ils furent suivis d'un dégoût universel pour les alimens; la fievre, tous les soirs, se mettoit de la partie, &

continuoit pendant la nuit. Je traitai cette derniere maladie avec les remedes indiqués, tels que les amers, les purgatifs, les fébrifuges auxquels je joignois les anti-ſpaſmodiques. La fievre, au bout de quinze jours, ſe diſſipa, & l'appétit revint; cependant les mouvemens convulſifs ſubſiſtoient preſque ſans ceſſe. Je propoſai de nouveau les véſicatoires; je n'avois pas perdu de vue ce moyen de guériſon, que j'appuyai de tous les raiſonnemens que je crus propres à perſuader la malade & ſes parens. On m'écouta enfin, & je fis appliquer auſſi-tôt les véſicatoires aux jambes. A peine quatre heures furent-elles écoulées, que les accidents diminuerent, & leur diminution fut en proportion de l'action du remede; enſorte qu'en vingt-quatre heures, les attaques de nerfs avoient entiérement diſparu. Je fis entretenir la ſuppuration autant qu'il me fut poſſible; pendant tout ce temps, la malade n'éprouva aucun retour fâcheux; mais elle ſe laſſa, & l'on fit deſſécher les plaies ſans m'en inſtruire; auſſi-tôt les mouvemens convulſifs, foiblement, il eſt vrai, reparurent. Je profitai de la circonſtance pour démontrer à la malade, & à la famille, combien mon diagnoſtic & mon prognoſtic étoient juſtes. Je leur fis ſentir leur faute &

& la nécessité de suivre mon plan de curation. On convint de tout. En conséquence, on ranima les vésicatoires, & de plus je fis ouvrir un cautere. Dès que l'exutoire a été bien établi, les accidens se sont totalement dissipés. L'appétit est très-bon; l'écoulement menstruel a lieu régulièrement sans la moindre irritation; toutes les fonctions sont rétablies; la douleur de la jambe n'existe plus; l'embonpoint revient; le teint refleurit; enfin, la gaieté & l'amour de la danse renaissent, & cette demoiselle jouit de la meilleure santé depuis plus de quatre mois. (Ce 29 janvier 1780.)

Je pourrois offrir encore au public quatre à cinq observations que j'ai faites sur des maladies de nerfs, guéries par le même remede, dont la cause étoit ici un lait répandu, là une dartre rentrée, une autre fois un cautere fermé sans précaution, ailleurs un reflux hémorrhoïdal, &c. Mais en voilà assez, je crois, pour démontrer que dans le traitement des attaques de nerfs, appellées communément, & souvent très-improprement, *vapeurs*, comme dans les autres maladies, il faut d'abord découvrir la cause des accidents dont on veut entreprendre la cure, & rejetter toute préoccupation systématique.

EXTRAIT *des* prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 1er *&* 15 *avril* 1780.

LES maladies observées dans les derniers jours de mars, sont des fluxions sur presque toutes les parties du corps, mais spécialement sur la poitrine, des fievres putrides, malignes, des apoplexies.

Lorsque l'humeur catarrhale attaquoit le pericrâne, elle y excitoit des douleurs vives avec gonflement, rougeur; elle a même, chez plusieurs, produit des érysipeles, qui n'ont occupé que depuis le cuir chevelu jusqu'à la paumette, rarement des deux côtés à la fois : ils ont été plus fréquens chez les hommes que chez les femmes. Une ou deux saignées du pied faites brusquement, l'émétique en lavage, & même comme vomitif aussitôt après la saignée, secondés des autres moyens ordinaires, ont dissipé ces érysipeles assez promptement.

Les yeux, la gorge ont été fréquemment le siege de cette humeur âcre; il a fallu également avoir recours à la saignée du pied, lorsque l'inflammation étoit considérable; mais elle ne guérissoit pas, elle ne faisoit qu'adoucir les accidens. Les

évacuations par bas ont été le vrai moyen curatif. On s'est bien trouvé de l'émétique ; même répété comme vomitif, lorsque les amygdales étoient chargées d'aphtes : ce qui a été commun. De légers vésicatoires appliqués à la nuque, ont achevé la guérison des ophtalmies, lorsqu'elles étoient opiniâtres.

Il a été observé dans les derniers *prima mensis*, que l'humeur s'étoit arrêtée principalement sur le diaphragme & les parties inférieures de la poitrine. On en a encore vu quelques exemples, & la jaunisse subite des malades ne permettoit pas de douter que la surface convexe du foye, fût aussi intéressée. La tuméfaction sensible de ce viscère & la couleur des déjections confirmoient ce jugement. Mais, en général, depuis le 15 Mars, l'humeur a attaqué les parties de la poitrine au-dessus du diaphragme, la plevre & les muscles. Elle y a causé des points vivement douloureux, des toux opiniâtres, d'abord séches, ensuite avec crachats visqueux ordinairement sanguinolens ; le sang étoit communément bien fondu avec les crachats, & quand il n'étoit pas trop abondant, & que la violence de la douleur n'empêchoit pas les malades d'expectorer ; ils n'étoient pas d'un présage si fâcheux. Secondés par les boissons

délayantes incisives, prises en grande quantité, après quelques jours, (le quatrieme) ils devenoient jaunes, plus épais, & sortoient plus facilement. Les purgatifs minoratifs, presque toujours acidulés avec le tamarin, terminoient les accidens principaux & mettoient les malades à l'abri de tout danger, pourvu toutefois qu'ils fussent exacts dans leur convalescence; car les récidives étoient faciles & dégénéroient en véritables maladies des poumons.

Lorsque la constitution des sujets rendoit la douleur de poitrine véritablement inflammatoire, que le sang sortoit presque pur & en grande quantité, que la difficulté de respirer étoit extrême, le danger étoit évident, & la gangrene ne tardoit pas à l'annoncer. Dans ce cas il étoit nécessaire d'avoir recours à la saignée, dès le principe. Mais le résultat de toutes les observations particulieres, est qu'il falloit même alors la ménager, quoique la croute jaunâtre & épaisses, dont le sang étoit couvert dans les poëlettes, quoique la gêne suffocante de la respiration parussent exiger qu'on la répétât, même brusquement. Chez plusieurs, les saignées multipliées, loin de calmer le crachement de sang, ont paru l'augmenter; chez d'autres elles ont supprimé l'expectoration;

en général, cette espece de fluxion de poitrine a été fort meurtriere, & il a été reconnu qu'elle participoit beaucoup du caractere de la fievre putride maligne qui régnoit en même-temps.

Cette fievre étoit précédée de la prostration des forces, annoncée par de petits frissons, qui paroissoient partir des entrailles & s'étendre dans le dos. Le pouls étoit fréquent, mais d'abord petit, irrégulier; il s'élevoit ensuite, étoit plus plein, mais sans force, sans dureté: outre le mal-aise général, les malades se plaignoient bientôt de points de côtés qui n'occupoient pas long-temps la même place, d'oppression de poitrine; plusieurs ont craché le sang, mais il étoit d'une couleur foncée, & l'expectoration ne les soulageoit pas. Les symptômes de la malignité croissoient avec une rapidité qui ne permettoit aucune ressource. La plupart ont eu, dès le principe, des envies de vomir, qui, quoique dissipées promptement, ont dû cependant être regardées comme un signe certain que le premier foyer de la maladie existoit dans les premieres voies. Aussi les saignées n'ont dû être employées que sur les sujets plectoriques, & seulement dans la vue de désemplir les vaisseaux & de faciliter l'action des remedes vraiment efficaces; l'éméti-

que dès le commencement, & qu'il a été utile de répéter dans le cours de la maladie, les bouillons anti-putrides, anti-phlogistiques, l'oxymel scillitique, le tamarin, & enfin les purgatifs doux. On a tiré aussi de très-grands avantages des vésicatoires & des fomentations émollientes sur le ventre.

Il y a eu beaucoup de morts subites; & l'on a remarqué comme une chose singuliere, que plusieurs de ceux qui sont morts ainsi, avoient été attaqués la nuit, se portant très-bien la veille, & ont été trouvés étendus sur le plancher de leur chambre.

Les coqueluches ont été fréquentes parmi les enfans; l'ipécacuanha répété tous les matins à petite dose, & des purgatifs ensuite, ont mis promptement fin à cette maladie fatigante. M. *Bertrand* a employé avec beaucoup de succès, le poligala, qui a produit des évacuations de toute espece; la matiere des crachats est devenue plus cuite, les sueurs plus abondantes, des selles plus fréquentes.

Il a fait bouillir une demi-once de poligala dans une chopine d'eau, jusqu'à la réduction de demi-septier; il l'adoucissoit avec un peu de sirop d'érésymum, & en donnoit une cuillerée, une cuillerée & demie de temps en temps, de maniere

que la décoction d'une demi-once de cette plante duroit deux jours.

Dans le commencement d'avril, l'hôpital Saint-Louis étoit presqu'entiérement rempli d'enfans scorbutiques ; le traitement adopté & confirmé depuis des siecles dans cette maison, & une nourriture appropriée, ont empêché les progrès de cette maladie.

Il y a eu peu de petites véroles, & elles ont été bénignes.

On a observé que dans les mois de mars & d'avril, les progrès de la phtysie ont été singuliérement rapides ; en effet, la température de l'air, dans ces deux mois, a été plutôt celle de l'automne que du printemps.

M. *Millin* a fait part de plusieurs observations sur la rage, qui confirment l'utilité des frictions mercurielles dans cette maladie. On s'étoit servi du mercure révivifié du sublimé corrosif. Ce traitement est celui employé à l'Hôtel-Dieu de Paris depuis plus de 80 ans.

M. *Thierry*, médecin consultant du roi, *Philip*, *Coutavoz* & *Duchanoy*, ont communiqué des observations sur des maladies particulieres.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

AVRIL 1780.

[illegible]	Thermometre.			Barometre.					
	Au lever du S.	*A 2 h. du soir.*	*A 9 h. du soir.*	*Au matin.*		*A midi.*		*Au soir.*	
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.	Pou.	Lig.
1	6, 2	10, 0	6, 2	27	9,10	27	10, 3	27	9,10
2	6, 0	8, 1	6, 4	27	8, 8	27	6, 8	27	4, 2
3	5, 6	8, 8	5, 5	26	11, 2	26	11, 5	27	0, 8
4	3, 0	6, 0	1, 8	27	3, 6	27	5, 6	27	7, 0
5	−0, 1	8, 0	4, 0	27	6, 9	27	6,10	27	7, 4
6	2, 2	6, 5	2, 5	27	7, 6	27	8, 6	27	10, 2
7	0, 2	6, 5	4, 1	27	10, 2	27	9, 0	27	8, 0
8	2, 5	8, 0	3, 3	27	7, 4	27	7, 8	27	9, 4
9	−0, 0	6, 0	3, 5	27	10, 3	27	11, 4	28	0, 6
0	1, 0	8, 0	5, 5	28	0,10	28	0,10	28	0, 5
1	3, 0	7, 9	4, 5	27	10, 8	27	8,10	27	7, 9
2	2, 5	7, 6	4, 2	27	6, 2	27	5, 7	27	5, 6
3	0, 6	9, 0	5, 0	27	5, 6	27	5, 7	27	6, 6
4	2, 0	6, 5	4, 4	27	8, 0	27	8, 5	27	9, 6
5	3, 0	8, 5	6, 3	27	9, 7	27	9,10	27	9, 6
6	5, 9	9, 0	6, 8	27	8, 0	27	8,10	27	9, 5
7	5, 6	8, 6	5, 4	27	7, 2	27	6 11	27	8, 0
8	3, 0	8, 2	4, 3	27	8, 4	27	7, 5	27	7, 2
9	1, 3	10, 5	4, 5	27	7, 8	27	9, 0	27	10, 3
0	2, 9	8, 5	5, 6	27	10, 6	27	11, 5	28	0, 1
1	3, 8	9, 0	8, 0	28	0, 0	27	11, 7	27	11, 0
2	8, 0	10, 0	8, 0	27	10, 1	27	9, 2	27	8, 6
3	4, 4	7, 5	5, 9	27	8, 2	27	7, 7	27	7, 8
4	4, 8	9, 5	6, 0	27	7, 7	27	5,10	27	5, 9
5	5, 0	8, 5	9, 3	27	7, 0	27	7, 4	27	5, 3
6	9, 5	10, 3	7, 4	27	3, 4	27	8,10	27	10, 6
7	7, 2	11, 6	11, 3	27	9, 6	27	8, 0	27	9, 4
8	9, 6	13, 5	12, 0	27	10, 5	27	11, 0	27	10,10
9	8, 7	16, 7	11, 0	27	9,10	27	8,11	27	9, 6
0	7, 5	15, 1	10, 2	27	10, 3	27	10, 0	27	10, 1

Vents et État du Ciel.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	N-O. nua. pluie.	N-O. nua. pluie.	N-O. nuages.
2	S-O. couv. pluie, vent.	S-O. couv. pluie, *grêle, tempête.*	S-O. couv. vent.
3	S-O. & S. *idem.*	S.O. c. pl. v. *élect.*	S-O. couvert.
4	N-O. nu. v. *grêle.*	N-O. n. pl. *gr. él.*	N-O. nua. froid.
5	N-O. b. très froid.	S-O. nuag. froid.	S-O. beau, froid.
6	N. nua. pl. *grêle.*	N-O. n. pl. *gr. él.*	N. beau.
7	N-O. cou. brouil.	S-O. couv. froid.	S-O. couv. froid.
8	E. couvert, froid.	N. nuag. froid.	N. n. froid, *grêle.*
9	N. *idem.* neige.	N-E. b. v. froid.	N-E. beau, froid.
10	N-S. beau, froid.	N-E. & S-E. b. fr.	N. be. assez doux.
11	S. couv. assez fr.	S-O. couv. pl. fr.	S-O. nu. *parasél.*
12	N-O. couv. pluie, *grêle, élect.*	S-O. couv. pluie, *tonn. au loin.*	O. beau.
13	N-O. & E. v. fr.	N-E. c. pl. *gr. él.*	N-E. nuages.
14	S-E. c. fr. *grêle.*	N. n. froid. *grêle.*	N. *idem.* froid.
15	O. cou. fr. pluie.	O. couvert, pluie.	S-O. couvert.
16	S-O. c. pl. gr. v.	N-O. & N. c. gr. v.	N-O. *idem.*
17	S-O. *idem.* froid.	O. *id.* pl. froid.	O. beau, gr. v. fr.
18	S-O. nuag. vent très-froid.	S-O. nuag. pluie, vent, *grêle élect.*	S-O. nuages, *éclairs.*
19	O. n. *neige, grêle.*	S-O. beau, doux.	N-O. beau, froid.
20	N O. n. pl. *grêle.*	N-O. be. bruine.	N-O. beau.
21	N. nuag. brouil.	S-O. couv. pluie.	S-O. couvert.
22	S-O. couv. doux.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*
23	S-O. couv. pluie, vent.	S-O. *idem.* vent, *grêle, élect. ton.*	S-O. *idem.*
24	S-O. couvert.	S. nuages.	O. & S. nuages.
25	O. *idem.* pluie.	S-O. couv. pluie.	S. couvert, pluie.
26	S-O. n. pl. *temp.*	O. nuages.	N-O. nuages.
27	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. c. gr. vent.
28	O. cou. pl. chaud.	S-O. couv. doux.	S-O. n. doux, hu.
29	S. nuages, brouil.	S-O. n. pl. v. ch.	O. beau, doux.
30	S-O. beau.	S. c. v. pl. *élect.*	S-O. beau.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	16, 7 deg.	le 29
Moindre degré de chaleur	−0, 1	le 5
Chaleur moyenne	6, 4 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 0, 10	le 10
Moindre élévat. du Mercure	26, 11, 2	le 3
Elévation moyenne	27 p. 8, 5	

Nombre de jours de Beau	4
de Couvert	13
de Nuages	13
de Vent	12
de Tonnerre	2
de Brouillard	4
de Pluie	23
de Neige	2
de Grêle	11

Quantité de Pluie	16, 8 lignes.
D'Evaporation	36, 0
Différence	19, 4

Le vent a soufflé du N.	4 fois.
N.-E.	2
N.-O.	3
S.	2
S.-E.	1
S.-O.	13
E.	1
O.	4

TEMPÉRATURE : Très-froide, humide & désagréable.

MALADIES : Quelques fluxions de poitrine, fievres malignes & rhumatismes.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er mai 1780.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'avril 1780, par m. BOUCHER, médecin.

LE temps a été pluvieux & moins doux que dans le mois précédent, les pluies ont mis obstacle aux semailles de cette saison, au point qu'à la fin du mois on n'avoit pu ensemencer que quelques campagnes, dont le sol est le plus élevé.

La liqueur du thermometre ne s'est portée au-dessus du terme du tempéré, que les deux derniers jours du mois. Le 5, le 7 & le 9, elle s'est approché de celui de la congélation.

Il y a eu des variations dans le barometre. Le mercure a été néanmoins le plus souvent observé au-dessous du terme de 28 pouces. Le 3 du mois, il est descendu à 27 pouces 2 lignes; &, le 10, il s'est élevé à 28 pouces 2 lignes.

Il y a eu aussi des variations dans les vents.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de $12\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation, & son plus grand abaissement a été de 1 degré au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de $11\frac{1}{2}$ deg.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 1 ligne. La différence entre ces deux termes est de 13 lign.

Le vent a soufflé 4 fois du nord.	10 fois du sud vers l'ouest.
3 fois du nord vers l'est.	6 fois de l'ouest.
4 fois du sud.	9 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 28 jours de temps couvert ou nuageux.

20 jours de pluie.	1 jour de tonnerre.
3 jours de grêle.	
1 jour de neige.	1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'avril 1780.

NOMBRE de personnes ont encore été, ce mois, affectées de rhumes fâcheux. Dans plusieurs, c'étoit une fluxion de poitrine caractérisée, qui exigeoit de prompts secours : mais la maladie se trouvant presque bornée au bas peuple, il en est peu qui aient eu recours à temps aux médecins. La plûpart ne venoient se réfugier dans nos hôpitaux de charité que lorsque la maladie étoit fort avancée : il y avoit même souvent de la suppuration dans le poumon, avec une fievre lente & redoublant les soirs, à laquelle il étoit difficile de remédier. On a donné à quelques-uns, avec succès, une décoction de kinkina émulsionnée ou coupée avec une tisane pectorale.

Nous avons vu quelques jeunes sujets attaqués de la fievre rouge avec angine, symptôme ordinaire de cette fievre. Cette maladie n'étoit pas dangereuse. Après une saignée ou deux, les délayans-diaphorétiques, dont le vinaigre étoit la base, ont suffi pour completter la cure.

Il n'en étoit pas de même d'une fievre continue-inflammatoire-bilieuse, dont plusieurs familles, parmi le peuple, ont été infestées vers la fin du mois. Elle portoit le plus souvent à la tête; dans quelques-uns elle s'est manifestée avec l'appareil de la pleuro-pneumonie. Le sang, tiré des veines dans les uns & les autres, étoit couenneux ou d'un rouge brillant. Le délire ou le coma avoit lieu dans le fort de la maladie. On conçoit que la cure a dû principalement consister dans l'emploi des saignées, répétées dans le premier période de la maladie, plus ou moins selon le degré de l'engorge-

ment & la violence des symptômes, & dans un usage abondant des boissons délayantes, acescentes, savonneuses-acides, &c. Les vésicatoires ont été dans l'un & l'autre cas d'un grand secours. Des selles bilieuses terminoient heureusement la maladie, à laquelle néanmoins plusieurs ont succombé.

Quelques personnes, dans le cours de ce mois, ont été encore attaquées de rhumatisme inflammatoire-goutteux : & l'on a vu quelques atteintes d'apoplexie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Traité de la fievre miliaire des femmes en couche, ouvrage qui a été couronné par la faculté de médecine de Paris, dans sa séance publique tenue le 5 novembre 1778; par m. GASTELLIER, *docteur en médecine, avocat au parlement, médecin de S. A. S. monseigneur le Duc d'Orléans, employé pour les maladies épidémiques, &c... A Montargis, chez* Noël Gilles, *libraire, porte aux Moines*, 1779, *avec approbation*, in-8°. 177 *pages, sans la table. De l'imprimerie de* C. Lequatre.

La faculté de médecine de Paris, dans son programme, avoit eu soin d'avertir tous ceux qui voudroient concourir, *d'éviter toute explication systématique, d'emprunter leurs tableaux de l'observation seule, & de fonder le traitement sur l'expérience.* M. *Gastellier* a rempli également bien ces conditions; son ouvrage est celui d'un vrai

praticien, & d'ailleurs très-versé dans la littérature médicale.

Réflexions sur quelques préparations chymiques, appliquées à l'usage de la médecine, lues à la séance publique de la faculté de médecine de Paris le 5 novembre 1778; par m. MAJAULT, *docteur-régent de ladite faculté, augmentées depuis de plusieurs observations; ou réfutation de ce qu'on a publié sur les propriétés de l'alkali volatil fluor, celles du savon & du foye de soufre. A Paris, chez* Quillau, *impr. libr. de la faculté de médecine de Paris, rue du Fouare, 1779; in-8°. 50 pag.*

Cette courte dissertation est remplie de faits extrêmement intéressans. Son auteur est un praticien consommé, l'ancien des médecins de l'hôtel-dieu de Paris: aussi a-t-il cru devoir venger le régime de cette maison de plusieurs reproches sans fondement, & dûs à l'envie d'innover, qui paroît être la maladie universelle de ce siécle.

Lettre de m. MITTIÉ, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, &c.... à l'auteur de la* gazette de santé. *A Paris, chez* Didot le jeune, *imprimeur & libraire de la faculté de médecine,* 1780.

M. *Mittié* se plaint vivement, dans cette lettre, de l'auteur de la *gazette de santé;* il y dit aussi qu'on a colporté contre lui une lettre anonyme,

& regarde, avec raison, cette voie de publication comme *faite pour mériter le mépris des gens honnêtes*. Au fond, m. *Mittié* se mêle beaucoup de guérir des maux vénériens, s'annonce comme traitant ces maux, même les plus violens & les plus invétérés, avec de simples végétaux; bien mieux, avec toute sorte de végétaux, & il fait garder à sa méthode l'anonyme.

*Mémoire sur le rachitis, ou maladie de la colonne vertébrale; à laquelle les enfans sont sujets jusqu'à la pleine adolescence, avec un examen de ses causes secondes, ainsi que tout ce qu'on met ordinairement en usage pour en corriger les effets; en outre, l'exposition d'un nouveau moyen des plus efficaces pour empêcher ses progrès : ouvrage dont la connoissance est utile aux mé*decins; chirurgiens, *& à tous* chefs de famille. *Par m.* MAGNY, *ingénieur physicien, & auteur du mémoire qui a remporté le prix d'encouragement, proposé par l'académie royale des sciences, pour l'année* 1777. *A Paris, chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers*, 1780, *avec approbation & privilege du roi. De l'imprimerie de* Valade. *in*-8°. 184 *pages.*

L'auteur du mémoire croit le rachitis produit par une simple inégalité dans la distribution des sucs nourriciers aux os & aux différentes parties des os. Il compare les dérangemens qu'ils éprou-

vent alors, aux courbures des arbres qui se tordent & se replient. Les os, selon lui, ainsi que les végétaux, exigent seulement des tuteurs, & il ne pense pas qu'ils éprouvent dans aucun cas du ramollissement. On voit qu'il a beaucoup étudié cette matiere, mais en homme dont les connoissances préliminaires étoient insuffisantes. Le rachitis est une maladie sur laquelle on n'a rien encore de satisfaisant, sa cause nous échappe, & nous n'avons point de méthode curative à lui opposer. La partie de l'ouvrage où m. *Magny* développe ses moyens méchaniques d'en corriger les effets, nous a paru bien raisonnée, & les observations qu'il rapporte pour les appuyer, concluantes.

Observations sur la rage, suivies de réflexions critiques sur les spécifiques de cette maladie; par m. LEROUX, maître en chirurgie, associé de l'académie royale des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, & chirurgien-major de l'hôpital général de la même ville. A Dijon, chez J. B. Capel, *imprimeur-libraire de m. l'Evêque, place Saint-Georges*, 1780, *avec approbation & permission.* in-8°. 52 *pages.*

Dans cette dissertation, où les raisonnemens sont serrés & pressans, m. *Leroux* réfute toutes les assertions des prétendus succès dûs à des traitemens intérieurs. « Mais comme toutes ces pratiques » nouvelles se rapprochent par une circonstance » essentielle de celle des anciens, c'est le soin ex» trême que l'on a de nettoyer la plaie, de la ren» dre saignante, & de la faire suppurer long» temps, que presque tous les auteurs cités par

» m.

» m. *Andry* sont d'accord sur ce point : que « le
» traitement de la plaie est le point où se réu-
» nissent toutes ces méthodes. Il est, dit-il, d'une
» vraisemblance qui va presque jusqu'à l'évidence
» d'une démonstration, que c'est la source unique
» des succès qu'on a obtenus. Otez la cause, c'est
» un précepte universel, & vous n'aurez plus au-
» cun mauvais effet à redouter ».

Cette dissertation utile est terminée par la citation d'une ordonnance publiée à Paris en mai 1604, tirée du journal de Henri IV, *tom.* 3, *pag.* 221. « On fit défense par la ville, sous peine » de cent écus d'amende, de laisser sortir aucun » chien des maisons, & qu'on eût à tuer inconti- » nent ceux qu'on trouveroit dans les rues ; ce qui » fut observé & entretenu à la mode de Paris ». M. *Leroux* nous dit que des ordonnances semblables sont en vigueur dans plusieurs villes d'Alsace ; qu'on n'y souffre, chez les habitans, que les chiens nécessaires, & que les citoyens qui veulent en élever pour leur satisfaction, paient un impôt par chaque chien. Il seroit bien à desirer que la même sévérité dictât aujourd'hui quelque réglement analogue : la quantité des chiens de toute espece, nourris par la partie du peuple la plus misérable est prodigieuse. Nous avons vu des pauvres à la charité des paroisses, en recevant toutes sortes de secours, les faire consommer en grande partie par trois & quatre chiens qui disputoient la nourriture à leurs enfans.

SÉANCE de l'académie royale de chirurgie de Paris.

L'ACADÉMIE royale de chirurgie a tenu sa séance publique le jeudi 6 avril 1780. M. *Louis*, secrétaire perpétuel, en a fait l'ouverture par un discours sur la question du prix, dont le sujet

étoit : *D'exposer les effets du mouvement & du repos, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.*

De quatorze mémoires envoyés sur cette matiere, l'académie en a admis deux à partager le prix qui étoit double, & les auteurs ont reçu chacun une médaille d'or de la valeur de 500 liv. l'un est m. *Reyne*, maître-ès-arts de l'Université de Paris, éleve des écoles de chirurgie; l'autre est m. *Lombard*, maître en chirurgie à Dole en Franche-Comté, chirurgien-major de l'hôpital militaire de cette ville, qui a été employé l'année derniere en cette qualité à l'armée de Vaux sur les côtes de Normandie, & nouvellement désigné, par la Cour, chirurgien-major adjoint de l'hôpital royal militaire de Strasbourg.

Les prix, par lesquels l'académie récompense annuellement l'émulation des chirurgiens de province qui lui ont adressé des mémoires ou observations utiles, ont été accordés à m. *Icart*, lieutenant de m. le premier chirurgien du roi à Castres, en Languedoc, qui a eu la médaille de 200 livres; & les cinq petites médailles de la valeur de 200 liv., ont été accordées à m. *Thomassin*, maître en chirurgie de la ville de Dole, en Franche-Comté, & depuis peu chirurgien-major du premier régiment des Chasseurs à cheval, en garnison à Besançon; à m. *Nollesson* fils, ancien chirurgien-aide-major des armées du roi, maître en chirurgie à Vitry-le-François, à qui l'académie a accordé des Lettres de correspondant; à m. *Doucet*, maître en chirurgie à Frollois en Bourgogne, près Sainte-Reine, à m. l'*Ecosse*, chirurgien à Doucey en Champagne; & à m. *Fèvre*, chirurgien à Montréal, près Avalon en Bourgogne.

L'académie, en suivant son plan sur l'Hygiene chirurgicale, a proposé pour le prix de l'année prochaine 1781, le sujet qui suit :

Exposer les effets du sommeil & de la veille, & les indications suivant lesquelles on doit en prescrire l'usage dans la cure des maladies chirurgicales.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de 500 livres, suivant la fondation de m. *de la Peyronie.*

Après la distribution des prix, m. *Louis* a prononcé l'éloge de m. *Flurent*, chirurgien de Lyon, qui, après avoir joui d'une réputation distinguée dans l'exercice de la chirurgie, s'étoit restraint à la pratique de l'art des accouchemens.

M. *Maugras* a lu un mémoire sur la pustule maligne de la Bourgogne; m. *Louis*, l'éloge de m. *Willius*, associé de l'académie à Mulhausen en haute Alsace; m. *Bordenave*, une observation sur une maladie très-singuliere par une conformation vicieuse des organes de la circulation; m. *Pipelet*, directeur, un mémoire sur la réunion des plaies du bas-ventre; m. *Louis* a terminé la séance par l'éloge historique de m. *Levret*, célebre accoucheur de cette capitale, & qui a eu l'honneur de l'être de feue madame la Dauphine, & de S. A. R. madame la comtesse d'Artois.

EXTRAIT de la séance de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, tenue le 14 février 1780, pour l'ouverture des cours de chymie & de matiere médicale.

L'ACADÉMIE s'étoit proposé de distribuer en cette séance un prix extraordinaire, & m. *Maret*, secrétaire perpétuel, après avoir succinctement rappellé le plan des cours que les commissaires de

l'académie alloient commencer, a proclamé le jugement de cette compagnie sur les pieces qui ont été envoyées au concours.

La pustule maligne étoit le sujet de ce prix. Cette maladie, très commune en cette province & dans les provinces voisines, est très dangereuse par elle-même, & le traitement qui lui convient étoit encore très peu connu, & presqu'entiérement livré à l'empirisme.

M. *Maret* l'aîné avoit cherché dès 1752, à prévenir d'aussi terribles suites de l'ignorance, avoit donné sur la cause de cette maladie & sur la maniere de la traiter, un mémoire qui avoit commencé à rendre son traitement plus méthodique, & déterminé à des tentatives souvent heureuses. L'expérience & les réflexions de cet académicien lui avoient fait sentir que le temps ayant multiplié les occasions de perfectionner ce traitement, la réunion des observations & des lumieres des autres praticiens, pourroit contribuer à sa perfection; & son patriotisme, son humanité imposant silence à l'amour-propre, l'avoit porté à desirer que quelqu'un rendît ce service important au public. L'académie, frappée des avantages qui pouvoient en résulter, a fait de cette maladie le sujet du prix qu'elle va distribuer.

Elle avoit demandé que l'on déterminât la nature du charbon malin connu en Bourgogne sous le nom de pustule maligne; qu'on en désignât les causes, & qu'on établît sur l'observation la méthode la plus sûre à suivre dans son traitement.

Par l'énoncé de cette question on voit que l'intention de l'académie étoit de circonscrire le champ que les concurrens au prix devoient s'attacher à remplir, & qu'elle avoit cherché à rendre leur travail plus lumineux & plus utile en bornant leurs efforts à cette espece particuliere de charbon, en n'invitant à entrer dans la lice que ceux qui au-

roient été éclairés sur cet objet par l'observation.

Parmi les pieces envoyées au concours, il en est deux dont les auteurs, faute d'avoir saisi le vrai sens de la question, se sont écartés du but, & ont laissé à leurs concurrens un avantage qu'ils étoient en état de leur disputer.

L'une de ces pieces a pour épigraphe ce passage du second livre des épidémies d'Hippocrate.

Cranone, anthraces æstate grassabantur, &c.

On voit qu'elle est l'ouvrage d'un très bon & très savant praticien qui a eu souvent occasion de voir des charbons malins essentiels & symptomatiques, mais très rarement des pustules malignes. Son travail répand un grand jour sur le traitement des charbons, mais très peu sur celui de la pustule maligne ; & ce qu'il dit de relatif à cette pustule est confondu avec les détails sur les autres especes de charbon, de maniere à n'être pas aussi facile à saisir que le desiroit l'académie.

L'autre piece à laquelle l'académie a refusé avec regret les suffrages qui lui auroient valu le prix, porte pour devise :

Per varios usus artem experientia facit
Exemplo monstrante viam.

Une description très exacte de la pustule maligne, une énumération fidelle de ses causes, une exposition claire des indications à suivre dans le traitement de cette maladie, prouvent que l'auteur de cet ouvrage connoît bien la pustule maligne, & possede l'art de bien rendre ce qu'il a vu. Mais la méthode curative qu'il propose, quoique conséquente aux principes qu'il a posés, avoit besoin d'être autorisée par des observations. L'académie en avoit imposé en quelque sorte l'obligation aux concurrens ; & celui-ci, sacrifiant tout à la précision, n'en a donné aucune : par cet oubli, il a

laissé des doutes sur l'efficacité des remedes qu'il a proposés, a affoibli la confiance que méritent peut-être ses assertions, a forcé l'académie à se contenter de louer son travail.

Un succès plus complet & plus satisfaisant a été la suite des efforts de deux concurrens.

L'un & l'autre ont envoyé des ouvrages qui ont éminemment rempli les vues de l'académie; l'un & l'autre sont entrés sur la nature de la pustule maligne, sur ses causes, sur la méthode curative qui lui convient, dans des détails lumineux faits pour en rendre le traitement efficace.

Le mémoire, qui a pour épigraphe,

O pueri fugite hinc latet anguis in herbâ,

présente sur le charbon en général un travail que l'académie n'avoit pas demandé; mais l'auteur, considérant la pustule maligne comme une espece de ce genre de maladie, n'a rien laissé à desirer de ce qui le concerne: on trouve dans son mémoire tout ce qui peut faire reconnoître la pustule maligne, tout ce qui peut diriger dans son traitement. Toutes ses assertions sont appuyées par des observations très concluantes, & faites pour inspirer de la confiance. Il a donné plus qu'on ne lui avoit demandé, & l'abondance des choses nuira peut-être à l'effet; mais tout ce qu'il a donné est utile parce qu'il est excellent. On eût pu souhaiter qu'il se fût renfermé dans la question proposée: on ne peut lui savoir mauvais gré d'avoir porté ses vues plus loin.

On lit en tête du second mémoire qui a obtenu les suffrages de l'académie:

Alitur vitium, vivitque tegendo.

L'auteur de cette dissertation s'est strictement renfermé dans la question proposée. La pustule maligne est l'unique objet des détails dans lesquels

il est entré. Il la décrit dans son principe, dans ses progrès, de maniere à rappeller ses différens traits à ceux qui ont eu occasion de l'observer, à la faire reconnoître dans tous ses temps à ceux qui ne l'ont pas encore vue.

Les causes de cette maladie sont déterminées avec autant d'exactitude que de sagacité; sa curation est exposée avec clarté, & avec le plus grand détail, eu égard aux remedes à employer suivant les circonstances & les progrès du mal. On auroit lieu de desirer un peu plus de précision, de souhaiter qu'un plus grand nombre d'observations vinssent appuyer les assertions de l'auteur, sur tout dans la partie du traitement.

Il résulte de la notice de ces deux mémoires, que si l'on y apperçoit quelques légers défauts, leurs auteurs ont tous deux des droits bien légitimes au prix proposé, & qu'il étoit difficile de prononcer sur leur mérite respectif.

Aussi l'académie, persuadée que l'honneur d'avoir fait un ouvrage dont l'utilité est reconnue flatte plus vivement les auteurs que l'avantage attaché à la valeur, s'est-elle décidée à partager le prix entre les deux concurrens dont nous avons désigné les mémoires.

L'auteur du premier est m. *Chambon*, maître-ès-arts & en chirurgie à Brevanne-sous-Choiseul en Lorraine, associé de l'académie royale de chirurgie de Paris.

Celui du second est m. *Thomassin*, maître en chirurgie à Dole en Franche-Comté, & chirurgien major du premier régiment des Chasseurs en garnison à Besançon.

A Dijon, ce 4 mars 1780. MARET.

TABLE

DU MOIS DE JUIN 1780.

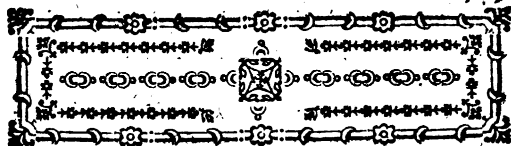


TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six premiers mois du journal de médecine de l'année 1780, formant le *tome* 53e.

LIVRES ANNONCÉS

Et accompagnés de notices.

1°. Histoire littéraire & critique de la médecine.

2°. Médecine.

3°. Anatomie, physiologie & chirurgie.

4°. Hist. nat. physique, botaniq. matiere médicale, pharmacie & chymie.

EXTRAITS

OU ANALYSE DE LIVRES.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS.

1°. Histoire critique & littéraire de la médecine.

2°. Médecine.

Extraits des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, où sont rapportées les maladies qui régnerent dans cette ville durant les mois de*

3°. Anatomie & chirurgie.

4°. Histoire naturelle, matiere médicale, pharmacie & chymie.

AVIS & ANNONCES.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de juin 1780. A Paris, ce 24 mai 1780.

POISSONNIER DESPERRIERE.



